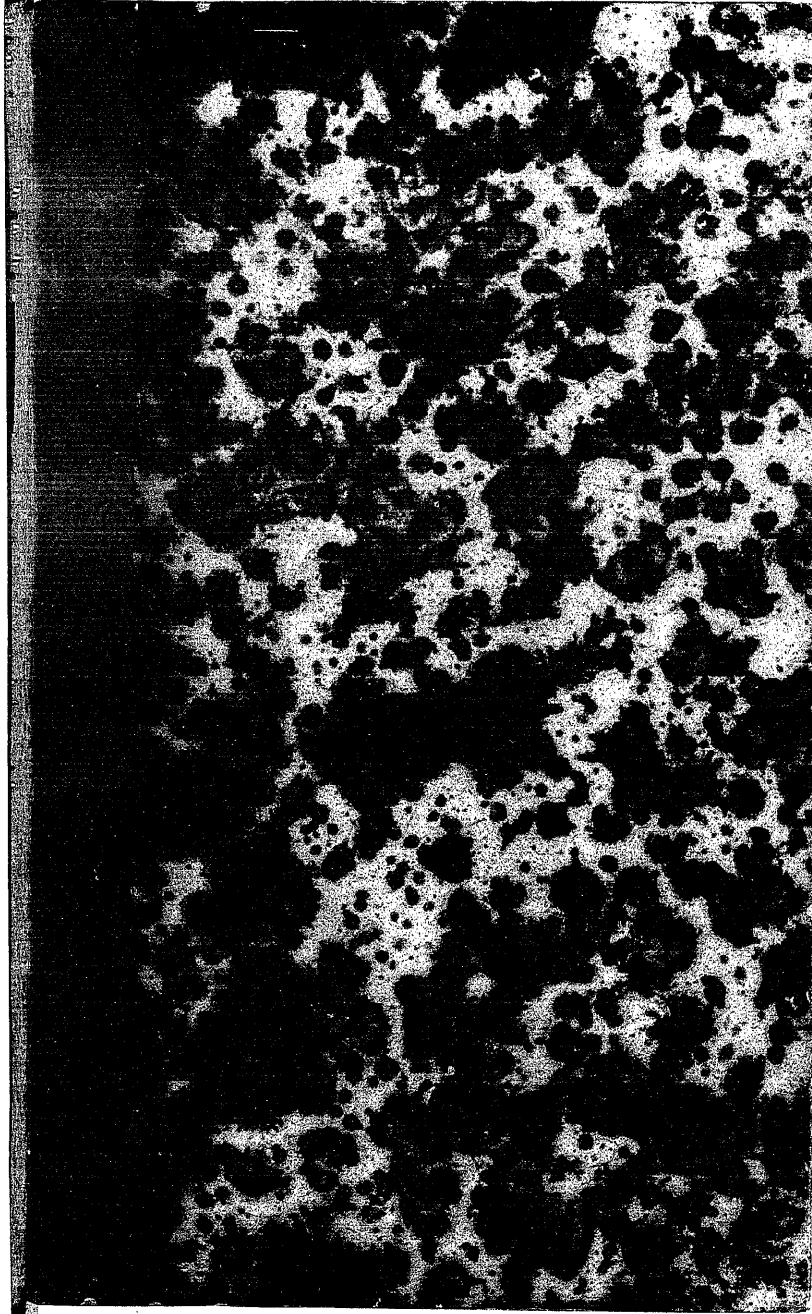
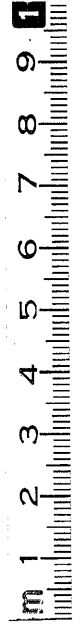
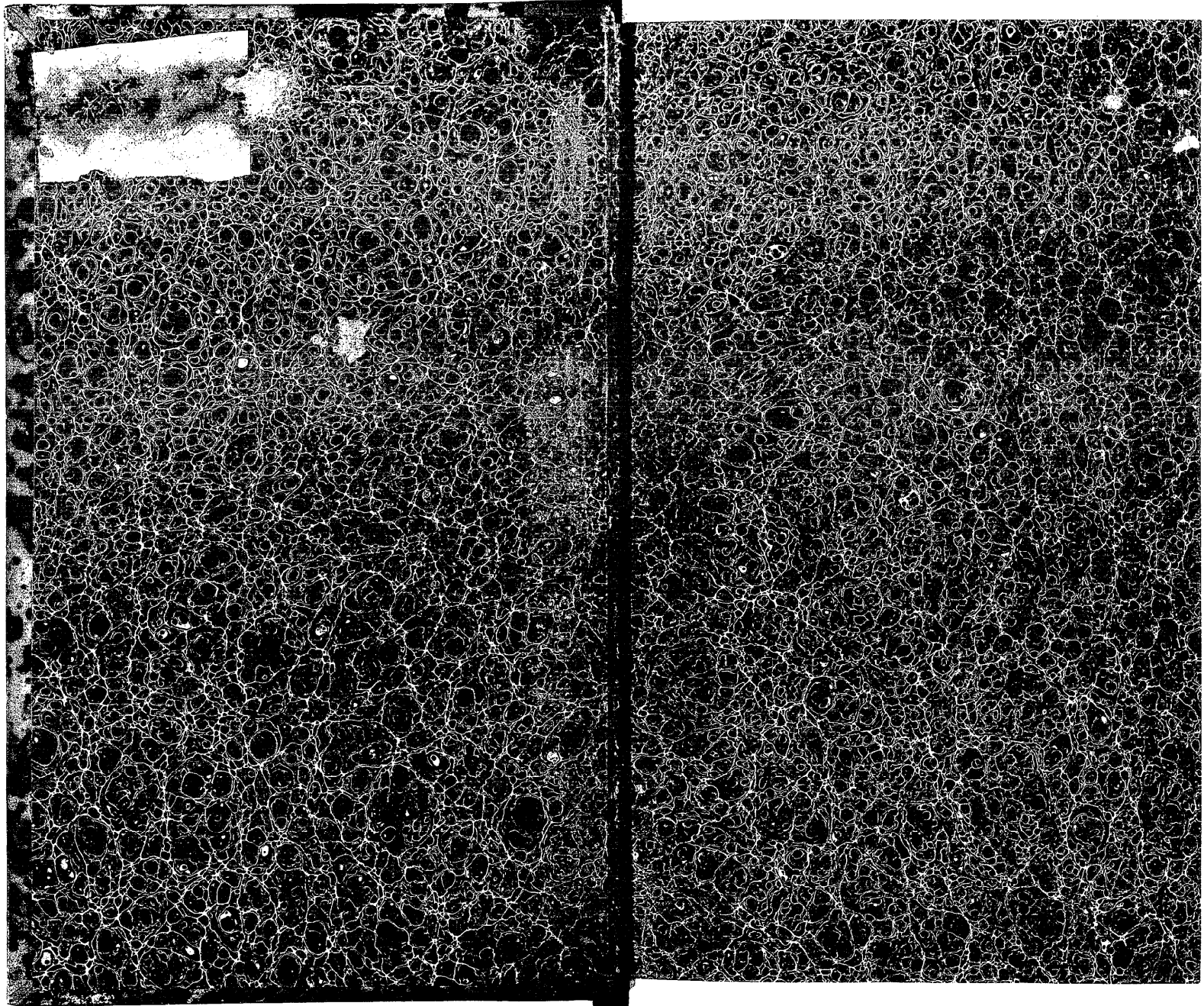


00410000







6132(1)

47

770,500

E45320


東京経済大学図書館

- 本は大切に扱いましょう
- 返却は遅れないように致しましょう
- 本の配列を乱さないように致しましょう
- 切取、無断持出はやめましょう

83

*Legation. Brit. D<sup>re</sup>.*

*I 767*

DU

**GOUVERNEMENT**

CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS

AVEC

**LE COMMERCE.**

DU  
**GOVERNEMENT**  
CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS  
**AVEC LE COMMERCE,**

OU

*De l'Administration Commerciale  
opposée aux Economistes du 19.<sup>e</sup> siècle.*

PAR F. L. A. FERRIER.

---

*Troisième Edition.*

---

**A PARIS,**

Chez PÉLICIER, Libraire, place du Palais-Royal.  
A LILLE, chez L. DANIEL, imprimeur du Roi.

1822.

1314  
39

## AVERTISSEMENT.

---

L'ABBÉ MORELLET, dont les mémoires ont paru en 1821, quelque temps après la seconde édition de cet ouvrage, nous a conservé une lettre où Turgot s'exprime ainsi : « Quiconque n'oublie pas » qu'il y a des états politiques séparés les uns » des autres et constitués diversement, ne traitera » jamais bien aucune question d'Économie politique (1) » ; ce qui signifie que l'Économie politique est une science toute de spéculation, puisque, pour y exceller, il faut voir les peuples autrement qu'ils ne sont, autrement qu'ils ne peuvent jamais être.

J'aurais pu renvoyer à ce singulier aveu de Turgot, les hommes éclairés qui m'ont demandé raison du second titre de mon ouvrage : De l'Administration commerciale opposée à l'Économie politique. J'ai préféré le modifier, et, respectant la science même, ne m'en prendre qu'aux écrivains qui la corrompent. Lorsque, dans l'avant-dernier siècle, nos diverses académies furent créées, l'autorité prescrivit aux astronomes de ne point s'appliquer à l'astrologie judiciaire, et aux chimistes de renoncer à la pierre philosophale. La pierre philosophale

---

(1) Tome I.<sup>er</sup>, page 188.



*de l'Économie politique, c'est la liberté illimitée du commerce. Espérons qu'elle y renoncera aussi, et qu'elle deviendra enfin une science utile, comme cela est arrivé de l'astronomie et de la chimie depuis que la première a méprisé l'astrologie, et la seconde le grand-œuvre.*

*M. SAY, dans le cours d'économie industrielle dont il vient de clore la seconde année, a cru devoir réfuter quelques parties de mon ouvrage. Il a certes beau jeu avec des hommes qui, selon toute apparence, ne vont pas l'entendre pour le contredire. Il est probable que M. SAY ne fait ainsi que préluder, et que bientôt il rendra le public juge d'une lutte qui peut n'être pas sans intérêt pour la science. Voilà le tribunal où l'attendent ses partisans eux-mêmes, très-désireux sans doute de le voir triompher, mais trop éclairés pour lui donner raison, quand, au lieu d'avouer des erreurs évidentes, d'expliquer des contradictions manifestes, il croit se tirer d'affaire en soutenant que ses adversaires ne comprennent pas SMITH, ou bien qu'ils n'écrivent en faveur du système adopté par COLBERT, que parce qu'ils appartiennent à l'administration des douanes. De tels arguments ne prouvent rien, que la difficulté d'en trouver de bons. L'ouvrage de M. SAY est à sa quatrième édition; je publie la troisième édition du mien: il est évident qu'on nous lit, et dès-lors nous ne manquerons pas de juges. Que M. SAY en cherche*

*donc ailleurs que parmi ses élèves, et je contracte volontiers l'engagement de ne laisser sans réplique rien de ce qu'il aura cru devoir m'opposer.*

*En attendant voici des révélations sur lesquelles j'appelle toute l'attention du lecteur: les hommes graves qui jugent des principes d'une administration par ses actes, savaient depuis long-temps à quel point le gouvernement anglais dédaignait les systèmes économiques. Cependant la preuve écrite n'en avait pas encore été donnée. L'état de l'Angleterre au commencement de 1822, ouvrage dicté par le ministère britannique et publié par son ordre, ne laisse plus rien à désirer à cet égard. Après avoir parlé de l'énorme distance qui sépare toujours la théorie de la pratique (1), et de la facilité avec laquelle on peut se perdre dans de vaines spéculations, l'auteur officiel ajoute: « Les » textes de ces dissertations et de ces lieux com- » muns étaient ouverts aux Ministres comme à » leurs adversaires politiques. Il leur était facile » de donner, à propos d'une pétition de Manchester, » un abrégé des trois volumes de la richesse des » nations..... Formés à une autre école, » ils ont appris que le premier besoin national, » c'est la protection, le maintien, l'intégrité de » ces sources de grandeur maritime et de re-*

---

(1) Page 72.

» venus qui ont placé l'Angleterre dans sa situation  
 » actuelle, etc. » *On lit ailleurs : « Si les Ministres  
 » n'ont pas complètement atteint jusqu'à la profon-  
 » deur des vues spéculatives des personnes qui,  
 » soit dans des pamphlets, soit dans des discours  
 » ou dans des rapports faits dans le sein du Par-  
 » lement....., ont soutenu l'adoption générale  
 » de toutes les théories de SMITH ou de Turgot,  
 » on ne peut pas leur refuser au moins le mérite  
 » d'avoir écouté ces discours avec patience. »  
 Et ce dernier trait est charmant ; car faites donc  
 de SMITH une autorité en Europe, quand les  
 ministres anglais en sont réduits à vanter la pa-  
 tience avec laquelle ils écoutent ses doctrines à la  
 tribune!*

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE. (1)

APRÈS la science du Gouvernement, qui s'occupe de l'organisation morale des sociétés et les fait vivre, la science la plus honorée parmi les hommes a toujours été celle de l'Administration, science très-vaste, puisqu'elle embrasse tous les intérêts positifs des peuples, et très-compiquée, puisque ces intérêts varient de nation à nation, et, pour la même nation, d'une époque à une autre.

Si ces réflexions sont vraies de l'Administration en général, elles s'appliquent plus particulièrement encore à l'Administration commerciale des peuples; car le commerce met tous les peuples en contact, d'où naissent beaucoup d'oppositions et de rivalités dont il n'est pas toujours très-aisé de tirer avantage.

Le caractère de la science de l'Administration est de ne reconnaître qu'un très-petit nombre de principes fixes. SULLY protégea l'agriculture de préférence au commerce, et fit bien, parce qu'il venait après des guerres civiles qui avaient ruiné les campagnes.

(1) Fait pour la seconde édition.

COLBERT s'occupa plus particulièrement de l'industrie, et fit bien aussi, car, dès ce moment, l'Angleterre manifestait le dessein d'attirer à elle le commerce de tous les peuples, et il était sage de ne pas la laisser marcher seule dans une route qui devait la conduire à la souveraineté maritime. Ainsi la science de l'Administration est essentiellement dépendante des temps, des lieux et des hommes. Elle vit de faits et d'expérience, et repousse toute théorie absolue, parce que le malheur des théories est d'être inflexibles, c'est-à-dire, sans application possible aux intérêts qui, de leur nature, sont toujours très-variables.

La science de l'administration commerciale (qui est l'une des subdivisions de la science de l'Administration proprement dite) passait autrefois pour très-difficile à acquérir. Un homme qui l'aurait possédée au degré le plus éminent et qui aurait laissé des mémoires, ne s'y serait occupé que de son pays; il n'aurait pas cru que ce qui était vrai de la France, contrée située entre deux mers, dût l'être nécessairement

de l'Allemagne qui n'en touche aucune. COLBERT, transporté tout à coup à Vienne, et chargé de l'Administration commerciale de ce pays, aurait donc certainement reculé devant un pareil fardeau, ou du moins se serait cru obligé, avant de s'essayer à le porter, de refaire à nouveaux frais la plupart de ses études. Il n'en est plus ainsi: une science récemment découverte range toutes les nations sous la même loi. Riche en théories qu'elle vante, quoiqu'elle en change perpétuellement, pauvre en faits qu'elle dédaigne, les principes qu'elle professe s'appliquent à tous les peuples; elle crée des administrateurs pour tous les pays. Elle va même plus loin; elle veut des chaires d'où elle puisse régenter le monde; et, pour les obtenir, elle tonne contre les Gouvernements qu'elle appelle insensés et absurdes. Cette science est l'Économie politique.

En traçant ce premier aperçu, malheureusement trop exact, de la science économique, *telle qu'elle s'est montrée jusqu'ici*, je sais à quels injustes reproches je m'expose, et je les redoute peu, parce que je

ne serai pas embarrassé d'y répondre. En rentrant en lice, mon intention est de combattre sans ménagement, non les hommes ( que sont les hommes quand il s'agit de tels intérêts? ), mais les doctrines. Les principes que je cherche à défendre sont ceux que la France suit depuis COLBERT, ceux-là mêmes qui, modifiés selon la différence des lieux, ont porté l'Angleterre au degré de prospérité où nous la voyons, ceux enfin qui ont obtenu chez toutes les nations l'assentiment des administrateurs les plus recommandables et des écrivains les plus éclairés. A tant de noms illustres, à COLBERT, à DAVENANT, à FORBONNAIS, à M. NECKER, qu'oppose-t-on? SMITH. Et qu'était SMITH? Professeur de belles-lettres à Édimbourg, comme QUESNAY, chef des Économistes en France, était médecin à Paris. Ainsi, c'est au tribunal de deux hommes également étrangers à l'Administration que les ministres les plus habiles de l'Europe ont été cités, et jugés ineptes. Si jamais on écrit l'histoire des conséquences humaines, il faut espérer qu'on n'oubliera pas celle-là.

SMITH n'a exercé aucune influence sur l'Administration de l'Angleterre. Dans le pays même qui l'a vu naître, il n'a pas amené la moindre réforme : c'est une vérité qu'il ne faut cesser de répéter, parce qu'elle est très-propre à prémunir contre les dangers de sa doctrine. En quoi donc SMITH peut-il faire autorité? QUESNAY a été plus vanté que SMITH; et qui oserait citer QUESNAY aujourd'hui?

M. SAY travaille depuis quinze ans à naturaliser en France la doctrine de SMITH, qu'il a reproduite, à de légères modifications près, dans un ouvrage très-remarquable par le talent et la méthode. Cet écrivain appelle *vieilles erreurs* les principes qui régissent l'administration commerciale de tous les peuples de l'Europe. S'il faut l'en croire, les hommes qui professent ces principes sont sous le joug d'un *vieil empirisme*. Mais quel terrible préjugé contre M. SAY que cette longue suite d'administrateurs distingués, que cette ligue imposante d'écrivains qui tous ont vu autrement que lui! et M. SAY ne se le dissimule pas.



Écoutez-le : (1) « *On a dit, à l'appui des*  
 » *vieilles erreurs ; qu'il faut bien qu'il y ait*  
 » *quelque fondement à des idées si géné-*  
 » *ralement adoptées par toutes les nations ;*  
 » *ne doit-on pas se défier d'observations et*  
 » *de raisonnements qui renversent ce qui a*  
 » *été tenu pour constant jusqu'à ce jour, ce*  
 » *qui a été admis par tant de personnages*  
 » *que rendaient recommandables leurs lu-*  
 » *mnières et leurs intentions ?* Cet argument,  
 » je l'avoue, est digne de faire une pro-  
 » fonde impression, et pourrait jeter du  
 » doute sur les points les plus incontestables,  
 » si l'on n'avait vu tour à tour les  
 » opinions les plus fausses, et que maintenant  
 » on reconnaît généralement pour  
 » telles, reçues et professées par tout le  
 » monde pendant une longue suite de  
 » siècles. Il n'y a pas encore bien long-  
 » temps que toutes les nations, depuis la

(1) *Traité d'Économie politique, discours préliminaire, 3.° édition, p. lxvi. — 4.° édition, p. lxvij. Je cite les deux dernières éditions, attention que j'aurai toujours, afin de rendre les recherches faciles pour un plus grand nombre de lecteurs.*

» plus grossière, jusqu'à la plus éclairée,  
 » et que tous les hommes, depuis le porte-  
 » faix, jusqu'au philosophe le plus savant,  
 » admettaient quatre éléments. Personne  
 » n'eût songé même à contester cette doctrine,  
 » qui pourtant est fautive; tellement  
 » qu'aujourd'hui il n'y a pas d'aide-nature-  
 » liste qui ne se décriât, s'il regardait la  
 » terre, l'eau, l'air et le feu, comme des  
 » éléments. » Si M. SAY croit répondre ainsi  
 à l'objection très-forte qu'il s'est proposée,  
 il s'abuse étrangement. Que des hommes,  
 d'ailleurs très-éclairés, se soient trompés  
 pendant plusieurs siècles sur un point quel-  
 conque d'histoire naturelle, cela se comprend  
 et ne prouve rien. L'eau, l'air, la terre et  
 le feu, éléments ou non, en étaient-ils moins  
 utiles à l'homme? Le soleil, dont la terre  
 usurpa si long-temps la place au centre du  
 système planétaire, avait-il pour cela cessé  
 de mûrir nos moissons? Ces erreurs-là sont  
 sans conséquence; elles n'amènent point de  
 bouleversements, ne jettent point de mal-aise  
 dans les esprits; elles ne blessent surtout  
 aucun intérêt, raison pour

laquelle elles pourraient, sans inconvénients, durer des milliers d'années. Le monde physique marche donc comme si elles n'existaient pas. Mais en peut-il être ainsi des erreurs qui attaquent le monde moral? Conçoit-on qu'un système d'administration qui serait absolument faux, domageable par conséquent, pût être suivi pendant plusieurs siècles, et chez plusieurs peuples, avec l'assentiment général de tous les hommes instruits? Expliquera-t-on comment un tel système pourrait se lier avec la prospérité toujours croissante des nations? M. SAY avoue que l'argument qu'il combat est digne de faire une impression profonde. Oui certes; et cette impression reste, car M. SAY l'a plutôt augmentée que détruite.

M. SAY prétend qu'en écrivant son ouvrage, il a dépouillé tout système. Il ajoute : *que voulais-je prouver? Rien* (1). C'est assurément une singulière prétention que celle de ne vouloir rien prouver, quand on

---

(1) Discours préliminaire, 3.<sup>e</sup> édition, p. lvij. — 4.<sup>e</sup> édition, p. lxij.

attaque des principes qui ont en leur faveur l'expérience et l'approbation de toute l'Europe. Je crains bien que M. SAY, *qui ne veut rien prouver*, n'ait que trop tenu parole.

L'Économie politique s'occupe de la création des richesses matérielles; elle scrute, si je puis parler ainsi, tous les secrets du travail, tous les mystères de la reproduction. Ainsi, elle veut savoir ce qui constitue la valeur des choses consommables; quelle est pour tous les temps, comme pour tous les pays, la meilleure mesure de cette valeur; par quels moyens matériels le travail est successivement devenu plus productif, etc. Si elle se bornait à de telles recherches, dont les résultats seraient, le plus souvent, d'une application générale, l'Économie politique n'offrirait point de danger; mais elle a des vues bien plus hautes. « (1) Si l'Économie politique découvre les » sources des richesses; si elle montre les » moyens de les rendre abondantes et

---

(1) Discours préliminaire, 3.<sup>e</sup> édition, p. lxiiij. — 4.<sup>e</sup> édition, p. lxxxiiij.

» enseigne l'art d'y puiser chaque jour davantage ; sans les épuiser jamais ; si elle » prouve que la population peut être à la » fois bien plus nombreuse et incomparablement mieux pourvue des biens de » ce monde ; si elle constate que les intérêts des riches et des pauvres , que les » intérêts d'une nation et ceux d'une autre » nation ne sont pas opposés entre eux , » et que toutes les rivalités ne sont que » des vanités ; s'il résulte de toutes ses démonstrations qu'une foule de maux qu'on » croyait sans remède , sont , je ne dis pas » guérissables , mais même faciles à guérir , » et qu'on n'en souffrira qu'aussi longtemps qu'on le voudra bien , il faut venir qu'il est peu d'études plus importantes , plus dignes d'une ame noble et » d'un esprit élevé. » Je ne connais rien de plus propre à montrer le néant de l'Économie politique que ce tableau des avantages qu'on peut s'en promettre. Qui ne voit combien de telles espérances sont chimériques ? L'Économie politique, dit M. SAY, *constate* que les intérêts des nations ne sont

pas opposés entre eux , et il oublie que la guerre est aussi vieille que le monde ! L'Économie politique *constate* ce qui n'est pas , parce qu'elle prend les hommes et les peuples autrement que Dieu ne les a faits ; voilà positivement ce qui la rend si dangereuse.

L'Économie politique , en s'occupant des richesses matérielles , néglige trop les relations qu'elles peuvent avoir avec l'ordre et la conservation des sociétés , dont il faut que l'Administration tienne toujours compte. L'Économie politique , qui ne voit que l'augmentation des produits , encourage tout ce qui conduit à ce but. Ainsi M. SAY , faisant le procès aux corporations , cite le faubourg St. Antoine , où les ouvriers étaient , avant la Révolution , d'une habileté remarquable , ce qu'il attribue , avec raison peut-être , aux franchises dont ce faubourg jouissait alors (1) ; et moi , qui ne puis oublier la part que le faubourg St. Antoine a prise aux plus tristes événements de la Révolution ,

(1) 3.<sup>me</sup> édit. , t. I.<sup>er</sup> , p. 230. — 4.<sup>me</sup> édit. , t. I.<sup>er</sup> , p. 246.

je le citerais bien plutôt comme un argument en faveur du système réglementaire, parce que ce système agissait moralement sur la classe ouvrière qu'il façonnait au joug des lois par le joug du travail, résultat fort utile, qui contribuait au bonheur de tous, et qu'il faut mettre bien au-dessus d'un vain perfectionnement d'industrie, si l'espèce d'indépendance à laquelle on le doit ne donne à l'État un artisan habile, qu'en l'exposant à perdre un citoyen paisible.

L'Économie politique croit avoir découvert que le taux de l'intérêt s'élève à raison des risques auxquels le prêteur s'expose. On savait certes, et depuis longtemps, que tout prêteur avide cherchait, dans les risques vrais ou prétendus dont il courait la chance, un prétexte pour pressurer les malheureux; mais l'Administration, d'accord en cela avec la morale, réprimait les effets d'une cupidité qui n'était pas moins nuisible à la société que contraire à la justice. L'Économie politique prend parti pour l'usure; que dis-je? elle

n'admet pas l'usure, et demande que ce mot, qui n'est plus à l'usage que des gens à routine, soit rayé du dictionnaire.

De tout temps le travail intellectuel a été réputé le travail par excellence; et il est certain que l'homme n'est grand que par ses facultés morales. Dans l'Économie politique, les produits matériels sont les seuls qui constituent la richesse, parce que seuls ils s'accumulent; et de là résultent deux classes de travailleurs, dans la dernière desquelles on range pèle-mêle le ministre d'État et le comédien, le prêtre et le paillasse de la foire; ce qui est piquant et tout aussi juste que moral.

Il n'y a pas de pays où la partie saine et éclairée de la nation ne gémissent de la contrebande, et n'y voie une action honteuse et nuisible; car la contrebande, indépendamment du tort qu'elle porte à l'industrie, est toujours une prime usurpée par la mauvaise foi sur la probité, une cause permanente de désordre et de scandale, un vol fait à l'État. L'Économie politique défend



hautement l'utilité de la contrebande, qui n'est crime *que parce que la loi la fait telle, tandis qu'en réalité elle contribue à la richesse des nations.*

M. SAY croit que sans l'Économie politique on ne parviendrait pas à résoudre beaucoup de questions théoriques d'un grand intérêt, et il cite les deux suivantes, qu'il a dû bien choisir, puisque c'est lui-même qui les propose (1). « Un impôt, » *ou tout autre fléau*, en faisant renchérir » les denrées, augmente-t-il la somme des » richesses? Les frais de production com- » posant le revenu des producteurs, com- » ment les revenus ne sont-ils pas altérés » par une diminution dans les frais de pro- » duction? » Et M. SAY ajoute : « Or, » c'est la faculté de pouvoir résoudre ces » questions épineuses qui constitue *pourtant* » la science de l'Économie politique. » Si l'Économie politique ne conduit qu'à résoudre de telles questions, c'est une

(1) Discours préliminaire, 3.<sup>e</sup> édit., p. 1. — 4.<sup>e</sup> édit., p. liv.

pauvre science. Le recueil qu'on remplirait de pareils problèmes, ressemblerait beaucoup aux récréations mathématiques d'OZANAM, et serait tout aussi utile. Les véritables questions à proposer sont celles qui se rattachent à des événements accomplis dont les causes, bien appréciées, peuvent servir à éclairer l'Administration de tel ou tel peuple. L'Économie politique, qui n'admet point de différences de nation à nation, ne résoudra jamais ces questions-là, ou les résoudra mal. M. SAY ne pouvait se dispenser de parler de l'état actuel de l'Angleterre, relativement à son papier de banque, devenu papier-monnaie sans banqueroute. Voyez ce qu'il en dit : « Des événements » monétaires extrêmement remarquables, » survenus en Angleterre depuis les pre- » mières éditions de ce traité, ont prouvé » que le seul besoin d'un agent de la cir- » culation, d'une marchandise-monnaie, » pouvait soutenir la valeur d'un papier- » monnaie absolument dénué de gage, » pourvu qu'on en bornât la somme à » celle que réclament les besoins de la

» circulation (1) ; » à quoi M. SAY ajoute que cette circonstance a fait présumer à des auteurs anglais, profondément versés dans ces matières, que le papier-monnaie pourrait être substitué aux métaux précieux, en prenant des précautions pour que la somme de monnaie de papier ne pût être portée au-delà des besoins de la circulation ; et moi j'affirme que la conversion du papier de banque en papier-monnaie, sans banqueroute, est le phénomène le plus extraordinaire que l'administration financière d'aucun peuple ait jamais présenté ; que ce phénomène, singulièrement digne de l'attention des hommes d'État, est très-mal qualifié par l'épithète d'événement monétaire, qui conviendrait tout aussi bien à une simple refonte de monnaie, et qu'enfin conclure d'un tel phénomène que le seul besoin d'un agent de circulation peut soutenir la valeur d'un papier-monnaie, absolument dénué de gage, c'est aller contre l'expérience de tous les

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 379. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 407.

siècles et de tous les pays, puisque, jusqu'ici, il n'existe qu'un seul peuple duquel cela ait été vrai, et par des raisons toutes particulières à ce peuple. Il faut donc prouver que la France s'arrangerait aussi d'un papier-monnaie proportionné aux besoins de la circulation, ou reconnaître qu'en administration il n'y a que des vérités relatives ; et alors l'Économie politique sera jugée, puisqu'elle n'admet que des principes absolus.

S'il y a une vérité incontestable en administration, c'est cependant la nécessité où elle se trouve sans cesse de se plier au génie des peuples. Chaque nation a un caractère qui lui est propre, et qui fait que l'institution qui convient à l'une, ne convient presque jamais à l'autre. Les anciens le savaient mieux que nous ; témoin leur respect pour les lois des peuples vaincus. Ces différences tiennent au climat, à la religion, aux mœurs, aux habitudes. Quoique moins tranchantes aujourd'hui, elles subsistent encore et sont très-faciles à reconnaître. En Angleterre, il n'y a pas d'impôt

qu'on ne réussisse à naturaliser, pas de gênes auxquelles on ne puisse assujétir les citoyens dans la vue de servir le commerce national. C'est que l'Angleterre est une nation essentiellement vouée au négoce. En France toute descente du fisc à domicile est réputée vexation. Ici, l'opinion prévaut sur la loi, sur la nécessité même. L'individu dont on trouble la demeure, voit là une humiliation, un outrage; et cet individu, qui se révolte contre un commis, à l'occasion d'un simple acte d'exercice, a patiemment supporté le plus terrible des impôts, la conscription. C'est que la France a surtout l'esprit militaire. L'Italie avait reçu sans grand mécontentement notre système d'impositions. La conscription faillit la mettre en feu. Chose étrange! le même homme qui frémissait à la seule idée des hasards de la guerre, se retirait hardiment sur la montagne où il déployait contre la gendarmerie l'intrépidité d'un vieux grenadier; d'autres embrassaient le métier de brigand, et marchaient par bandes qui défiaient la

meilleure troupe de ligne. L'explication de cette contradiction apparente est dans l'esprit des Italiens, toujours portés aux choses grandes et extrêmes, bonnes ou mauvaises. L'Italie d'aujourd'hui est encore l'Italie des Romains, sauf les institutions qui ont changé la direction des esprits, sans rien changer aux esprits mêmes.

Qui oserait nier que la vaccine ne soit un bienfait pour l'Europe? Les Chinois la rejettent comme un fléau, parce qu'elle les *priverait* d'une maladie sans laquelle ils verraient périr de misère leurs enfants, dans les famines si fréquentes qui désolent ce pays, ou seraient forcés de les exposer aux bêtes féroces (1). En France, quand on a des raisons de craindre une disette, la première mesure que prescrit l'Autorité, c'est la défense d'employer le grain indigène aux distilleries. Pareille prohibition faite, dans une circonstance semblable, en

---

(1) Lettres du docteur ANDERSON, citées par le traducteur de l'ouvrage de M. MALTHUS sur la population, t. 3, p. 70.

Suède, y fut la cause d'une révolte (1). Très-probablement plusieurs de nos provinces s'insurgeraient si on voulait grever le blé d'un impôt. Nous trouvâmes ce même impôt établi dans les États-Romains, qui en demandèrent instamment la conservation; tant il est vrai qu'en administration, nul principe n'est absolu, sauf pourtant la nécessité d'être juste, de toujours traiter les hommes avec les plus grands égards, et de respecter dans les peuples jusqu'aux préjugés qui les rendent heureux; quand la morale n'y voit rien à reprendre.

En ne s'arrêtant qu'à la surface des choses, on pourrait s'étonner aujourd'hui de la vogue qu'eurent pendant bien des années les économistes français. Sans expliquer les causes de cette vogue, j'en indiquerai une qui la fera comprendre: c'est l'unité de doctrine qui existait parmi les adeptes. Smith est, sous ce rapport, beaucoup moins heureux que QUESNAY, raison pour laquelle il vivrait moins long-temps que lui, si, d'ail-

(1) Essai sur la population, t. 1, p. 393.

leurs, l'ouvrage de la *Richesse des nations* n'offrait quelques parties qui ne peuvent périr. Déjà SMITH n'est considéré par ses élèves que comme un écrivain timide, et il est certain que, depuis dix ans, la science s'est élevée à un degré de hardiesse qui, probablement, la lui aurait fait désavouer, s'il avait pu prévoir à quels écarts elle conduirait un jour. J'en fournirai des preuves qui étonneront. Au nombre des écrivains qui ont laissé SMITH bien loin derrière eux, je place MM. RICARDO et BUCHANAN, Anglais tous les deux. Le dernier a donné, assez récemment, une nouvelle édition de SMITH, qu'on dit fort estimée des économistes anglais, parce qu'il l'a enrichie de plusieurs dissertations où il pousse à l'extrême toutes les doctrines du maître. Nous devons à l'autre un traité d'Économie politique dont la traduction publiée en France, en 1819, ne nous a pas rendu raison de la grande réputation que M. RICARDO s'est faite dans son pays, réputation qui a déterminé M. SAY à charger de notes le livre de cet écrivain. Veut-on savoir ce que M. RICARDO a prouvé



dans ses deux volumes ? Rien ; car , après qu'on l'a lu , il ne reste dans l'esprit que beaucoup de fatigue. M. RICARDO ne provoque même pas le doute , parce qu'il n'intéresse le lecteur à aucune de ses discussions. On finit par tout lui passer afin d'en être plutôt quitte. M. RICARDO raisonne ordinairement sur des hypothèses : *Je suppose que l'argent ne varie jamais de valeur . . . . Je suppose que la valeur échangeable des choses n'est jamais dérangée par des circonstances accidentelles . . . . Je suppose que les mines appartiennent à un même peuple . . . .* et il arrive à l'auteur de suivre pendant 30 ou 40 pages de telles suppositions , ce qui , comme on voit , doit amener des résultats d'une application très-usuelle. L'ouvrage n'en est pas moins très-curieux et très-utile , en ce qu'il montre M. SAY en opposition à peu près constante avec M. RICARDO , qui l'est souvent lui-même avec M. BUCHANAN , qui l'est aussi avec SMITH. Je dis que cela est utile ; car , lorsque les maîtres sont en si mauvaise intelligence , c'est une preuve que la science est très-peu avancée , ou bien qu'elle est con-

jecturale , et l'on voit de suite à quoi s'en tenir sur ses avantages possibles. M. SAY , qui a prévu la force de cette objection , fait la réflexion suivante (1) : « Il n'est pas prudent , en Économie politique , de s'étayer » du principe le mieux établi pour déduire » constamment les conséquences les plus » incontestables : » avou singulièrement précieux parce qu'il est impossible de mieux battre en brèche toute l'Économie politique ; et en effet , que faire d'une science dont les principes les mieux établis ont des conséquences incontestables qu'il n'est pas prudent de tirer ? M. SAY ajoute : « Ce qu'il y a de » vraiment important dans l'Économie politique , c'est de savoir en quoi consistent » les richesses , par quels moyens elles se multiplient et se détruisent : or , sur ces points » essentiels , SMITH , BUCHANAN , MALTHUS , » RICARDO et SAY sont d'accord. » Et pour mieux montrer cet accord , M. SAY réfute M. RICARDO depuis le commencement du livre jusqu'à la fin. *C'est à tort* , crie-t-il à

(1) Principes de l'Économie politique , par M. RICARDO , note de la page 419 , t. I.<sup>er</sup>

l'auteur, que vous ne considérez qu'un des éléments de la valeur des choses (1). . . . . Vous perdez de vue le principe fondamental (2). . . . . Votre distinction entre le prix courant et le prix naturel est tout-à-fait chimérique (3). . . . . Vous donnez à vos propositions une généralité de laquelle on ne peut pas demeurer d'accord avec vous (4). . . . . Vous partez toujours d'un principe qu'on est loin de vous accorder (5). . . . . Vous ne faites pas attention qu'il y a une autre variation de prix qu'une variation purement relative (6). . . . . Et quand M. SAY, qui cependant n'a pas épargné les notes, veut abrégé la besogne, il laisse aller l'auteur; après quoi, l'arrêtant tout court, il lui oppose une assez longue dissertation dont les trois dernières lignes réfutent une bonne

(1) Principes de l'Économie politique, par M. RICARDO, t. 1, p. 9.

(2) idem, t. 1, p. 10.

(3) idem, t. 1, p. 126.

(4) idem, t. 1, p. 249.

(5) idem, t. 1, p. 305.

(6) idem, t. 1, p. 363.

partie de l'ouvrage. Par exemple : (1) *Il m'a paru plus simple d'exposer ce que je crois être le véritable état des choses, que de combattre, paragraphe par paragraphe, la doctrine de M. RICARDO.* En résultat, sur les 800 pages qui composent les deux volumes de M. RICARDO, il n'y en a pas 50 que M. SAY voulût avouer comme doctrine, ce que ses notes prouvent au reste matériellement; et je demande à tous les hommes de bonne foi ce que c'est qu'un accord qui se manifeste ainsi.

Suivant M. SAY, ce qu'il y a de vraiment important en Économie politique, c'est de savoir en quoi consistent les richesses et par quels moyens elles se multiplient et se détruisent. L'Administration sait mieux que les écrivains ce qui constitue la richesse, car il n'est pas vrai que l'Administration ait jamais fait consister la richesse dans l'or, indépendamment de l'augmentation des produits du travail. Tous les élèves de SMITH le soutiennent; tous affirment que, si le

(1) Principes de l'Économie politique, t. 1, p. 86 en note.

travail est aujourd'hui considéré comme le principal agent de la richesse, c'est une découverte très-récente, et tous se trompent, comme je le prouverai sans réplique par des édits qui ont maintenant plus de 200 années de date. Prêter aux Gouvernements des doctrines absurdes, crier à l'ignorance, à l'ineptie, aux préjugés mercantiles, voilà tout ce que font les écrivains de l'école économique. C'est là, je le dis hautement, le principe de l'union qui règne entre eux. C'est aussi la condition sans laquelle on ne peut plus rien écrire sur ces matières qui ne soit d'avance voué au ridicule, et c'est en même-temps, quand on accepte cette condition, un privilège pour raisonner tout de travers, sans cesser d'être aux yeux des chefs de l'école un observateur profond, un écrivain selon la science. On trouvera la preuve de cette assertion dans les éloges que M. SAY prodigue à M. RICARDO, auquel il demande pardon de devoir, dans l'intérêt des principes, réfuter quelques-unes de ses erreurs. Or, *quelques-unes* veut dire ici 750 pages sur 800. Maintenant, qu'on

suppose M. RICARDO de l'école administrative, appelée par la nouvelle science *l'école mercantile*, et que l'on juge avec quelle rigueur M. SAY l'aurait traité! Il y a donc aujourd'hui une classe d'écrivains disposés à pardonner 750 pages sur 800, pourvu que dans les 50 autres on caresse leur marotte; et, si jamais l'esprit de secte s'est montré parfaitement à nu, j'ose croire que c'est ici.

Les débats qui se sont élevés entre M. SAY et M. RICARDO ont profondément affligé les partisans de l'Économie politique, parce qu'ils ont compris tout le préjudice qui en résulterait pour eux dans l'opinion; mais ce scandale n'était que le précurseur d'un scandale bien plus grand. La lutte entre M. SAY et M. RICARDO avait à peine éclaté qu'il s'en est engagé une nouvelle bien autrement sérieuse. Il y va cette fois de la partie de la doctrine de M. SAY à laquelle il attache le plus d'importance. Aussi a-t-il jugé le péril tellement imminent que, sans attendre la mise en vente de la traduction des *Principes d'Économie politique de M. MALTHUS*,

il a publié les lettres où il le combat (1). C'est à coup sûr la première fois qu'on réfute un livre avant que le public ait été mis à même de le juger, empressement dont il est bien difficile de ne pas rire un peu quand on se rappelle ce que l'écrivain avait imprimé quelques mois auparavant : *sur tous les points essentiels de l'Économie politique, SMITH, BUCHANAN, MALTHUS, RICARDO et SAY sont d'accord.*

Le nouvel ouvrage de M. MALTHUS n'est, d'un bout à l'autre, que la réfutation des principales doctrines de MM. SAY et RICARDO, lesquels s'étaient déjà réfutés réciproquement ; et du moins on saura désormais à quoi s'en tenir sur cette parfaite harmonie de principes dont M. SAY s'était prévalu si à propos.

Il existe aujourd'hui, à ma connaissance, indépendamment d'une foule d'ouvrages mixtes, où, comme dans ceux de M. GANLH, on s'efforce de rallier les esprits divisés par

(1) Ces lettres ont paru au commencement d'août 1820, et la traduction de l'ouvrage de M. MALTHUS à la fin d'octobre.

les doctrines, sept traités d'Économie politique qui, avec le livre de SMITH, forment 6 volumes in-8.° Ce sont ceux de MM. GARNIER, SAY, CANARD, DUTENS, RICARDO, SIMONDI et MALTHUS. Je maintiens, et chacun peut le vérifier, qu'on n'extrairait pas de ces 16 volumes six feuilles d'impression auxquelles les huit auteurs donnassent leur plein assentiment. Je n'ose pas soutenir que, dans ce qu'on nomme l'Économie politique, il n'y ait les éléments d'une science ; mais j'affirme hardiment que cette science est encore à naître ; et comment en douter, quand, dès la première page de son livre, M. MALTHUS nous apprend que, malgré trente années de recherches et cinquante volumes de découvertes, les écrivains n'ont pu, jusqu'à présent, s'entendre sur ce qui constitue la richesse ?

M. MALTHUS est de l'école de SMITH. Quoiqu'il intitule son ouvrage, *Principes d'Économie politique*, il n'a réellement traité qu'un petit nombre de questions, toutes de pure théorie. Il recherche si la valeur est susceptible de quelque mesure invariable ; quelles

lois naturelles servent de base au fermage ; à quelles causes se rattachent le taux des salaires et les profits des capitaux ; matières singulièrement abstraites , et dont les vues de l'auteur , quoique très-élevées , ne rachètent pas toujours la sécheresse. Or , c'est cette sécheresse même qui empêchera , probablement , que jamais l'Économie politique ne devienne une science usuelle ; car , ou l'Économie politique , pour attacher les hommes qui ne prisent que les vérités applicables , empiétera sur le domaine de l'Administration , et alors elle conduira à des résultats tellement dangereux , qu'ils lui feront perdre tout crédit , où bien elle se bornera à des discussions purement spéculatives , et dans ce cas , elle rebutera par son extrême aridité. M. SAY est tombé dans le premier de ces écueils ; la plupart des écrivains anglais encore vivants , dans le second. SMITH n'a su éviter ni l'un ni l'autre ; et son livre serait , par cette raison , celui de tous qui causerait le plus de mal , si l'obscurité qui le distingue éminemment ne l'avait fait ranger , dès le principe , au nombre des ouvrages qu'on vante sans les lire.

Encore un mot sur M. MALTHUS. Rien n'est plus digne d'éloges que l'extrême mesure de cet écrivain dans toutes les questions qui appartiennent à l'administration pratique. La grande réputation que son *Essai sur la population* lui a faite en Europe , n'est point un titre dont il se prévale pour imposer ses opinions. On voit que nulle autre passion ne le domine que celle de la vérité. Il vante l'Économie politique parce qu'elle a été l'étude de toute sa vie ; mais il avoue que tant que les écrivains qui s'en occupent ne s'entendront pas mieux , *leurs conclusions ne devront pas être adoptées comme maximes à suivre* (1). Il dit un peu plus loin : « Le » premier but de la philosophie est d'expli- » quer les choses telles qu'elles sont ; et , tant » que nos théories n'y seront pas parvenues , » *elles ne doivent servir de base à aucune » conclusion pratique* (2). » Voilà le langage de la raison , et je prie qu'on se souvienne

(1) Principes d'Économie politique , introduction , page ix.

(2) idem idem , p. xv.

que l'homme qui le tient est le plus célèbre des écrivains de l'école de SMITH, observation qui ne désarmera pas les autres, mais qui n'en fera que mieux sentir au lecteur la nécessité de l'examen que je provoque.

M. SAY regrette qu'il n'y ait pas plus d'accord en France et en Europe sur le meilleur système d'administration commerciale à suivre. Ce que M. SAY devrait plutôt regretter, c'est que les écrivains qui professent l'Économie politique s'entendent si mal. M. SAY se trompe : à l'exception des hommes qui n'ont étudié l'Administration que dans les traités d'Économie politique, et qui sont peu nombreux, l'Europe est unanime sur la bonté de la route où elle est depuis si long-temps engagée, et la preuve, c'est qu'elle y marche avec persévérance. Voyez ce qui se passe aujourd'hui en France, en Angleterre, en Russie, et jusqu'aux États-Unis : jamais la liberté illimitée du commerce n'a été moins en faveur. M. SAY conseille à ceux qui veulent s'instruire dans ces matières, de lire très-

peu de livres, *deux ou trois tout au plus* (1); et franchement il ne pouvait pas dire moins, puisque, s'il s'était borné à un, c'eût été trop clairement désigner le sien. Ce que veut surtout M. SAY, c'est que le lecteur évite tout ouvrage de controverse. Je ne suis point de son avis, et je commence par exprimer le vœu qu'on lise M. SAY lui-même, car il s'agit ici d'un très-grand procès entre deux sciences dont chacune fournit des mémoires au lecteur qui les juge. Comment s'éclairerait-il s'il n'entendait que l'une des parties? M. SAY, écrivain spirituel et élégant, doit avoir de grands avantages dans une telle lutte. Mais si l'esprit et le talent sont des armes, la raison, l'expérience des siècles sont des armes aussi; et quand on marche appuyé sur COLBERT, DAVENANT, M. NECKER, un faux pas n'a rien qui puisse beaucoup humilier. Si donc je suis amené un jour à reconnaître que sur plusieurs points j'ai soutenu des principes hasardés, mon erreur ne sera

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 127 en note.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 149.

pas tout à fait sans excuse, et je n'aurai pas trop à rougir de m'être trompé en si bonne compagnie (1).

Mais pourquoi dans de telles discussions, crier à ses adversaires *qu'ils sont des champions nés de toute espèce d'ignorance, des partisans des vieilles erreurs, des gens remplis des plus sots-préjugés* (2), *des hommes à vues étroites et à présomption large* (3), *n'écoulant que leur vanité ou leurs intérêts* (4)? Pourquoi leur dire *qu'ils veulent imposer leurs opinions, et qu'ils les soutiennent avec l'opiniâtreté de la sottise, parce qu'ils ont peur d'être convaincus* (5)? Pourquoi enfin s'en prendre à eux de l'appui que la loi donne à leur système; et leur reprocher de le faire exécuter par des armées de commis

(1) J'ai déjà cité et je citerai peut-être encore M. NECKER. Je crois inutile d'avertir que je ne le considère ici que comme administrateur.

(2) Disc. prélim., 3.<sup>e</sup> édit., p. lxiv. — 4.<sup>e</sup> édit., p. lxvj, lxvij.

(3) Idem, 3.<sup>e</sup> édit., p. xxj. — 4.<sup>e</sup> édit., p. xxiv.

(4) Idem, 3.<sup>e</sup> édit., p. lxix. — 4.<sup>e</sup> édit., p. lxxj.

(5) Idem, 3.<sup>e</sup> édit., p. xx. — 4.<sup>e</sup> édit., p. xxiv.

*et de soldats* (1)? Quand SMITH, qui avait écrit toute sa vie contre le système commercial de son pays, accepta la place de commissaire des douanes en Écosse, il se mit aussi à la tête d'une armée de commis, et je ne sache pas que ses partisans lui en aient fait un crime, quoiqu'en cela il fût peu conséquent et peu délicat; peu conséquent puisqu'il agissait contrairement à sa doctrine, peu délicat puisque, dans son opinion, il ne pouvait gérer une telle place sans nuire à la prospérité de l'Angleterre. Il est heureux qu'en France, les hommes qui sont chargés de l'exécution des lois sur l'administration du commerce, les jugent bonnes et utiles. On ne fait avec succès que ce qu'on fait avec conviction; et, si parmi ces hommes, il en est qui aient pris la plume pour défendre l'Administration commerciale, sait-on bien ce qu'ils y ont gagné? Je ne veux pas développer ma pensée; mais quand M. SAY parle *de la défaveur qui en-*

(1) Discours préliminaire, 3.<sup>e</sup> édit., p. lxv. — 4.<sup>e</sup> édit., p. lxvij.

*tour ceux qui attaquent l'Administration, et des persécutions qui les attendent* (1), il choisit mal son temps, puisque lui-même, très-peu partisan des doctrines administratives, sans doute, doit à la munificence du Gouvernement une chaire d'économie industrielle, où son excellent esprit saura cependant le garantir de toute hostilité contre nos institutions (2).

(1) Discours préliminaire, 3.<sup>e</sup> édit., p. lxxix. — 4.<sup>e</sup> édit., p. lxxj.

(2) Le Gouvernement ne fait rien contre les écrivains qui attaquent l'administration commerciale, et il a raison. Il ne fait rien pour ceux qui la défendent, et il a raison encore. Cependant, toutes les fois que le Gouvernement donne une grande place à un administrateur qui a écrit, le public croit volontiers que la place est le prix du livre, erreur sans conséquence dans les temps ordinaires, mais qui peut être fatale en révolution. C'est ainsi que, lorsqu'au commencement de 1812 on vit arriver à la Direction générale des douanes, un homme qui avait fait un ouvrage sur les douanes, bien des gens s'imaginèrent que cet ouvrage flattait les vues du chef du Gouvernement, et que c'était l'auteur que *Bonaparte* récompensait. *Bonaparte* n'aimait ni les livres, ni ceux qui en faisaient; et, s'il avait voulu récompenser l'auteur d'un ouvrage sur les douanes, ce n'eût probablement pas été l'écrivain qui avait établi en principe que *jamais on ne doit faire des*

Tous ceux qui seraient tentés de se faire les avocats du système commercial, n'ont certainement pas à craindre de déplaire à tel ou tel homme puissant. L'indépendance de leur position les affranchit de ce danger que, d'ailleurs, ils braveraient très-bien; mais tous sont exposés à un autre inconvénient devant lequel bien des courages reculent. Les hommes qui font les réputations *économiques* marchent serrés: s'ils ne sont pas nombreux, ils sont très-unis; ils courent volontiers à la défense les uns des autres; et les journaux qu'ils ont à leur dévotion, sont d'autant plus disposés à recevoir de leur main des articles tout faits, que, dans des matières aussi sèches, il faut ou flatter la malignité, ou s'attendre à n'être pas lu. Or, le premier talent d'un journaliste, je dirai presque son

---

*douanes un instrument hostile.* Au reste, les places sont le domaine naturel de tous ceux qui ont les services et les connaissances qu'elles exigent. Un livre donne toujours, et même en peu de pages, pour qui sait lire, la mesure du talent de l'écrivain; rarement il apprend rien sur la capacité de l'administrateur, capacité qui tient au caractère de l'homme bien plus qu'à son esprit. Un livre est le dernier des titres aux grands emplois.



premier devoir, est de se faire lire. Ici les journalistes sont très-excusables. Il n'en est pas moins vrai que, quand il paraît un ouvrage contre l'Économie politique, ce sont presque toujours les écrivains de la nouvelle école qui rendent compte du livre irrévérencieux où on les juge. On devine de quel esprit de justice et de bienveillance doivent être animés de tels aristarques. Aussi serait-ce folie que de croire à la possibilité de se faire un nom en prenant parti pour l'Administration commerciale. Il n'y a pas de moyen plus infailible, aujourd'hui, de se fermer toute voie à la réputation. Cette route ne convient qu'aux écrivains qui ont vieilli dans la carrière administrative, non que les inimitiés d'amour-propre ne puissent quelquefois leur coûter assez cher; mais parce que le sentiment du mal que causent les fausses doctrines les rend indifférents à des contrariétés dont eux seuls sont atteints. Un homme qui est célèbre en Europe par sa science, mais qui a plus d'esprit encore que de science, m'engageait à faire de SMITH un colosse dans ma préface, sauf

à employer le livre entier à prouver que son ouvrage fourmille d'erreurs. Je n'ai pas suivi ce conseil. Je ne veux point des éloges de l'école économique; et, de cela même que je n'en veux pas, je montre assez que ses critiques ne troubleront pas mon repos (1).

La première édition de cet ouvrage a paru

---

(1) M. de ST. CHAMANS a publié en 1820 un ouvrage remarquable (*du Système d'Impôt*), où il combat, comme je l'avais fait il y a seize ans, les principaux résultats des doctrines économiques anglaise et française. Il a reproduit, sans les connaître, plusieurs des raisonnements dont j'avais alors appuyé mes réfutations, et je me suis également rencontré avec lui, avant de l'avoir lu, dans quelques-uns de ceux que j'ai ajoutés à cette édition, préparée depuis fort long-temps. Il est impossible que deux écrivains attaquent le même ouvrage sans y reprendre les mêmes erreurs, et sans se servir quelquefois des mêmes arguments. C'est pour le lecteur un motif de plus d'examiner avec soin le point de doctrine contesté. M. de ST. CHAMANS n'a d'ailleurs combattu l'école anglaise que pour arriver à une bonne théorie de l'impôt. Mon livre a un autre objet, et par conséquent tous les deux peuvent être lus avec fruit, quoique dans un intérêt différent. Pour ma part, j'engage les hommes qui s'occupent de l'administration pratique, à se procurer l'ouvrage de M. de ST. CHAMANS, et je remercie l'auteur, dont le talent seul m'est connu, d'avoir joint ses efforts aux miens. (*Note de la seconde édition.*)

en 1804. Jusque-là personne n'avait osé attaquer SMITH dans l'ensemble de sa doctrine. L'entreprise parut courageuse : l'audace de l'écrivain fit la fortune du livre, beaucoup trop vanté par les uns sans doute, mais dénigré par les autres avec un acharnement que l'un des journaux de l'époque crut devoir nommer *brutalité*. Que si l'on me demande la raison qui m'a fait attendre seize ans pour le réimprimer, ma réponse sera bien simple : j'ai voulu prendre le temps de mieux fixer mes idées. Je n'ai changé d'opinion sur aucune des doctrines que j'avais établies ou défendues, et l'on s'en convaincra, en comparant les résumés qui terminent chaque livre, avec ceux de la première édition; mais, quoique j'arrive aux mêmes résultats, je n'ai pas toujours suivi la même route. Si je n'ai pas encore fait bien, je suis cependant certain d'avoir fait mieux, et c'est, à vrai dire, un ouvrage nouveau que je publie, puisque j'en ai récrit plus de la moitié.

Je ne connais aucun livre qui explique le système de l'Administration commerciale tel qu'il existe en France depuis la suppres-

sion des douanes intérieures. Celui de M. NECKER sur l'Administration des finances, excellent à consulter parce qu'il est riche en faits, s'applique à un ordre de choses qui n'existe plus, et par conséquent ne remplit pas l'espèce de lacune que je signale. L'ouvrage que je réimprime la fera disparaître; je l'espère du moins. Que l'on approuve ou non le système actuellement suivi, toujours est-il nécessaire de le connaître, et de savoir sur quels principes, bons ou mauvais, ce système repose. Sous un Gouvernement représentatif, quel homme, ami de son pays, voudrait rester étranger à des intérêts qu'il peut être appelé à défendre? Mais il ne suffisait pas d'expliquer notre système d'administration commerciale; il fallait surtout montrer par quels arguments il avait été attaqué, et quels principes on pouvait opposer aux écrivains qui le présentent comme le résultat des plus sots préjugés. C'est ce qui m'a jeté, bien malgré moi, dans une polémique qui est devenue indispensable, puisqu'autrement on se serait borné à m'opposer tel ou tel nom. Des rai-

**i**  
sons appuyées sur des faits seront, je crois, plus difficiles à trouver. Les ouvrages qu'il faut lire pour connaître l'ensemble des doctrines économiques, ne forment pas moins de vingt-cinq volumes. Si j'ai pu, avec un seul, venger l'administration commerciale, le lecteur me saura gré de n'avoir pas trop abusé de son temps; et c'est quelque chose que l'économie du temps dans un siècle où les livres se multiplient d'une manière si prodigieuse. M. SAY déplore cette manie qu'ont tant de gens d'écrire sur des matières qu'ils n'entendent pas; en quoi il a raison: mais convient-il aux écrivains de le remarquer? On fait trop de livres sans doute, ou pas assez de livres; puisque, chaque jour, on remet en discussion les vérités qu'on avait proclamées la veille. L'administration des choses n'y gagne rien; et ce qui a beaucoup plus perdu, c'est l'administration des hommes. Qui est-ce qui sait aujourd'hui tirer parti des hommes? On se récrie, chaque année, sur l'énormité de budgets qui vont toujours croissant, et l'on ne voit pas qu'autrefois on payait les hommes

**lj**  
publics en stabilité, en procédés, en considération, tandis qu'aujourd'hui il n'y a plus qu'une seule monnaie, l'argent; et cependant l'argent ne paye ni tous les services, ni tous les hommes, Dieu merci. J'avais le projet d'écrire un jour sur cette matière; mais en révolution on mûrit vite; et, bien avant que les années viennent, le désir de se produire disparaît. Il y a dans les succès de tout genre tant de néant! et puis, est-on jamais sûr d'un succès?

---

---

DU

# GOVERNEMENT

CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS

AVEC

# LE COMMERCE.

---

**J**e me propose de rechercher dans cet ouvrage, sur quels principes un État agricole et manufacturier doit fonder l'administration de son commerce, tant extérieur qu'intérieur.

Les développements dans lesquels j'entrerai seront relatifs à presque toutes les nations de l'Europe ; mais c'est de la France que je m'occuperai plus particulièrement, parce que la France est mon pays, et que sa prospérité est l'objet de mes vœux les plus vifs, comme l'espoir d'y contribuer est ma seule ambition.

Je divise cet ouvrage en quatre livres.

Je recherche dans le premier ce que c'est que la richesse pour les nations.

Je traite dans le second de l'influence de l'argent sur la reproduction, ce qui me conduit à

parler des variations survenues dans sa valeur, des effets de sa rareté ou de son abondance, de la circulation, du prêt à intérêt, des banques et du papier-monnaie.

Le troisième livre est plus particulièrement consacré au commerce. J'y montre de quelle manière concourent à la richesse des peuples le commerce extérieur, le commerce intérieur, le commerce d'économie ou de transport, le commerce des colonies et le commerce de l'Inde.

Enfin j'explique dans le quatrième, le système commercial de la France; c'est-à-dire, l'objet et l'esprit des lois sur lesquelles reposent la prospérité et la conservation de notre industrie.

Je ferai les plus grands efforts pour être toujours clair, et s'ils ne sont pas infructueux, le lecteur me prêterait toute son attention sans que je la réclame; car, dans les sujets arides, il n'y a de moyen de la fixer que de se bien faire entendre.

---

## LIVRE PREMIER.

De la Richesse des Peuples.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Ce que c'est que la Richesse pour les Nations.*

---

On ne peut rien écrire d'utile sur l'administration financière et commerciale des peuples, si l'on n'a d'abord bien établi ce qui constitue leur richesse et de quelles sources elle découle. Tel est l'objet de ce premier livre.

Une nation ne peut être heureuse si elle n'est indépendante des autres nations. L'indépendance d'une nation tient principalement à sa force, et sa force à sa richesse. La richesse, la force et le bonheur des peuples sont donc trois choses qui s'enchaînent.

Chez les anciens, il en était autrement. C'est qu'alors on ne faisait la guerre qu'avec des bras. Les peuples qui avaient le moins de besoins devaient subjuguier tous les autres. Aujourd'hui la guerre entraîne à des dépenses énormes. On ne la fait avec avantage que quand on peut la

faire long-temps. Les nations les plus riches sont ainsi devenues les nations les plus fortes.

On cite la Suisse qui a long-temps été pauvre et heureuse. La Suisse n'est point un modèle à proposer aux grandes nations continentales, dont l'existence politique reconnaît d'autres lois. Les Suisses ont conservé leur indépendance, parce qu'aucun peuple n'avait intérêt à la troubler. Ont-ils jamais eu des colonies à défendre, une marine à entretenir ? Ont-ils jamais exercé la moindre prépondérance en Europe ? Qu'est-ce qu'un peuple qui, ne sachant même pas occuper sa population, n'a rien imaginé de mieux que d'en mettre une partie aux gages des nations rivales ? L'exemple de la Suisse n'empêche donc pas que les nations à grand territoire ne doivent tendre à la richesse, qui fait aujourd'hui la force des peuples.

La Pologne était restée pauvre : elle avait même conservé ces vieilles mœurs de l'Europe auxquelles se rattachent tant de souvenirs. Entourée de voisins forts et avides, la Pologne a cessé d'exister comme nation ; sort que doivent craindre aujourd'hui tous les peuples à qui une grande richesse ne donne pas une grande puissance.

Un homme d'un beau talent et d'un beau caractère exprimait, il y a quelques années, ses regrets de voir les écrivains placer la richesse

des peuples ailleurs que dans les mœurs et dans les lois. C'est qu'il confondait la richesse matérielle avec la richesse morale, deux choses qu'il faut, s'il est possible, faire marcher de front désormais. Un particulier qui a peu de besoins, est très-riche moralement. Mais dira-t-on aux nations de n'avoir pas de besoins et de ne pas créer de richesses matérielles, quand on les voit vider leurs démêlés avec des armées de cinq cent mille hommes ? N'imitons pas Mably, qui, portant dans ses jugements l'âpreté chagrine de son caractère, conseillait aux nations modernes de se gouverner d'après les lois de Lacédémone, et prenons la civilisation dans l'état où elle se trouve, puisqu'aussi bien nos efforts pour lui donner une autre direction seraient impuissants.

Qu'est-ce qu'un peuple riche ? En d'autres termes, que signifie le mot *Richesse*, appliqué aux nations ?

Le mot *Richesse* n'a point de sens absolu ; il exclut toute définition rigoureuse.

La richesse est l'abondance des biens. Un homme est riche quand il peut se procurer abondamment tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie.

A la vérité ces besoins varient selon les lieux, et, dans le même lieu, selon les habitudes, le rang, la condition.

Aussi la richesse n'est-elle jamais que relative.

La richesse est pour les nations ce qu'elle est pour les individus, l'abondance des choses auxquelles le travail de l'homme donne de la valeur. Un peuple bien nourri, bien vêtu, bien entretenu, est un peuple riche; et le plus riche sera évidemment celui qui sera le mieux nourri, le mieux vêtu, le mieux entretenu.

D'où il suit que plus une nation crée annuellement de choses consommables, plus elle est riche.

L'abondance toujours croissante des choses nécessaires à la vie, c'est-à-dire, des choses devenues telles par l'effet des progrès de la civilisation, constituant la richesse des peuples, nous avons à rechercher de quelle manière l'homme se les procure et les multiplie.

---

## C H A P I T R E I I.

### *De la Terre, premier Élément de la Richesse des Peuples.*

Les besoins les plus impérieux de l'homme sont ceux qui tiennent à sa conservation. Il faut qu'il soit nourri, vêtu, abrité. Or les objets qu'il peut approprier à ces divers usages, c'est la terre qui les lui donne, soit directement par les productions qui sortent de son sein, soit indirectement en nourrissant par d'autres productions des animaux dont l'homme se sert ou se nourrit à son tour.

La terre qui porte l'homme et le nourrit, est sa première richesse. Jeté, au moment de la création, sur un sol absolument stérile, il y serait péri de misère. Que devient, même aujourd'hui, le voyageur égaré dans les sables de l'Afrique? Cette terre ingrate, qu'il foulera quelques heures, n'a rien à lui offrir que le désespoir et la mort.

Bien d'autres contrées sont fatales à l'homme. Ici, des eaux qui croupissent rendent l'air pestilentiel. Là, constamment couverte de neige ou de glace, la terre se refuse à toute culture. Ailleurs,

des torrents la sillonnent, des feux souterrains la bouleversent. Heureux les peuples à l'abri de ces causes de destruction ! L'homme ne s'élève jamais plus haut par son industrie que quand il triomphe des éléments ; mais cette lutte, trop inégale, ne sert le plus souvent qu'à lui révéler sa faiblesse.

La terre ne se borne point à nourrir l'homme. Elle lui fournit avec une prodigalité inépuisable les objets sans nombre qu'il approprie à ses besoins, devenus sans nombre aussi. Elle ne les lui fournit pas tous dans l'état où il les consomme, et c'est un nouveau bienfait, puisqu'elle laisse à son génie la plus grande latitude possible d'invention. Ainsi l'homme, à qui la puissance suprême n'aurait pu donner le don de créer sans l'élever jusqu'à elle, est, par la faculté de tout modifier, associé, autant que sa nature le comporte, à l'œuvre même du Créateur ; distinctions qui se rattachent aux idées les plus sublimes, puisqu'en montrant l'homme sous le joug d'une autorité qu'il ne peut méconnaître, elles le placent cependant à une hauteur incommensurable au-dessus de tout ce qui existe.

Cette puissance de tout modifier, d'enter, si j'ose m'exprimer ainsi, une seconde création sur une première, a successivement porté les arts au degré de perfection où nous les voyons. Dans nos vêtements les plus usuels, comment retrouver le lin de nos champs, la toison de nos troupeaux ?

En quoi nos porcelaines, nos glaces ressemblent-elles au sable qu'on a vitrifié pour les produire ? Ces transformations sans nombre, d'où naissent tant de choses utiles et magnifiques, sont de vrais prodiges que nous n'apprécions point assez, parce qu'ils frappent nos yeux dès le berceau. L'homme en jouit comme il jouit de l'astre qui l'éclaire, sans le remarquer ni le comprendre. Telle est aujourd'hui l'habileté de la main de l'homme, que la matière première sur laquelle elle s'exerce, est très-souvent un secret pour le consommateur. Mais cette matière primitive vient toujours de la terre, origine commune à tout ce que l'industrie façonne pour notre usage.

La terre est riche des productions qu'elle crée annuellement à sa surface, et de celles qu'elle élabore lentement dans son sein. Les premières, qui concourent le plus immédiatement à la conservation de l'homme, suffiraient aux besoins qu'il tient de la nature. Il n'en tire pas moins une grande utilité des autres, qui l'aident même à les multiplier toutes. Ainsi, sans parler des métaux précieux, que la faculté de pouvoir servir de monnaie élève au premier rang parmi les agents de la production, quels progrès auraient faits les arts industriels et l'agriculture elle-même si le cuivre et le fer étaient restés inconnus ? La pierre, le marbre contribuent puissamment à



l'embellissement de nos cités, à la solidité, à l'élégance de nos demeures; et sans le charbon de terre qui alimente de combustible la plupart de nos usines, il y a long-temps que l'Europe aurait vu disparaître ses forêts.

L'homme ne pouvant rien consommer qui n'ait été primitivement extrait de la terre ou nourri par ses productions, la terre est le premier élément de la richesse des peuples. Mais sur ce sol abandonné à lui-même je vois croître la cigüe, et l'ivraie étouffer le bon grain. La production, sans la main qui la règle, n'est qu'un affreux chaos. Tout à coup l'homme paraît, l'homme travaille, et tout change de face dans l'univers.

---

### CHAPITRE III.

#### *Du Travail, second Élément de la Richesse des Peuples.*

---

L'homme naît avec des besoins très-impérieux. Il y va de sa conservation à les satisfaire, et il ne peut les satisfaire sans travail. Ainsi le travail est pour lui de nécessité absolue. C'est une dure loi qu'il doit remplir dans toute sa rigueur; loi de condamnation, car il se complait dans l'oisiveté; loi commune à tous, car la propriété, qui permet l'inaction, n'est que le résultat d'un travail antérieur dont ceux qui possèdent se prévalent pour vivre du travail des autres, qu'ils achètent (1).

---

(1) « La terre est un atelier chimique admirable.....  
 » ..... La nature a fait présent gratuitement à l'homme  
 » de ce vaste atelier divisé en une foule de compartiments  
 » propres à diverses productions; mais certains hommes,  
 » entre tous, s'en sont emparés et ont dit: à moi ce  
 » compartiment, à moi cet autre; ce qui en sortira sera  
 » ma propriété exclusive. » (Notes ajoutées par M. Say  
 à l'ouvrage de M. Ricardo, t. I, p. 82.) Et plus loin,

L'homme travaille parce qu'il y est contraint ; mais l'autorité qui l'y force, paternelle alors même qu'elle punit, a voulu qu'il tirât son bien-être de ce qui semblait devoir faire son malheur. L'homme est avide de jouissances. Plus il travaille, plus il produit, et plus il consomme. Or, la consommation, objet principal du travail, en est toujours le dédommagement. Le prix du travail est ainsi dans le travail même, dont l'homme sent d'autant moins la gêne qu'il s'y livre avec plus d'ardeur. Non-seulement il s'y accoutume, mais, devenant chaque jour plus

---

M. Say parlant du revenu du propriétaire foncier, l'appelle le profit annuel de son *utile usurpation*. Cette manière de présenter l'origine de la propriété me paraît aussi fautive que dangereuse. Dans les sociétés qui naissent, il y a toujours plus de terres qu'on n'en peut cultiver. En prend qui veut. Je ne vois pas là d'usurpation possible. Usurper, c'est s'emparer par la force ou par la ruse, et il ne faut ni ruse ni force pour s'approprier une chose qui n'est à personne, quand, d'ailleurs, on l'a sous la main. Le premier occupant d'un terrain en est donc le propriétaire légitime. Son droit résulte de l'occupation même, c'est-à-dire, du travail qu'elle suppose. Que M. Say, après avoir très-improprement parlé d'usurpation, dise que cette usurpation a été utile, ce n'est qu'un mal de plus. Il y a des mots qu'il ne faut jamais allier. (*Note de la seconde édition.*)

habile, plus adroit, il obtient successivement, avec les mêmes efforts, plus de produits, et des produits meilleurs : d'où il suit que, sans travailler davantage, il augmente ses consommations à mesure qu'il perfectionne son industrie. Supposons-le sur un sol que sa main n'aurait point ensemencé : assurément il lui en coûtera plus de travail pour chercher, à travers mille productions inutiles ou nuisibles, le grain dont il pourra se nourrir, que s'il avait pris lui-même la peine de cultiver un champ. Au lieu d'herbages, de fruits, de graines, admettons qu'il n'ait pour exister que le produit de sa chasse. Le voilà forcé à des excursions perpétuelles qui l'exposent à toutes les intempéries des saisons. Il parcourra les forêts sans être assuré d'y rencontrer sa proie, et, quand il la rencontrera, il devra peut-être lutter contre elle. Que d'inquiétudes, de fatigues, de périls ! Et pourquoi ? Pour nourrir un seul homme l'espace d'un seul jour.

Les facultés productrices de l'homme ne se seraient jamais développées, s'il eût toujours vécu errant. Mais la solitude est contraire à sa fin. Si l'homme se reproduit comme tout ce qui existe, seul il fait famille. L'homme est l'élément de la famille, comme la famille est l'élément de la société. La société naît ainsi de la réunion de plusieurs familles qui, mettant en commun

leur industrie naissante, voyent chaque jour leur condition s'améliorer. Le premier qui entoura de haies un champ, qui l'ensemença, dut avoir prochainement des imitateurs. On découvrit de nouvelles graines, de nouvelles plantes utiles, on les échangea; de nouveaux procédés de culture, on se les communiqua. Tout travail, toute invention avait alors pour objet les produits de la terre qui nourrit l'homme. Mais les soins qu'elle exige ne peuvent ni prendre tous les instants, ni occuper tous les bras; mille sortes d'industries s'établissent; chacun a la sienne; les produits de ces travaux, d'abord grossiers et peu nombreux, sont consommés par les producteurs mêmes. Devenus plus habiles, ceux-ci finissent par en créer fort au-delà de ce qu'il en faut pour leur usage personnel. Alors ils échangent l'excédant de leurs besoins. Ainsi l'aisance générale s'accroît, et le commerce, qui n'est point encore né, jette ses premières racines.

Telle est la marche constante des sociétés vers la richesse, qui se compose de tout ce que l'homme arrache à la terre, et de tout ce qu'il ajoute, par son industrie, à la valeur des produits qu'il en tire. Ainsi le travail s'exerce sur deux choses très-distinctes; sur le sol et sur les produits du sol. Je passe sous silence une troisième sorte de travail dont les produits, purement

immatériels, nous occuperont ailleurs. Le travail qui s'exerce sur la terre est nécessairement limité par l'étendue du pays, car une nation ne peut cultiver que la terre qu'elle possède. Le travail qui s'exerce sur les produits du sol ne reconnaît d'autres bornes que le génie de l'homme, qui n'en reconnaît point. Aussi, quand une nation a mis en culture tout son territoire, n'en doit-on pas conclure qu'elle n'a plus de moyens d'augmenter sa richesse. C'est tout ce qu'on pourrait dire de sa richesse territoriale; encore faudrait-il admettre, non-seulement que tout le sol est cultivé, mais qu'il l'est le mieux possible, ce qui n'est vrai jusqu'ici d'aucun pays. Cependant on conçoit que, tôt ou tard, il en puisse être ainsi. Au contraire, on ne conçoit point de limites au travail industriel, qui ne saurait jamais manquer d'éléments, puisqu'il s'exerce sur tout ce qui existe, et jusques sur ses propres produits qu'il peut continuellement modifier. Ce que la terre fournit à l'industrie n'a, en général, comme matière brute, qu'une valeur très-faible. C'est le travail qui augmente cette valeur, quelquefois dans une proportion si grande, qu'on peut considérer comme nulle celle de l'élément primitif. Quand la plante qui produit le lin a été récoltée, la terre a produit tout ce qu'elle avait à produire. L'industrie fait le reste; et, ici,

ce reste est tout. Il faut rouir le lin, l'écoucher, le sécher, le peigner. Déjà il vaut deux fois ce qu'on l'aurait payé au sortir de la terre. Que sera-ce, après qu'il aura été filé et tissé ? Dans une pièce de toile qui se vend mille francs, c'est beaucoup s'il entre pour cent francs de lin brut. Le surplus représente le travail de l'homme. La différence sera bien plus considérable, si, au lieu de toile, il s'agit de dentelles. Une robe de dentelle coûte jusqu'à cinquante mille francs. Calculez ce que vaut le lin dont elle a exigé l'emploi.

Le lin, que j'ai choisi pour exemple, nous montre dans un seul des produits de la terre, l'élément d'une foule de produits industriels. D'abord transformé en fil, puis en toile, en batiste, en dentelle, chacune des modifications qu'il reçoit le constitue matière première de la modification qui suit. Le lin est l'élément du fil, le fil est l'élément de la toile. Quelquefois dans les travaux de l'industrie, la chaîne de reproduction recommence où l'on pouvait la croire à son terme. Ainsi la toile redevient l'élément du papier, qui l'est lui-même du carton. Dans ces transformations perpétuelles dont se compose l'industrie, la main de l'homme est l'agent par excellence; et tout ce que les produits qu'elle crée lui empruntent de valeur, est une

richesse nouvelle qu'on lui doit, richesse sans limites, puisque le travail n'en a pas lui-même.

La production qui s'accroît avec le nombre des travailleurs, s'accroît même sans qu'ils se multiplient. Il suffit qu'ils acquièrent plus de dextérité. Vous doublez évidemment les produits de l'industrie, si vous parvenez à faire avec un ouvrier ce qui, jusque-là, en avait exigé deux. Quand l'homme n'avait que ses mains pour cultiver la terre, que de temps ne devait-il pas y employer ! La bêche fut une invention très-heureuse, et qu'est-ce que la bêche en comparaison de la charrue ? Ainsi le champ qui réclamait les soins de dix familles, put être fécondé par une seule; l'industrie conquiert les neuf autres. L'industrie elle-même s'est successivement enrichie de mille découvertes qui ont rendu le travail plus facile, plus productif. Ces découvertes se multiplient tous les jours. L'homme a mis à contribution tous les éléments; il s'est comme vengé sur eux de la nécessité où il est de travailler; il les associe à sa misère. Le vent qui produit la tempête, le torrent qui ravage la campagne, font aussi tourner la meule qui broie son principal aliment. Le feu ne lui rend pas de moindres services. Roi de la création, il approprie, il fait tout servir à ses besoins, qu'il a ainsi trouvé l'art d'ennoblir.

Si l'homme devait fabriquer de ses mains tout ce qu'il employe aujourd'hui à son usage, le travail continuél de cinquante individus procurerait à peine à un seul ce qu'il faut pour vivre commodément. Mais c'est ici que son génie lui a tenu lieu de force. Les machines sont venues étayer sa faiblesse. On s'est demandé si, en privant le peuple de travail, les mécaniques ne causaient pas un mal qu'aucun avantage ne pouvait compenser. Il est certain que les mécaniques, au moment où on en établit de nouvelles, font beaucoup de malheureux. C'est la conséquence nécessaire de ce qu'elles laissent inactifs un grand nombre de bras, que d'autres emplois ne réclament pas toujours, ou bien qui sont forcés d'acquérir péniblement l'espèce d'aptitude que ces emplois exigent. Mais l'invention d'un procédé de fabrication plus économique, n'en est pas moins, quel qu'il soit, une conquête très-précieuse. Ce sont les mécaniques qui, à la longue, enrichissent le peuple, parce qu'elles multiplient les objets de sa consommation et lui permettent de se les procurer à très-bas prix. L'inconvénient qu'elles entraînent est donc uniquement dans la transition de l'ordre de choses ancien à l'ordre de choses nouveau, transition qui n'est pas toujours brusque, et que l'Administration, si elle a de la prévoyance

et de l'art, doit travailler à rendre insensible (1).

(1) La question de l'utilité des machines est une de celles qu'on a le plus controversées, surtout dans ces derniers temps; et cependant je la crois susceptible d'être résolue en quelques pages. Ceux qui voudraient proscrire les machines se fondent sur le grand nombre d'individus qu'elles réduisent subitement à la misère, argument qui est loin d'être sans force; mais si on allègue contre les machines inventées de nos jours, n'aurait-on pas dû l'opposer également à toutes celles qui les ont précédées? Et alors il aurait donc fallu rejeter l'emploi de la charrue, qui fait plus à elle seule en une heure que la bêche en vingt-quatre. Quand on considère avec attention la marche progressive de l'industrie, une chose frappe: c'est que, de dix en dix ans, des produits jusque-là inconnus viennent procurer de nouvelles jouissances et répandre de nouveaux besoins. Où seraient les bras nécessaires pour créer ces produits, si des moyens plus expéditifs de travail ne permettaient aux anciennes branches d'industrie d'en fournir? Il faut même admettre que les bras qui passent ainsi d'un genre de travail à un autre ne suffisent pas toujours aux demandes, puisque, depuis trois siècles, on voit la population incessamment grandir en Europe, nonobstant la simplification toujours croissante des procédés industriels. Si ce résultat est incontestable, et je le crois tel, la question est jugée.

Les parties de la France les plus riches, les plus peuplées, sont certainement la Flandre et la Normandie;

et ce sont aussi, sans aucune comparaison, celles de nos anciennes provinces où l'emploi des machines est le plus général.

Une vérité incontestable, c'est que dans les pays où la richesse croît, c'est-à-dire, où la même quantité de travail donne incessamment plus de produits, il y a tendance à l'augmentation de la population. Pourquoi ? Parce qu'alors chaque individu est mieux pourvu des choses qui rendent la vie douce et aisée. Par la raison contraire, les pays pauvres restent pauvres. Les commodités de la vie manquant, il y a torpeur générale, et la population est stationnaire aussi bien que la richesse.

L'invention de nouvelles machines est toujours, même dans les pays où les bras sont le plus en demande, une cause d'alarmes, trop souvent une occasion de désordres. Les machines, au moment où on les établit, font donc du mal, et ce mal peut se compliquer de beaucoup de circonstances qui le rendent assez grave pour que le Gouvernement soit forcé d'intervenir, et d'y remédier, soit en empêchant les effets d'une transition trop brusque, soit en ordonnant des travaux publics qui ouvrent des ressources aux bras devenus oisifs. Dans le nombre des circonstances dont je parle, je place au premier rang la diminution des débouchés. Si cette diminution, dans un pays quelconque, coïncidait avec l'établissement de nouvelles machines, il est de toute évidence que la crise doublerait d'énergie. Telle est la situation actuelle de l'Angleterre (*ceci a été écrit en 1820*); et il ne faut pas croire qu'en examinant pour l'Angleterre seule la question qui nous

occupe, on arrive nécessairement à la réprobation des machines. Il y aurait à résoudre, avant tout, le problème suivant, qu'il me suffira d'énoncer : *L'Angleterre n'ayant obtenu le monopole du commerce de l'univers que par le bas prix de ses produits industriels, comment concilier la conservation de ce monopole avec la suppression des machines ?* Mais l'exemple de ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre ne peut entrer dans la question générale de l'utilité des machines que comme une exception aux principes; et les principes, fortifiés de l'expérience de tous les peuples, veulent que les machines soient un bien réel, un bien à jamais durable, acheté par un mal passager, auquel les gouvernements qui ont de la prévoyance et de la sollicitude, doivent et peuvent toujours porter remède. (*Note de la seconde édition.*)

---

 CHAPITRE IV.

*De la Monnaie, troisième et dernier Élément  
de la Richesse des peuples.*


---

L'homme, riche par la terre et par le travail, peut incessamment créer de nouveaux produits. Mais, tant que la chose produite reste à l'usage de celui qui l'a produite, l'industrie ne peut faire de progrès. Son premier pas date du premier échange. Les échanges se firent long-temps en nature. Vous manquez de blé; il fallait trouver un individu qui en eût trop; il fallait avoir à lui donner en retour, une chose utile dont il manquât lui-même; enfin il fallait convenir des conditions de l'échange, accord bien difficile quand la valeur respective des objets échangeables n'a de règle que le besoin ou le caprice. Avant de pouvoir effectuer un de ces trocs, il y en avait donc mille qui échouaient. Ainsi l'industrie serait éternellement demeurée au berceau, si l'on n'eût trouvé le moyen de rendre les échanges faciles par l'adoption d'un agent quelconque, d'une monnaie, dont l'objet principal fût de rapprocher l'individu qui produit de l'individu qui consomme.

A l'époque où les échanges s'effectuaient en nature, on remarqua que certaines denrées étaient d'un usage assez général, pour que ceux qui en étaient pourvus trouvassent toujours à les troquer contre les objets dont ils éprouaient le besoin. On fit donc en sorte d'avoir constamment de ces denrées en réserve. Le blé, qui convient à tout le monde, servit dès l'origine aux échanges. On découvrit ensuite les métaux. Leurs propriétés, soit d'utilité, soit d'agrément, les firent avidement rechercher; leur rareté accrut leur prix; ils pouvaient se garder mieux que le blé; ils présentaient aussi une plus grande valeur, sous un plus petit volume, avantage qui en rendait l'emploi moins embarrassant, le transport plus facile. L'idée de s'en servir comme moyen d'échange, s'offrit alors à tous les esprits, et l'usage s'en introduisit naturellement.

Le premier effet de l'adoption de la monnaie fut de multiplier tous les produits du travail. Les nations qui possédaient de l'argent et qui l'employèrent intérieurement comme monnaie, furent plus riches que celles où les échanges continuèrent à se faire en nature. Elles furent plus riches, non pas à cause de la valeur de l'argent qu'elles possédaient, mais à raison des moyens que cet argent leur donnait de créer annuellement plus de produits.

Dès lors, l'utilité de l'argent changea totalement d'objet. Tant qu'il était demeuré confondu avec les autres produits de la terre et de l'industrie, il ne contribuait à la richesse générale que pour sa valeur. Désormais appelé à la fonction de monnaie, on ne peut plus rien consommer, rien créer sans lui. Il est le véhicule du travail, le grand ressort de la production. Ainsi la monnaie est devenue le troisième élément de la richesse des peuples.

Je prie qu'on réfléchisse à la manière dont se multiplient aujourd'hui les choses consommables. S'agit-il de denrées nées de la terre? Le sol qui les a produites a été acheté et payé en argent : les ouvriers qui les ont cultivées et récoltées ont reçu leur salaire en argent : il a fallu payer en argent le charretier qui les a transportées au marché, où vous-même, qui les consommerez, irez les acheter avec de l'argent.

S'agit-il de produits nés de l'industrie? Ces immenses bâtiments où ils s'élaborent, ont été élevés à force de bras que l'argent seul a fait mouvoir. C'est avec de l'argent qu'on a dû acheter les matières premières que la main de l'homme y modifie. Cette même main, dont il faut récompenser le travail, s'ouvre incessamment devant l'argent qui la met en action. Enfin ce qu'elle a créé, c'est l'argent qui l'achète,

l'argent qui l'emmagasine, l'argent qui le divise, l'argent qui le transporte jusqu'au dernier marché, où le consommateur va terminer, toujours avec de l'argent, cette longue chaîne de transactions, dans laquelle la chose produite et la monnaie qui la paye se reproduisent alternativement d'anneau en anneau.

Que l'on considère l'argent comme moyen de consommation ou de production, le résultat est le même. Dans la main de l'homme qui travaille, l'argent est un moyen de produire. Dans la main de l'homme qui dépense, l'argent est plus encore : il est l'ordre même de produire ; car vous commandez la production, vous la forcez de naître, toutes les fois que vous avez de quoi la payer. Telle est donc l'utilité de la monnaie, que ni le consommateur, ni le producteur ne peuvent plus rien sans elle, et qu'avec elle toutes leurs facultés doublent d'énergie. Ainsi l'argent concourt à la création de toutes les choses dont l'abondance constitue la richesse ; ainsi il est richesse lui-même, puisqu'on ne peut ni les créer ni les consommer sans lui.

Dans l'état actuel du commerce, nulle denrée, nul produit industriel, ne peuvent tenir lieu d'argent. Si les institutions que le crédit facilite, donnent, jusqu'à un certain point, comme nous le verrons plus tard, les moyens de le remplacer,



c'est en créant une monnaie fictive qui supplée la monnaie véritable. Elle en fait donc l'office. C'est donc toujours de la monnaie.

Aucune matière n'a été plus controversée que l'utilité de l'argent considéré comme richesse, ou comme élément de richesse pour les peuples. Le second livre de cet ouvrage, où je traiterai de l'influence de l'argent sur la reproduction, contribuera, je l'espère, à fixer tous les doutes. L'argent enrichit un particulier, parce qu'il lui donne les moyens de se créer un revenu. La monnaie enrichit un État, parce qu'elle y multiplie les échanges, et avec les échanges, la production. Ce sont deux effets dont l'un n'a rien de commun avec l'autre. Les gouvernements les ont-ils confondus? Ont-ils jamais pu croire que l'argent enrichissait un pays, comme l'argent enrichit un particulier? Non, et je le prouverai sans réplique. Disons, en attendant, que c'est l'invention de la monnaie qui a fixé la langue du commerce, en créant, sinon le commerce lui-même, du moins son principal ressort. Le commerce est né de la difficulté qu'éprouvaient les travailleurs à s'entendre pour l'échange de leurs produits. Le résultat indirect du commerce est bien de multiplier ces produits; mais son objet immédiat est de les réunir après qu'ils ont été créés, de les transporter près du consommateur, de les lui offrir

enfin en grande quantité et en grande variété, afin qu'il puisse s'en approvisionner aisément dans tous les temps comme dans tous les lieux.

L'adoption de la monnaie a donc fait naître entre les individus qui produisent et ceux qui consomment, une foule de rapports nouveaux qu'il a fallu exprimer par de nouveaux mots. Il n'est point indifférent de connaître les termes de cette langue. L'agriculture est le travail appliqué à la terre. Le travail appliqué aux produits de la terre, s'appelle travail de fabriques ou de manufactures. Le commerce embrasse dans ses hautes spéculations, et les produits de la terre et les produits des fabriques, qu'il s'approprie, qu'il assortit, qu'il déplace. L'homme qui les tient en réserve pour le consommateur a pris le nom de marchand. On n'échange donc plus en nature : le marchand vend; le consommateur achète. C'est toujours une marchandise qu'il achète, et il la paye toujours avec de la monnaie (1).

Ainsi, le jour où l'argent est devenu monnaie, tout produit du travail est devenu marchandise, parce qu'en effet, ce jour-là, et à dater de ce

---

(1) J'imagine qu'on ne m'opposera point ce qui se passe à la côte d'Afrique, où quelques échanges se font encore en nature, à moins qu'on ne veuille établir la règle précisément sur ce qui fait l'exception.

jour-là seulement, on a pu vendre un produit, le marchander, l'acheter, le payer; toutes choses qui supposent de la monnaie, qui n'existent que parce qu'il y a de la monnaie, et qui font que la marchandise n'est pas plus de la monnaie que la monnaie n'est de la marchandise.

Je me borne à indiquer ici ces vérités fondamentales sur lesquelles je reviendrai ailleurs.

---

## CHAPITRE V.

### *Des divers Systèmes d'Économie politique.*

La terre, le travail et la monnaie sont les trois éléments fondamentaux de la richesse des nations. On peut apprécier l'influence relative de chacun de ces éléments sur la richesse même; mais il ne faut jamais les séparer par la pensée, puisqu'il n'existe aucun peuple où on ne les voie intimement unis, ce qui prouve qu'ils se fortifient l'un par l'autre, et surtout qu'ils sont indispensables l'un à l'autre.

En effet, un peuple riche par son sol manquerait évidemment de tout ce qui est nécessaire à la vie, s'il ne fécondait la terre par son travail. Ce même peuple, devenu laborieux, n'aurait encore qu'une industrie éphémère et languissante, si, par l'adoption d'une monnaie, il n'avait su faciliter l'échange de tout ce qu'il produit. Ainsi, non-seulement la terre, le travail et la monnaie sont les éléments créateurs de toute richesse nationale, ils en sont encore les éléments obligés, indispensables, inséparables surtout, puisqu'on n'en pourrait retrancher un seul, sans que tout

développement dans les facultés créatrices d'un peuple ne devint à l'instant impossible.

C'est parce que les trois éléments de la richesse des peuples s'entraident ainsi, qu'on peut, en les considérant d'une manière abstraite, voir dans chacun l'élément par excellence, et faire de celui qu'on aura préféré, la base d'un système où il deviendra l'élément unique. Chacun de ces éléments sera l'élément unique, puisque, sans lui, les autres n'agiraient pas ou agiraient à peine. Ainsi, vous aurez la terre richesse unique, le travail richesse unique, la monnaie richesse unique. On arrivera de cette manière à des conséquences tantôt fausses, tantôt justes; mais, justes ou fausses, on les aura déduites d'un principe vrai, et tout le mal viendra de ce que d'une vérité purement relative on aura fait une vérité absolue.

Ce que je mets ici en supposition existe en réalité. On peut diviser en trois classes les écrivains qui ont traité de la richesse des peuples. Les uns ne reconnaissent pour unique élément de cette richesse que la terre: ce sont les économistes français. Les économistes anglais veulent que la richesse consiste uniquement dans le travail. Enfin les uns et les autres s'étudient à combattre une troisième classe d'écrivains, qui leur est très-antérieure, et qu'ils présentent comme

plaçant la richesse dans l'or et l'argent exclusivement. Tel est l'état actuel de la science économique en Europe, et l'on peut en conclure qu'elle n'est pas très-avancée, puisqu'elle n'offre pas encore une seule vérité, même élémentaire, sur laquelle on soit d'accord. Cette dissidence a des effets très-fâcheux, et entre autres celui de susciter à l'Administration beaucoup d'entraves et d'embaras, dont elle n'aurait pas à s'occuper, s'il y avait unité de doctrine. Peut-être l'opposition que je signale ne s'est-elle autant prolongée que parce qu'en adoptant un des systèmes, on s'est toujours cru obligé de rejeter les autres. Le mieux eût été de rechercher ce qu'il y avait de bon dans chaque, afin d'arriver à les concilier s'il était possible. En reconnaissant qu'ils reposent tous sur une vérité relative, je me suis expliqué pourquoi ils conduisaient à des résultats différents. Il s'agit ici d'une question qui a trois faces. Vous aurez trois solutions, si, à chaque examen, vous négligez l'une des données du problème: vous n'en aurez qu'une en les réunissant. De trois vérités relatives vous ferez alors une vérité absolue. Votre théorie sera bonne, car vous aurez tenu compte de tout ce qui devait servir à l'établir. Elle sera bonne surtout parce qu'elle sera d'accord avec l'expérience des peuples, avec les faits.

Ainsi les économistes français, qui voyaient dans la terre la richesse unique, arrivaient à cette conséquence que tout impôt était mauvais, s'il ne portait immédiatement sur la terre. Après trente années de combats cette doctrine prévalut. Elle amena la brusque suppression de tous les impôts indirects, auxquels il a fallu revenir depuis, expérience qui nous a coûté assez cher pour qu'on ne la recommence point. On pourrait, par suite, se dispenser de montrer le danger du système économique français, si quelques-unes des erreurs qu'il avait consacrées ne lui eussent survécu. J'aurai plus d'une occasion de les signaler; et je commence par la réfutation du principe sur lequel porte tout l'édifice.

Le travail considéré d'une manière générale, s'exerce sur deux choses : sur la terre ou sur ce qui est extrait de la terre. L'homme qui exerce son industrie sur la terre, en tire un produit qui le fait vivre, plus un autre produit qu'il remet au propriétaire de la terre. Ce dernier produit n'est le résultat d'aucun travail, le remplacement d'aucune avance, d'aucune consommation. C'est le *produit net* des Économistes.

Le travail, appliqué aux choses extraites de la terre, donne bien aussi à l'homme qui s'y livre, un produit qui le fait exister; mais il ne donne rien au-delà. Ce que le tisserand ajoute à la valeur

du fil, en le convertissant en toile, est le remplacement des consommations qu'il fait pendant que cette toile est sur le métier. C'est une valeur substituée à une autre valeur. Il n'y a là de produit net pour personne.

Frappé de cette différence, qu'il crut avoir aperçue le premier, Quesnay en fit la base de son système. Le travail des manufactures y fut appelé stérile; il demeura pour constant que ce travail ne pouvait en rien augmenter la richesse des nations; tous les encouragements prodigués à l'industrie furent ainsi dépouillés de l'utilité qu'on leur avait attribuée jusque-là; à plus forte raison blâma-t-on les entraves mises à l'introduction des produits de l'industrie étrangère. Cette partie de la politique des nations modernes fut déclarée inepte et absurde. *Laisser faire et laisser passer* devint le précepte par excellence, la seule règle de conduite à suivre par les gouvernements, auxquels, s'ils voulaient l'adopter et y joindre le bienfait de l'impôt unique, on serait bientôt redevable de la renaissance de l'âge d'or.

Les esprits droits n'attendirent pas la leçon de l'expérience pour juger que cette théorie était aussi fautive que dangereuse; mais, en la réfutant, ils l'attaquèrent moins dans son principe que dans ses conséquences. Ils défendirent

donc les travailleurs industriels qu'on ne pouvait raisonnablement appeler stériles, et moins encore assimiler aux domestiques comme on le faisait dans cette école. Ils montrèrent l'importance de la conservation de la monnaie, dont les Économistes ne tenaient aucun compte. Enfin, et surtout, ils s'élevèrent contre l'impôt unique, qui devait, dans ce système, augmenter le produit net des propriétaires, tandis qu'en réalité il l'aurait réduit à rien, puisqu'en Angleterre, par exemple, les revenus des propriétaires fonciers réunis sont très-inférieurs à la masse totale des contributions que lève le Gouvernement.

Cet argument était sans réplique. Le produit net de toutes les terres d'un pays n'égalant pas toujours l'impôt levé dans ce pays, il fallait bien que d'autres que les propriétaires fussent appelés à contribuer. C'était, par suite, une chose démontrée que l'impôt ne tombait pas uniquement sur le propriétaire foncier. Ainsi le produit net ne pouvait être qu'une distinction fautive en théorie, puisqu'elle conduisait à une absurdité dans la pratique.

Le produit net des Économistes est une chose très-réelle, si l'on fait abstraction de la propriété territoriale, c'est-à-dire, de ce qu'il en coûte pour l'acquérir. Si, au contraire, on tient compte de la propriété, comme on le doit en traitant

des intérêts des nations civilisées, le produit net de la terre n'est plus que le profit du capital qui a servi à la payer. Dans ce nouvel ordre d'idées, tout capital est susceptible de rendre un produit net, de même que tout produit net vient d'un capital. En d'autres termes, le produit net n'est plus que le prix de loyer d'une chose qu'on possède et dont on cède la jouissance ou le profit. L'intérêt de l'argent est un produit net; vous possédez une usine, une fabrique, un moulin; vous les louez; c'est encore un produit net. Vous aurez de même un produit net en cédant un droit de chasse ou de pêche, ou tout autre de cette sorte; et remarquez bien que ces divers *produits nets* sont exactement semblables à celui des Économistes. Tous constituent un revenu qui n'est le remboursement d'aucune avance, le remplacement d'aucune consommation, le prix d'aucun salaire. C'est, dans toute la pureté de ce système, le produit net qu'il préconise.

Dès que la terre a un prix vénal, dès qu'il faut acheter ou louer le droit de la rendre productive, il faut aussi que la terre donne deux sortes de revenus; l'un qui va aux hommes dont le travail la féconde, l'autre qui va au propriétaire du capital qui a servi à la payer. Le premier se compose de salaires et de profits; le second est le fermage ou le produit net.

Supposez un pays neuf où les terres, toutes de même qualité, appartiennent à quiconque veut en prendre : là, tout fermage disparaît et le produit net avec lui, car il est faux qu'alors les cultivateurs pussent trouver dans la vente de leurs denrées autre chose que des salaires et des profits. Je le répète : le produit net est inhérent à la propriété, à toute espèce de propriété dont l'usage peut être mis à prix et cédé. Il se montre dans toutes les industries. C'est pour en avoir fait, contrairement à la vérité, l'apanage exclusif du sol, que les Économistes ont été entraînés à ne voir de richesse que dans le sol. Telle est l'erreur fondamentale de leur doctrine.

Les économistes anglais reconnaissent pour chef, Smith, qui semble n'avoir écrit que pour tendre un piège à toutes les nations de l'Europe. Quelques personnes, qui parlent de Smith sans l'avoir lu, s'imaginent que cet écrivain est le plus chaud défenseur du système administratif anglais. La méprise est forte. L'administration anglaise est essentiellement prohibitive ; Smith ne veut pas de prohibitions. L'Angleterre s'empare insensiblement de tous les marchés de l'Europe, en encourageant par des primes l'exportation de ses produits industriels ; Smith ne veut pas de primes. L'Angleterre doit les progrès de sa marine

au fameux acte de navigation ; Smith loue et blâme alternativement l'acte de navigation. Aussi, la doctrine de Smith ne jouit-elle d'aucun crédit parmi les administrateurs de l'Angleterre, qui ne se lassent pas d'admirer comment le pays qui a produit Colbert a pu tant prôner son détracteur.

Smith, qui a publié son livre *de la richesse des nations* en 1776, est resté à peu près inconnu en France jusqu'au commencement de la Révolution. Les économistes français, qu'il a combattus, quoique assez faiblement, charmés de retrouver dans son ouvrage, non leur propre théorie, mais ses résultats principaux, se chargèrent de lui faire une réputation. En cela ils furent habiles et reconnaissants ; habiles, car ils n'avaient que ce moyen de se survivre ; reconnaissants, car Smith, tout en les réfutant, leur prodigue les plus pompeux éloges. Il appelle Quesnay *un auteur ingénieux et profond. Ses élèves sont des hommes d'un grand talent et d'un grand savoir. Leur système est aussi noble que généreux.* Les contemporains n'ont pas confirmé ces louanges, même en ce qui touche le savoir et le talent ; et c'est une vérité incontestable que, des nombreux écrits publiés par les économistes français, il n'y en a pas un qu'on lise aujourd'hui.

Dans leur détresse, c'est-à-dire, à l'époque où leur doctrine perdait insensiblement de ses partisans, ils ne trouvèrent donc de salut qu'en se faisant les apologistes de Smith, dont ils vinrent renforcer l'école, ou plutôt à qui ils en formèrent une en France. Ils le proclamèrent un grand homme. On les a crus sur parole, et cela était plus facile que de lire Smith, écrivain diffus, obscur, lourd et par conséquent éminemment ennuyeux. Ceux qui ont eu ce courage se sont bien gardés d'avouer la fatigue qu'ils avaient ressentie. On n'aime point à passer pour dupe; et quand un écrivain a de la célébrité; le lecteur modeste qui ne l'entend pas, s'en prend à sa propre intelligence, bien plutôt qu'à celle de l'auteur. Il ne l'en cite pas moins à tout propos, uniquement pour montrer qu'il l'a lu, sans d'ailleurs s'inquiéter s'il ne montre pas en même temps qu'il ne l'a pas compris.

Si l'on pouvait douter que la réputation de Smith se fût ainsi répandue en France, je renverrais aux nombreux ouvrages économiques qui ont paru depuis trente ans, et je prierais de remarquer qu'il n'y en a pas un où Smith ne soit cité comme autorité, même par les écrivains dont la théorie est diamétralement opposée à la sienne.

Les points principaux de la doctrine de Smith sont que le travail est l'unique créateur de la

richesse; que l'influence du Gouvernement ne peut jamais avoir pour résultat d'en multiplier les produits; que les prohibitions, les privilèges, les primes sont des inventions d'un système mesquin, évidemment contraire à l'ordre naturel des choses et, par conséquent, à l'accroissement de la richesse des peuples; qu'il faut s'en remettre à l'intérêt privé du soin de juger ce qui convient le mieux à l'intérêt général; que l'argent est toujours marchandise; que jamais un pays ne doit s'inquiéter de l'écoulement de sa monnaie, parce qu'on achète de la monnaie quand on en manque; ou parce qu'on la remplace avec du papier; ou bien encore parce qu'on y supplée par les échanges en nature; et enfin que les ministres qui, depuis trois cents ans, ont dirigé d'après d'autres vues le système commercial des peuples modernes, sont tous, et sans exception, des ignorants absolument indignes du poste élevé qu'on leur avait confié, aussi bien que de la célébrité que quelques-uns ont obtenue.

Je continue l'histoire des trois écoles dans lesquelles j'ai rangé les écrivains qui ont traité de la richesse des nations. Celle dont il me reste à parler n'admettrait d'autre richesse que l'argent. Cette école serait assurément très-près de la vérité, si elle ne prisait dans l'argent que

l'influence qu'il exerce sur la production. Toute la question se réduirait alors à examiner si cette influence n'a pas été exagérée; s'il est vrai, comme le prétendent les deux autres écoles, que jamais la rareté de la monnaie ne peut nuire à un peuple, etc.; et, quand on arriverait à décider l'affirmative sur ces deux points de controverse, il ne s'ensuivrait pas pour cela que l'école administrative eût méconnu les vraies sources de la richesse des peuples. On en pourrait seulement conclure qu'en l'établissant sur l'abondance des choses consommables, c'est-à-dire, sur la terre et le travail, elle aurait donné à l'intervention de la monnaie plus d'importance qu'il ne convient; mais il y aurait encore loin de là aux reproches d'ignorance, d'ineptie et d'absurdité que lui adressent les écrivains des deux autres écoles, qui, doutant apparemment de la bonté de leur cause, ont cru la rendre meilleure en prêtant à leurs adversaires des principes ridicules qu'ils n'ont jamais professés.

Le marquis de Mirabeau était épris d'une si profonde admiration pour le docteur Quesnay, qu'il n'hésite pas à mettre le *tableau économique* au nombre des trois plus grandes découvertes qui aient été faites depuis l'origine du monde. Smith, sans partager tout-à-fait cet étrange engouement, dit que le système des Économistes

est peut-être ce qu'il y a de plus approchant de la vérité, parce qu'il représente la richesse des nations comme *ne consistant pas dans l'or et l'argent*, mais dans les biens consommables annuellement reproduits. A son tour, Smith est l'objet de l'enthousiasme de ses élèves; non-seulement pour avoir aussi placé la richesse ailleurs que dans l'or et l'argent, mais encore pour lui avoir assigné, le premier, sa véritable source, le travail. Ainsi, *la science économique sort radieuse des ténèbres où la retenait la gent mercantile, et la postérité devra à Smith de l'avoir enfin fixée par cette grande découverte, la plus belle des temps modernes.*

Cet éloge magnifique n'est pas extrait d'un livre obscur, ni d'un seul livre; il est dans tous les livres écrits depuis trente ans sur l'Administration. Il faut faire justice de cette emphase, qui n'honore pas plus notre raison que notre savoir, et restituer à nos anciens administrateurs le bon sens dont on les a très-injustement dépouillés.

Henri IV voulait qu'il n'y eût pas dans son royaume un seul paysan qui ne pût, le dimanche, *mettre la poule au pot*; expressions touchantes du meilleur de nos rois. Il savait qu'on n'atteindrait ce but qu'en diminuant le nombre des fainéants dont les campagnes étaient remplies. C'est pour cela qu'il tenait si fortement à l'établissement



des manufactures, que Sully ne voyait pas toujours du même œil. « *Je ne sais*, lui dit un jour Henri avec humeur, *quelle fantaisie vous a pris de vous opposer à un dessein propre à enrichir le Royaume en détruisant l'oisiveté parmi le peuple* (1). » Diminuer le nombre des fainéants dans un royaume, l'enrichir en détruisant l'oisiveté parmi le peuple, c'est, je pense, mettre le travail au premier rang des éléments de la richesse publique; et je trouverais plaisant de montrer Henri IV comme le véritable auteur de cette grande découverte, s'il n'était bien constant pour moi qu'elle est aussi vieille que le monde.

Les efforts de ce prince et des hommes qui ont été à la tête des affaires, après Sully, se sont constamment dirigés vers le même but. L'édit de 1601, portant réduction de l'intérêt (je prie qu'on fasse attention aux dates), est motivé sur la nécessité de rendre des capitaux à l'agriculture et aux fabriques, *plusieurs de nos sujets aimant mieux vivre de leurs rentes en oisiveté parmi les villes*. Un second édit de décembre 1665 porte aussi réduction de l'intérêt, *afin de multiplier les moyens de travail en faisant refluer vers le commerce, des sommes d'argent inutilement employées en constitutions de rentes*. L'édit du

(1) Mémoires de Sully; livre 16.

mois d'août 1669 a été dicté par le même esprit. Les termes suivants en sont très-remarquables: « Comme le commerce est la source féconde qui apporte l'abondance dans les États, à proportion de l'industrie et du travail des sujets, » etc. » Un autre édit de 1670 abrège les formalités des procédures, dans la vue de rendre les plaideurs au travail. Celui de 1701, modérateur des droits de douanes, commence ainsi: « Vou-  
lant procurer plus d'occupation et de travail aux ouvriers. » Dans tous, il s'agit d'augmenter les produits du travail. C'est toujours à l'augmentation des produits du travail que tend l'Administration.

L'opinion que le travail est le créateur de la richesse, est donc en France, au moins depuis Henri IV, une vérité populaire. Aussi n'avons-nous pas d'écrivain ancien qui n'en ait fait la base de sa doctrine. On la retrouve jusque dans les plus mauvais livres, ce qui prouve à quel point elle était usuelle. L'auteur de l'ouvrage intitulé: *Des intérêts de la France mal-entendus*, composition indigeste qui parut en 1756, et dans laquelle il y a certainement autant de contradictions que de pages, bronche sur tous les principes, excepté sur celui que nous discutons. « C'est de la somme du travail général (1) que

(1) T. 1.<sup>er</sup>, p. 174.

» dépend la richesse de la République. Les États ne  
 » prennent un rang supérieur les uns sur les autres  
 » que dans la proportion des progrès de cette somme.  
 » C'est elle qui décide de la grandeur ou de l'anéan-  
 » tissement d'un État. L'attention du Ministère doit  
 » donc plus porter sur cette partie que sur toutes  
 » les autres de l'Administration. »

Melon, antérieur de vingt années à l'écri-  
 vain que je viens de citer, avait établi le même  
 principe. « Les États ne deviennent grands (1)  
 » que par la quantité des travailleurs qui se  
 » multiplient dans chaque profession. Savoir  
 » faire avec un matelot, un laboureur, un voitu-  
 » rier, un ouvrier, ce qu'aparavant on ne faisait  
 » qu'avec deux, c'est savoir doubler le nombre  
 » des citoyens ; et, en ce sens, MULTIPLIER LES TRA-  
 » VAILLEURS ET ADOUCIR LE TRAVAIL, EST LE CHEF-D'ŒUVRE  
 » DE LA SAGESSE HUMAINE. »

Forbonnais, écrivain plus moderne, qui avait  
 vu naître les doctrines économiques et qui les  
 combattit toute sa vie, parce qu'il en prévoyait  
 le danger, Forbonnais revient cinquante fois  
 sur la nécessité de multiplier le travail et de le  
 rendre plus fructueux. Il écrivait en 1767 : « La  
 » terre et l'industrie ne sont des richesses qu'au-  
 »

(1) Essai politique sur le commerce, p. 96.

» tant qu'on les met en action (1). Ce sont des  
 » biens qui ne deviennent productifs que par le  
 » travail (2). C'est donc l'augmentation de  
 » l'utilité du travail et de la production qui est  
 » désirable (3). »

Si de toutes ces citations, que je pourrais multi-  
 plier à l'infini, il ne résulte pas que nous ayons,  
 bien avant Smith, des idées saines sur ce qui  
 constitue la richesse, il faut renoncer à rien  
 prouver au monde. M. Say trouve singulier que  
 l'abbé Galiani, dans je ne sais quel livre obscur,  
 ait présenté le travail comme le seul créateur  
 des richesses ; il demande si ce n'est pas là  
 que Smith a puisé l'un des fondements de sa  
 doctrine ; et M. Say ne remarque pas que  
 cette doctrine sur le travail qui crée la richesse,  
 fait depuis trois siècles le fonds de nos édits et  
 de nos livres d'administration. En voici encore  
 un exemple : « Il n'y a point de pays où la  
 » défense de la sortie des espèces soit plus rigou-  
 » reuse qu'en Espagne. Cependant il n'y a aucun  
 » pays d'où il en sorte tant ; et, malgré l'abon-  
 » dance de l'or et de l'argent qui y entrent, c'est,  
 » par la paresse des habitants, un des États les

(1) Observations économiques, t. 1.<sup>er</sup> p. 4.  
 (2) Idem. t. 1.<sup>er</sup> p. 10.  
 (3) Idem. t. 1.<sup>er</sup> p. 134.

» moins riches de l'Europe. » Ce passage très-précieux est tiré du rapport général des finances qui fut lu au Conseil le 17 juin 1717, il y a juste cent quatre ans (1). Ainsi nos administrateurs ne se bornaient point à soutenir que le travail fait la richesse; ils disaient encore que, sans le travail, l'abondance de l'or et de l'argent n'empêche pas qu'un pays ne reste au nombre des moins riches de l'Europe; et à qui tenaient-ils ce langage? Au Souverain, pour lequel, du reste, il n'avait rien de nouveau, puisque toute l'Administration était, alors même, et depuis bien longtemps, en possession de ces vérités que l'expérience avait rendues pratiquées.

M. Say fait, dans son discours préliminaire, une longue revue des écrivains qui se sont occupés d'Economie politique avant Smith. Tous sont traités fort lestement sans en excepter Montesquieu, auquel M. Say reproche (on ne le croira pas) de ne s'être formé aucune idée de la nature et des sources de la richesse. Enfin apparaît Smith. Certes, si la supériorité qu'on lui attribue est si grande, le morceau où M. Say le produit en scène saisira vivement les esprits. Lisons :

« En 1776, Adam Smith... publia son livre » intitulé *Recherches sur la nature et les causes*

(1) Le voir à sa date dans le grand ouvrage de Forbonnais sur les finances de France.

» de la richesse des nations. Il démontra que la » richesse était la valeur échangeable des choses; » qu'on était d'autant plus riche qu'on avait » plus de choses qui eussent de la valeur; et » que, comme la valeur pouvait être donnée, » ajoutée à une matière, la richesse pouvait se » créer, se fixer dans des choses auparavant » dépourvues de valeur, s'y conserver, s'accu- » muler, se détruire.

» Cherchant ce qui donne aux choses cette » valeur, Smith trouve que c'est le travail de » l'homme... Dès lors, l'argent et l'or monnayés » ne sont devenus qu'une portion, et même » qu'une petite portion de nos richesses, etc.» (1)

Eh quoi! Ce sont là les principaux titres de Smith à la reconnaissance de la postérité! Nous devons à Smith de savoir que, sans le travail de l'homme, il n'y aurait pas de richesse! C'est Smith qui nous a révélé que la richesse ne consiste pas dans l'or et l'argent! Vous tous, fabricants, qui n'avez de profits que parce que le travail crée des valeurs, vous ignorerez cette première propriété du travail si Smith n'était venu vous l'apprendre! Sans lui vous ne sauriez pas que les valeurs peuvent s'accumuler, se conserver, se détruire! Vous ne soupçonneriez pas

(1) 3.<sup>me</sup> édition. Discours préliminaire, p. xlv. — 4.<sup>me</sup> édition, idem, p. xlvij.

que vous êtes d'autant plus riches que vous possédez plus de choses ayant de la valeur ! Les voilà donc ces découvertes tant prônées ! Et c'est après les avoir proposées à nos respects, que, transporté d'admiration, M. Say s'écrie : « lorsqu'on lit Smith comme il mérite d'être lu, » on s'aperçoit qu'il n'y avait pas avant lui d'Économie politique. »

Je livre aux réflexions de tout lecteur impartial, et cette exagération avec laquelle on signale comme des découvertes récentes du génie, des vérités qui traînent partout, et cet acharnement à accuser l'Administration de n'avoir jamais vu de richesse que dans les métaux précieux, quand il est prouvé que, depuis plus de deux siècles, toutes ses doctrines, comme tous ses efforts, tendent à l'augmentation des produits du travail, *parce que l'argent sans le travail n'empêche pas les États de rester pauvres.* Les écrivains de l'école économique ont donc calomnié l'Administration. Pour se donner de l'éclat, pour montrer l'immensité des services qu'ils venaient rendre, ils ont dit : Voyez quelles ténèbres existaient avant nous. Mais ces ténèbres, ce sont eux qui les ont supposées. Elles sont un jeu de leur esprit. Voilà surtout ce que j'ai voulu établir dans ce chapitre ; et j'aurai beaucoup fait si, comme je le pense, un point aussi important est désormais hors de toute discussion.

---

 CHAPITRE VI.

*Du Travail intellectuel, et des Produits immatériels relativement à la Richesse.*


---

L'homme, être matériel et intellectuel, a deux natures distinctes. C'est là ce qui le sépare de la brute, et ce qui aurait dû faire repousser avec dégoût toute idée de l'assimiler, même physiquement, aux animaux. En le considérant indépendamment de sa noble origine, on a, je crois, marqué sa place entre le singe et la chauve-souris. Qu'est-ce que l'homme gagne à de tels rapprochements ? et quelle opinion prendre de la science, quand la science mène à de si tristes résultats ?

Les facultés intellectuelles de l'homme sont le plus bel attribut qu'il ait reçu du Ciel. Partout où l'esprit de l'homme s'exerce, il y a fonction noble. Le travail intellectuel est donc le travail par excellence, et il serait aisé de montrer que, même dans les produits de l'industrie la plus grossière, l'invention est due à l'esprit, qui a toujours plus fait que la main.

Ces vérités prennent un tout autre caractère quand on les applique à l'ordre social. Qui l'a formé ? qui le soutient ? qui le perfectionne ? l'intelligence. Qui le renverse ? la force matérielle. L'ordre social n'est autre chose que le triomphe de l'intelligence sur la force, ou, si on l'aime mieux, la soumission naturelle de la force à l'intelligence, dans l'intérêt de toutes les deux ; et les révolutions, quelles qu'elles soient, ne naissent en effet que du déplacement de ces deux puissances, qui, tour à tour, gouvernent le monde.

La supériorité de la tête sur le bras est le principe de la civilisation. Tous les peuples l'ont admis et révééré. C'est toujours, et dans tous les pays, le degré d'intelligence qu'une profession suppose qui mesure la considération dont elle jouit. Cette appréciation des travaux d'une grande société n'est pas seulement juste sous le point de vue moral ; elle l'est encore dans ses rapports avec la richesse proprement dite, car, si la richesse est la faculté de subvenir à tous les besoins, ce qu'on ne peut nier, il suffit que les peuples éprouvent le besoin de produits immatériels, pour que la création de ces produits soit aussi une richesse, et la première de toutes, quand il s'agit de la conservation morale, soit de la société, soit de l'individu. Dans

l'état actuel de la civilisation, l'homme vit d'une double existence. Il jouit, il souffre par l'esprit comme par le corps. Cela est vrai de l'homme dans toutes les conditions, car la parole a été donnée à tous. Il lui faut donc, si je puis parler ainsi, des ouvriers pour les besoins de son esprit, comme il lui en faut pour les besoins de son corps ; et de là tant de produits immatériels dont l'utilité ne peut être mise en doute, puisqu'il se trouve des consommateurs qui les réclament et les payent. Vous croirez-vous riche ; direz-vous que rien ne vous manque, si, troublé dans la possession d'un bien qu'on vous conteste, vous n'avez pas de conseil qui puisse aider à rétablir vos droits méconnus ; si, frappé du fer de l'ennemi, en défendant la patrie, une main habile n'est pas là pour sonder votre blessure et vous soustraire à la mort qui vous menace ? Et parce que ni l'avocat ni le chirurgien ne créent de choses matérielles, de choses qui durent, soutiendrez-vous que ces professions sont un fardeau pour le pays, dont jamais, selon vous, elles n'augmenteront la richesse ?

Telle est positivement la doctrine de Smith. Cet écrivain range en deux classes tous les travailleurs d'une nation. Les produits que ces travailleurs créent sont ou matériels ou immatériels ; matériels s'il s'agit de choses palpables,

susceptibles de quelque durée ; immatériels si l'objet créé est aussitôt consommé que produit, comme la consultation verbale d'un homme de loi ou d'un médecin, la leçon d'un professeur dans sa chaire, le discours d'un orateur du Gouvernement à la tribune. Or, de ces deux sortes de produits, les premiers seuls concourent à la richesse des peuples. Le travail qui crée des produits immatériels est un travail stérile, que Smith flétrit en conséquence du nom de travail improductif.

D'où il suit que tout le travail qui tient au génie de l'homme, à sa force morale, doit être compté pour rien comme richesse, et qu'il faudra préférer à ce travail l'industrie du bucheron, par exemple, parce qu'entre le moment où il lie ses fagots, et celui où on les met au four, il pourra s'écouler une heure ou deux.

D'où résultera encore (et cette inconvenance, déjà relevée, est bien autrement choquante.) la nécessité de placer sous la même loi, de ranger dans la même catégorie, le comédien et le prêtre, le paillasse de la foire sur son tréteau et le ministre d'Etat à la tribune ! rapprochements qu'il suffit d'énoncer pour faire condamner le livre qui les autorise, car toute doctrine qui ravale l'homme intellectuel est sans profit pour la société, et doit

être rejetée comme fausse et dangereuse (1).

La distinction qu'établit Smith entre les produits matériels et immatériels du travail, est directement contraire à son système même, qui fait consister la richesse dans l'abondance des choses consommables. Les produits du travail immatériel sont-ils des choses consommables ? Voilà toute la question, et je crois que, posée ainsi, elle sera facile à résoudre.

(1) A la tête de ses travailleurs improductifs, Smith place le monarque, tous les magistrats civils, toute l'armée, toute la flotte, et il ajoute : « Quelques-unes des professions les plus graves et les plus importantes, quelques-unes des plus frivoles doivent être rangées dans cette même classe : les ecclésiastiques, les gens de loi, les médecins et les gens de lettres de toute espèce, ainsi que les comédiens, les farceurs, les musiciens, les chanteurs, les danseurs de l'opéra. » (*Smith, traduit par Garnier, t. II, p. 313.*) Je n'accuse ni Smith ni ses successeurs d'avoir voulu, par de telles assimilations, porter atteinte à la considération que mérite l'exercice des plus hauts emplois de l'ordre social. Mais le respect qu'on doit aux convenances en est-il moins méconnu ? La justice en est-elle moins blessée ? Et, si toute cette partie de la doctrine de Smith était complètement fausse, je dis fausse même en Économie politique, que de reproches ne mériterait pas l'écrivain ? C'est ce que je vais discuter dans le texte. (*Note de la seconde édition.*)

Non-seulement les produits du travail immatériel sont au nombre des choses consommables, mais la plupart des produits de ce travail sont devenus, par les progrès de la civilisation, un besoin aussi universel qu'impérieux. L'absence de ces produits chez un peuple, y serait donc aujourd'hui une cause de privation, et par conséquent un signe de pauvreté.

A qui persuadera-t-on qu'un malade ne préférera pas les soins que son médecin lui rend, à tel meuble bien matériel, qu'il achèterait moins cher pourtant, et que même il pourrait transmettre à ses arrière-petits-fils ?

Or, est-ce parce qu'une nation posséderait de vastes magasins remplis de productions matérielles, que l'aisance de ses habitants serait plus grande ? Ne faut-il pas s'en remettre du soin de juger en quoi consiste cette aisance, à ceux mêmes qui en jouissent ? et si, comme personne n'en doute, il y a des produits immatériels auxquels la plupart des hommes attachent un grand prix, n'est-il pas évident que ces produits sont, comme tous les autres, une conquête faite sur l'oisiveté, par conséquent un nouvel élément de prospérité pour les peuples dont les travailleurs seront plus nombreux et les consommateurs mieux entretenus ?

Ainsi, le médecin qui me rend la santé par ses remèdes ou me distrait de mon mal par ses soins,

l'avocat qui rétablit mon droit contesté, le professeur dont les leçons m'initient aux secrets et aux beautés d'une littérature étrangère, tous ces créateurs de produits immatériels contribuent autant à la richesse nationale que le menuisier qui fait des tables, puisqu'ils doivent à leur industrie de vivre comme lui et même mieux que lui, ce qui leur permet à leur tour d'en faire vivre beaucoup d'autres, et ce menuisier tout le premier, qui, sans eux, mourrait peut-être de faim.

Il n'est donc jamais nécessaire de connaître la profession qu'exerce tel travailleur, pour décider s'il contribue ou non à la richesse nationale. Il suffit de savoir qu'il doit à son industrie les moyens de vivre honnêtement ; et ce qu'il gagne annuellement, on le porte en compte.

Ainsi figureront, sur la même ligne, l'architecte, le peintre, le fabricant, le médecin, l'homme de loi ; et rien de plus juste, parce que tous ces individus doivent à leur travail de pouvoir subvenir convenablement à leurs besoins, à ceux de leur famille, et de contribuer, avec toutes les classes de la société, à la défense commune, soit de leur personne quand la sûreté de l'État est menacée, soit de leur argent quand il s'agit seulement de l'entretien de la force publique.

On comptera également comme travailleur utile, le domestique, parce que l'état de domesticité est aussi une profession, une sorte d'industrie, la dernière de toutes peut-être, mais à laquelle beaucoup de travailleurs doivent les moyens de vivre, ce qui suffit pour que l'administrateur en tienne compte dans le bilan de la richesse d'un peuple.

Et pourquoi le service d'un domestique serait-il considéré comme moins productif que celui d'un artisan ? Ne m'est-il pas loisible, à moi, de prendre cet artisan dans ma maison et de le faire travailler de son métier pour mon usage personnel ? Si donc je puis l'employer de cette manière, me contentera-t-on le droit de lui ôter son rabot des mains, pour y substituer une vergette avec laquelle il brosera mes habits ? Or, quelle différence y a-t-il entre cet homme faisant des meubles pour ma commodité, et ce même homme battant et nettoyant mes habits, aussi pour ma commodité ? Et que peut-on voir là que deux sortes d'industries également utiles à l'individu qui les exerce, et contribuant également à la richesse générale, puisque moi, qui les salarie, je trouve qu'elles contribuent également à mon aisance ?

La seule chose qui distingue les produits immatériels, c'est l'absence de durée ; mais la durée d'un produit mesure-t-elle son utilité,

sa valeur ? Un encrier de plomb peut durer autant que le monde, et il coûte dix sous. Un encrier de porcelaine coûte jusqu'à dix louis, et ne dure pas quelquefois dix minutes.

Un particulier qui a dépensé beaucoup d'argent en produits matériels, a toujours entre les mains une valeur quelconque dont il peut, au besoin, se faire un capital, tandis que les produits immatériels, une fois achetés, il n'y a rien à en retirer. C'est une différence essentielle pour les particuliers qui de riches deviennent pauvres, mais absolument nulle pour le pays ; car quelle ressource trouverait une nation dans un amas prodigieux de meubles ? Une nation où le travail vient à décroître, et où cet effet n'est pas le résultat de quelques circonstances passagères, est ruinée à jamais. Elle aurait beau posséder des milliards en marchandises, cela ne retarderait pas sa décadence d'un seul jour. Et d'ailleurs où les vendrait-elle ? que lui en donnerait-on ? et à quoi servirait le prix qu'elle en obtiendrait ?

L'abondance des glaces, des dorures, des pendules, des tableaux annonce qu'un pays est riche, comme toutes ces choses, dans l'hôtel d'un particulier, témoignent en faveur de l'opulence de ce particulier, mais elles ne la constituent pas ; elles indiquent qu'il a un gros revenu, mais ne font pas ce revenu ; elles en sont l'effet et



non la cause. Que ces objets d'ornement, que toutes ces richesses mobilières soient de durée ou non, peu importe. C'est leur valeur qui en fait tout le prix, *non parce qu'elle existe encore, mais parce qu'elle a été produite et payée, et qu'en la payant on a fait travailler et vivre bien du monde.* Or, ce résultat, le seul auquel il faille mettre de l'importance, est commun aux produits du travail immatériel. Le travail immatériel contribue donc à la richesse nationale pour la valeur des produits qu'il crée.

La richesse et la puissance des États ne résident assurément pas dans le grand nombre des travailleurs immatériels; mais c'est toujours une marque d'opulence pour un pays d'en posséder beaucoup, parce que cela n'arrive ordinairement que quand toutes les branches d'industrie sont suffisamment et très-abondamment pourvues de bras.

Je ne nie pas que l'affluence avec laquelle les travailleurs se portent vers quelques-unes des professions immatérielles, ne puisse être quelquefois un signe de décadence. Mais ce n'est ni dans la nature même des produits créés, ni dans leur durée qu'il faut en chercher la cause. Elle tient alors à des raisons morales qui sortent de notre sujet, et que je me borne à indiquer. Ainsi il est malheureux qu'il y ait dans un pays beaucoup

d'artistes, de gens de loi, de comédiens, de maîtres de musique, car beaucoup d'artistes font craindre que l'art ne se soit avili, qu'il n'ait dégénéré en métier; beaucoup de gens de loi sont la preuve qu'il y a beaucoup de procès; beaucoup de comédiens, que le peuple a changé ses vieilles mœurs contre de nouvelles jouissances très-frivoles; beaucoup de maîtres de musique, qu'on a substitué dans l'éducation les choses d'agrément aux choses utiles. Mais ces inconvénients tiennent, comme on vient de le dire, à des causes étrangères. Ce serait donc raisonner bien mal que d'en rien conclure contre l'utilité du travail immatériel en général. Tous ceux qui s'y livrent, même quand on serait fondé à souhaiter qu'ils fussent moins nombreux, ne laissent pas de contribuer encore à la richesse publique, et la population peut s'accroître avec eux, aussi bien que toutes les autres ressources de l'État.

Personne n'ignore que quand nos grands artistes voyagent à l'étranger, ils reviennent rarement en France sans y apporter des preuves non équivoques de l'utilité du travail immatériel; et le plus fameux de nos ébénistes qui irait en Angleterre avec une pacotille de meubles de sa façon, n'en reviendrait sûrement pas plus chargé de guinées que Rodé ou Baillet, qui n'y auraient cependant porté que leur archet.

Il n'y a donc point de travail *improductif*. Il ne saurait y en avoir. Qui dit travail dit production. Qui dit production dit travail (1). Le travail a pour objet direct l'aisance particulière de celui qui s'y livre ; et l'aisance publique en est la suite, parce que l'une naît de l'autre. Ainsi toute profession qui rapporte à celui qui l'exerce de quoi vivre, pourvu qu'elle soit d'accord avec les lois de la morale, est, comme moyen de richesse, utile à la société entière. Elle est utile parce qu'elle augmente de toute cette classe de travailleurs, le nombre des habitants à qui leur industrie donne un revenu.

---

(1) Déjà les Économistes s'étaient servis du mot *improductif*, pour désigner généralement tout autre travail que celui qui s'exerce sur la terre. Si les écrivains avaient bien connu le sens du mot *travail*, jamais ils ne lui auraient accolé l'épithète *improductif*. En effet, le mot *travail* entraîne toujours après lui l'idée de production, de création, et cela est si vrai qu'on l'emploie pour désigner la production, même lorsqu'elle est étrangère à la volonté du producteur, ou indépendante de la chose qui produit. C'est dans ce sens qu'on dit d'une femme qui accouche, *qu'elle est en travail*, et d'un usurier, *qu'il fait travailler son argent*, expressions métaphoriques d'une justesse parfaite, et dont personne n'a sûrement jamais demandé l'explication. Il est presque impossible de signaler un mauvais raisonnement sans signaler en même temps un abus de mots. (Note de la seconde édit.)

M. Say, qui, en général, se borne à reproduire les principes et les idées de Smith, s'est ici séparé de son maître, après quoi il s'est séparé de lui-même ; car M. Say a professé, relativement aux produits immatériels, deux doctrines très-dissemblables. M. Say s'est écarté de Smith en combattant très-justement l'épithète *d'improductifs*, appliquée aux travaux dont les produits sont aussitôt consommés que créés (1) ; mais alors même il soutenait, comme Smith, « que toute » l'industrie des médecins, quelque étendue » qu'elle fût, toute celle des administrateurs de » la chose publique, des juges, des gens de loi, » des militaires, des prêtres, des comédiens, » chanteurs, domestiques, n'augmenteraient jamais » d'une obole la masse des richesses sociales (2). » La raison qu'en donnait M. Say, et je ne parle ici que de la raison économique, était bien mauvaise. « Quoique le revenu d'un médecin soit » très-réel pour lui (3), ce revenu, comme celui » de toutes les classes qui créent des produits » immatériels, est nul pour la société. D'autres » personnes ont nécessairement perdu ce que les

---

(1) 1.<sup>re</sup> édition, t. I, p. 360 et 362.

(2) Idem, t. II, p. 164.

(3) Idem, id. id.

» médecins ont gagné. » Et le mot *perdu*, employé si mal-à-propos, révélait tout le vice de ce raisonnement; car il est bien évident que l'homme qui paye son médecin ne fait pas une perte; il fait un échange, il achète un produit.

C'est ce que pense maintenant M. Say : « Quant » au producteur qui crée un produit immatériel, » comme le médecin, l'avocat, la valeur qu'il » reçoit est en échange de celle qu'il donne, qui » est son conseil. Ce conseil est un produit du » talent et des travaux de l'avocat ou du médecin, » talents, travaux qui composent leurs fonds » productifs. Si c'est un négociant qui achète » leurs conseils, ce négociant échange quelqueun » des produits qui composent son revenu contre » quelqueun des produits qui forment le revenu de » l'avocat ou du médecin. Après cet échange, les » deux parties consomment, chacune de leur côté, » les produits qu'elles ont acquis avec leur » revenu (1), » et M. Say établit trois lignes plus bas, que *la somme des revenus annuels de tous les particuliers forme le revenu annuel de la nation*; ce qui ne permet pas de douter que M. Say ne considère aujourd'hui les produits immatériels comme contribuant à former le revenu

(1) 3.<sup>me</sup> édition, t. II, p. 58. Le passage a été déplacé et un peu changé dans la 4.<sup>me</sup> édition; voir t. II, p. 80.

annuel de la société, doctrine entièrement contraire à celle qu'il avait d'abord soutenue.

Les produits immatériels, qui concourent à la richesse générale en ouvrant de nouvelles sources de revenus, y concourent aussi par l'accumulation qu'ils favorisent. M. Say, et tous les écrivains de l'école de Smith avec lui, soutiennent que les produits immatériels ne sont pas susceptibles d'accumulation (1). Il y a ici une distinction très-essentielle à faire. Si l'on veut parler de l'accumulation des produits mêmes, il est certain qu'elle est impossible, puisque le caractère des produits immatériels est d'être simultanément créés et consommés. Mais cette rapidité de création et de destruction est commune à une multitude de produits matériels que le même mois, la même année, que souvent le même jour voit naître et mourir, sans qu'on puisse dire que la richesse nationale en souffre. Et d'ailleurs je ne remarque pas qu'on accumule davantage les produits qui pourraient durer éternellement. A part les objets d'art dont la matière première est la pierre, le marbre ou les métaux, ce qui est produit dans un siècle n'arrive guère au siècle suivant, ou bien y arrive sans valeur. S'il était

(1) 3.<sup>me</sup> édition, t. II, p. 119, 424. — 4.<sup>me</sup> édition, t. II, p. 141, 450.

possible de faire revivre tous les carrosses qui existaient du temps de Louis XIV, il n'y a pas d'apparence que nous voulussions nous en servir, et cet héritage ne ferait la fortune de personne. L'accumulation vraiment utile, la seule qui ait de l'influence sur la richesse, est celle qui augmente les moyens de produire. Il ne s'agit donc point de conserver, d'entasser les objets que l'industrie enfante, mais bien de transformer en ressorts de travail les profits d'un travail antérieur, résultat qu'on obtient par l'épargne, à de certaines conditions que je développerai ailleurs. On ne dira sans doute pas qu'il est impossible de faire des épargnes sur des produits immatériels aussitôt consommés que créés, car de telles épargnes, qu'on ajoute ordinairement au capital productif de la société, ont toujours lieu sous la forme de monnaie; et rien n'empêche un avocat, un médecin, d'économiser annuellement sur le produit de son travail, 10,000 fr., plus ou moins, qu'il employera à des travaux agricoles ou industriels. C'est exactement ce que fera un fabricant de drap ou tout autre producteur d'objets matériels, avec une portion des profits de son industrie. Or, 10,000 fr. économisés en fabriquant et en vendant du drap, ne produiront, relativement au pays, ni plus ni mieux que 10,000 fr. économisés par un avocat sur le

revenu annuel de son cabinet, et l'unique différence, toute à l'avantage de l'avocat, est qu'ici sa profession est la plus noble, non-seulement parce qu'il s'agit de prêter de l'appui à la faible, au bon droit contesté, mais parce que cet appui suppose dans l'homme à qui on le demande, plus de facultés intellectuelles qu'il n'en faut sans doute pour tisser et pour vendre du drap.

L'impôt, quand il est bien assis, ne fait aucune distinction des travailleurs. En Angleterre, le fabricant et l'homme de loi qui gagnaient annuellement 50,000 fr. net, payaient chacun 5000 fr. à l'income-tax. Le fabricant et l'homme de loi contribuaient donc aux charges communes dans une proportion exactement relative à leur revenu, et par conséquent tous les deux servaient à la fois le pays et le Gouvernement. En effet, tous les deux avaient travaillé d'une manière utile pour eux, puisqu'ils avaient été payés par le consommateur; utile pour le consommateur, puisque celui-ci leur avait donné son argent en retour de besoins satisfaits; utile enfin pour l'État, auquel ils avaient délégué, à titre d'impôt et sous la forme de monnaie, une portion du produit de leur industrie.

M. Malthus, qui définit la richesse *l'abondance des objets matériels nécessaires, utiles ou agréables*

à l'homme, est forcé d'admettre les travailleurs *improductifs* de Smith. Ce n'est pas sans quelque regret, et même il indique une autre classification (1) dans laquelle le travail serait rangé selon l'importance de ses produits, ce qui placerait l'agriculture au premier rang, l'industrie manufacturière et commerciale au second, et les ouvriers *improductifs* de Smith au troisième, en supprimant, bien entendu, cette malheureuse épithète *d'improductifs*, qui ne peut évidemment s'appliquer à des gens dont le travail assure la subsistance et le bien-être. Il n'y a aucune objection raisonnable à opposer à cette nouvelle échelle, que M. Malthus finit cependant par rejeter. Les raisons qui l'y déterminent me paraissent d'une extrême faiblesse. Si l'on veut que les produits immatériels soient richesse, pourquoi, demande M. Malthus, n'admettrait-on pas au nombre de ces produits, et ne réputerait-on pas richesse *les efforts que nous avons besoin de faire pour régler nos passions?* Pourquoi? Parce que ces efforts ne créent aucune valeur qu'on puisse troquer contre de l'argent. Ainsi l'amateur qui chante une ariette dans un salon, ne peut être confondu avec le comédien qui chante cette

(1) Principes d'Économie politique, t. I; de la page 22 à la page 32.

ariette sur le théâtre. L'un ne cherche que son plaisir, l'autre cherche son pain. L'un s'amuse, l'autre travaille; et vous devez d'autant moins douter que l'acteur ne travaille, qu'avant même de jouir de son talent, vous l'avez payé à la porte. Un produit immatériel n'est richesse, aussi bien qu'un produit matériel, qu'un meuble, par exemple, que quand il a, comme le meuble, sa valeur échangeable: et cette ligne de démarcation entre les produits immatériels qui sont richesse, et ceux qui ne le sont pas, est si tranchante, si facile à reconnaître, que bien loin d'y voir une objection, je n'y puis découvrir que des avantages.

M. Malthus convient que les travailleurs *improductifs* de Smith donnent à la production un grand encouragement, « en vertu de la faculté » qu'ils possèdent d'acheter *aux vrais producteurs* » pour une valeur égale à celle qu'ils ont reçue » en paiement. » En paiement de quoi? Évidemment d'un produit. Les producteurs de produits immatériels sont donc aussi véritables producteurs que les autres. Appelez la chose qu'ils créent *service*, appelez-la *produit*, il n'importe, pourvu que vous ne contestiez pas qu'elle a une valeur. Or, le médecin qui reçoit 40 francs pour une consultation, a créé une valeur de 40 francs. Autrement, quel est le sot qui la lui

aurait payée ? On doit donc reconnaître, ou que les travailleurs improductifs volent le revenu qu'ils se font, auquel cas j'admets qu'ils ne produisent point, ou bien que ce revenu est le prix d'une création de valeur, et alors il faut avouer qu'ils produisent.

En revenant définitivement à la distinction de Smith, et en l'adoptant *comme étant encore, tout bien considéré, la moins imparfaite sous le rapport de la précision*, M. Malthus s'exprime ainsi : « Elle trace une ligne de démarcation » qui sépare les richesses des autres sortes de » valeurs, qui distingue les objets matériels des » objets immatériels, ce qui a une durée, de » ce qui n'en a point, ce qui est susceptible » d'accumulation et d'évaluation absolue, de » ce qui ne possède pas l'une ou l'autre de ces » deux propriétés, ou toutes les deux. » Et tous ces prétendus avantages de la distinction établie par Smith en sont précisément les inconvénients; car, en fait de richesse, ce n'est ni la nature du produit créé, ni sa durée, ni la facilité à l'évaluer, ni la possibilité de son accumulation matérielle qui importent, c'est sa valeur; et quand M. Malthus nous apprend que la distinction de Smith *trace une ligne de démarcation qui sépare la richesse des autres sortes de valeurs*, il fait de tout ce système la censure la plus amère, parce que

*séparer la richesse des autres sortes de valeurs*, c'est séparer la richesse de la richesse, ce qui est certes une bien mauvaise manière de la définir.

Concluons. Les produits du travail intellectuel sont les premiers dans l'échelle des créations dont l'homme est l'agent.

Les produits du travail immatériel, quels qu'ils soient, pourvu que la morale ne les réproove point, servent le producteur, le consommateur et l'État, tout comme le peuvent faire les produits du travail matériel.

---

 CHAPITRE VII.

*Confirmation des Principes sur la Richesse des Peuples. — Éléments du Prix des choses. — Valeur et Richesse sont-ils synonymes ? — Salaires et Profits.*

J'ai défini la richesse, l'abondance des biens; et, sans entrer dans des discussions de pure théorie, j'ai établi que plus les choses consommables étaient abondantes dans un pays, plus ce pays était riche.

Je rappelle que, par choses consommables, on doit entendre tous les objets que l'homme peut créer ou se procurer au moyen d'un travail ou d'un échange, et qu'il faut faire abstraction entière soit de la nature de ces choses, soit de leur durée, parce qu'il suffit qu'on mette du prix à toutes, pour qu'il soit utile de les multiplier toutes.

Le peuple relativement le plus riche sera donc celui qui aura le plus à consommer, tant en produits matériels qu'en produits immatériels.

Pour arriver à des notions parfaitement exactes sur la richesse et sur sa marche progressive dans

tous les pays, il faut se représenter une société tout-à-fait dans l'enfance, et; la composant d'un nombre fixe d'individus, de cent, par exemple, la conduire, en vingt-cinq ans, sans autre ressource que ses bras et son sol; à un degré de civilisation qui, en réalité, exigerait bien des siècles. Cette petite population travaille sans relâche: elle se donne des peines incroyables, et cependant, au moment où l'association se forme, le résultat de tant d'efforts ne procure à ces travailleurs que la plus chétive nourriture. Ils sont mal abrités, mal vêtus; ils manquent à peu près de tout. Mais le travail devient incessamment plus productif: on fait en un jour ce qu'on faisait en une semaine, puis en une heure ce qu'on ne faisait qu'en vingt-quatre. La main n'a pas seulement acquis de l'habileté; elle s'est armée de nouveaux instruments: elle a cherché, elle a trouvé de l'appui dans les agents que la nature livre à l'homme. Enfin, chaque travailleur parvient à faire plus, à faire mieux que ne faisaient, dans l'origine, les cent travailleurs ensemble. Chaque travailleur a donc alors cent fois plus à consommer, et la société est cent fois plus riche, puisque la même quantité de travail crée cent fois plus de produits.

Quand on étudie la richesse chez les peuples dont la civilisation est déjà très-avancée, comme

chez les nations de l'Europe, la question se complique de beaucoup de circonstances accessoires qui n'en rendent cependant pas la solution plus difficile. La monnaie, les effets de commerce, les banques, les changes, les assurances ne sont que des ressorts imaginés pour servir l'industrie. Le but qu'il faut atteindre reste le même, et ce but est toujours de créer le plus de produits possible avec le moins de travail possible.

L'Économie politique, qui reproche à l'Administration de n'avoir jamais vu la richesse où elle était, et de la faire uniquement consister dans les métaux, ce qui est faux, n'a rien pu établir encore de satisfaisant sur la richesse des peuples, puisque chaque nouvel écrivain de cette école combat l'écrivain qui l'a précédé, en attendant qu'il soit combattu à son tour par l'écrivain qui le suivra. Smith appelle travail improductif, le travail qui crée des produits immatériels. M. Say veut que ce travail soit productif. M. Say soutient que la richesse n'est pas dans les produits mêmes du travail, mais dans leur valeur (1). Placer la richesse dans la valeur des produits du travail est, selon M. Ricardo, une erreur capitale (2). Qu'est-ce qui constitue la valeur

(1) 3.<sup>e</sup> et 4.<sup>e</sup> éditions, t. I, p. 2.

(2) Principes de l'Économie politique, t. II, p. 85.

d'une chose, d'après ce dernier écrivain? La quantité de travail nécessaire pour la produire, et la faire arriver au marché (1). Non, dit M. Say; le premier fondement de la valeur d'une chose, c'est son utilité (2); et, chemin faisant, les volumes s'entassent sans que la science avance d'un pas, si même on peut nommer science ce qui n'a servi jusqu'ici qu'à brouiller les idées.

Posons quelques principes qu'on ne puisse attaquer.

Il y a dans chaque chose consommable deux sortes de valeur: la valeur d'utilité et la valeur d'échange. La première, c'est l'appréciation morale du service que peut rendre l'objet recherché; la seconde, c'est la faculté que cet objet possède de commander, de payer une quantité quelconque de travail, faculté traduite ou exprimée par le prix qu'on en demande en argent. La valeur d'utilité peut être immense et le prix très-modique. Cela est vrai de la plupart des denrées alimentaires usuelles, à commencer par un verre d'eau. Le prix en argent peut, au contraire, être fort élevé et la valeur d'utilité presque

(1) Principes de l'Économie politique, t. I, p. 118.— t. II, p. 231.

(2) 3.<sup>e</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 3.— 4.<sup>e</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 4.



nulle; tels sont les pierres précieuses, les tableaux et la plupart des productions qui se rattachent aux arts.

D'où il suit que ce n'est point dans l'utilité d'une chose qu'il faut chercher le premier fondement de sa valeur. M. Say soutient le principe contraire; mais il est forcé d'avouer « qu'en » Économie politique (1), la chose *la plus inutile* » et même la plus incommode a ce qu'on appelle » *son utilité*....., si quelques hommes consentent à la payer; » et certes on ne peut voir là qu'un très-mauvais raisonnement appuyé sur une très-mauvaise définition.

Si l'utilité était le premier fondement de la valeur des produits, plus d'utilité entraînerait toujours plus de valeur; et il suffit de jeter les yeux autour de soi pour reconnaître que les choses se passent tout autrement; et que très-souvent ce n'est pas le plus d'utilité qu'on paye, mais bien l'absence de toute utilité; c'est-à-dire; la frivolité; heureux quand ce n'est rien de pire!

Il est hors de doute qu'un produit qui ne serait absolument bon à rien, n'aurait de valeur d'aucune sorte; et si, en faisant de *l'utilité* le premier fondement de la valeur, M. Say n'a voulu expri-

(1) 3.<sup>e</sup> édition, t. II, p. 484. — 4.<sup>e</sup> édition, t. II, p. 506.

mer que cette propriété que peut avoir une chose de convenir à tel ou tel homme, dans telle ou telle position, il a eu raison, au mot *utilité* près, qui n'avait pas d'application ici; car on ne saurait réputer utile ce qui n'a de valeur que par le caprice, la fantaisie ou la vanité.

Ces vérités établies, et la distinction entre la valeur d'utilité et la valeur d'échange une fois admise, si l'on demande quels sont les éléments du prix des choses consommables, la réponse ne sera pas encore très-facile. Elle serait même impossible, s'il fallait la réduire à un seul principe; et cela explique ces longues discussions dans lesquelles se sont perdus M. Say et M. Ricardo. Tous deux ont tort, tous deux ont raison, selon le point de vue où ils se placent. En général, le prix d'un produit industriel quelconque a pour éléments les frais que sa fabrication nécessite; et par frais j'entends toutes les avances et tous les profits. C'est le système de M. Ricardo. Je l'adopte si M. Ricardo veut bien admettre que la portion du prix qui est en profits, se réduira ou s'élèvera dans la proportion de l'offre comparée à la demande. Ceci est le système de M. Say; et je l'adopte également pourvu que M. Say reconnaisse que le remboursement des frais de production est le premier élément, l'élément obligé de toute valeur vénale. Qui ne voit en

effet que la production cesserait à l'instant, si les avances qu'elle entraîne ne devaient rentrer avec bénéfice. La question ainsi discutée généralement, est ensuite susceptible de beaucoup de solutions particulières, selon que la marchandise est ou n'est pas de garde; selon qu'après avoir été vivement demandée, le temps, la fantaisie, la mode, la frappent plus ou moins de défaveur; selon que celui qui la fait est ou n'est pas achalandé, a ou n'a pas de concurrents; selon qu'elle peut être produite en quantité supérieure à la demande, ou bien que c'est la demande qui est appelée à croître sans que l'émission du produit recherché y corresponde. Toutes ces circonstances, et bien d'autres, sont la base de certains prix; d'où je conclus que les théories absolues sont ici à rejeter, puisqu'il faudrait les faire suivre d'une multitude d'exceptions.

Une autre discussion s'est élevée et n'a pas entraîné moins de débats. Richesse et valeur sont-ils synonymes? C'est le point à éclaircir. Montrons d'abord où est la difficulté.

Si la richesse consiste uniquement dans la valeur échangeable des produits, la richesse sera d'autant plus grande que les prix seront plus élevés, et alors ce sera un bien que toutes les denrées soient chères. Mais plus les denrées sont chères, moins on en peut consommer. Les

habitants d'un pays seraient donc d'autant plus riches qu'ils subviendraient moins aisément à leurs besoins. Il y a certainement dans ces deux propositions des points inconciliables.

Il n'est venu à la pensée de personne d'appeler richesse l'eau, l'air, le jour, ni aucun des biens analogues dont l'homme jouit gratuitement. Le mot richesse entraîne toujours après lui l'idée d'une valeur échangeable. Qui dit richesse dit valeurs. Qui dit valeurs dit richesse. Mais, dans les produits divers que l'homme approprie à son usage, une seule chose importe, c'est qu'ils atteignent le plus de perfection possible avec le moins de travail possible. Qu'un chapeau d'une forme et d'une matière convenues se vende 24 francs, rendra-t-il plus de service que s'il n'en valait que 12? Non; et il serait très-désirable qu'il ne valût que 12 francs; c'est-à-dire qu'il coûtât moins de travail, parce que le travail épargné sur la fabrication des chapeaux, serait employé à créer d'autres produits dont la société manque en ce moment. Il y aurait donc toujours dans le pays le même nombre de travailleurs; mais ces travailleurs feraient plus de choses; le fonds de consommation serait mieux approvisionné; on serait mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé; on serait plus riche.

Et cependant nous n'arrivons à ce résultat que

par la diminution de toutes les valeurs échangeables, c'est-à-dire, de tous les prix. En reconnaissant que valeur et richesse sont synonymes, il faut donc toujours sous-entendre et se rappeler que la richesse d'un pays ne dépend pas uniquement de la valeur échangeable des produits qui s'y créent; que cette valeur d'échange, que ce prix de vente qu'on obtient d'une chose, ne représente d'ordinaire que le plus ou moins de travail auquel l'ouvrier a dû se livrer pour la faire, et les profits de l'industrie; qu'en économisant du travail sur un produit, on facilite la création d'un produit nouveau, et qu'enfin c'est l'abondance toujours croissante de produits toujours plus parfaits qui constitue la marche progressive de la richesse; et cela, indépendamment de ce qu'on appelle prix en argent, valeur d'échange, ou de tout autre nom (1).

(1) Quand, par la découverte de nouveaux procédés industriels, ou l'invention de nouvelles machines, une marchandise quelconque peut se fabriquer à moindre prix, il arrive assez ordinairement que les producteurs en créent davantage, résultat de demandes que le bon marché multiplie. Les profits se proportionnant toujours à la valeur des choses créées, il est certain qu'un chapelier gagne autant sur deux chapeaux coûtant 12 francs pièce à établir, qu'il gagnait sur un seul, quand il ne pouvait le confectionner à moins de 24 francs. Dans ce cas les profits restent

D'autres questions naissent de celles qui précèdent, et spécialement celle-ci : Le prix toujours décroissant des produits du travail, résultat d'une

les mêmes. C'est la solution de l'une des deux questions que M. Say propose dans son discours préliminaire et qu'il appelle *épineuses*, pour rehausser l'Économie politique : « Les frais de production composant le revenu des producteurs, comment les revenus ne sont-ils pas altérés par une diminution dans les frais de production ? » Mais est-il vrai que les revenus ne soient jamais altérés par une diminution dans les frais de production ? En d'autres termes, quand la production coûte moitié moins à établir, arrive-t-il toujours que les besoins doublent ? Non, et, sous ce rapport, la question pêche par les expressions qui l'énoncent. Il y a d'ailleurs bien des sortes de marchandises dont la consommation ne peut jamais s'accroître sensiblement, ou même ne peut pas s'accroître du tout. Je citerai pour exemple les épées à l'usage d'une certaine classe de la société, les manteaux de cour, les habits, les épaulettes des officiers généraux, les décorations civiles et militaires, etc. Il est évident que toutes les croix de la légion d'honneur pourraient tomber à moitié prix chez les marchands sans qu'on leur en achetât une seule de plus. Il ne faut donc pas demander pourquoi les revenus des producteurs ne sont pas altérés par la baisse des frais de production, puisque dans beaucoup de circonstances c'est positivement le contraire qui advient.

M. Say a été moins heureux encore dans le choix du second problème *épineux* qu'il soumet à notre sagacité : *Un impôt ou tout autre fléau, en faisant renchérir*

main - d'œuvre qui se perfectionne, étant l'une des principales causes des progrès de la richesse, n'est-il pas avantageux que le taux des salaires, aussi bien que celui des profits, soient le plus bas possible ?

Quand les salaires tombent, les choses consommables se vendent meilleur marché; car je suis loin d'admettre avec M. Ricardo, que les profits des chefs d'entreprises s'augmentent toujours alors de ce que les salaires perdent. Cela arrive quelquefois; mais le plus souvent on verra l'effet contraire, que doit naturellement amener la libre concurrence entre les producteurs toujours plus ou moins pressés de réaliser leurs avances, d'étendre leurs débouchés, et toujours disposés, par suite, à se relâcher sur les prix. Il n'y a d'exception que pour les marchandises dont la demande, soit par la rareté de la matière première, soit par d'autres causes, excède habituellement l'offre. La baisse des prix, résultat de la baisse des salaires, permet de

---

*les denrées, ajoute-t-il à la somme des richesses? Poser cette question, c'est la résoudre; car quel est l'insensé qui a jamais pu voir dans un impôt une cause de richesses? Mais que prétend M. Say en assimilant l'impôt à un fléau? Et il faut croire que ce rapprochement lui plaît beaucoup, puisqu'il le reproduit jusqu'à quatre fois dans son ouvrage. (Note de la seconde édition.)*

soutenir au dehors la concurrence de l'étranger; elle tend aussi à mettre les produits à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs: sous ces deux rapports la baisse des salaires est un bien; mais elle est un mal en cet autre sens que la classe ouvrière ne recueille pas le fruit de ses peines et fait la richesse sans y participer. C'est le spectacle le plus affligeant pour l'humanité, sans que d'ailleurs on aperçoive aucun moyen d'améliorer la condition des travailleurs; car, s'ils gagnent peu, c'est parce que leur nombre est trop grand. Que peut-on faire pour les pauvres quand les bras sont au rabais? L'Angleterre, si riche par son industrie agricole et manufacturière, recule aujourd'hui devant cette question, qui appartient désormais à la politique, tant les circonstances lui ont donné de gravité. La baisse des profits fait moins de malheureux que la baisse des salaires, mais elle nuit beaucoup au développement de la richesse. Lorsque les profits approchent du taux le plus bas auquel ils puissent descendre, c'est une preuve qu'il y a dans le pays plus de capitaux et de travailleurs que les besoins de la consommation ne l'exigent. La théorie qui apprend que le bon marché des produits en accroît la demande, est ici complètement en défaut, parce que les plus forts consommateurs sont en même temps

les plus riches producteurs, et que, gagnant moins, ils dépensent moins. Je montrerai ailleurs l'erreur de la doctrine économique sur la consommation, que M. Say, dans l'intérêt de la richesse, veut réduire à rien, comme s'il était possible de séparer la consommation de la production, et de voir un peuple riche dans un peuple dont toute l'existence serait en privations et en austérités. Quand les bras et les capitaux sont en demande, il y a récompense large du travail, et par conséquent disposition à travailler davantage ; car, aussitôt que l'homme est sous l'empire de nouveaux besoins, il devient insatiable de jouissances, et ses efforts pour produire se proportionnent au désir toujours plus vif de multiplier ses consommations. Les habitants de la Nouvelle-Espagne, qui, selon M. de Humboldt, travaillent deux jours par semaine et se reposent les cinq autres, ne sont qu'une exception à la règle. Encore serait-il bon de savoir si ces hommes grossiers sont déjà placés sous l'empire des besoins nouveaux dont j'ai parlé tout à l'heure, premier aiguillon qu'il faut faire naître, mais qui, senti une fois, pousse l'homme et le domine à jamais, témoin toutes les sociétés de l'Europe, et, à vrai dire, celles de tout l'univers. Ce mélange de travaux et de jouissances, cette succession de peines et de plaisirs, expliquent parfaitement comment

l'accumulation et la consommation se concilient au lieu de se nuire. Ainsi donc, forts profits, forte consommation et forte production, sont trois choses qui vont très-bien ensemble ; et cela ne contredit en rien ce que j'ai avancé précédemment sur la valeur toujours décroissante des produits comme élément de richesse, parce que la décroissance de valeur qui enrichit, est la conséquence non de la baisse des profits, mais de l'habileté toujours plus perfectionnée des travailleurs, de la découverte de nouveaux procédés de fabrication et de l'invention de nouvelles machines.

Il résulte de cette dernière distinction que la baisse du prix des produits ne doit pas, dans tous les cas, être considérée comme un signe de richesse, et qu'ainsi M. Say a parlé d'une manière beaucoup trop absolue quand il a dit : *Un pays est d'autant plus riche que le prix des denrées y baisse davantage* (1). Pour que la baisse des prix serve la richesse, c'est-à-dire, augmente les produits du travail, il faut qu'elle soit la suite d'une amélioration dans les procédés industriels. Elle n'a pas cet effet, elle en aurait même un tout opposé, si la baisse des prix tenait à l'abondance de l'offre des bras, ou des

(1) 3.<sup>e</sup> édit., t. II, p. 43.—4.<sup>e</sup> édit., t. II, p. 44.

capitaux, car une trop grande réduction de salaires ou de profits ôte aux producteurs les moyens de consommer, et il est évident que les choses que l'on ne consomme plus cessent d'être produites.

Il serait utile, mais fort difficile, d'assigner avec quelque exactitude le point passé lequel l'élévation des salaires et des profits deviendrait un mal. Des salaires ou des profits trop hauts, en faisant monter les prix démesurément, diminueraient le nombre des consommateurs, tous, à beaucoup près, ne vivant pas de salaires ou de profits. Ce qui est désirable quant aux salaires, c'est que l'ouvrier obtienne constamment de son travail de quoi entretenir assez bien lui et sa famille, pour qu'une légère réduction dans le prix de sa journée, ne l'oblige pas à recourir aux libéralités publiques ou particulières. Les profits sont assez élevés quand, sans décourager la consommation, ils permettent l'accumulation. Le mieux est donc, ici comme partout, à une égale distance des termes extrêmes, et nous combattons les économistes qui veulent que cherté et richesse soient synonymes, tout comme leurs adversaires qui soutiennent que la richesse augmente toujours avec la baisse des prix (1).

(1) Après avoir établi qu'un pays est d'autant plus

Si les notions que je viens de donner sur les trois questions d'Économie politique qui ont le plus partagé les esprits dans ces derniers temps, sont justes, et si j'ai réussi à en rendre l'intelligence facile, le lecteur me saura gré d'en avoir réduit la discussion à quelques pages; car

---

*riche que le prix des denrées y baisse davantage, ce qui n'est vrai que quand la baisse des prix est le résultat d'améliorations dans les procédés du travail, M. Say réfute, en note, Dupont de Némours qui voulait que les denrées fussent chères et qui répétait, avec tous les disciples de Quesnay, la fameuse maxime *abondance et cherté est opulence*. M. Say ajoute : « Melon, Forbon- » nais et tous les écrivains du système exclusif, sont » ici d'accord avec les Économistes pour se tromper. » On va juger de ce prétendu accord. Melon dit que « la » cherté des denrées est indifférente à celui qui est » également acheteur et vendeur, préjudiciable à celui » qui n'est qu'acheteur, et toujours avantageuse à celui » qui est plus vendeur qu'acheteur. » (*Essai politique sur le commerce*, p. 204). Ces propositions sont toutes très-exactes. Quant à Forbonnais, l'opinion qu'il soutient est positivement contraire à celle que lui prête M. Say. « Ce qui constitue un État riche c'est l'abon- » dance annuelle des productions..... Le bénéfice des » producteurs est d'autant moindre que la denrée est » plus abondante. Ainsi on ne peut pas dire, comme les » Économistes, que la cherté avec l'abondance est opu- » lence. » (*Observations économiques*, t. II, p. 157, 158). (Note de la seconde édition.)*

elles ont fait naître de bien longues controverses dans lesquelles, si je ne m'abuse, la vérité n'est pas toujours facile à saisir.

Encore un mot sur M. Say, et sur ce qu'il entendait naguère par la richesse. « Je sais » bien, disait-il dans sa première édition (1), » qu'il y a beaucoup de produits durables susceptibles de fort peu de durée, comme les » denrées qui ne sont pas de garde, la viande, » les fruits, les légumes, etc.; aussi ces produits » se rapprochent-ils, quant à leurs effets, des » produits immatériels. Au moyen de leur abondance, une nation peut être parfaitement bien » nourrie; mais ils ne lui fournissent guère les » moyens de devenir plus riche : » raisonnement applicable à la plupart des produits qui servent à l'entretien journalier de l'homme, parce que l'existence de ces produits est généralement très-fugitive; d'où il faudrait conclure qu'un peuple peut être incessamment mieux nourri, mieux vêtu, mieux entretenu sans en devenir plus riche. Mais alors en quoi consiste donc la richesse? Certes, M. Say s'en forme une autre idée aujourd'hui; et toute cette doctrine a effectivement disparu de son ouvrage.

Il me semble qu'après être tombé dans une

(1) T. II, p. 165, 166.

si grave erreur, M. Say aurait dû se montrer moins disposé à blâmer l'Administration, que tous les écrivains de l'école économique présentent toujours comme inepte. « Sully (c'est encore M. Say qui parle) (1), dit bien que l'agriculture » et le commerce sont les deux mamelles de » l'État, mais vaguement et par un sentiment » confus. » Et M. Say est ici très-injuste. Le mot de Sully n'a rien de vague; il est au contraire aussi précis qu'énergique, comme toutes les expressions qu'un sentiment profond fait jaillir. *L'agriculture et le commerce sont les deux mamelles de l'État*, c'est-à-dire, le travail appliqué à la terre et aux produits de la terre. Les écrivains qui font des traités d'Économie politique, ne diront jamais si bien, et je comprends que ce mot les importune.

Conclusion :

Il n'existe aucun principe absolu dont on puisse invariablement déduire la valeur échangeable relative des divers produits que l'homme crée et consomme. Le plus général est que le prix d'une chose résulte de la quantité de travail qu'elle a coûté. Un autre principe, qui reçoit presque aussi souvent son application, est que

(1) 3.<sup>me</sup> édition, discours préliminaire, p. xxxv. — 4.<sup>me</sup> édition, idem, p. xxxix.

la valeur échangeable d'un produit hausse ou baisse selon qu'il est plus ou moins en demande.

On ne peut pas concevoir de richesse où il n'y a pas de valeur.

Mais la richesse et la valeur ne sont pas tellement identiques que la richesse générale ne puisse croître, quand le prix de chaque chose consommable diminue par suite d'une production devenue plus facile.

La baisse des prix ne concourrait point à l'augmentation de la richesse, si elle tenait à une trop grande réduction des salaires et des profits.

La baisse des salaires, quand elle va jusqu'à ôter aux ouvriers les moyens de vivre commodément de leur travail, est un malheur pour l'humanité qui souffre, pour la société qui est surchargée d'indigents, et pour l'État qui est menacé de troubles.

La baisse des profits ; si elle est poussée trop loin, tend à décourager le travail. Elle ôte aux producteurs les moyens de consommer ; elle attédie en eux le désir de l'accumulation ; elle mène ainsi par deux routes à la diminution de la richesse.

Je résume les principes que j'ai cherché à établir dans ce livre.

L'abondance des choses consommables est ce qui constitue la richesse d'un peuple.

La richesse des peuples reconnaît trois éléments principaux :

1.° La terre, parce que c'est la terre qui nourrit l'homme et qui lui fournit, par ses productions, la matière première sur laquelle il exerce son industrie ;

2.° Le travail, parce que, sans le travail, la terre ne produirait rien ou produirait mal, et que le travail, modifiant ensuite les produits de la terre, leur donne une nouvelle valeur qu'ils doivent entièrement à la main de l'homme ;

3.° Et enfin la monnaie, parce que c'est la monnaie qui facilite et multiplie les échanges, et avec les échanges la production, dont elle est devenue l'agent le plus actif.

Chacun de ces éléments de la richesse des peuples, considéré d'une manière abstraite, peut servir de base à un système d'Économie politique.

Ces systèmes conduisent tous à des résultats faux, parce que le problème à résoudre ayant trois données, il est impossible de bien opérer sur une seule.

Le travail intellectuel est le travail par excellence. Les produits immatériels satisfont d



90 LIVRE I. DE LA RICHESSE.

véritables besoins, aussi bien que les produits matériels. Tous concourent également à la richesse des peuples.

La richesse, qui consiste essentiellement dans l'abondance des produits, peut croître quand de meilleurs procédés industriels font tomber les prix; mais cette baisse des prix est un mal dès qu'elle reconnaît pour cause une baisse forcée des profits et des salaires.

Les écrivains de l'école administrative en France ont toujours fait consister la richesse des peuples dans l'agriculture et les fabriques. Depuis plusieurs siècles, tous les efforts de l'Administration tendent à l'accroissement des produits du travail. Nos anciens édits sur le commerce le prouvent sans réplique. C'est là que Smith a pris l'idée de faire du travail la richesse par excellence.

LIVRE II. DE L'ARGENT 91

LIVRE II.

De l'Argent considéré dans son influence sur la reproduction.

En montrant, dans le premier livre, que la richesse des peuples reconnaissait trois éléments, j'ai surtout voulu signaler le vice des systèmes où l'on ne tenait compte que d'un seul. Je n'ai pas dû pour cela m'étendre beaucoup sur l'influence de l'argent relativement à la reproduction. Il faut maintenant que j'achève de l'établir. En quel sens l'argent est-il richesse? Dans quels cas peut-on l'appeler marchandise? Est-il vrai que l'argent baisse de valeur dans un pays, aussitôt qu'il y devient abondant? Qu'est-ce que le prêt à intérêt? Existe-t-il des moyens de remplacer l'argent, quand il est rare? Les banques ne se proposent-elles pas ce but? Le papier-monnaie peut-il rendre à tous les peuples les services qu'il a récemment rendus à l'Angleterre? Ces questions naissent du sujet qui va nous occuper. Elles sont dignes de toute l'attention du lecteur.

---

 CHAPITRE PREMIER.

*Révolutions dans le système des Échanges.*


---

Nous avons déjà vu que, dans l'origine des sociétés, les échanges se faisaient en nature. On peut juger de ce que devait être alors l'industrie. Elle fit un grand pas quand on eut adopté, pour agent intermédiaire des échanges, un produit qui servit à les évaluer tous. Cependant la monnaie proprement dite n'existait pas encore. Le blé, le sel, le tabac, tant qu'on les employa à cet usage en firent l'office peu commodément, tout en contribuant, dans la mesure de leur utilité relative, à l'accroissement des choses consommables.

Les métaux précieux devaient, à la longue, servir de monnaie partout. Il faut en chercher la raison, non dans l'accord des peuples pour attribuer de la valeur à ce qui n'en aurait point (un tel accord est impossible), mais dans les diverses propriétés des métaux, propriétés d'utilité et d'agrément, également appréciables par tous les hommes. Ils n'avaient donc nul besoin de s'entendre pour prêter aux métaux une valeur de convention, puisque, par eux-mêmes, ces métaux en avaient une très-réelle, sans laquelle on n'aurait

même jamais pu les élever à la fonction qu'ils étaient appelés à remplir.

On ne donna d'abord aux métaux employés pour les échanges d'autre forme que celle de lingot. Les morceaux d'argent et même de cuivre se prenaient ainsi au poids; mais la circulation éprouvait encore de grands obstacles. Sans cesse exposé à la surprise, il fallait que le marchand eût toujours à la main ou la balance ou la pierre de touche. Il était aussi très-désagréable et très-gênant de devoir continuellement morceler ou fondre des lingots, et l'on n'avait cependant que ce moyen de compléter de gros paiements ou d'en faire de petits.

Ce fut le désir de dégager le commerce de cette dernière entrave, qui donna au Souverain l'idée de marquer de son empreinte tout le métal circulant. Alors il eut un titre légal et une valeur connue. Il ne fallut plus ni peser ni éprouver: on put sans crainte ni embarras traiter pour les plus grosses sommes comme pour les plus petites; et l'argent se répartissant de lui-même dans tous les canaux de la circulation, on les vit se multiplier et s'étendre, au grand avantage de l'industrie, dont la marche jusque-là avait toujours été embarrassée.

Cette révolution compléta le système des échanges et donna à tous les peuples, où elle se fit

successivement, un nouvel élément de richesse plus actif que ceux qu'ils possédaient déjà, puisque sans lui, les deux autres (la terre et le travail) auraient toujours été comme paralysés, faute de moyens de rapprochement facile entre le producteur et le consommateur.

Ainsi le système des échanges a, de l'enfance des sociétés jusqu'à nous, parcouru quatre périodes, savoir :

1.<sup>re</sup> Période. — Échanges en nature ;

2.<sup>e</sup> Période. — Échanges contre un produit d'un usage assez général pour pouvoir, en tout temps, être facilement échangé lui-même ;

3.<sup>e</sup> Période. — Échanges contre les métaux, donnés et reçus en morceaux, au titre et au poids ;

4.<sup>e</sup> Période. — Échanges contre la monnaie de métal frappée au coin du Souverain.

En réfléchissant aux quatre principales révolutions qu'a subies le système des échanges, il est aisé d'apercevoir que, dans ses deux premières périodes, ils dûrent être peu multipliés, et absolument restreints aux individus d'une même bourgade, ou tout au plus d'une même tribu. Dans la troisième, les échanges purent s'étendre de nation à nation : mais c'est à la quatrième seulement qu'il faut attribuer tous les développements ultérieurs qu'ils reçurent. Les

progrès de la navigation, les découvertes auxquelles ils donnèrent lieu, le perfectionnement des arts et des manufactures, ou plutôt la division du travail, en sont aussi les résultats immédiats. Des effets aussi remarquables exigent un examen approfondi des différentes fonctions que remplit l'argent devenu le premier instrument du commerce. Ce sera l'objet du chapitre suivant, dans lequel je traiterai plus particulièrement de la circulation.

## CHAPITRE II.

*De la Circulation de l'Argent. — En quel sens l'Argent est Richesse. — Digression sur STÉUART.*

Le phénomène de la circulation de l'argent n'est pas sans quelque analogie avec celui de la circulation du sang dans le corps humain ; aussi est-il venu à la pensée de presque tous les écrivains qui ont parlé de la richesse publique, de comparer l'un à l'autre. Cette comparaison a même été reproduite tout récemment dans un ouvrage où l'auteur l'a poussée assurément fort loin, puisqu'il établit les points de similitude qui existent entre toutes les ramifications du travail et celles de l'aorte, de l'artère, de la veine pulmonaire, etc. Le résultat de ces rapprochements est que le magasin d'un négociant peut être comparé à un des ventricules du cœur, et sa caisse à l'autre ventricule. Le même auteur voulant donner une idée juste des bénéfices que procure chaque opération de commerce, dit dans un autre endroit : *Le gain d'un vendeur est égal au produit de la force de ce vendeur, multiplié par la latitude, et divisé par la somme des forces.* Il faut croire qu'en se servant d'un

pareil langage, M. Canard voulait que son livre ne sortît pas d'un très-petit nombre de mains ; et l'on ne peut se lasser d'admirer comment, en écrivant sur l'Économie politique, il a pu borner son ambition à n'être entendu que des médecins et des mathématiciens (1).

Il n'y a pas d'individu qui ne puisse juger par lui-même des effets de la circulation de l'argent. J'ai sous les yeux une pièce de cinq francs que je donnerai dans un moment à mon libraire, en échange d'un ouvrage qu'il m'a fourni. Du libraire, et ce matin même, cette pièce ira chez le papetier, du papetier chez le boucher, du boucher chez le boulanger. Au bout d'une heure elle aura dix fois changé de main ; elle en changera dix fois encore dans la journée. Or, ces vingt opérations, qui se sont succédé avec tant de rapidité, n'auraient pas été possibles, ou bien n'auraient eu lieu que dans un espace de temps très-long, si les vingt individus, entre lesquels les transactions se sont faites, avaient dû se rechercher et traiter sans un intermédiaire qui les mît de suite d'accord. Cet intermédiaire est la monnaie.

(1) Je ne sais pas si M. Canard est beaucoup lu aujourd'hui. A l'époque où je publiai la première édition de cet ouvrage, le sien venait d'être couronné par l'Institut. (Note de la seconde édition.)

On voit, par cet exemple, ce qu'une pièce de cinq francs qui circule avec rapidité, doit rendre de services à l'industrie. On en peut conclure que plus la circulation est rapide dans un pays, plus ce pays crée de richesses, vérité incontestable, mais sans aucune application possible. La circulation ne peut être fort rapide que dans les échanges d'une importance secondaire, et en général elle se ralentit à mesure que les transactions s'agrandissent. Entrez dans le magasin d'un marchand qui détaille : les petites sommes affluent chez lui ; mais, à l'exception de ce qu'il prélève pour ses dépenses journalières, l'argent qu'il reçoit ainsi en petites parties, entre dans ses coffres et s'y amoncèle jusqu'à ce qu'il puisse ou remplacer en gros tout ce qu'il a vendu en détail, ou remplir des engagements antérieurs contractés de la même manière. Cet argent, sortant alors de ses mains, passera dans celles du marchand en gros, qui l'encaîssera à son tour jusqu'à ce qu'il en ait réuni assez pour s'acquitter envers les manufacturiers chez lesquels il s'approvisionne, et faire ses propres paiements, nécessairement plus considérables. Là, ce capital ainsi accru, servira à de nouvelles reproductions qui le morcèleront et le renverront encore une fois dans la circulation, soit par l'achat de matières brutes, soit par le paiement aux ouvriers du salaire de leur travail.

Il est aisé d'apercevoir que tous ces virements de fonds doivent entraîner des lenteurs, et que, le plus souvent, l'argent dort. Celui qu'on employe à l'achat des subsistances est donc à peu près le seul qui soit toujours en mouvement.

On évalue à deux milliards le numéraire de la France. En calculant la population sur le pied de 28 millions d'ames, c'est un peu plus de 71 fr. par individu. Le revenu total de la France (c'est-à-dire l'addition de tous les revenus individuels des Français), d'après des supputations dont la rigoureuse exactitude n'importe guère ici, peut être estimé 8 milliards, ce qui fait, par tête, environ 285 francs. La circulation assure donc déjà annuellement, à chaque individu, au-delà de quatre fois la portion du capital numéraire à laquelle il aurait droit, si toute la monnaie qui existe dans le pays était répartie également entre ses habitants (1).

---

(1) On trouve partout le tableau des revenus, soit de la France, soit de l'Angleterre, et nulle part rien de parfaitement satisfaisant sur ce qui constitue le revenu d'un peuple. Faut-il s'étonner si les écrivains qui ont recherché à combien peuvent s'élever les revenus de la France, varient, dans leurs résultats, de 3 à 8 milliards ? Rien ne montre mieux l'imperfection des méthodes. On devrait donc, avant tout, convenir des bases, qui sont encore aujourd'hui très-incertaines. Comprendra-t-on

Mais les 285 francs qui reviennent à chacun des membres de la société, par suite de la distribution égale de tous les revenus du pays, ne sont que le résultat de la circulation et ne la constituent point. La pièce de 5 francs que j'ai laissée à mon libraire, et qui, depuis, a passé

dans les revenus d'un pays les produits du travail immatériel que Smith appelle improductif? Y comprendra-t-on les produits du travail matériel, quand ces produits auront été consommés dans l'année? Je réponds affirmativement à ces deux questions, sur lesquelles il s'en faut bien que les écrivains soient d'accord, et que je ne discuterai pas dans cet ouvrage, uniquement consacré au développement des principes dont l'application peut être d'une utilité immédiate. Je prie seulement le lecteur d'observer que, puisque le revenu d'un pays se compose de celui de tous les individus qui l'habitent, tout calcul qui ne fera point entrer dans la masse générale de ce revenu celui d'une ou plusieurs classes d'individus, sera par cela même inexact; et ce premier aperçu me fait soupçonner, avec une grande apparence de fondement, que, dans la plupart des évaluations qu'on a faites jusqu'ici des revenus de la France et de l'Angleterre, on est resté de part et d'autre très-au-dessous de la vérité. (*Vide* pour l'évaluation des revenus de l'Angleterre, les tableaux du docteur Beek et ceux du Gouvernement, ainsi que l'essai de M. Frédéric Gentz, sur les finances de la Grande-Bretagne, et, pour la France, indépendamment des ouvrages des Économistes, Forbonnais, la balance du

dans vingt mains, a procuré à chacun de ceux qui l'ont possédée, un gain quelconque. Je suppose ce gain de 50 centimes par opération; le bénéfice total sera 10 francs; ainsi la pièce de 5 francs, en achetant successivement une quantité de marchandises égale à vingt fois sa valeur, a fait circuler un capital égal à vingt fois cette valeur, c'est-à-dire, à 100 francs.

Les 8 milliards auxquels on estime le revenu de la France, sont donc le résultat d'une circulation matérielle en valeurs, difficile à apprécier, mais qu'on doit croire au moins décuple, et qui est produite par deux milliards en monnaie.

Les bienfaits d'une circulation aussi active, c'est-à-dire, d'une si grande multiplicité de transactions commerciales, sont incalculables; et si l'on persiste à nier qu'il faille les attribuer à l'argent, je demanderai de nouveau où sont les pays qui aient atteint quelque degré de splendeur, privés de ce moyen d'échange.

commerce; le mémoire de M. Gerboux sur la démonétisation de l'or, les considérations sur l'organisation sociale de la France et de l'Angleterre, et M. Déguer (*note de la 1.<sup>re</sup> édition*); j'ajoute, et le livre de M. Chaptal sur l'industrie française, livre riche en calculs, mais pauvre en doctrine, parce que M. Chaptal a voulu dire la vérité sans se brouiller avec l'école économique, ce qui l'a conduit à une foule de concessions que la raison n'avoue pas. (*Note de la seconde édition.*)

Smith passe rapidement sur le mécanisme si intéressant de la circulation. Il se contente de remarquer que la proportion entre la somme d'argent en circulation dans un pays, et la valeur totale du produit annuel qu'elle fait circuler, a été évaluée par différents écrivains, au dixième, au vingtième, au trentième de cette valeur. En calculant d'après la dernière de ces données, chaque pièce de cinq francs crée annuellement cent cinquante francs de valeur. Une pareille source de richesses est-elle un bienfait? C'est à cette question très-simple et assurément très-facile à résoudre, qu'est désormais réduite celle de l'utilité de la conservation et de l'augmentation de l'argent, considéré comme moyen d'échange.

Ici, les partisans de Smith m'interrompent, et prenant la parole en son nom: *Il est faux que l'argent crée des valeurs; l'argent ne crée rien. L'argent fait circuler les produits du travail. Le travail seul est producteur.*

Oui; l'argent sert à faire circuler les produits du travail, et c'est pour cela qu'il les crée. Sans la pièce de cinq francs que j'ai dans ma poche, je serais forcé, pour acheter l'ouvrage de littérature qu'elle payera, d'offrir à mon libraire telle autre valeur en marchandise dont il se soucierait probablement très-peu. Sans cette pièce de cinq francs, lui-même ne pourrait s'acquitter envers

le papetier qu'avec des livres qui, peut-être, ne conviendraient point à ce dernier. Le papetier, à son tour, n'aurait de moyens de payer son tailleur, son cordonnier, son chapelier, son horloger, qu'en objets de papeterie; et que d'embaras, que d'entraves à la circulation! Ainsi, sans cette même pièce de cinq francs, ou, pour généraliser l'exemple, sans une monnaie qui puisse convenir à tout le monde, il est certain qu'aucun de ces échanges ne se serait effectué. Or, on ne produit que pour échanger. Ne pouvant plus échanger ou ne pouvant plus échanger que très-difficilement, on ne produirait plus. Alors nous n'aurions ni libraires, ni papetiers, ni chapeliers, ni horlogers. Nous en serions à la première ou à la seconde période du commerce, et notre civilisation aurait à peu près atteint le degré de celle des peuples de l'Afrique qui se servent encore de sel ou de coquilles pour effectuer leurs échanges.

Je trouve dans les notes dont M. Say a chargé l'ouvrage de M. Ricardo (*tome 1.<sup>er</sup>, page 3*), le passage suivant: « On a considéré l'échange » comme le fondement de la richesse sociale, » tandis qu'il n'y ajoute effectivement rien. Deux » valeurs qu'on échange entre elles, un boisseau » de froment et une paire de ciseaux, ont été » préalablement formées avant de s'échanger; la » richesse qui réside en elles existe préalablement

» à tout échange ; et, bien que les échanges jouent  
 » un grand rôle dans l'économie sociale, bien  
 » qu'ils soient indispensables pour que les pro-  
 » duits parviennent jusqu'à leurs consommateurs,  
 » ce n'est point dans les échanges mêmes que  
 » consiste la production ou la consommation des  
 » richesses. » La production ou la consommation  
 des richesses ne consiste certainement point dans  
 les échanges ; mais, si les échanges n'étaient pas  
 facilités par la monnaie, ils n'auraient pas lieu ;  
 et, comme on ne produit que pour échanger, on  
 cesserait de produire. C'est dans ce sens qu'on a  
 considéré l'échange comme le fondement de la  
 richesse, et avec beaucoup de raison. Quant aux  
 produits consommés sans échange, c'est-à-dire,  
 par ceux mêmes qui les créent, nous n'avons pas  
 à nous en occuper ici ; et en effet, les produits  
 qui ont cette destination n'entrent jamais dans  
 le commerce.

Smith a tenu trop peu de compte de la révo-  
 lution causée dans le système des échanges par  
 l'introduction de l'argent comme monnaie. S'il  
 en avait mieux apprécié les effets, il aurait sans  
 doute reconnu que les grands progrès du commerce  
 dataient de cette époque chez tous les peuples.  
 Mais, ne voulant toujours point qu'on crût l'argent  
 plus utile que toute autre marchandise, il aurait  
 raisonné autrement. Il aurait dit : un pays qui

crée chaque année pour dix, vingt ou même pour  
 trente milliards de valeurs, n'a pas ordinairement  
 plus d'un milliard en numéraire. Ce milliard n'est  
 donc que le trentième de sa richesse totale ; donc  
 il ne constitue qu'une très-petite partie de cette  
 richesse ; donc le pays ne serait point appauvri  
 en le perdant ; donc, etc.

Le lecteur, frappé de la fausseté de toutes ces  
 conséquences, me demande comment je puis  
 prêter à Smith une dialectique aussi étrange. Sans  
 le milliard en numéraire, me crie-t-on de toutes  
 parts, les trente milliards en valeurs n'eussent  
 point été créés. Il importe donc de conserver ce  
 milliard qui rendra les mêmes services l'année  
 prochaine, celle d'ensuite et toujours. Un milliard  
 en numéraire, qui dure des siècles et qui crée  
 annuellement trente fois sa valeur, est certai-  
 nement plus utile qu'un milliard en marchandises  
 qui ne crée rien et s'anéantit dans un an, dans  
 un mois, dans un jour. Jamais Smith n'aurait  
 comparé l'un à l'autre, et....

Vous vous trompez. Le raisonnement que j'ai  
 prêté à Smith est dans son ouvrage. Il y est  
 comme je le rapporte ; en voici la conclusion  
 littérale : « L'argent fait toujours partie du capital  
 » national (1), mais il n'en fait qu'une petite

(1) Tome III, page 22.



» partie, et toujours la partie qui profite le moins  
» à la société. »

Cette manière d'apprécier l'argent me rappelle la conduite d'un homme que la lecture des Économistes avait rendu fou. Il possédait une maison bâtie sur pilotis. Calculant la valeur de cette maison, et celle de toutes ses parties, il trouva que les pilotis n'en constituaient que le trentième. C'est la partie de ma maison qui a le moins de valeur, répétait-il tous les jours, et il faisait scier tantôt un, tantôt deux, tantôt dix de ses pilotis dont il prétendait tirer un parti plus avantageux. Il en fit tant scier que la maison croula.

La valeur de la maison c'est celle des produits annuels d'une nation. Les pilotis servent de fondement à la maison, comme l'argent sert de base à la richesse publique. Otez les pilotis, la maison croule; exportez l'argent, plus de moyens d'échanges, plus de travail, plus de richesse. Le pays est ruiné.

« Il serait vraiment trop ridicule, poursuit  
» Smith, de s'attacher sérieusement à prouver  
» que la richesse ne consiste pas dans l'argent,  
» mais bien dans les choses qu'achète l'argent, et  
» dont il emprunte toute sa valeur par la faculté  
» qu'il a de les acheter. » Mais l'argent qui achète  
est aussi l'argent qui produit. Smith nous donne  
là des abstractions dont on ne peut tirer que des

conséquences dangereuses. L'argent, considéré indépendamment de sa faculté échangeable, ne peut ni nous couvrir, ni nous chauffer, ni nous alimenter. Cela prouve-t-il que l'argent ne soit point richesse? qu'il importe peu qu'une nation en possède beaucoup? qu'il ne faille point tenir à sa conservation? Quelle logique! Mais, puisque l'argent est indispensable à la formation de toutes les valeurs, puisque sans argent on ne peut ni rien produire, ni rien acheter de produit, par quelle fatalité vous obstinez-vous à nier que lui-même il soit richesse? Il l'est, vous dis-je, et dans un sens beaucoup plus étendu que le mot ne le comporte. L'argent est plus que les richesses, car il les crée toutes; l'argent est l'âme du monde commerçant.

J'entre chez un fabricant; je l'interroge sur la valeur des produits annuels de sa manufacture. Cette valeur passe un million. Je me récrie sur les avantages d'une industrie aussi florissante.... Mon fabricant m'interrompt, et se tournant vers des métiers auxquels je n'avais donné qu'une attention très-dédaigneuse, il me dit avec orgueil: voilà ma richesse. — Quoi! ces morceaux informes qui ne valent pas tous ensemble le centième de ce qui sort annuellement de votre fabrique! — Voilà ma richesse, vous dis-je. Ne voyez-vous donc pas que, sans ces métiers, je ne pourrais rien produire.... Concluons: l'argent est dans un pays

ce que sont des métiers dans une manufacture ; et , pour bien juger la justesse de ce principe de Smith : *L'argent fait toujours partie du capital national ; mais il n'en fait qu'une petite partie , et toujours la partie qui profite le moins à la société ;* il faut le traduire ainsi : *Les métiers sont toujours partie du capital d'un fabricant ; mais ils n'en font qu'une petite partie , et toujours celle qui lui profite le moins ,* ce qui dispense , je crois , de réfutation.

Cette comparaison du numéraire que possède un pays aux métiers qui enrichissent un fabricant , donne une idée très-exacte des services que rend la monnaie. L'utilité de l'argent pour une nation réside non dans sa valeur , mais dans l'influence qu'il exerce sur la richesse en multipliant les produits. Jamais l'Administration n'a prisé l'argent qu'à raison de cette influence. Tous les écrivains qui ont précédé les Economistes l'avaient aussi considéré sous ce rapport. Parcourez leurs nombreux ouvrages : partout vous trouverez que l'argent est l'instrument indispensable de la reproduction ; partout vous vous convaincrez que c'est dans ce sens , et dans ce sens seulement , qu'on l'appelle richesse.

Et pensez-vous qu'un homme raisonnable ait jamais pu croire et publier que la France , possédant deux milliards de numéraire , était riche dans le sens qu'on donne vulgairement à ce mot ,

en l'appliquant à un simple particulier qui a cinq cent mille francs d'argent comptant ?

On dit qu'un particulier qui a cinq cent mille francs d'argent comptant , est riche ; et cela ne signifie autre chose sinon qu'il peut dépenser annuellement le revenu de cinq cent mille francs. Quand on dit d'un pays qu'il est riche de deux milliards de numéraire , on n'entend pas que ce pays peut dépenser le revenu de deux milliards , ce qui serait une ineptie ; on entend qu'il a les moyens d'entretenir avec ces deux milliards une circulation en valeurs dix fois , vingt fois , trente fois plus considérables , ou , ce qui revient au même , qu'il peut produire ces valeurs. Or , ces moyens de produire , qu'il doit à l'argent , on les appelle richesse. Soutiendrez-vous que cette dénomination n'est pas méritée ?

Ainsi , quand les gouvernements cherchent à prévenir l'écoulement du numéraire , non par des lois prohibitives , qui n'empêchent pas l'argent de sortir , mais par un bon système commercial qui en facilite l'emploi intérieur ; quand les gouvernements considèrent comme désavantageuse une exportation de numéraire qui donne en retour des marchandises ; s'ils déplorent la perte de ce numéraire , ce n'est point pour sa valeur qui rentre nécessairement , c'est parce que cette valeur qui rentre ne peut pas produire dans la

circulation les mêmes effets que l'argent ; c'est parce qu'elle ne peut pas faire l'office de monnaie, c'est-à-dire, passer en un jour dans quatre-vingts mains, et déterminer ainsi, à chaque transition, une production nouvelle.

« L'Anglais Steuart, qu'on peut regarder comme » le principal écrivain du système exclusif, » du système qui suppose que les uns ne s'enrichissent que de ce que les autres perdent ; » Steuart s'est mépris, lorsqu'il a dit qu'une fois » que le commerce extérieur cesse, la masse » des richesses intérieures ne peut être augmentée, etc. »

J'ai rapporté ici ce passage de l'ouvrage de M. Say (1), parce qu'il renferme plus d'une erreur grave, dont la réfutation me paraît devoir jeter quelque jour sur le sujet qui nous occupe.

Steuart n'est pas le principal écrivain du système exclusif, en admettant que, par système exclusif, M. Say entende le système que suit l'Administration depuis trois siècles. Steuart n'avait point administré. Il fit son livre en parcourant l'Europe, recueillant des idées partout, et ne s'inquiétant guère si le chapitre qu'il écrivait à Amsterdam ne contredisait pas formellement

(1) 3.<sup>me</sup> et 4.<sup>me</sup> éditions, t. 1.<sup>er</sup>, p. 20.

le chapitre qu'il avait écrit à Padoue. A part quelques vues très-saines sur la population, les monnaies et les banques, il n'y a pas dans les cinq volumes de Steuart cinquante pages qu'on puisse lire avec fruit aujourd'hui, et pas quatre à opposer aux erreurs des doctrines économiques. Je ne connais pas de livre plus rempli de petits détails et de petites choses. L'Administration n'avoue pas un tel écrivain.

Je ferai observer, avant d'aller plus loin, qu'on se tromperait beaucoup, si on croyait qu'en aucun pays, l'Administration subordonne sa marche aux principes de tel ou tel écrivain. Ce n'est pas qu'elle ne soit très-disposée à recevoir la lumière de quelque part qu'elle lui vienne ; mais il est impossible que l'Administration ne trouve pas dans ses propres actes, c'est-à-dire, dans les conséquences qui en découlent, la preuve qu'ils sont bons ou nuisibles. Les réclamations auxquelles ils donnent lieu ne la tiennent-ils pas sans cesse en éveil ? Et comment se faire à l'idée qu'en Angleterre, par exemple, où la liberté de la presse est une sorte de tribune toujours accessible à la plainte, on n'amenât facilement le Gouvernement à changer de système, s'il n'était bien notoirement reconnu que l'Administration a choisi le meilleur ? Pour les écrivains qui n'ont pas administré, rien ne fait obstacle. Voilà pourquoi

ils sont si absolus et si peu utiles dans leurs théories. Mais, pour l'Administration, tout est résistance. Que fait-elle autre chose que négocier et concilier? D'où il suit que si elle n'avance pas vite, elle avance du moins avec sécurité. Les bons livres ne sont pas étrangers à ce résultat. Mais quels sont les ouvrages qui instruisent le mieux les administrateurs? Ceux de leurs devanciers; et c'est ainsi que, malgré tous les changements survenus dans les finances de l'Europe, depuis deux siècles, les mémoires de Sully n'ont pas cessé d'être un objet d'étude. J'en dis autant de Davenant, l'un des administrateurs les plus éclairés qu'ait eus l'Angleterre, de Forbonnais et surtout de M. Necker, dont le livre *de l'Administration des finances*, malgré quelques niaiseries sentimentales, alors de mode, est le guide obligé de tous les hommes qui se vouent à l'administration financière des peuples. De tels ouvrages seront toujours utiles, toujours en honneur, mais sans que l'Administration en adopte aucun, parce que sa marche, qui ne peut être systématique, se règle sur le cours des événements, sur les changements qu'amène la politique, sur les révolutions du commerce et de l'industrie, et enfin sur le progrès des lumières, fruit naturel d'une expérience qui s'éclaire de plus en plus. Je reviens à Steuart. Il n'est pas toujours heureux

dans l'explication qu'il donne des principes de l'Administration, et je répète qu'elle ne l'avoue pas; mais que l'Administration l'avoue ou non, on peut le défendre sur bien des points; et certes M. Say lui adresse des reproches fort injustes.

Steuart prodigue le mot richesse, qui a cinquante acceptions sous sa plume. Quelquefois il s'en sert pour exprimer l'abondance des métaux: alors il dit que la masse des richesses intérieures ne peut pas augmenter quand le commerce avec l'étranger vient à cesser, en quoi il a évidemment raison, puisque le commerce extérieur est le seul qui puisse approvisionner de numéraire une nation qui n'a pas de mines; mais Steuart méconnaît-il, pour cela, les vraies sources de la richesse? Est-on autorisé à soutenir qu'il place la richesse exclusivement dans l'or et l'argent, comme M. Say le donne à entendre? On va en juger.

« La richesse et le luxe des anciennes villes  
 » commerçantes provenaient aussi de leur industrie. On n'avait rien pour rien; et lorsqu'elles  
 » étaient obligées de faire la guerre, elles se  
 » trouvaient dans la nécessité, ou de dissiper  
 » leurs richesses pour payer des troupes, ou d'en  
 » abandonner la source, le travail de leurs citoyens  
 » industriels (1).

(1) Recherche des principes de l'Économie politique, t. II, p. 138.

» Aussitôt que les métaux précieux sont devenus  
 » un objet de commerce et un équivalent uni-  
 » versel pour toutes choses, ils sont devenus  
 » aussi la mesure du pouvoir entre les nations.  
 » Alors l'acquisition, ou au moins la conservation  
 » d'une quantité proportionnelle de ces métaux,  
 » est devenue pour les plus prudentes un objet  
 » de la plus grande importance (1).

» Les espèces sont bien une partie de nos  
 » richesses, mais n'en peuvent jamais être la  
 » mesure (2).

» La perte qu'éprouve une nation par l'inter-  
 » ruption de son commerce et de ses manufac-  
 » tures ne peut pas être estimée. Quand les classes  
 » industrielles des habitants sont forcées à devenir  
 » oisives pendant un court espace de temps, il  
 » est à peine possible d'en réparer les suites;  
 » elles dépérissent, elles s'expatrient, l'esprit  
 » d'industrie s'éteint; tout en un mot tombe en  
 » ruine (3). »

Dans ces passages, et dans cinquante autres dont  
 j'ai pris note, il est évident que la richesse est,  
 pour Steuart, ce qu'elle a toujours été pour l'Admi-  
 nistration, *l'abondance des produits du travail*;

(1) Recherche des principes de l'Économie politique,  
 t. II, p. 143.

(2) Idem t. II, p. 339.

(3) Idem t. IV, p. 181.

*car, dit cet écrivain, quand les classes indus-  
 trielles deviennent oisives, tout tombe en ruine, image  
 qui venge assez Steuart du reproche d'avoir fait  
 consister exclusivement la richesse dans les métaux.*

M. Say est-il mieux fondé quand il reproche  
 à Steuart de supposer qu'une nation s'enrichit  
 uniquement de ce que les autres perdent, *erreur  
 partagée par tous les gouvernements de l'Europe et  
 du monde ? On voit que c'est à l'univers entier  
 que M. Say fait ici la leçon. Tous les gouver-  
 nements s'imaginent que ce qui est gagné par un  
 particulier est nécessairement perdu par un autre ;  
 que ce qui est gagné par un pays est nécessai-  
 rement perdu par un autre, comme si les choses  
 n'étaient pas susceptibles de croître en valeur, etc.* ;  
 et M. Say se consume en efforts, bien super-  
 flus sans doute, pour prouver que les nations  
 peuvent croître en richesses sans se nuire. C'est  
 ce que M. Say exprime en disant que *la richesse  
 se crée de toutes pièces*, phrase qu'il affectionne,  
 parce qu'elle rend, selon lui, une de ces grandes  
 vérités dont on est redevable à l'Économie poli-  
 tique. Malheureusement pour l'Économie politique,  
 cette grande vérité est encore de celles qu'on  
 trouve partout ; et, pour le dire en passant,  
 Steuart, que M. Say accuse de l'avoir ignorée,  
 est, de tous les écrivains, celui qui l'a le mieux  
 comprise. Écoutons-le :

» Je divise le profit et la perte en positif, relatif  
 » et composé. Le profit positif ne suppose aucune  
 » perte pour qui que ce soit ; il est le résultat  
 » d'une augmentation de travail, d'industrie ou  
 » d'adresse, et produit l'effet d'augmenter la masse  
 » du bien public.

» La perte positive ne suppose aucun profit pour  
 » personne ; elle résulte de la cessation du profit,  
 » ou des effets que produit cette cessation ; elle  
 » peut être considérée comme une diminution  
 » du bien public.

» Le profit relatif suppose de la perte pour  
 » quelqu'un ; il indique la vibration de la balance  
 » des richesses entre différentes personnes ; mais  
 » il ne suppose aucune addition au capital de la  
 » nation.

» La perte relative annonce, au contraire, du  
 » profit pour quelqu'un ; elle indique aussi la  
 » vibration de la balance, mais sans rien ôter à  
 » la masse générale.

» Par composés j'entends ces espèces de profits  
 » et de pertes en partie relatifs et en partie positifs.  
 » Je les appelle composés, parce que les deux  
 » espèces peuvent subsister à la fois dans le même  
 » contrat (1). »

J'ai copié en entier cette théorie des profits  
 et pertes, parce qu'elle s'applique à tous les cas ;

(1) Recherche des principes de l'Économie politique,  
 t. I.<sup>er</sup>, p. 378 et 379.

mais ce qui nous importe, ce qui résout la ques-  
 tion agitée, c'est ce profit positif qu'admet Steuart ;  
 ce profit qui ne suppose de la perte pour qui que ce  
 soit ; ce profit qui est le résultat d'une augmentation  
 de travail, d'industrie ou d'adresse, et qui augmente  
 en définitif la masse du bien public. Je demande  
 si ce n'est pas là cette richesse créée de toutes pièces,  
 dont M. Say fait honneur à la nouvelle science.  
 Je demande surtout ce que cette science gagne à  
 s'attribuer ainsi des découvertes que personne ne  
 revendique, parce qu'elles se perdent dans la  
 nuit des temps, mais que l'Économie politique  
 ne peut cependant présenter comme siennes,  
 sans montrer à quel point elle est pauvre de son  
 propre fonds.

J'ai dit que la théorie de Steuart sur les profits  
 et pertes s'appliquait à tous les cas ; et en effet,  
 s'il est vrai que les nations puissent simultanément  
 croître en richesse sans se nuire, il l'est aussi que  
 souvent ce qui enrichit un peuple porte préjudice  
 à un autre peuple. M. Say nous fournira lui-même  
 un exemple très-remarquable de ce virement de  
 richesses, exemple dont je me prévaudrai ailleurs.

Je crois devoir faire suivre cette digression sur  
 Steuart, de l'opinion qu'a récemment exprimée  
 M. Malthus, relativement aux écrivains qui craignent  
 de faire entrer l'argent dans leurs théories. Le  
 morceau est curieux, et je le cite d'autant plus

volontiers que M. Malthus est lui-même de l'école que je combats.

« Des écrivains théoriques en Économie politique, craignant de paraître attacher trop d'importance au numéraire, se sont montrés peut-être trop disposés à l'écarter de leurs raisonnements. C'est une vérité abstraite que nous avons besoin de denrées et non d'argent; mais, dans le fait, il n'est aucune denrée contre laquelle il nous soit possible de vendre tout de suite nos marchandises, qui puisse remplacer convenablement l'agent de la circulation, et qui puisse, comme lui, nous donner les moyens de pourvoir à la subsistance de nos enfants, d'acheter des biens-fonds, ou de disposer de la main-d'œuvre et des provisions dans un ou deux ans à venir. Sans un agent de la circulation, il est absolument impossible de faire des économies un peu considérables, et les manufacturiers eux-mêmes n'avanceraient que bien lentement, s'ils étaient forcés d'accumuler en nature tous les salaires de leurs ouvriers. Nous ne devons donc pas nous étonner s'ils ont plutôt besoin d'argent que d'autres marchandises; et, dans des pays civilisés, nous pouvons être bien sûrs que, si le fermier ou le manufacturier ne peut pas vendre ses produits de manière à en tirer un profit estimé en argent, son industrie se ralentira bientôt.

» L'agent de la circulation remplit une fonction si importante dans la distribution de la richesse, et dans l'encouragement de l'industrie, qu'on ne peut pas négliger d'y avoir égard dans le raisonnement, sans s'exposer à tomber dans des erreurs (1). »

J'ai voulu, dans ce chapitre, montrer encore une fois combien il fallait se prémunir contre les écrivains qui accusent l'Administration d'ignorance. J'espère avoir également prouvé que l'importance justement attachée par les gouvernements à la conservation et à l'augmentation du numéraire dans le pays, tient, non à la valeur de l'argent, mais à la propriété qu'il a, comme monnaie, de rendre la circulation et la production plus actives. C'est donc dans ce sens uniquement qu'il faut entendre le mot richesse, appliqué à l'argent que possède un pays. J'insiste sur ces vérités très-communes, et qui sont la base de tout le système commercial, parce qu'on est parvenu à les obscurcir de manière à les rendre absolument méconnaissables. De nouveaux développements justifieront cette double assertion. J'y consacrerai les deux chapitres suivants, dont le dernier sera plus particulièrement relatif aux variations qu'éprouve l'argent dans sa valeur, selon son abondance ou sa rareté.

(1) Principes d'Économie politique, t. II, p. 39 en note.

---

 CHAPITRE III.

*De l'Argent, signe, gage ou mesure des Valeurs.*  
 — *En quel sens l'Argent est marchandise.*

La fonction importante que remplit l'argent en intervenant dans toutes les transactions de la société, et ses effets relativement à la prospérité publique, dûrent être pour les hommes qui s'occupèrent les premiers d'en rechercher les causes, un objet continuel de méditation. Aussi tous les écrivains qui ont traité ces matières, sont-ils entrés dans de grands développements sur l'argent considéré comme monnaie. On ne peut douter qu'ils n'en aient eu, pour la plupart, des idées justes. Cependant ils se sont quelquefois servis, pour désigner l'argent, d'expressions peu exactes, et l'on s'est autorisé de ces expressions, en les détournant de leur sens *convenu*, pour reprocher aux écrivains qui les avaient employées, d'avoir parlé de l'argent sans même savoir ce que c'était que l'argent.

Forbonnais appelle l'argent, *gage des denrées*; Montesquieu, *signe de la valeur des marchandises*; Condillac, *mesure des valeurs*. Smith appelle aussi l'argent, *mesure des valeurs*, et il employe indifféremment les mots *signe des valeurs*, *mesure des valeurs*.

« L'argent, dit Condillac, n'est point le signe  
 » des valeurs. En se servant de cette expression  
 » pour le désigner, on paraît regarder l'argent  
 » comme un signe choisi arbitrairement, et qui  
 » n'a qu'une valeur de convention (1). »

Cette observation est fondée. Mais qui ne voit que le mot *signe* appliqué à l'argent, n'a point l'acception rigoureuse que veut lui donner ici Condillac? Le reproche qu'il adresse à tous ceux qui l'ont employé, se borne donc à une simple critique de mots; et cependant, comme on était parti de là pour soutenir que ceux qui appelaient l'argent un signe, s'en faisaient une idée absurde, l'on en a conclu, depuis, qu'ils n'avaient pu écrire sur l'argent que des choses absurdes.

Mais Condillac, qui ne veut point que l'argent soit un signe, l'appelle, lui, une mesure. Or, le caractère d'une mesure est l'invariabilité, ce qui fait que l'argent n'est pas plus une mesure qu'un signe. Ainsi, Condillac ne combat une expression vicieuse, que pour lui en substituer une qui l'est à peu près autant.

Je dis, à peu près autant; car on peut très-bien considérer l'argent comme mesure des valeurs à une époque donnée; mais alors il est mesure relative, et rien de plus.

---

(1) Le Commerce et le Gouvernement, première partie, chapitre XIV, dernier paragraphe.



Assurément il importe de ne se servir que d'expressions justes ; mais, quand le sens d'un mot est clairement énoncé par tout ce qui l'accompagne ; quand surtout l'usage en a consacré l'emploi, il est aussi par trop ridicule d'aller régenter l'auteur comme un écolier ; et si l'on veut absolument qu'il puisse être utile aux progrès de la langue de redresser l'écrivain, du moins conviendra-t-on qu'il est souverainement injuste de chercher dans son livre autre chose que ce qu'il contient, précisément parce qu'un mot y a été détourné de son vrai sens.

« De même que l'argent est un signe d'une chose, dit Montesquieu (1), et la représente, » chaque chose est un signe de l'argent. » Et rien ne montre mieux, j'espère, qu'en se servant du mot signe, l'auteur y attache l'idée de *valeur*, puisqu'il l'applique indifféremment à l'argent et à la marchandise.

Montesquieu, parlant ailleurs de l'altération des monnaies, espèce de banqueroute qu'il réproouve justement, dit que *rien ne doit être si exempt de variation que ce qui est la mesure commune de tout*. M. Say voit là *trois erreurs en deux lignes* (2), et l'Économie politique en est bien glorieuse :

(1) Esprit des lois, livre 22, chapitre II.

(2) 3.<sup>me</sup> édition, t. I.<sup>er</sup>, p. 349. — 4.<sup>me</sup> édition, t. I.<sup>er</sup>, p. 374.

elle ne néglige, sous la plume de M. Say, aucune occasion de relever les méprises de nos grands écrivains, qui auraient été bien plus grands s'ils n'avaient pas eu le malheur de naître avant elle ; et c'est ainsi que M. Say gourmande, pas toujours avec raison, Bossuet, Fénelon, Laharpe, Rousseau, Voltaire et jusqu'à ce bon La Fontaine qui serait sans doute bien étonné s'il pouvait voir ses fables aux prises avec des théories sur la consommation. La vérité est qu'ici, Montesquieu n'a rien avancé que de très-raisonnable ; seulement il s'est servi de termes où l'exactitude rigoureuse de l'expression est un peu sacrifiée au désir de produire de l'effet. C'est la manière habituelle de l'écrivain. Mais le comprend-on ? Le vœu qu'il exprime est-il selon la science ? Oui, certes ; et par conséquent il n'y avait pas de quoi faire tant de bruit (1).

(1) « Les mots sont de peu d'importance une fois que les idées sont bien comprises. » Qui a dit cela ? M. Say lui-même, et il l'oublie en parlant de Montesquieu ! M. Say reproduit la même pensée ailleurs (3.<sup>e</sup> édit., t. I, p. 16. — 4.<sup>e</sup> édit., t. I, p. 16 ; t. II, p. 74). « Il ne faut pas faire la guerre à mes expressions, etc. » M. Say tremble qu'on ne le ménage pas plus qu'il ne ménage les autres. Alors, que ne donne-t-il l'exemple ?

M. Say a rangé l'auteur du cours de littérature parmi les écrivains qui ont eu le malheur de ne rien entendre à l'Économie politique, parce qu'il est arrivé

Ainsi donc il est arrivé que, pour s'être aidés de mots impropres, dont le sens ne présentait d'ailleurs aucune équivoque, on est parvenu à prêter à des écrivains sensés et profonds, une opinion ridicule et absurde qu'ils n'avaient jamais ni défendue ni professée ; d'où il résulte qu'il en a été du mot *signe* appliqué à l'argent, comme du mot *richesse*, et qu'en combattant l'un et l'autre, ce qu'on fait encore tous les jours, on ne prouve absolument rien, sinon qu'on n'a pas lu, ou qu'on a mal lu les auteurs qui s'en sont servis.

---

une fois à M. de Laharpe d'employer, un peu légèrement peut-être, le mot *circulation*. C'est, dans un autre genre, le gros péché de cette pauvre Martine, que Philaminte met à la porte pour avoir manqué aux lois de Vaugelas. M. de Laharpe a commis un péché bien autrement irrémissible dans le jugement qu'il a porté des Économistes en général, et de leurs théories qui tendent à tout affranchir. Il est remarquable que M. de Laharpe, habituellement assez tranchant, ne propose ici que des doutes, et que ces doutes sont tous des jugements sans appel, tant le sens droit et profond de l'écrivain leur donne de force. En voici la conclusion : « Il faut laisser les axiômes et les généralités » à la philosophie : elle considère les essences, qui ne » changent pas ; mais l'Administration ne veut que des » probabilités et des modifications ; elle traite avec les » hommes, dont on ne fait pas tout ce qu'on veut. » (*Cours de littérature. Fragment sur les Économistes.*)

Et de là toutes ces déclamations sur l'argent, qui n'est ni un signe, ni une mesure, ni un gage ; sur l'argent, qui est marchandise, qui n'est que marchandise et qui n'est pas plus précieux que toute autre marchandise.

En proclamant avec tant de faste cette opinion sur l'argent, qui n'a de valeur comme monnaie que parce qu'il a une valeur comme marchandise, ne semblerait-il pas que c'est une vérité nouvellement découverte, et que tous ceux qui ont appelé l'argent *signe*, ne considéraient ce signe que comme une valeur de convention ?

Nous venons de voir que, selon Montesquieu, l'argent est le signe de la denrée, et la denrée le signe de l'argent, ce qui veut dire que la denrée vaut l'argent et l'argent la denrée. Consultons maintenant Forbonnais : « Les métaux précieux » ont une valeur intrinsèque relative à l'usage » que les hommes en pourraient faire, quand » bien même ils ne s'en serviraient pas comme » signe. » A coup sûr on n'a jamais rien écrit de plus positif sur la valeur de l'argent, et c'est abuser étrangement de la crédulité du lecteur que de l'induire à considérer comme faux tous les raisonnements où l'argent n'est pas appelé marchandise.

C'est, dit-on, parce que l'argent a une valeur primitive, comme métal, qu'il en a une comme

monnaie, et sa valeur comme monnaie doit toujours être égale, ou à peu près égale à celle qu'il a comme métal. Oui; mais si l'argent n'avait pas la propriété de pouvoir servir de monnaie, sa valeur comme métal serait infiniment moindre, et tellement, que huit onces d'argent, qui achètent aujourd'hui une aune de drap, n'en achèteraient peut-être pas alors un douzième d'aune.

De l'immense quantité de métaux qu'on a extraits jusqu'ici des mines, et qu'on en extrait encore tous les jours, combien en reste-t-il dans le commerce sous la forme de lingots ou de bijoux? Un vingtième tout au plus, et l'excédant se convertit en monnaie. S'il existait quelque autre marchandise susceptible de remplir plus commodément la même fonction, et que d'un commun accord tous les peuples prissent cette nouvelle marchandise pour monnaie, que deviendrait tout l'argent qui circule. Réduit désormais à ne pouvoir servir qu'aux usages mobiliers, l'effet de ce changement ne serait-il pas de diminuer considérablement sa valeur? car enfin, que l'on songe à l'immense quantité d'argent qui viendrait tout à coup encombrer le marché de l'orfèvrerie, et à l'avilissement prodigieux qui en serait la suite.

C'est donc une vérité constante que les métaux précieux doivent à l'avantage qu'ils ont de pouvoir servir de monnaie, une très-grande partie de leur

valeur; et cette remarque, qu'on trouve aussi dans Forbonnais, est une nouvelle preuve qu'il n'était pas nécessaire d'appeler la monnaie *marchandise*, pour s'en faire des idées justes.

Mais est-il donc bien vrai que l'argent soit marchandise? et ne serait-il pas très-singulier que ceux-là mêmes qui s'élèvent avec tant de force contre les expressions inexactes, eussent été les premiers à abuser des termes?

Que peut-on appeler marchandise?

J'appelle marchandise tout objet susceptible d'échange qui, passant du producteur ou du vendeur à l'individu qui consomme, peut ou satisfaire immédiatement un besoin, ou procurer immédiatement une jouissance.

L'argent est évidemment susceptible d'échange; mais peut-il toujours satisfaire immédiatement un besoin, ou procurer immédiatement une jouissance? Le peut-il surtout lorsqu'il est monnayé? Non. L'argent n'est donc point marchandise.

Remontons plus haut, et prenons l'argent à sa source, je veux dire au moment où, sortant de la mine, il se répand dans le commerce, en lingots. Là il est marchandise, et vous allez voir pourquoi.

L'argent, tant qu'il se trouve en lingots, est marchandise, car, à quelque usage que l'employe un jour celui qui l'achète sous cette forme, c'est

du métal qu'il veut ; c'est d'argent même, c'est d'argent brut qu'il a besoin.

Recherchons maintenant ce que devient *l'argent marchandise*, acheté ainsi au moment de sa production.

Il arrive au marché général de la nation qui s'en est rendue propriétaire, et là se distribue. Une partie des lingots passe dans le commerce de l'orfèvrerie ; l'autre est convertie en monnaie pour servir aux besoins de la circulation. Or, le mot *marchandise* convient-il également à l'argent qui a reçu ces deux destinations ? Telle est la question.

Je dis qu'il convient très-bien à l'argent qui a passé dans le commerce de l'orfèvrerie pour y être converti en bijoux, en vaisselle, en meubles parce que cette vaisselle, ces bijoux, ces meubles, seront ensuite vendus à des consommateurs, qui satisferont ainsi immédiatement un besoin, ou se procureront immédiatement une jouissance.

Mais je nie qu'il puisse également convenir à l'argent monnayé, qui devient, par cela même qu'il est monnayé, intermédiaire indispensable entre la production et la consommation, et ne peut plus satisfaire immédiatement aucun besoin, si ce n'est celui de l'avare, dont je crois ne devoir faire ici aucun compte.

Ainsi l'argent, tant qu'il est sous la forme de

bijoux, de vaisselle, ou même de lingots, est marchandise, et il cesse d'être marchandise dès qu'il devient monnaie.

On ne dira sans doute pas que j'ai mal défini le mot *marchandise*. Je le répète, il n'y a de marchandise que ce qui peut, en passant du vendeur au consommateur, ou procurer immédiatement une jouissance, ou satisfaire immédiatement un besoin.

Cette définition du mot *marchandise* est la plus étendue et la plus générale qu'on en ait encore donnée, puisqu'elle comprend tous les produits possibles du travail, tant matériel qu'immatériel, depuis le meuble grossier que fabrique un menuisier de campagne, jusqu'à l'éloquent plaidoyer d'un *Lamalle* ou la représentation d'un chef-d'œuvre de Racine.

La définition du mot *marchandise*, telle qu'on vient de la lire, convient même à une lettre de change, dans laquelle il faut toujours voir deux choses, l'argent qu'elle représente, et cet argent tout transporté au lieu même où vous devriez l'envoyer. Or, c'est pour avoir ainsi de l'argent tout transporté, qu'on recherche une lettre de change, et qu'on l'achète : les lettres de change sont de véritables marchandises, dont le prix, dans de certaines limites impossibles à franchir, se règle sur le nombre plus ou moins grand des

demandes comparées aux offres. Il n'y a rien là qui soit vrai de la monnaie.

Mais cette définition de la marchandise, qui s'applique ainsi à tout ce qui est susceptible de trafic ou d'échange; ne s'applique précisément point à l'argent monnayé, parce qu'en effet l'argent monnayé n'est jamais que . . . le dirai-je ? le *gage*, le *signe* de la marchandise, et c'est ainsi que, malgré moi, je me vois forcé d'en revenir à l'expression de Forbonnais, tout impropre qu'elle paraît d'abord.

On dit vulgairement qu'on a besoin d'argent, comme on dit qu'on a besoin d'un meuble; mais ces expressions sont très-différentes; car on a besoin d'argent pour acheter le meuble, et voilà pourquoi le meuble est véritablement marchandise, tandis que l'argent n'est que le *gage* de la marchandise, ou, plus clairement, un moyen facile et certain de se la procurer.

Vous ne persuaderez à personne, avec votre système sur l'*argent-marchandise*, que quand un débitant vous vend une aune de drap, il achète de vous huit ou neuf onces d'argent. Il reçoit cet argent en échange; mais, s'il n'avait pas la certitude que d'autres le recevront de même quand il le leur présentera à son tour, de bonne foi l'accepterait-il? L'argent n'est donc point marchandise ?

M. Say veut, comme Smith, que l'argent monnayé soit marchandise; il dit, comme Smith, que nous sommes tous marchands d'argent monnayé, abusant ainsi des termes, et créant une nouvelle langue qui change ou méconnaît tous les rapports. Il n'y a qu'un seul cas où le consommateur vende réellement de l'argent; c'est quand, passant d'un pays dans un autre, il apporte, du premier, de la monnaie qui n'a pas cours dans le second. Cette monnaie perd alors son caractère; elle devient marchandise. Elle devient marchandise, positivement parce qu'elle cesse d'être monnaie; et l'on aura beau retourner le raisonnement, entasser les subtilités, jamais on ne fera que l'argent qui paye la marchandise ne diffère en rien de la marchandise (1).

---

(1) C'est dans sa troisième édition (t. II, p. 26), que M. Say nous représente tous comme *marchands d'argent monnayé*. Le passage est retranché de la quatrième édition, en quoi M. Say a eu tort. Dans le système qu'il soutient, l'expression est très-juste: il devait donc ou la laisser ou supprimer aussi ce qu'il dit de la *monnaie-marchandise*; car si la monnaie est de la marchandise, il est bien sûr que nous sommes tous marchands d'argent. Mais ce mot, qui serait très-heureux si le système auquel il se rattache était vrai, en montre au contraire la fausseté. Voilà pourquoi M. Say n'en a plus voulu.

Mais si l'argent qui circule n'est pas marchandise, encore faut-il bien qu'il soit quelque chose. Oui, certes; il est monnaie. Qu'avez-vous besoin d'autres mots pour rendre les idées que celui-ci réveille? A quoi bon appeler l'argent *signe des valeurs, gage des valeurs, mesure des valeurs*? Appelez-le *monnaie* tout simplement, et attachez à cette expression l'idée d'une valeur qui facilite à l'individu qui consomme, les moyens de traiter avec celui qui produit. Vous vous ferez ainsi de l'argent des notions claires, simples, justes; et vous ne courrez pas le risque de confondre, dans vos doctes méditations, le grand instrument de la production avec la chose produite, et d'affirmer, par suite, qu'à valeur égale, l'un n'est pas plus utile que l'autre, parce que l'un est marchandise comme l'autre.

Cette dernière conséquence est littéralement extraite de l'ouvrage de Smith. M. Say, qui l'adopte sans aucune restriction, croit devoir avertir que, quand le numéraire sort d'un pays, ce pays n'en perd pas la valeur; et il faut que cette remarque lui paraisse ou bien neuve ou bien concluante; car, après l'avoir faite dans le texte, il la reproduit en note, puis encore dans le texte, si bien qu'elle revient à peu près à chaque chapitre. Que l'argent qui sort soit remplacé par des marchandises qui entrent, c'est ce que jamais

personne n'a mis en doute. M. Say pouvait se dispenser de nous l'apprendre. Mais la marchandise qui entre rendra-t-elle les mêmes services que la monnaie? agira-t-elle sur la production comme agissait la monnaie? et serez-vous toujours assez sûr de vous procurer facilement de l'argent au dehors pour n'attacher aucune importance à la conservation de celui que vous possédez? Voilà les vraies difficultés. Si le raisonnement que font les écrivains est exact, il est absolument indifférent pour la France d'avoir deux milliards en monnaie ou deux milliards en amadou. Déjà le lecteur peut apprécier l'utilité pratique d'une doctrine qui conduit à de tels résultats. C'est pour montrer le vice fondamental du raisonnement sur lequel on l'établit, que j'ai traité, un peu longuement peut-être, la question de l'argent-marchandise; car, pour tout esprit droit, que la lecture des écrivains n'aurait pas détourné de la vraie route, la solution de cette question est tout entière dans les mots *vendre, marchander, acheter, payer*, qui, ainsi que je l'ai fait remarquer ailleurs, expriment un ordre de relations commerciales dans lequel l'existence de la monnaie est obligée, et qui exclut, par conséquent, la possibilité que la monnaie soit de la marchandise, ou la marchandise de la monnaie. Ces deux expressions (marchandise et monnaie)

ont été créées simultanément pour désigner, savoir : la première, toutes les choses qui sont susceptibles d'être vendues, marchandées, consommées; la seconde, la chose unique qui devait servir à acheter, à payer toutes les autres. Un nouveau système d'échanges s'était établi : il en résulta de nouveaux rapports ; et, comme il arrive toujours, il fallut de nouveaux mots pour les exprimer. Aujourd'hui, on prend à tâche de torturer tous ces mots pour leur faire dire ce qu'ils n'ont jamais dit. Certainement on réussira ainsi à faire une nouvelle science ; mais à qui profitera-t-elle ?

« Recevoir de la monnaie en échange, dit » M. Say, *c'est vendre*; en donner, *c'est acheter* (1) : » ce qui est très-juste ; mais pourquoi M. Say n'a-t-il pas complété ce vocabulaire ? Qu'achète-t-on ? Que vend-on ? de la marchandise. Avec quoi paye-t-on la marchandise ? avec de la monnaie. Un mot de plus, et M. Say était dans la bonne voie. Il est vrai que cela lui aurait coûté la moitié de son livre.

Détourner un mot du sens qu'il a pour tout le monde, c'est se jeter, même comme écrivain, dans de grands embarras. La crainte de n'être pas entendu amène alors de singulières alliances

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 304. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 327.

d'expressions. M. Say se croit quelquefois obligé de dire la *marchandise-monnaie* (1), ce qui n'empêche certainement pas que la monnaie ne reste monnaie, comme la marchandise reste marchandise. Je trouve ailleurs (2) : « La monnaie est » *une marchandise toujours achetée pour être revendue* ; » et comme véritablement personne n'achète ni ne revend de la monnaie, sauf les changeurs, M. Say ouvre vite une parenthèse où, après le mot *revendue*, on lit (*échangée de nouveau*). « Tout le monde, poursuit M. Say, en » note, est disposé à recevoir de la monnaie en » échange des choses dont il veut se défaire, » par la raison qu'il n'est personne, quelle que » soit sa profession, qui n'ait d'autres échanges à » faire. » Et, comme M. Say n'ignore pas qu'avec de la monnaie on ne fait plus d'échanges, il ouvre encore une parenthèse où, après le mot échanges, il écrit (*des achats*) ; si bien que, pour arriver à ce mot *achats*, qui est le mot propre, mot qui appelle d'ailleurs forcément la marchandise, et la sépare, forcément aussi, de la monnaie, il a fallu à M. Say deux parenthèses et une note. Ce n'était pas la peine de faire un

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 311. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 334.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 460. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 483.

*épitome* pour nous donner de pareilles définitions (1).

(1) M. Say a placé à la fin de son ouvrage un *épitome* où il a réuni, par ordre alphabétique, tous les principes fondamentaux de la nouvelle science. C'est là qu'il faut apprendre la langue de l'Économie politique, c'est-à-dire, la langue de M. Say; car chaque écrivain de l'école de Smith a la sienne. Cette *confusion des langues*, si elle se prolonge, tuera l'Économie politique. En effet, quel attrait peut offrir une science qui s'exprime ainsi :

« Le premier produit d'un fonds productif n'est pas  
 » un produit proprement dit; c'est seulement un ser-  
 » vice productif dont nous achetons un produit. Les  
 » produits ne doivent donc être considérés que comme  
 » les fruits d'un échange, dans lequel nous donnons des  
 » services productifs pour obtenir des produits. C'est  
 » alors seulement que le revenu primitif paraît sous  
 » la forme de produits; et si nous échangeons encore  
 » une fois ces premiers produits contre d'autres, le  
 » même revenu se montre sous la forme des nouveaux  
 » produits que ce dernier échange nous a procurés. »  
 (4.<sup>me</sup> édition, t. II, p. 25).

Je sais bien que M. Say, en expliquant ce paragraphe par le paragraphe qui le suit, arrive à le faire comprendre; mais n'est-ce pas une chose triste que de devoir ainsi employer des phrases à expliquer des phrases? Et, puisque l'Économie politique a la prétention d'être une science usuelle, ne vaudrait-il pas mieux qu'elle employât la langue que tout le monde parle?

Au reste, M. Say est, sans aucune comparaison, le plus clair des écrivains économiques. Qu'on juge de ce que sont les autres!

Il tarde au lecteur, et il me tarde encore plus de voir finir cette discussion, qui n'est d'ailleurs pas sans importance. L'abus des mots n'est rien quand, sous des expressions grammaticalement vicieuses, on ne place aucun sens que la raison n'avoue; et c'est ainsi que Montesquieu doit être absous de l'usage du mot *signe* appliqué à l'argent, parce qu'il est certain que Montesquieu n'attachait pas au mot *signe* l'idée d'une chose sans valeur. Mais, quand les mauvaises expressions mènent aux mauvais raisonnements, il faut être inflexible. Au fond, rien ne serait plus indifférent que d'appeler la monnaie marchandise, si, d'ailleurs, on reconnaissait que de ces deux sortes de marchandises, l'une agit sur la production autrement que l'autre; que, par conséquent, l'une est plus précieuse que l'autre, non pour les particuliers, qui n'apprécient jamais la richesse que par la supputation des valeurs, mais pour l'État, qui a surtout à considérer l'action, l'influence de ces valeurs sur la production. « Les avantages que  
 » les particuliers trouvent à recevoir de la mon-  
 » naie préférablement à des marchandises, ne  
 » sont rien pour les nations (1), » dit M. Say; et c'est positivement le contraire qu'il faut établir; car, pourvu qu'un négociant remplace avec béné-

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 183.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 194.



ficé les valeurs qu'il envoie au dehors ; peu lui importe en quoi consistent ces valeurs , et de quelle manière elles rentrent, tandis qu'il importe beaucoup au pays que les valeurs qui rentrent, puissent donner de l'aliment à l'industrie nationale, et que les valeurs exportées ne soient pas de celles qui contribuaient à la soutenir, comme les machines, tant que le secret de leur fabrication n'est pas divulgué ; comme les matières premières, qu'il faudrait peut-être racheter manufacturées ; comme l'argent enfin, quand le pays n'en possède pas au-delà de ce que les besoins de l'industrie en réclament. M. Say convient que la monnaie joue un grand rôle dans le phénomène de la production (1), qu'elle est le principal agent des échanges ; et il la flétrit du nom de marchandise pour ne plus voir ensuite que sa valeur, et pour soutenir qu'à valeur égale, la monnaie ne sert pas mieux le pays que la marchandise. Voilà ce que j'appelle un déplorable abus de mots ; et j'ose croire que personne ne me reprochera de m'être attaché à le bien combattre.

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 298.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 320.

---

 CHAPITRE IV.

*De l'Effet de l'abondance ou de la rareté  
de l'Argent relativement à sa valeur.*

---

On n'a pas oublié ce que j'ai dit des quatre grandes révolutions survenues dans le système des échanges. Tant qu'ils s'effectuèrent en nature, le commerce ne put prendre aucun essor. L'introduction des métaux comme monnaie, en détermina seule les progrès, et rien n'y mit plus obstacle lorsque ces métaux, convertis en pièces courantes, eurent ainsi reçu un caractère certain.

Mais, dans les temps très-reculés où cette dernière révolution arriva, la quantité de métaux précieux circulant étant peu considérable, leur rareté absolue en augmentait le prix. Une once d'argent payait donc alors très-certainement plus de marchandises, ou, si l'on veut, plus de travail que n'en payerait aujourd'hui une pièce de six francs, qui pèse aussi une once (1).

---

(1) Les altérations qu'ont éprouvées les monnaies dans tous les pays, sont très-indépendantes des variations survenues dans la valeur de l'argent. Il importe de ne pas confondre ces deux choses. La valeur de l'argent

Le principe que les écrivains économistes déduisent de là, c'est que l'argent ayant d'autant

hausse ou baisse suivant qu'une quantité quelconque de ce métal, un marc, par exemple, commande plus ou moins de travail. Or il est clair que quand l'argent était très-rare, il devait être plus recherché, et par conséquent avoir plus de prix.

La valeur des monnaies, c'est-à-dire, leur valeur nominale, dépend uniquement de la volonté du souverain. Ainsi la pièce que nous nommons aujourd'hui 5 francs, pourrait être appelée demain 10 francs, s'il plaisait au Gouvernement d'en faire changer l'empreinte. Cette opération n'ajouterait pas un centime à sa valeur; mais elle procurerait à l'État le moyen de rembourser ses créanciers avec moitié moins d'argent qu'il ne leur en doit. Ce serait une banqueroute de 50 pour 100, et rien de plus.

On peut juger du nombre de banqueroutes de cette espèce qui ont eu lieu en France, par l'état actuel de notre monnaie comparée à ce qu'elle était dans les anciens temps de la monarchie. Sous Charlemagne, la livre d'argent pesait douze onces. Ce qu'on appelait livre, dans ces derniers temps, ne pesait plus que le sixième d'une once. Notre livre ne valait donc que la soixante-douzième partie de la livre de Charlemagne. Ce fut Philippe I.<sup>er</sup> qui commença à l'altérer. Ce prince y mêla un tiers d'alliage. Au lieu de douze onces d'argent fin, la livre n'en contient plus que huit: donc sa valeur fut réduite d'un tiers.

C'est cette opération que les historiens appellent *augmentation des monnaies*. Il est aisé de concevoir pourquoi on l'a si souvent renouvelée depuis.

plus de valeur qu'il est plus rare, il est absolument indifférent qu'un pays commerçant en soit peu

Cependant toutes ces altérations des monnaies entraînaient mille sortes de maux. Le prix nominal des denrées, qui se règle sur la quantité d'argent fin que contient la monnaie et nullement sur l'étiquette qu'il plaît au monarque d'y apposer, éprouvait sans cesse des variations. Il en était de même de tous les produits du travail. Du reste, nulle sûreté dans les transactions, nul crédit dans le commerce. Tant d'inconvénients, dont plusieurs siècles avaient donné la fâcheuse expérience, ont enfin décidé à renoncer à l'altération des monnaies. Cette révolution date maintenant de quatre-vingts ans. Quand Colbert arriva au ministère, la livre d'argent (20 sous) contenait encore un peu plus du tiers d'une once, et l'on disait du marc qu'il valait 26 francs. Colbert l'éleva à 28. J'aime mieux croire que Colbert céda en cela aux préjugés de son temps, que d'accuser un aussi grand administrateur d'avoir considéré l'augmentation des monnaies comme une bonne opération de finances. Je n'en veux même d'autre preuve que la circonspection avec laquelle il usa de ce moyen, qui devint si funeste après sa mort. En effet, après lui, on porta la valeur nominale du marc d'argent de 28 fr. à 40: altération considérable, puisqu'elle revient à une banqueroute de 30 pour 100. Tel était l'état des choses à la mort de Louis XIV.

Si je ne parle point de l'altération des monnaies, dans le cours de cet ouvrage, c'est qu'il n'est pas à craindre qu'un tel abus se renouvelle; et je n'ai indiqué ici en quoi il consiste, que pour empêcher le lecteur de le confondre avec la diminution survenue dans la

ou abondamment pourvu. Ce principe est séduisant en théorie. Il n'y en a pas de plus faux dans l'application.

Ce principe est faux dans l'application,

1.° Parce que la valeur de l'argent dans un pays quelconqué, ne se règle point seulement sur la quantité d'argent que possède ce pays, mais encore sur ce qu'il existe d'argent dans tout l'univers.

2.° Parce que l'argent, bien que susceptible de changer de valeur en raison de son abondance ou de sa rareté, relativement aux besoins de la circulation, a cependant une sorte de valeur fixe qu'il doit à l'opinion, à la fonction qu'il remplit comme monnaie, et qui l'empêche toujours de baisser ou de hausser de prix, dans la proportion rigoureusement exacte de son abondance ou de sa rareté.

Qu'arriva-t-il donc lorsque les progrès de la civilisation eurent accru la nécessité des échanges? Il arriva que l'argent n'étant plus en quantité suffisante pour les besoins de la circulation, sa rareté mit obstacle aux développements ultérieurs du travail. L'argent dut augmenter alors de valeur; mais cette augmentation de valeur n'étant jamais

valeur de l'argent, diminution qui tient à des causes toutes différentes, comme on le verra dans ce chapitre.  
(Note de la 1.<sup>re</sup> édition.)

en proportion des besoins de l'industrie, ne pouvait produire qu'un bien très-peu remarquable, et surtout excessivement lent. L'industrie ainsi gênée par le défaut de moyens de circulation, ne peut mieux se comparer qu'à un jeune arbre plein de vigueur que l'on étrentrait d'une forte ligature. La ligature cède, comme l'argent hausse de valeur; mais sans ligature, l'arbre croîtrait beaucoup plus vite, et de même avec plus d'argent, l'industrie doublerait d'activité.

Je ne puis appuyer tous ces raisonnements que sur un seul fait, mais qui semblera d'un grand poids. Tout le monde sait combien le commerce fut généralement languissant en Europe, pendant tout le moyen âge. Il faut l'attribuer à l'état de barbarie qui suivit le déchirement de l'Empire romain. Ce ne fut qu'après les croisades, qui firent connaître aux Européens de nouvelles choses et leur donnèrent de nouveaux besoins, qu'on vit les arts et l'industrie sortir de leur long assoupissement. La boussole fut employée; on découvrit l'art d'imprimer en caractères mobiles, celui de faire de la poudre à canon; on cultiva le mûrier, on essaya l'éducation des vers à soie; on fabriqua le papier avec du linge. La chute du gouvernement féodal, qui tombait alors de toutes parts, dut accélérer beaucoup ce mouvement général vers la production.

Si donc l'industrie ne s'éleva point tout à coup à un très-haut degré de splendeur, il faut qu'elle ait rencontré dans sa marche quelque grand obstacle, et cet obstacle est le défaut de moyens de circulation.

Jusqu'à cette époque, l'argent avait été rare, sans qu'on en eût cependant senti le besoin. A quoi eussent pu servir de nombreux moyens de circulation, dans un pays où l'on n'avait presque rien à faire circuler, chez des peuples où les produits, presque tous territoriaux, étaient consommés par les producteurs mêmes, sans déplacement ni échanges? Il en fut bien différemment quand le commerce eut pris quelque activité. Alors le besoin d'argent devint universel; l'industrie fortement garrotée par l'impossibilité d'effectuer les échanges, languit donc encore, et le seul soulagement qu'elle éprouva fut, pendant tout le quinzième siècle, une augmentation très-légère et très-lente dans la valeur de l'argent.

Je m'arrête ici, et demande pourquoi, à une époque où l'industrie était si fortement contrariée dans sa marche par l'impossibilité de multiplier les échanges, l'argent dont la valeur hausse toujours, d'après les écrivains, en raison de sa rareté, ne reçut, pendant tout le cours d'un siècle, qu'une augmentation presque insensible de prix, au lieu de doubler, tripler, quadrupler de valeur,

comme la marche naturelle des choses, et les principes théoriques des écrivains sembleraient le prescrire.

Question qui m'oblige à reproduire le principe établi précédemment : *L'argent, bien que susceptible de changer de valeur en raison de sa rareté ou de son abondance, relativement aux besoins de la circulation, a cependant une sorte de valeur fixe qu'il doit à l'opinion, à la fonction qu'il remplit comme monnaie, et qui empêche toujours qu'il ne baisse ou ne hausse de prix dans la proportion rigoureusement exacte de son abondance ou de sa rareté.*

Je prévois toutes les objections, et crois pouvoir y répondre. Quand l'argent augmente de valeur, qu'importe, me dit-on, que l'on en ait moins, si cependant on est plus riche? Cela importe beaucoup. Il est très-difficile de se persuader, quelque vraie que soit la chose, qu'avec dix mille livres de rente on puisse être aussi riche que quand on en possédait numériquement le double. Telle est l'influence des mots sur les idées. Ainsi, en admettant que l'argent, dans un pays quelconque, ait de la tendance à augmenter de valeur, cette tendance sera toujours excessivement contrariée, si même elle n'est absolument détruite, par la force de l'habitude et l'influence des signes. Un ouvrier accoutumé à gagner quarante sous par jour, voudra toujours

gagner quarante sous. J'en dis autant du fabricant, du marchand, de l'homme public; et pour que votre argent double de valeur, il faudra que sa rareté se soit fait sentir au point de la décupler, cette valeur, et même de la vingtupler, théoriquement parlant.

Il me paraît impossible de contester cette valeur d'opinion que possède l'argent, comme tout ce qui en fait fonction. Les écrivains la négligent absolument dans leurs raisonnements rigoureux, dont ils tirent des conséquences à la manière des géomètres. Cet usage d'appliquer la méthode d'une science où tout est positif, à une autre science où tout est variable, me semble bien mauvais; et j'aiderais autant qu'en écrivant sur la géométrie, on s'imposât l'obligation de ne jamais employer le calcul.

Je reviens aux développements de l'industrie en Europe. La fin du quinzième siècle fut l'époque d'un événement à jamais mémorable qui agrandit le globe, en fit disparaître des peuples entiers, et multiplia pour tous les autres les sources de la reproduction. Je n'ai à le considérer que sous ce dernier point de vue, et sans doute on voit bien que je parle de la découverte de l'Amérique.

On connaît l'immense quantité de métaux précieux que les conquérants du Nouveau-Monde en rapportèrent. En moins d'un siècle, il y eut

en Europe vingt fois plus d'argent qu'elle n'en avait jamais possédé. Il s'en écoula beaucoup dans l'Inde et dans les autres parties du monde; mais on estime que la quantité d'argent actuellement existante en Europe, est encore dix fois plus considérable qu'elle n'était avant la découverte de l'Amérique. Or, c'est à cette augmentation de moyens d'échange qu'il faut attribuer, en très-grande partie, les développements prodigieux de l'industrie depuis trois siècles.

Nous avons vu que, pendant tout le cours du quinzième siècle, à l'époque où l'industrie faisait les plus grands efforts pour produire, l'argent avait éprouvé une légère augmentation de valeur, preuve irrécusable de son excessive rareté, comparée aux besoins du commerce. L'industrie ne reçut de cette augmentation de valeur qu'un secours à peine sensible: aussi ne fit-elle que bien peu de progrès. Tout à coup le grand instrument de la reproduction vient à se multiplier avec une fécondité qui tient du prodige. Alors l'industrie, que rien n'arrête plus, prend décidément son essor; et le commerce de l'Europe devient celui de l'univers.

Je ne connais dans l'histoire aucun événement dont la cause et l'effet aient une connexion aussi intime. Smith l'a cependant méconnue; et il le fallait bien: autrement, il aurait infirmé d'un seul mot toute sa doctrine.

Quelque désir que j'aie d'arriver le plus directement possible au but que je me suis proposé, je suis obligé de combattre cet écrivain chaque fois que je le rencontre sur mon passage. Si je négligeais cette attention, on se contenterait de m'opposer ses paroles, et je serais ainsi jugé avant d'avoir été compris.

Suivant Smith, l'augmentation de la quantité d'or et d'argent en Europe, et l'extension de son agriculture et de ses manufactures, sont deux événements qui, pour être arrivés à la même époque, n'ont presque pas eu de liaison l'un avec l'autre. A quoi donc attribuer cette grande extension du commerce, qui se rattache d'une manière si intime à la découverte de l'Amérique? A la chute du gouvernement féodal. Ici Smith s'appuie de l'exemple de la Pologne, qui est toujours aussi pauvre, parce que le gouvernement féodal n'y a point été aboli. Je réponds par deux observations : d'abord, il n'est nullement constant que la Pologne soit aujourd'hui, comme l'affirme Smith, *un pays aussi misérable qu'il l'était avant la découverte de l'Amérique*. Ensuite, plusieurs États d'Europe sont restés très-pauvres, quoique le système féodal y ait été aboli. Le système féodal n'était donc pas le seul obstacle aux progrès de l'industrie. Or, si les États dont je parle sont restés pauvres, c'est uniquement parce qu'ils n'ont eu qu'une

très-petite part dans l'augmentation générale des capitaux métalliques, ou plutôt c'est parce qu'ils n'en ont su tirer aucun parti intérieur, comme l'Espagne et le Portugal. Smith donne de la pauvreté de ces nations, une tout autre raison. Si le système féodal y a été aboli, *on l'a remplacé par un système qui ne vaut guère mieux*. Mais ce système qui ne vaut guère mieux que le système féodal, a pourtant enrichi l'Angleterre, et Smith se fait là des objections qu'il est bien loin de résoudre.

La chute du gouvernement féodal a donné à l'industrie une liberté de mouvement dont elle avait toujours été privée. Cette circonstance, qui a accéléré ses progrès, n'aurait cependant pu les favoriser beaucoup, si des moyens d'échange plus nombreux n'eussent contribué à faire circuler et à multiplier ses produits. Ces deux événements ont ainsi concouru admirablement aux mêmes résultats; et, quand Smith affirme qu'ils n'ont presque pas eu la moindre liaison l'un avec l'autre, il ne prouve absolument rien, précisément parce qu'il veut trop prouver.

Au surplus, le vice du raisonnement de Smith se décèle par les expressions mêmes dont l'écrivain s'est servi. Que signifie ce *presque* jeté au milieu de sa phrase comme pour déposer du chagrin qu'elle lui a causé? *L'augmentation de la quantité d'or et d'argent en Europe, et l'extension*

*de son agriculture et de ses fabriques, sont deux évènements qui, pour être arrivés à la même époque, n'ont PRESQUE pas eu la moindre liaison l'un avec l'autre. Presque pas ! il faut avouer que voilà un raisonnement bien concluant.*

Smith était très-persuadé que l'augmentation des métaux en Europe, produite par la découverte de l'Amérique, avait influé sur les progrès de l'industrie. Il aurait rougi d'affirmer positivement le contraire. Forcé d'opter entre la vérité et le sacrifice de sa doctrine, il a concilié du mieux qu'il a pu l'une avec l'autre, et il est résulté de cette espèce de transaction une phrase louche qui ne signifie absolument rien.

Mais, puisque Smith n'a point formellement nié l'influence de l'augmentation du numéraire en Europe sur les progrès du commerce, il l'a reconnue, et de cela même qu'il la reconnaît, quelque soin qu'il prenne de l'affaiblir, j'affirme qu'elle a été très-grande, et telle que, sans cette augmentation dans la masse métallique, l'industrie serait restée dans l'enfance.

Je continue l'examen des objections. En voici d'assez importantes.

On demande d'abord comment il se fait que l'argent, après la découverte de l'Amérique, ait successivement baissé de valeur, au point qu'il en a trois fois moins aujourd'hui. L'industrie,

conclut-on de là, n'avait donc pas besoin de nouveaux moyens d'échange, puisque leur multiplicité n'a servi qu'à les avilir : raisonnement spécieux, et qui serait parfaitement juste si la dépréciation de l'argent s'était proportionnée à l'augmentation de sa masse. Or, la dépréciation est dans la proportion de trois ou quatre à un ; c'est-à-dire qu'il faut aujourd'hui quatre onces d'argent environ, pour obtenir autant de travail qu'on en aurait payé avec une once, avant la découverte de l'Amérique. Mais la quantité du numéraire ne s'est pas augmentée dans la proportion de quatre à un seulement, ainsi que sa dépréciation semblerait l'indiquer ; elle s'est accrue, au contraire, dans la proportion bien plus forte d'un à dix ; et cette différence, très-essentielle, comment l'expliquer, sinon par les besoins sans cesse renaissants de la circulation et de l'industrie, qui rendaient de plus en plus indispensable une augmentation dans la masse générale de la monnaie ?

Mais il était impossible que l'industrie, quelque rapides que fussent ses développements, parvint à employer cette masse énorme de métaux qui refluait par torrents d'Amérique en Europe. L'offre de l'argent fut donc toujours supérieure à la demande, et de là résulta l'avilissement. Or, de ce que l'Amérique a approvisionné le marché de l'Europe de beaucoup plus d'argent qua

l'industrie n'en réclamait, on tire la conséquence qu'elle n'en réclamait pas du tout. Je ne puis croire que ce soit là de la dialectique.

La dépréciation de l'argent, depuis la découverte de l'Amérique, étant dans la proportion de quatre à un, et l'augmentation de sa masse dans la proportion d'un à dix, il en résulte que l'augmentation de la quantité d'argent a été, relativement, bien plus forte que la dépréciation de sa valeur. On en doit conclure que l'argent n'aurait pas baissé de prix, si les nouvelles mines, au lieu d'en décupler la quantité, l'eussent triplée seulement. L'augmentation de la quantité de monnaie n'a donc pas pour effet nécessaire de l'avilir. M. Say, auquel la force de cet argument ne pouvait échapper, n'a rien négligé pour le détruire. Si le prix des métaux précieux, dont la quantité était devenue décuple, ne tomba pas au dixième de ce qu'il était auparavant, « ce fut (1) parce que les besoins » du commerce, des arts et du luxe, *qui reçurent* » *un grand accroissement vers cette époque*, augmentèrent beaucoup la demande de cette sorte de » denrée. » Mais pourquoi les arts, le commerce et le luxe reçurent-ils alors tant d'accroissement ? C'était là ce qu'il fallait nous apprendre; et M. Say n'y songe même pas. Or, les arts, le commerce et

(1) 3.<sup>e</sup> édit., t. II, p. 22.—4.<sup>e</sup> édit., t. II, p. 55.

le luxe reçurent de la découverte même de l'Amérique, c'est-à-dire, de l'immense quantité de monnaie produite par les mines, ce développement extraordinaire qu'indique M. Say, et dont il parle comme d'une chose fortuite, parce qu'il n'avait que ce moyen de sauver sa doctrine. Les particuliers dans les mains de qui l'argent tomba, ne l'enfouirent sans doute point; ils le dépensèrent; il y eut ainsi appel à l'industrie; de nouveaux produits furent demandés au travail. Le travail augmenta donc; mais les travailleurs, tout en dépensant davantage eux-mêmes, parce qu'ils travaillaient et gagnaient davantage, firent aussi servir une partie de leurs profits à l'accroissement des capitaux; ils formèrent de nouveaux ateliers; ils élevèrent de nouvelles fabriques. Ainsi la production grandit chez presque tous les peuples, dont l'industrie, sans ce mémorable événement, aurait languì bien des siècles encore, et peut-être à jamais.

Les peuples de l'Europe, témoins de l'effet que produisait la multiplication de la monnaie dans les pays qui, en dernier résultat, attiraient à eux l'argent du Nouveau-Monde, se proposèrent tous le même but. La plupart augmentèrent ainsi leurs moyens de travail. Il n'y eut d'exception que pour l'Espagne et le Portugal, où, pendant trois siècles, l'argent ne fit que passer. L'Espagne et



le Portugal, propriétaires des mines, au lieu de consacrer une partie de l'argent qu'ils en retiraient à l'accroissement des reproductions intérieures, ont trouvé plus commode de se servir de la totalité pour acheter des autres peuples ce que jusque-là le pays avait fabriqué. Dans ce commerce, les nations qui fournissaient l'argent avaient tout à perdre; car, d'une part, il n'était pas certain qu'elles pourraient le continuer, puisque les mines s'épuisent, et de l'autre elles donnaient à des nations rivales des moyens de travail et de puissance. Aussi l'industrie de l'Espagne est-elle restée fort languissante. Quant au Portugal, on sait que, depuis le traité de Méthuen, l'argent qu'il reçoit de ses mines ne débarque à Lisbonne que pour prendre immédiatement la route de Londres. L'exemple du Portugal et de l'Espagne qui, depuis trois siècles, approvisionnent l'Europe et le monde de métaux précieux, ne prouve donc pas que l'argent ne soit pas le premier ressort du travail, mais bien qu'il faut savoir le garder, et surtout l'employer.

L'influence de l'augmentation de la quantité d'argent sur la richesse, ou, si on l'aime mieux, sur la multiplication des produits, a été immense pendant les deux siècles qui ont suivi la découverte de l'Amérique. La nier, c'est nier l'évidence. Elle est moindre aujourd'hui et probablement devien-

dra moindre encore, parce que la population et la production ne peuvent pas toujours croître avec la même rapidité, et aussi, parce que les institutions nées du crédit ont rendu l'emploi de l'argent-monnaie un peu moins indispensable. C'est ainsi que l'Angleterre est arrivée à s'en passer absolument. En France, en Allemagne, en Russie, une partie de la circulation se fait également en monnaie de papier. Il en résulte que l'argent doit abonder partout, et il abonde en effet. Cette abondance de l'argent, qui est absolue, devient immense relativement aux besoins du commerce, parce que, depuis six ans, la production est inerte, non dans un seul pays, mais dans l'Europe tout entière; et cependant M. de Humboldt nous apprend que les mines du Mexique continuent à jeter d'énormes quantités de métaux dans la circulation. Il affirme même que, depuis cent ans, le produit annuel de ces mines s'est accru dans la proportion vraiment extraordinaire de 25 à 110 (1). Que l'on pèse l'influence de toutes ces considérations, et que l'on dise si, d'après la théorie des écrivains de l'école économique, elles n'auraient pas dû, dans ces derniers temps, réduire la valeur de l'argent à moitié. M. Say avoue que, quelque considérable que soit la production annuelle de l'or et de d'argent, ces métaux baissent

(1) Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, t. IV, p. 149.

peu de valeur. *C'est*, ajoute-t-il, *une preuve ajoutée à beaucoup d'autres des rapides progrès que fait la richesse, ce qui multiplie la demande en même temps que l'approvisionnement* (1). La richesse n'augmente maintenant en aucun lieu, du moins en Europe, et l'argent y est si peu en demande que, même dans les pays qui ont eu d'énormes contributions à payer en numéraire, les banques ne savent que faire des espèces métalliques. M. Say ne détruit pas mieux l'objection, en disant qu'il *croit s'apercevoir d'un commencement de baisse* dans la valeur de l'argent. La baisse qu'il indique ne prouverait rien. Aujourd'hui, le commerce languit partout, quoique partout l'argent abonde. Dans de telles circonstances, ce n'est point *une légère baisse d'argent*, c'est une baisse immense qui devrait avoir lieu. Et puis, que conclure de ce qu'en trente ans, le setier de blé est monté de quatre onces d'argent à quatre onces et demie? S'ensuit-il que ce soit l'argent qui ait baissé de valeur? N'est-ce pas plutôt celle du grain qui s'est élevée? et ne serait-il pas naturel d'attribuer cette hausse du grain à l'accroissement de la population, qui augmente la demande, sans toujours augmenter la production?

Il est difficile de concevoir à quel point les écrivains poussent le zèle, quand il s'agit d'alarmer

(1) 4.<sup>me</sup> édition, t. II, p. 66, en note.

sur les effets que produirait en France une grande abondance de numéraire. Cependant il existe très-près de nous un pays où, pendant près de deux siècles, l'argent s'est rendu de tous les points de l'Europe, sans que jamais la moindre dépréciation se soit fait remarquer dans sa valeur. Les quantités immenses d'argent que la Hollande s'est procurées par son commerce de transport, lui ont d'abord servi à donner à ses capitaux productifs la plus grande extension. Mais, pauvre de territoire, plus pauvre encore de population, il était impossible qu'elle tirât, d'un capital numéraire considérable, tout l'avantage qu'il aurait pu procurer à des nations agricoles et manufacturières. La Hollande fut donc réduite à prêter à l'étranger: eh bien, elle fit des placements à cinq et six, et ce fut encore pour elle une nouvelle source de revenu.

S'il était vrai que l'abondance du numéraire dans un pays en fit baisser la valeur échangeable, cet effet aurait donc eu lieu en Hollande, puisque la Hollande est la seule nation qui ait dû à son industrie la propriété d'un capital numéraire très-supérieur à ses besoins: or, si cet effet ne s'est pas vérifié en Hollande, où il n'y a guère d'autre moyen d'employer un capital que la pêche et le commerce de transport, n'est-il pas absurde de le redouter pour la France, pour la France, pays agricole, pays manufacturier,

pays d'une étendue immense et d'une fertilité prodigieuse en comparaison de la Hollande, pays enfin peuplé de 28 millions d'habitants actifs, industriels, et dont la plupart sont encore misérables, parce qu'ils manquent de moyens de travail?

L'argent n'ayant point, après la découverte de l'Amérique, baissé de valeur dans la proportion de l'augmentation de sa masse; l'argent n'ayant jamais valu moins en Hollande qu'en aucun autre pays, même à l'époque où la Hollande ne savait quel emploi lui donner, tant elle en était riche; enfin l'argent ne variant plus ou variant peu aujourd'hui, malgré les nombreuses circonstances qui tendent théoriquement à le déprécier, il faut reconnaître que la valeur de l'argent est soumise à des lois particulières nées, sans aucun doute, de la fonction qu'il remplit comme monnaie. M. Say a, tour-à-tour, méconnu ou proclamé ces lois, selon qu'il en avait besoin pour asseoir tels ou tels raisonnements. Voici comment il établit la variabilité de valeur de l'argent.

« La faculté de servir de monnaie ne fixe point » la valeur des métaux précieux. Elle reste variable, soit d'un lieu à un autre, soit d'un » temps à un autre, comme celle de toute autre » marchandise (1). — Il ne faut pas s'imaginer

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 314. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 338.

» que la valeur de l'argent ne puisse varier qu'en » vertu de circonstances grandes et singulières, » comme la découverte des mines d'Amérique; » cette marchandise subit toutes les variations » qui affectent les autres marchandises (1). »

Maintenant écoutons M. Say soutenant l'opinion contraire :

« L'argent étant une denrée employée par tous » les peuples civilisés du globe, et pouvant se » transporter avec facilité, est celle de toutes qui » a les débouchés les plus étendus. Par conséquent les quantités nouvelles jetées dans la » circulation y font peu d'effet à moins qu'elles » ne soient immenses (2). »

C'est en expliquant pourquoi la valeur de l'argent, après la découverte de l'Amérique, n'avait pas baissé autant qu'elle l'aurait dû, que M. Say a posé l'excellent principe qu'on vient de lire. Retenons-le bien : pour que l'argent baisse notablement de valeur, il faut que les mines en répandent subitement des quantités immenses; et même, quand cela arrive, la valeur de l'argent ne tombe pas encore selon la proportion dans laquelle sa masse s'est accrue, *parce que l'argent est une denrée à l'usage de tous les peuples; parce*

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 348.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 26. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 60.

*qu'elle se transporte avec facilité; parce qu'elle a les débouchés les plus étendus.* Voilà la vérité, l'éternelle vérité à laquelle on revient toujours. Louons M. Say de l'avoir dite, puisqu'il n'a pu la dire sans se mettre en contradiction avec lui-même, et sans ruiner de fond en comble sa doctrine.

Les écrivains de l'école de Smith prétendent que les nations n'ont pu diriger leurs efforts vers l'accroissement constant de la quantité d'argent que possède le pays, sans se constituer en état d'hostilité les unes envers les autres. Cela sera vrai tout au plus le jour où il faudra renoncer aux mines. Depuis la découverte de l'Amérique, chaque peuple a mis sa politique à se procurer la plus grande part possible de leur récolte annuelle. C'est là qu'ils ont été chercher *la richesse*, dans le sens métaphorique que Steuart donne à ce mot, c'est-à-dire, les moyens de produire. M. Say demande, à cette occasion, si, en poursuivant ainsi la richesse de dehors en dehors, il ne faudra pas sortir du globe, question absolument sans objet tant que les mines seront exploitées. Il a suffi jusqu'ici aux peuples de l'Europe d'aller prendre l'argent à sa source. C'est ce que fait l'Angleterre depuis trois siècles, et avec une habileté qui n'explique que trop bien le rang où elle s'est placée en Europe, rang dont il est toujours permis de s'étonner, quand on songe aux

obstacles qu'un si petit État avait à vaincre pour arriver à dominer les autres. Ceux qui objecteraient que l'Angleterre a conservé moins de numéraire que l'Espagne, et qui se feraient de cette circonstance un argument pour prouver que la quantité de numéraire que possède un pays n'influe en rien sur sa richesse, se placeraient hors de la question. L'Espagne s'est conduite comme Smith et M. Say conseillent à toutes les nations de se conduire. Elle a acheté au dehors ce que les bras espagnols auraient fabriqué moins bien ou plus chèrement. Elle a exporté son numéraire; elle a tué ses travailleurs; elle s'est appauvrie. L'Angleterre a suivi une marche toute différente. L'Angleterre a donné à l'argent dont son commerce extérieur l'a toujours fort largement approvisionnée, quatre destinations principales:

- 1.° Elle l'a converti en monnaie dans la proportion du besoin que faisaient naître des reproductions intérieures toujours croissantes;
- 2.° Elle a richement pourvu d'argent, et elle en pourvoit encore tous les jours, les immenses factoreries qu'elle possède dans toutes les parties du monde, dont elle s'est ainsi approprié le commerce presque exclusif par des crédits et des avances que nulle autre nation n'a les moyens d'accorder;
- 3.° Elle a consacré une partie de ses importations

annuelles de métaux à l'achat des marchandises de l'Inde, dont elle favorise la consommation en Europe, au grand détriment de l'industrie de tous les peuples, et cependant sans danger pour la sienne, parce qu'en même temps que l'Angleterre approvisionne l'Europe de tissus de l'Inde, elle les prohibe dans son propre marché ;

4.° Elle a, dans toutes les guerres continentales dont l'issue pouvait être utile à l'agrandissement de son commerce, servi, par d'énormes secours en argent, les puissances en faveur desquelles il lui importait que la balance pût pencher.

Voilà pourquoi l'Angleterre a toujours accaparé l'argent des mines ; voilà ce qu'elle a toujours fait de cet argent. Si elle est aujourd'hui le pays de l'Europe qui en possède le moins, il faut en chercher la cause dans des bouleversements politiques dont les conséquences ont failli lui être fatales, conséquences auxquelles elle n'aurait point échappé sans sa position insulaire. Menacée de la manière la plus terrible dans son existence comme nation, n'ayant de moyens de salut que dans de derniers subsides qui devaient lui coûter sa monnaie de métal, elle en a fait le sacrifice. C'est l'événement le plus mémorable de l'histoire financière des peuples anciens et modernes ; mais ce sacrifice, l'Angleterre était le seul pays qui pût le faire. Nous en verrons la raison ailleurs.

En attendant, que les écrivains nous disent ce que l'Angleterre serait aujourd'hui, si, depuis la découverte de l'Amérique, elle n'avait pas eu constamment la meilleure part de l'argent qu'ont annuellement produit les mines. Il s'agit ici de faits accomplis. Nulle hypothèse n'est à créer ; il n'y a que de l'histoire à faire.

Je me crois autorisé à conclure :

1.° Que, sans la découverte de l'Amérique, qui a donné à chaque pays les moyens d'augmenter la circulation intérieure des produits de son travail et, par suite, de multiplier ces mêmes produits, l'industrie aurait été considérablement ralentie dans sa marche ;

2.° Que l'Angleterre doit la prépondérance dont elle jouit en Europe, au soin qu'elle a pris d'attirer constamment à elle la plus grande partie possible de l'argent de l'Amérique ;

3.° Que l'augmentation de la quantité d'argent dans un pays, n'entraîne pas nécessairement la baisse de sa valeur, effet qui n'a eu lieu qu'une fois, mais pour l'universalité du globe, et par suite d'un événement trop extraordinaire, pour qu'il puisse servir de base à aucun raisonnement.

## CHAPITRE V.

*Du Prêt à intérêt.*

Donner, c'est disposer d'une chose qu'on possède, en faveur d'un individu qui en devient ainsi propriétaire. Prêter, c'est abandonner pour un temps quelconque, l'usage de cette même chose dont l'emprunteur n'aura que la jouissance.

Tout prêt repose sur un sacrifice : je renonce momentanément, en votre faveur, à la jouissance d'un objet utile ou agréable dont vous éprouvez le besoin. Si je n'ai pas des raisons particulières de vous rendre gratuitement ce bon office, il est dans l'ordre que vous le payiez.

Les marchandises dont l'usage, pour un temps quelconque, est susceptible d'être acheté et payé, ne se prêtent point à intérêt ; elles se louent. Il en est ainsi de la terre, des maisons. Le prix que vous payez pour vous servir d'un cheval, d'un lit, d'un hôtel, s'appelle loyer ; et le loyer n'est que le juste dédommagement dû au propriétaire qui vous cède, avec l'usage de ces choses, l'agrément ou le profit qu'il en aurait pu tirer.

Ce dédommagement prend le nom d'intérêt quand la chose prêtée est de la monnaie. Prêter à

intérêt, c'est donc prêter de l'argent. Ainsi le prêt à intérêt ne peut s'entendre que de l'argent.

Mais l'intérêt de l'argent n'est, comme le loyer de tout ce qui se prête, que le dédommagement d'un sacrifice, que le prix d'un service rendu.

Si nous recherchons quelles circonstances peuvent influer sur le prix de ce service, nous trouverons qu'il y en a deux principales, la première, le taux plus ou moins élevé des profits industriels ; la seconde, l'abondance plus ou moins grande des capitaux disponibles.

L'élévation plus ou moins forte des profits influe sur le taux de l'intérêt, puisque l'intérêt n'est lui-même qu'une délégation que fait l'emprunteur au prêteur, sur les bénéfices que l'argent de celui-ci procurera à celui-là, en d'autres termes, que l'abandon d'une portion de ce bénéfice. Si donc il était possible qu'il s'élevât à trente pour cent, il n'y aurait aucune raison pour que l'intérêt ne fût de quinze ; et le marché serait excellent pour les deux contractants, puisqu'en définitif tous deux auraient de gros profits qu'ils devraient l'un à son argent et l'autre à son travail.

Les profits du commerce étaient, dans le moyen âge, beaucoup plus considérables qu'aujourd'hui (1). Ce n'est pas la seule raison, mais c'est

(1) M. Say prétend le contraire ; en quoi il est en

une des raisons de l'élévation du taux de l'intérêt à cette époque. Il est sensible que, quand on peut, en employant soi-même son argent en productions industrielles, gagner vingt-cinq pour cent, par exemple, on ne se contentera pas de cinq, si on le prête. Ceux qui empruntent pour consommer, n'ont pas, à la vérité, de revenu à espérer de l'argent qu'on leur confie; mais il n'en est pas moins juste qu'ils payent l'intérêt dans la proportion de ce revenu possible, puisqu'enfin celui à qui ils le payent, aurait pu se l'assurer en ne leur prêtant pas.

J'ai dit que l'abondance plus ou moins grande des capitaux disponibles était, après le taux plus ou moins élevé des profits, la circonstance qui influe le plus sur le taux de l'intérêt. Mais que peut-on entendre par capitaux disponibles? Qu'est-ce qui augmente la quantité de ces capitaux? et s'agit-il ici de monnaie ou de marchandises?

Il s'agit certainement de monnaie, car c'est en monnaie qu'on prête; et il s'agit aussi de marchandises, ou, plus exactement, de valeurs, puisqu'on n'emprunte de la monnaie que pour avoir la disponibilité de la valeur que la monnaie représente.

opposition avec les faits et avec Smith. Voir l'ouvrage de la richesse des nations, livre II, chapitre 3, et le traité d'Économie politique, 3.<sup>me</sup> édition, t. II, p. 109. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 131.

Dans tous les pays riches il y a des hommes dont la fortune consiste surtout en valeurs incessamment réalisables. On les appelle capitalistes. Les valeurs qu'ils possèdent sont des effets de commerce, des intérêts dans les compagnies d'assurance, des actions de banque, des rentes sur l'État et de l'argent comptant. C'est dans cette classe d'hommes que se trouvent surtout les prêteurs. Mieux elle est approvisionnée de fonds à prêter, et plus l'intérêt sera bas. Ce sera le contraire s'il y a disette de capitalistes, ou si la demande des fonds à prêter vient tout à coup à s'accroître, car l'abondance ou la rareté des fonds à prêter ne sont jamais des choses absolues. Il y a toujours rareté quand la demande excède l'offre. Il y a toujours abondance quand c'est l'offre qui excède la demande.

Le taux peu élevé de l'intérêt sert la production et par conséquent la richesse; mais il n'est pas la preuve de la richesse. Tout ce que le taux de l'intérêt témoigne quand il est bas, c'est qu'il se trouve alors plus de gens disposés à prêter qu'il n'y en a de forcés à emprunter.

Le taux de l'intérêt se complique ainsi, dans les éléments qui le déterminent, de beaucoup de circonstances fort délicates et fort difficiles à apprécier. Durant les révolutions, personne ne prête, car alors les engagements sont sans garantie, comme

les lois sans autorité, et l'intérêt est très-haut. Après les révolutions, l'argent reparaît de toutes parts. Les prêteurs redeviennent nombreux, et l'intérêt baisse. Il baissera encore plus si la propriété foncière a cessé d'être en aussi grande estime; si, par des raisons quelconques, tirées des mœurs ou des événements politiques, beaucoup de personnes ont mis leur fortune en porte-feuille. Mais l'attrait de ces sortes de placements est fatal au pays, car alors l'agriculture souffre, et par fois aussi le commerce. Partout où il y a beaucoup de capitalistes, il y a beaucoup d'agiotage. Les gouvernements gagnent à cela de pouvoir facilement emprunter, et c'est un malheur de plus, puisque de nouveaux emprunts amènent nécessairement de nouveaux impôts.

L'abondance des fonds à prêter n'est pas toujours la même chose que l'abondance de la monnaie, et en effet il se pourrait, à toute force, que la quantité de monnaie fût double, sans que, parmi tous ceux dans les mains de qui elle se trouverait, il y eût un seul individu disposé à prêter cent francs; cependant on ne conçoit pas que la monnaie soit rare et les fonds à prêter abondants. Ces deux circonstances ne peuvent exister ensemble. Smith et M. Say se consacrent en efforts pour montrer qu'elles n'ont rien qui se repousse. Pesons les raisons qu'ils en donnent.

M. Say disait, dans la première édition de son ouvrage (1) : « L'abondance de l'argent influe faiblement, *n'influe peut-être pas du tout* sur le taux de l'intérêt. » Il est beaucoup plus absolu dans la quatrième (2). « L'abondance ou la rareté de l'argent, de la monnaie ou de tout ce qui en tient lieu, *n'influe pas du tout* sur le taux de l'intérêt. » Et M. Say établit ensuite que, puisqu'en empruntant de l'argent, c'est uniquement la valeur de l'argent qu'on emprunte, il est indifférent d'emprunter en argent ou en marchandises. « Rien n'est plus commun dans le commerce, » poursuit M. Say, que de prêter et d'emprunter autrement qu'en argent. »

M. Say se trompe beaucoup en avançant que, dans le commerce, rien n'est plus commun que de prêter et d'emprunter autrement qu'en argent. Rien n'est au contraire plus rare, et le commerce est là pour me démentir. Acheter à crédit, ce n'est pas emprunter en marchandises, car quand on emprunte des marchandises, il faut rendre la même espèce de marchandise; tandis que, lorsqu'on achète à crédit, on paye au terme convenu, non en marchandises, mais en argent; et ces diverses opérations n'ont des noms spéciaux que parce qu'elles

(1) Tome II, p. 290.

(2) Tome II, p. 145.



sont d'une nature très-différente. Pourquoi emprunte-t-on ? On emprunte ou pour consommer ou pour produire. Emprunte-t-on pour consommer ? C'est nécessairement d'argent qu'on a besoin, car l'argent est devenu l'intermédiaire indispensable entre l'homme et toutes les choses actuellement à son usage. Si l'individu qui emprunte pour consommer n'avait à se procurer qu'une seule espèce de denrée, sans doute il emprunterait cette denrée aussi commodément que l'argent qui l'achètera, et encore même préférerait-il l'argent, parce qu'il n'y a pas de difficultés possibles, au moment du remboursement, sur la quotité de la somme empruntée ; tandis que, si le prêt était fait en marchandises, mille débats pourraient naître, soit sur leur qualité, soit sur leur valeur. Mais jamais on ne fait un emprunt quelque peu considérable, pour acheter une seule espèce de choses à consommer. Ce sera presque toujours pour subvenir aux diverses dépenses d'une maison, pour entreprendre un long voyage, pour doter une fille qu'on marie. C'est donc exclusivement de l'argent qu'il faudra. Emprunte-t-on au contraire pour produire ? A l'exception de la matière première qu'on peut acheter à crédit, c'est encore d'argent qu'on a indispensablement besoin ; et en effet, on emprunte alors pour reconstruire des ateliers d'exploitation, pour établir de nouvelles usines. On emprunte

aussi pour payer des salaires journaliers, comme cela arrive aux fabricants, ou pour faire face à des engagements prochainement exigibles, comme les négociants y sont souvent obligés. Et qu'importe que le pays possède un nombre immense de balles de marchandises ? Irai-je emprunter de l'indigo pour payer l'architecte qui a élevé mes bâtiments, pour acquitter des lettres de change que j'ai souscrites ou acceptées, pour faire vivre les ouvriers que j'emploie ? N'est-ce pas de l'argent qu'exigent toutes ces choses ? et puisque c'est absolument de l'argent qu'il me faut, dois-je espérer d'en trouver à un taux modéré, si le pays, au lieu d'argent dont il est impossible que je me passe, possède abondamment des marchandises dont je n'ai que faire ?

M. Say avoue lui-même que l'abondance ou la rareté de la marchandise n'influe en rien sur le taux de l'intérêt ; mais il dit aussi que la chose du monde la plus aisée à se procurer, quand on en a besoin, c'est l'argent, pourvu qu'on ait sa valeur à donner en échange. Ce principe, que M. Say établit à l'occasion des débouchés (1), est, selon moi, beaucoup trop absolu. Je sais bien que le même sac de 1000 fr., après avoir facilité un marché, un prêt, passant dans de nouvelles mains, facilitera cent autres marchés et cent autres prêts, et qu'en tout ceci la monnaie n'est qu'un

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 144. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 151.

agent intermédiaire ; mais encore faut-il que cet agent se montre. Le capitaliste qui a des écus oisifs, est toujours en mesure de prêter. Celui qui, au lieu d'écus, a des marchandises, ne le pourra qu'après les avoir vendues, et, pour prêter, il ne les vendra sûrement pas à perte. Il ne suffit donc pas de posséder des valeurs pour avoir immédiatement de l'argent ; et comment en douter quand on voit, chaque année, des maisons riches suspendre leurs paiements, uniquement parce qu'elles n'ont pu réaliser la moitié ou même le quart de leur actif ?

Quand l'argent afflue dans un pays par l'effet d'un commerce extérieur qui prospère, il arrive que parmi les individus à qui cet argent échoit en partage, beaucoup manquent de la volonté ou de la possibilité de l'employer en reproductions. Alors ils le prêtent, et l'intérêt baisse. Ceci n'est point une supposition faite à plaisir. La Hollande est le pays de l'Europe où l'intérêt était descendu au taux le plus bas (2 pour 0/0) ; et nous avons déjà vu que la Hollande est aussi le pays qui a, relativement, possédé le plus de métaux.

M. Say blâme cette expression *l'intérêt de l'argent* (1). On devrait dire, selon lui, *l'intérêt des capitaux*, parce que l'argent n'est jamais emprunté pour lui-même, mais pour sa valeur. L'argent, comme

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 119, 457. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 141, 480.

nous venons de le reconnaître, est emprunté pour sa valeur et pour lui-même. Quand on emprunte, c'est de l'argent qu'on veut avoir et non autre chose, parce qu'on ne prendrait cette autre chose que pour la transformer en monnaie, ce qui ne se ferait pas sans perte. Voilà pourquoi il n'y a que les usuriers renforcés qui prêtent en marchandises, et ils y trouvent bien leur compte. On doit donc dire *l'intérêt de l'argent*, puisque c'est de l'argent qu'on emprunte, et que c'est aussi de l'argent qu'on rend ; sauf à substituer à *l'intérêt de l'argent*, *l'intérêt des capitaux*, quand nous verrons les gens qui empruntent accepter, au lieu d'argent, des moulins, des carrières et des machines à vapeur.

« Les métaux précieux, dit M. Say, font partie » des capitaux de la société, mais ils ne font pas » partie des capitaux disponibles ou prêtables de » la société. Ils ne cherchent pas leur emploi. Il » est tout trouvé. C'est celui de faire circuler les » valeurs d'une main dans l'autre (1). » On ne peut pas dire de la monnaie, qu'elle ne fait pas partie du capital prêtable, puisque la monnaie, de l'aveu de M. Say, fait elle-même partie du capital de la société, et que c'est en monnaie qu'on prête. Comment l'argent pourrait-il être prêté, s'il n'était

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 125, en note. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 147, idem.

jamais prètable ? Quelquefois les gens qui prêtent leur argent, n'ont que ce débouché à lui donner. Il était mort, il resterait mort dans leurs mains. En serait-il moins un capital pour cela ? L'argent a pour emploi de faire circuler les valeurs ; mais ce n'est pas son emploi unique. Tantôt il agit comme capital, et on le prête ; alors il donne un revenu. Tantôt il agit comme revenu, et on le dépense. Dans les mains qui le recueillent, peut-être redeviendra-t-il encore capital. Quand il est commun, les prêteurs ont plus de facilités pour réaliser en monnaie les valeurs qu'ils possèdent sous d'autres formes, car pour prêter ces valeurs, il faut toujours qu'ils les convertissent en argent. On ne prête à intérêt qu'en argent. L'abondance de la monnaie n'est donc pas sans influence sur le taux de l'intérêt, et j'en appelle ici de la quatrième édition de l'ouvrage de M. Say à la première.

J'ai à vider avec les écrivains de l'école de Smith, et toujours à propos de l'intérêt de l'argent, une querelle beaucoup plus grave, puisqu'elle est du domaine de la morale. Le taux de l'intérêt, quelque élevé qu'on le suppose, est-il toujours juste ? L'école de Smith, qui répond affirmativement, veut que le contrat entre le prêteur et l'emprunteur reste parfaitement libre. Elle n'y voit qu'une convention de la nature de toutes les autres conventions. Hors le cas où l'intérêt est dû

sans contrat préalable, et où, par conséquent, la loi peut seule le fixer, il ne faut point de loi qui le détermine, et la raison qu'en donne ici M. Say, c'est que dans l'intérêt de l'argent il entre toujours une prime d'assurance contre les risques que court le prêteur, risques qui peuvent être très-grands, soit par la nature des spéculations auxquelles l'emprunteur se livre, soit par son défaut de conduite, de bonne foi, ou de talent.

Cette doctrine est spécieuse ; elle a de nombreux partisans. Cependant, pour peu que l'esprit s'y arrête, il est épouvanté des conséquences qui en découlent. Elle ne tend à rien moins qu'à légitimer l'usure ; et, en effet, dans le système que je combats, le mot usure est à rayer du dictionnaire.

Si donc on admet que, dans l'intérêt, il entre une prime d'assurance contre les risques que court le prêteur, il faut admettre aussi que tout intérêt peut être moral, ce qui est évidemment très-immoral, et ce qui, par conséquent, ne saurait être vrai.

L'intérêt le plus élevé que peut payer tout homme qui emprunte, est nécessairement inférieur au profit qu'il fera avec la somme qu'il emprunte ; autrement, il ne recevrait aucun dédommagement pour son travail ; il ne travaillerait pas. Mais le taux général des profits, comme nous l'avons déjà

vu, n'a aucune limite fixe. Le taux de l'intérêt sera donc aussi très-mobilité. C'est aux prêteurs qui ne cherchent que l'emploi honnête de leurs fonds, c'est aux emprunteurs qui offrent assez de garantie pour qu'on les leur confie, à débattre et à fixer le taux de l'intérêt. Cet intérêt ainsi réglé, je l'appelle l'intérêt naturel. Il peut être de 4 pour cent, de 5, de 6, selon l'élévation des profits, et aussi selon l'abondance plus ou moins grande des prêteurs comparée avec celle des emprunteurs. Le taux de cet intérêt, quel qu'il soit, ne fait rien à mon raisonnement. Il peut baisser, il peut s'élever, sans jamais blesser les lois de la morale, parce qu'il est fondé sur un bénéfice légitime que vous pourriez faire vous-même, et dont il est juste que vous obteniez votre part, puisqu'on ne le ferait pas sans vous.

Mais, dès qu'il devient impossible à l'homme à qui vous prêtez de trouver, dans l'emploi légitime de votre argent, l'intérêt que vous en exigez, la prime d'assurance qui l'élève est évidemment une chose inique.

Elle est inique; car, bien que l'emprunteur ait paru traiter avec vous de gré à gré, il est sensible que, ne pouvant retirer de votre argent assez de profits pour en payer l'intérêt, il adû être contraint à le prendre par quelque circonstance dont vous vous êtes fait une arme contre lui. Vous avez

abusé de son malheur; vous l'avez opprimé. C'est le triomphe du fort sur le faible; c'est ce qu'il y a de plus odieux au monde.

Sans doute il est vrai que dans tous les prêts, le taux de l'intérêt est le résultat d'une convention souscrite entre deux personnes dont l'une n'est pas plus forcée, par la loi, de prêter que l'autre d'emprunter; mais cette convention n'en est pas plus libre pour cela. Quand, sur un grand chemin, je jette ma bourse à un homme qui me la demande en me montrant son escopette, dépend-il de moi de la lui refuser? Et qui ne voit que la position de tout homme qui prête, lui donne, sur celui qui emprunte, un ascendant auquel le besoin d'argent, le plus impérieux de tous parce qu'il les comprend tous, ne laisse aucun moyen de se soustraire?

La prime d'assurance n'est pas seulement une chose inique; elle est surtout une chose absurde. Elle est absurde, car elle n'assure rien; et c'est ici le vice radical du raisonnement que je combats, ce qui rendra, je l'espère, la réfutation sans réplique.

L'intérêt de l'argent étant essentiellement une délégation sur le profit qu'on peut faire loyalement avec de l'argent, c'est une conséquence indispensable que jamais l'intérêt ne peut excéder ce profit.

De là même en découle une autre que voici : c'est que, dans le taux de l'intérêt, il ne peut jamais y avoir de prime d'assurance. Il ne peut y en avoir, parce que l'intérêt est limité par le taux des profits, tandis que l'assurance est, de sa nature, illimitable.

Quelle assurance pouvez-vous trouver dans un intérêt élevé contre un homme qui aurait besoin de garantie ? Qu'est-ce que l'intérêt peut garantir ? Serez-vous certain de le toucher une seule année ? et, s'il y a des chances pour que vous ne le touchiez que cette seule année, vous l'éleverez donc au niveau du capital ; il sera donc de cent pour cent ? Je n'hésite point à le répéter : cela est révoltant ; cela est absurde.

Non, il n'y a point de prime d'assurance dans l'intérêt. Tout homme qui prête s'expose à des inconvénients sans doute ; et quels genres de placements en sont parfaitement exempts ? Cent mille francs employés à l'achat d'une terre rapportent 5000 francs de revenu. Vous en aurez le double en prêtant. Cette différence rachète bien des désavantages, et les rachète justement, c'est-à-dire sans léser personne, puisque celui à qui vous prêtez, peut, nonobstant le revenu annuel qu'il vous paye, s'en créer un à lui-même. Ainsi, dans le calcul du taux de l'intérêt, vous n'avez jamais à faire entrer, comme élément de hausse,

la possibilité de la perte du capital, perte qui ne se présume pas dès qu'on prête ; et qui, fût-elle présumable, ne serait susceptible d'aucune compensation. Avez-vous donc des raisons de la craindre ? ne prêtez pas. Vous traiterez ainsi votre frère avec charité ; car la main que vous lui tendriez serait une main perfide, et votre prime d'assurance le précipiterait au fond de l'abîme, dont il aurait peut-être réussi à se tirer sans votre funeste assistance.

C'est parce qu'il y a des hommes qui spéculent ainsi sur le malheur, que, dans presque tous les pays, la loi civile règle le taux de l'intérêt. Ces lois ont toujours eu le défaut de ne pas assez se plier aux révolutions du commerce. Aujourd'hui que dans la plupart des États de l'Europe il y a une dette publique, ces lois-là seraient très-faciles à faire. Il suffirait de statuer, une fois pour toutes, que le taux de l'intérêt, dans les emprunts entre particuliers, se réglerait chaque mois sur le cours moyen des effets publics, c'est-à-dire, ne pourra jamais le dépasser ; et l'on éviterait ainsi un grand scandale, celui de voir les gouvernements emprunter à huit et dix pour cent au moment où ils poursuivent devant les tribunaux les particuliers qui ont prêté à sept. Il est d'ailleurs évident que, si, par des raisons quelconques, le prix des terres baisse, et que je puisse me faire

cing pour cent de revenu, en achetant un domaine, la loi qui fixe l'intérêt au même taux, n'a plus d'application. Il faut donc lui en substituer une qui l'élève, ou s'attendre à la voir violer. C'est, au reste, ce qui arrivera de celle-ci, comme de l'autre, si les mauvaises doctrines, d'accord avec les mauvaises mœurs, en favorisent l'infraction. Alors il n'y a pas de fraudes auxquelles le prêt à intérêt ne donne lieu, et la loi qui le soumet à des règles, n'est plus qu'une cause de corruption ajoutée à toutes celles qui existent déjà.

Les anciens étaient sans pitié. On sait avec quelle dureté les lois romaines traitaient les débiteurs. Là, on prêtait à l'intérêt le plus haut, puis on réduisait à l'esclavage ceux qui ne remboursaient pas. La prison et l'esclavage servaient donc ici de prime d'assurance, et encore n'assuraient-ils rien non plus, si ce n'est la possibilité d'une vengeance à laquelle on ne mettait alors que trop de prix. La morale du christianisme est venue épurer nos sentiments ; elle a aussi rectifié nos idées : on lui doit d'avoir enfin su démêler ce que, dans le loyer de l'argent, il y a de juste et d'injuste. Ce départ n'était pas aussi facile à faire qu'il peut le paraître aujourd'hui ; et l'Église, témoin des maux sans nombre que causait le prêt à intérêt, inclina long-temps à le proscrire. Il faut prendre garde qu'il y avait

ici deux écueils à éviter. L'Église, fidèle à sa noble institution, courut au plus pressé : elle sauva la morale. Ce triomphe obtenu, elle examina, à loisir, si le loyer de l'argent n'était pas tout à la fois juste et utile. Alors naquit le mot intérêt, ou plutôt la véritable acception dans laquelle on le doit prendre. Ainsi l'intérêt et l'usure sont devenus deux choses très-distinctes, et, les confondre aujourd'hui, c'est faire rétrograder la morale aussi bien que la science de l'Administration.

J'extraits des décisions du grand Sanhédrin de 1807 les paroles suivantes : « Le grand Sanhédrin » voulant dissiper l'erreur qui attribue aux prêteurs la faculté de faire l'usure... décide que, » même à l'égard des nations étrangères, l'écriture sainte, en permettant de prendre d'elles un » intérêt, n'entend point parler d'un profit excessif » ET RUINEUX POUR CELUI QUI LE PAYE, etc. » Il est triste de devoir citer les juifs comme autorité morale contre l'usure. A quoi nous a réduits l'Économie politique !

Je dois prévenir que les écrivains de l'école de Smith ont été beaucoup plus loin que leur maître, en ce qui concerne la théorie morale du prêt à intérêt. Smith dit simplement (*livre 2, chap. 4*) que, dans les pays où la loi prohibe l'intérêt de l'argent, on ne prête pas moins pour cela, et qu'on prête alors à un prix plus élevé, *le débiteur se trou-*

*vant forcé, POUR AINSI DIRE, d'assurer son créancier contre les peines de l'usure.* Il y a loin de là à la prime d'assurance devenue, sous la plume de M. Say, l'un des éléments constants et obligés du taux de l'intérêt. Du reste, Smith parle des maux que l'usure produit, ce qui annonce assez qu'il ne la confond pas avec l'intérêt. Il est donc permis de penser que, quoique Smith eût voulu plus de flexibilité dans les lois qui règlent l'intérêt, il n'aurait pas adopté cette conclusion de M. Say : *Les lois de ce genre sont si mauvaises qu'il est heureux qu'on les viole* (1).

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 121. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 143.

---

## CHAPITRE VI.

### *Des Banques et du Papier-Monnaie.*

Smith et son école ont été contraints de nier que l'argent pût jamais être rare. Autrement, il aurait fallu reconnaître que, dans quelques circonstances au moins, on devait mettre du prix à sa conservation, aveu qui déshonorerait le maître lui-même s'il pouvait revivre et le profférer. Le véritable caractère des doctrines économiques, c'est l'horreur de l'argent. Quel dommage que cette disposition ne puisse pas descendre de la science à tous ceux qu'elle occupe ! L'Économie politique ferait mieux que la morale, et nous étudierions tous pour devenir meilleurs.

La rareté de l'argent, l'abondance de l'argent sont des choses très-réelles, soit pour l'Europe prise dans son ensemble, soit pour chacun des peuples qui l'habitent. Mais ni la rareté de l'argent, ni l'abondance de l'argent, ne sont des choses absolues, des choses existantes par elles-mêmes, indépendamment de leurs rapports avec d'autres choses qui existent simultanément. La même quantité d'argent peut constituer alternativement l'abondance ou la rareté selon l'état de l'industrie, selon

les besoins du commerce, qui tantôt demande plus d'argent, et tantôt en demande moins. Au moment où j'écris, il y a abondance d'argent en Europe, parce que la production languit sur tous les points; et cependant la valeur de l'argent ne baissera pas, cet effet ne pouvant être général que quand de nouvelles mines viennent tout à coup répandre l'argent par torrents.

L'argent était fort rare en Europe au moment où l'on découvrit l'Amérique : l'augmentation survenue dans la valeur de l'argent pendant tout le cours du quinzième siècle, le prouve d'une manière incontestable. La valeur de l'argent descendit ensuite, mais dans la proportion de 4 à 1, tandis que la quantité d'argent s'était accrue dans la proportion de 1 à 10. C'est, comme je l'ai déjà dit, la seule réponse à faire à ceux qui prétendent que si la quantité du numéraire vient à doubler dans un pays, sa valeur baisse aussitôt de moitié. Au commencement du dix-septième siècle, l'argent montra de nouveau quelque tendance à hausser de valeur, non dans un seul pays, mais dans toute l'Europe, ce qui indiquait, 1.° que l'effet de l'exploitation des mines du Nouveau-Monde sur la valeur de l'argent, était entièrement produit; 2.° que la quantité d'argent qu'elles donnaient chaque année, ne suffisait déjà plus, soit à la demande de monnaie, soit aux autres emplois que comportent

les métaux. Les peuples sentirent alors le besoin de suppléer à l'argent, de lui trouver quelque auxiliaire; et de là sont nées les banques, qui, sous diverses appellations et en se proposant divers résultats, ont joué un si grand rôle dans l'administration financière et commerciale des peuples de l'Europe.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de donner l'histoire des banques dont l'existence a eu de la durée ou de l'éclat. On la trouve partout. Les banques offrent deux divisions principales, les banques de dépôt et les banques de circulation ou d'escompte. Les banques de dépôt ont pour but essentiel de substituer une monnaie fixe aux monnaies de métal toujours variables, soit par le frai, soit par les altérations de poids ou de titre, soit enfin par le changement de valeur nominale. On les nomme banques de dépôt, parce que les espèces métalliques qui composent leur fonds, restent en caisse, où d'ailleurs elles ne sont reçues qu'au titre et au poids. Ces banques n'émettent pas de billets. De simples annotations sur leurs registres suffisent au transfert des valeurs, qui changent ainsi de mains sans déplacement. Les banques de dépôt n'augmentent donc point la quantité de monnaie qui circule : elles l'améliorent. Quand les altérations de monnaies étaient à craindre, de telles banques pouvaient rendre de grands services. Elles



ont peu d'utilité aujourd'hui, et probablement on n'en établira plus.

Les banques de circulation ou d'escompte reconnaissent d'autres bases et se proposent une autre sorte d'utilité. Dans les banques de cette espèce, un nombre déterminé d'actionnaires forme un fonds en argent, capital primitif qui s'accroît chaque année de prélèvements sur les bénéfices. Partie de ce capital métallique reste dans les coffres de la banque, afin de subvenir à l'échange du papier qu'elle émet, échange qui doit toujours s'effectuer à bureau ouvert, sans retard, ni difficulté. L'autre partie du capital s'utilise au profit de la société, selon les statuts déterminés au moment de son établissement, dont le Gouvernement fixe la durée par l'acte qui en concède le privilège. L'émission des billets se fait ensuite selon les besoins de la circulation, c'est-à-dire, selon qu'on présente à l'escompte de la banque plus ou moins de lettres de change. La quantité de billets à émettre n'a de limites que dans la prudence de la banque et dans le crédit dont elle jouit. Si son papier revenait à l'échange au moment où elle le livre au commerce, ce crédit serait nul et la banque tomberait. C'est ce qui est arrivé sous nos yeux à Lille, à Rouen et à Lyon, quand la banque de France a voulu y établir des comptoirs. Si, au contraire, le papier reste dans

la circulation, une petite partie du capital primitif suffit à l'échange; les émissions se multiplient, et la banque prospère. Ses bénéfices sont, d'ailleurs, plus ou moins considérables, selon qu'elle a plus ou moins de papier au dehors; et, comme elle ne le produit que par l'escompte, c'est le profit même de l'escompte qui constitue le revenu annuel des actionnaires, entre lesquels il se répartit d'après les bases convenues. Le commerce des lingots, les dépôts de valeurs, les comptes-courants, sont des opérations accessoires que les banques de circulation ajoutent quelquefois à l'escompte; mais je me borne à les indiquer, parce que les avantages qui en résultent, sous quelque aspect qu'on les envisage, sont d'un assez faible intérêt.

Les banques de circulation, considérées dans leurs résultats sur la richesse individuelle, présentent deux rapports distincts :

1.° Elles donnent un revenu aux actionnaires; et ce mode de placement serait très-solide si les gouvernements, de manière ou d'autre, n'arrivaient à se faire co-propriétaires de tout ou partie du capital primitif des banques, soit par des emprunts qui, incessamment renouvelés, peuvent être considérés comme non remboursables, soit par des constitutions de rentes qui engagent réellement le capital qu'elles affectent, les banques

qui ont consenti à cet emploi de leurs fonds morts, n'ayant pas toujours la liberté de vendre sur la place. Cependant le gage des billets qui circulent, n'en offre pas moins de garantie, puisqu'il repose sur de bons effets de commerce en échange desquels la banque a donné ces mêmes billets; et l'on ne pourrait admettre de chances de pertes pour ceux qui en sont porteurs qu'autant que le Gouvernement venant à faire banqueroute, un nombre très-considérable des lettres de change prises à l'escompte, tomberait aussi en non-valeur, double hypothèse qui ne se réalisera sans doute jamais.

2.<sup>e</sup> Les banques servent le commerce auquel elles donnent les moyens de convertir en monnaie, et moyennant un très-léger sacrifice, des valeurs de porte-feuille qu'au défaut de la banque, des capitalistes escompteraient sans doute, mais à un taux incomparablement plus élevé, ce qui nuirait à la production, nonobstant M. Ricardo qui soutient que la banque ne peut escompter à bas prix sans monopole (1), en quoi il a certainement le mérite de faire une doctrine pour lui tout seul.

Il existe un troisième rapport, et beaucoup plus important que les deux premiers, sous

(1) Principes de l'Économie politique, t. II, p. 250.

lequel il faut aussi envisager les banques de circulation. En escomptant, moyennant un faible intérêt, des lettres de change à terme, et en jetant dans la circulation des billets qui y font exactement l'office de la monnaie, la banque augmente fictivement la quantité d'argent que possède le pays. On avait donc cru avant Smith, et tout ce qui appartient à l'Administration croit encore, que le papier de banque est l'auxiliaire de la monnaie, qu'il tient lieu d'une plus grande quantité d'argent, enfin qu'il donne au pays plus de moyens de circulation et de reproduction, tout comme le pourrait faire un accroissement réel dans la quantité de monnaie de métal qui circule.

Non, disent les écrivains, ce n'est point ainsi que les banques de circulation servent le pays : elles n'augmentent point sa monnaie, elles la remplacent : elles substituent à la monnaie de métal qui coûte fort cher, une monnaie de convention qui ne coûte rien ; et cette monnaie de métal, qui devient désormais inutile, passe à l'étranger, où elle achète des produits qui accroissent d'autant la richesse du pays d'où elle sort.

Ainsi une banque enrichira un pays en lui permettant d'échanger sa monnaie, pivot solide d'une richesse qui peut durer éternellement, contre des marchandises dont il ne lui restera rien au bout d'un an et peut-être au bout de huit jours!

A la vérité Smith établit ici une distinction qu'il faut d'autant moins passer sous silence que nous aurons à la lui opposer plus tard. Si les objets importés en retour de la monnaie de métal sont de ceux qui ne concourent pas à la production, s'ils consistent en soieries, en dentelles, en vins, Smith juge que cet échange est une véritable prodigalité et qu'il tourne au préjudice du pays (1). Il ne le croit utile qu'autant que les marchandises reçues du dehors sont des vivres, des outils et d'autres matières avec lesquelles on emploierait plus d'ouvriers. Or, qui garantira qu'un peuple, maître d'extraire de l'étranger tout ce que l'étranger produit, en fera venir des outils et des vivres plutôt que des marchandises fabriquées qui satisferont davantage son goût ou ses fantaisies ? Et Smith fournit lui-même la réponse à cette question, en reconnaissant dans d'autres endroits de son livre, qu'une nation trouve ordinairement chez elle et ses vivres et tous les instruments qui servent au travail, son sol produisant les uns et ses ouvriers fabriquant les autres.

Les peuples qui emploient le papier de banque courraient donc, d'après les théories économiques, la chance à peu près infaillible, non-seulement de se voir dépouiller de tout leur numéraire,

(1) Tome II, p. 232.

mais encore de n'obtenir en échange que des produits dont l'admission préjudicierait à leurs propres travailleurs; et, s'il arrivait ensuite que ces peuples ne pussent pas continuer à se servir de papier de banque, soit parce qu'il aurait été l'objet d'une dépréciation progressive, soit par toute autre cause, ils se trouveraient alors privés de moyens de circulation; ils seraient sans monnaie; et l'on peut juger ce que deviendraient, dans de tels pays, toutes les facultés du travail, ainsi privées de l'élément qui les met en action.

C'est ce qu'on vit en France après la chute du Système. Quoiqu'il n'eût pas duré assez long-temps pour faire disparaître toute la monnaie de métal, il en avait cependant chassé une bonne partie. Il fallut beaucoup de temps pour le reconquérir, et, en attendant, l'intérêt se maintint à un taux énorme. Le même effet s'est reproduit après le papier-monnaie de la Révolution. Que les émissions des billets de Law et des assignats aient été sans aucune proportion avec les besoins de la circulation, ce n'est point ce que j'examine. Je ne m'attache qu'à la détresse dans laquelle la rareté de l'argent jeta le commerce au moment où il fallut revenir à la monnaie de métal, et j'établis que cette détresse est un inconvénient inhérent à l'adoption du papier de banque, quand le papier de

banque, après avoir fait disparaître la monnaie de métal, tombe lui-même dans le discrédit.

Il ne faut donc pas dire que le papier de banque sert le pays parce qu'il lui permet d'exporter son numéraire; car c'est précisément l'un des résultats qui en rendent l'emploi si périlleux. Nous verrons bientôt à quel point il l'a été pour l'Angleterre elle-même. Dans le système administratif, le papier de banque amène des effets tout différents: il ne se substitue pas à la monnaie, il en augmente la quantité. Il agit ainsi sur la multiplication de tous les produits, non un jour, mais tous les jours, non une fois, par une seule opération dont les conséquences peuvent être désastreuses, mais des milliers de fois, et chaque fois par une opération salutaire, puisque cette opération est une création.

Si la conversion de la monnaie de métal en monnaie de papier se liait, chez un peuple, à la conservation de son indépendance; que, par exemple, il dût, après une invasion, racheter cette même indépendance par le sacrifice de tout son argent, on concevrait qu'il s'y déterminât, et on devrait même le louer d'avoir su se soustraire à un danger présent, en s'exposant à un péril moins prochain; mais, dans le système des écrivains, la conversion de la monnaie de métal en monnaie de banque ne se lie à aucun danger présent; elle n'est le résultat d'aucune force

majorité; on y recourt, en apparence pour produire plus, en réalité pour consommer davantage. C'est ainsi qu'un prodigue vend son patrimoine, en dissipe le prix et meurt de misère le lendemain. Le pays troque son numéraire contre des marchandises étrangères, et c'est pour posséder ces marchandises l'espace de quelques jours, qu'il substitue, à sa monnaie de métal, une autre monnaie qui l'exposera, demain aussi, aux plus terribles catastrophes. Si les banques n'ont d'autre utilité que de procurer de la sorte à chaque peuple, le moyen d'accroître une seule fois son fonds de consommation, en vérité cet avantage peut coûter par trop cher, et s'incline toujours à croire que le lecteur n'y verra, avec moi, qu'un immense péril.

Mais tout danger cesse dès que le papier de banque n'est plus que l'auxiliaire de la monnaie de métal. Dans ce système, le papier de banque ne peut exister sans la monnaie d'argent, ou plutôt il n'existe que par elle; que par la possibilité d'être toujours échangé contre elle; il existe en bien moindre quantité qu'elle. Si des circonstances imprévues forcent à se passer momentanément de cet aide puissant, il n'en résulte dans l'État ni crise, ni secousse; le pays ne se voit pas dépouiller le même jour de toute sa monnaie; il a un peu moins de monnaie, et il attend de meilleurs temps.

pour la reporter fictivement à la somme que les besoins de sa circulation exigent.

L'établissement de la banque d'Angleterre remonte à l'an 1694. Il paraît qu'elle fut particulièrement créée dans la vue de venir au secours de l'État, qui, à cette époque, trouvait à peine à emprunter à 16 pour cent. La banque lui prêta à huit. C'est, pour le dire en passant, une nouvelle preuve de l'influence de l'abondance de la monnaie sur le taux de l'intérêt, preuve qu'on voit se reproduire à chaque érection de banque. La baisse de l'intérêt est toujours leur premier résultat.

L'existence d'une banque repose sur le crédit; sans crédit, point de banque. Deux circonstances déterminent particulièrement le crédit dont peut jouir une banque, 1.<sup>o</sup> l'absence de toute influence du Gouvernement sur ses opérations; 2.<sup>o</sup> l'absence de toute crainte d'invasion de la part de l'étranger.

Ces deux conditions ont été fort long-temps réunies en Angleterre, et elles ne pouvaient être réunies que là. Je doute que la première y soit fort religieusement observée aujourd'hui. C'est une raison de croire qu'elle ne le sera pas davantage ailleurs; et en effet, partout où des banques se sont établies, le Gouvernement s'est plus ou moins immiscé dans leur administration. On en peut conclure que le mal est inhérent à la chose, et

ce mal est radical: il porte avec lui un principe de mort. Toute banque où le Gouvernement est maître de puiser, doit finir par couler, et comme, jusqu'ici, les gouvernements ont puisé dans toutes, les faits nous avertissent de l'immense danger attaché à ce moyen de richesse, dont on ne saurait user trop sobrement.

L'absence de toute crainte d'invasion, seconde condition indispensable, non pour l'existence d'une banque, mais pour le plus grand développement possible de son crédit et pour la garantie de sa durée, ne peut encore être vraie que de l'Angleterre. C'est le résultat de sa position: Smith lui-même nous apprend dans quel terrible embarras se trouva la banque de Londres, lorsqu'en 1745, le fils du Prétendant n'était plus qu'à quarante-cinq lieues de cette ville. Que l'on dise ce qui serait arrivé, depuis, si les Français avaient pu traverser le détroit comme, en d'autres temps, ils avaient franchi les Alpes. Il ne faut pas juger des dangers que court une banque, en cas d'invasion, par la conduite récente des alliés à l'égard de la nôtre. Les alliés n'avaient pas pour objet la ruine de la France. Le rétablissement de l'autorité légitime, le retour à une politique plus conforme à la justice et à la sécurité des États, étaient, dans leur propre intérêt, le principal but de leurs efforts. Ils n'ont donc pas détruit tout ce qu'ils

pouvaient détruire; et cependant quelles ne furent point les craintes de tous les porteurs de billets de banque, pendant les premiers mois de 1814, et les alarmes de la banque elle-même, qui brisa ses planches, et prépara ses moyens de liquidation avec une prudence et une célérité dignes des plus grands éloges! En janvier, elle avait en circulation pour 114 millions de billets; le 30 mars, il n'en restait dans le public que pour 16 millions environ. Elle avait donc fait rentrer 98 millions en deux mois, opération assez facile, parce que l'invasion était prévue et que presque tous les billets émis se trouvaient à Paris. Mais que serait-il advenu si la France entière en avait été couverte, et si, au lieu de cent et quelques millions, il eût fallu rappeler plusieurs milliards? Que serait-il advenu surtout si l'ennemi s'était emparé du porte-feuille de la banque, ou bien s'il avait fait reconstruire les planches pour discréditer l'ancien papier par de nouvelles et d'innombrables émissions?

En Angleterre, il a fallu tout le cours du siècle que nous avons vu finir, pour que le papier de banque prit la place de la monnaie de métal. Cette substitution, aidée par les habitudes d'un crédit éprouvé, s'est consommée peu à peu. Non-seulement la banque d'Angleterre proprement dite a constamment prospéré, mais il s'est établi sur

tous les points du Royaume une foule d'autres banques qui ont prospéré de même. La circulation se faisait donc à peu près en papier, au moment (1797) où de cruels embarras, nés de la révolution française, forcèrent le parlement à suspendre l'échange à bureau ouvert. Alors le papier de banque eut un cours forcé; il devint papier-monnaie. C'eût été, dans tout autre pays, l'infaillible signal d'une dépréciation progressive. En Angleterre, ce changement se fit à peine remarquer, et, à vrai dire, rien n'avait changé: c'est même parce que la loi ne changea rien qu'elle n'amena pas de révolution; et je trouverai très-bien qu'on nous conseille l'adoption d'un papier-monnaie, quand nous aurons, comme l'Angleterre, fait, pendant cent vingt-cinq ans, d'un bout du Royaume à l'autre, l'essai du papier de banque, et surtout, quand la France, miraculeusement convertie en puissance insulaire, aura, comme l'Angleterre aussi, les moyens d'empêcher que l'ennemi ne vienne l'attaquer au cœur.

Le système pratique des banques existant en Angleterre depuis plus d'un siècle, et le pays n'étant point exposé au danger d'une invasion, ces deux circonstances rendent raison de la grande confiance dont le papier de banque y jouit. Une expérience si longue et si heureuse la justifie, mais pour l'Angleterre seule. L'Angleterre, qui fait exception presque en tout, est le pays sur lequel

aujourd'hui tous les autres prétendent se régler. Je crains bien que cette manie d'imitation ne soit fatale à l'Europe.

Mais ce qu'il importe qu'on sache bien, c'est que la substitution du papier-monnaie à l'argent, a eu, pour le gouvernement anglais lui-même, des résultats qui ont failli entraîner sa ruine. Forcé de multiplier les envois d'argent sur le continent, soit à titre de subsides, soit pour la solde de ses propres armées, à quel prix l'achetait-il ? Et il était réduit à l'acheter, puisque les impôts, aussi bien que les emprunts, ne se réalisaient qu'en monnaie de papier. Smith cite comme une opération désastreuse celle que dut faire plusieurs fois la banque en se procurant de l'or à 4 livres sterling l'once, au lieu de 3<sup>l</sup> 17<sup>s</sup> 10<sup>d</sup> son prix ordinaire (1). Qu'aurait-il dit, s'il avait vu le gouvernement anglais payer l'or près de 6 livres sterling ? car l'or s'éleva à ce taux ! Ainsi, quand le gouvernement anglais avait cent millions à faire passer sur le continent, il devait lever cent cinquante millions d'impôts, ou emprunter cette somme ; surcharge épouvantable, que l'Angleterre seule pouvait supporter à cause de son crédit et de sa richesse toujours croissante, et qui ne lui a valu, en définitif, que le fardeau d'une dette,

(1) Tome II, p. 249.

sous lequel il est hors de doute qu'elle ployera long-temps.

La conversion du papier de banque en papier-monnaie, sans banqueroute, est donc un phénomène qui ne pouvait se réaliser qu'en Angleterre. Il a été accompagné d'un autre phénomène singulièrement curieux, dont le résultat fut de pousser de l'Angleterre vers la France, par la voie du commerce interlope, au-delà de cent quatre-vingt millions en or. Cette somme énorme, qui passa des ports de Gravelines et de Dunkerque à la monnaie de Paris, nous fut apportée par les Anglais mêmes, dans les années 1811, 1812 et 1813. Ainsi, tandis que le gouvernement britannique achetait l'or à tout prix, c'était, sur le propre marché de Londres, la concurrence des Anglais qui le lui faisait payer si cher, et il avait la douleur de voir passer en France, par contrebande, ce même or, qu'il n'avait pas su acheter et dont il ne savait pas davantage empêcher l'exportation (1).

(1) M. de Montvéran, dans son excellente histoire de la situation de l'Angleterre au 1.<sup>er</sup> janvier 1816, soutient que ce fut le gouvernement anglais qui fit pour son compte, et dans la seule vue de relever le change, les exportations dont je parle ici. M. de Montvéran se trompe. L'opération fut conçue par des particuliers que le succès rendit audacieux ; car ils ne s'y livrèrent d'abord qu'avec une extrême crainte à cause des risques sans nombre qu'il fallait

Ce ne sont pas là, à beaucoup près, les seuls inconvénients que la substitution du papier à la monnaie de métal ait eus pour l'Angleterre. M. Malthus considère avec raison, comme un très-grand malheur, toute possibilité de changement fréquent dans la valeur de l'agent de la circulation,

---

courir. Elle procura d'énormes bénéfices (20 millions environ) aux maisons de Londres, de Francfort, de Dunkerque et de Paris, qui y étaient intéressées. J'en ai expliqué le mécanisme dans un mémoire sur le crédit, que je fis imprimer en 1817, mais que je ne laissai point vendre par des raisons dont les hommes sages me surent gré. Ce mémoire eut cependant deux éditions, parce qu'on me le demanda de toutes parts, même des pays étrangers. M. Say y a puisé la matière de la note qu'il a placée à la page 450 du tome 1.<sup>er</sup> de sa 4.<sup>me</sup> édition, sans d'ailleurs citer l'auteur. M. Say ne cite volontiers que les écrivains de l'école de Smith; il serait très-fâché qu'on enût d'autres.

Les considérations qui m'ont empêché de livrer au public le mémoire sur le crédit, n'existant plus, il est possible que je le fasse prochainement imprimer et mettre en vente avec d'autres mémoires sur diverses questions d'administration commerciale. Je répondrai alors à M. de Montvéran, auquel on doit, je le répète, l'ouvrage le plus complet que nous ayons encore sur l'existence politique et financière de l'Angleterre depuis la guerre de la Révolution. (Note de la 2.<sup>e</sup> édition. Ce qui regarde M. de Montvéran a été ajouté à la troisième).

et il établit, par des faits, que l'Angleterre a beaucoup souffert de la mobilité de valeur de son papier-monnaie<sup>(1)</sup>. Il est certain qu'avec un papier-monnaie qui tantôt baisse et tantôt hausse de valeur, le commerce n'est plus qu'une sorte de loterie où le hasard se joue des combinaisons les plus sages, et de toutes les garanties de succès que peuvent offrir le talent, la prudence et la conduite. Quels contrats présentent alors de la sûreté? On a vu en Angleterre les mêmes baux enrichir les fermiers une année, et les ruiner l'année d'ensuite, sans que le matériel des deux récoltes différât le moins du monde; et la conséquence de cette fluctuation de valeur de l'agent de la circulation est que, dans plusieurs parties de l'Angleterre, les baux se renouvellent maintenant d'année en année, état de choses qui perdrait l'agriculture dans tout pays où la propriété serait très-divisée, et qui, probablement, lui préjudiciera en Angleterre même, s'il s'y prolonge beaucoup.

L'Angleterre est, par sa position, par son crédit, par ses habitudes, le pays où le besoin d'une monnaie de métal se fera toujours le moins sentir. Voilà pourquoi l'Angleterre a pu, sans trop de dommage, faire un essai qui, partout ailleurs,

---

(1) Principes d'Économie politique, t. II, p. 186. Voir aussi, même volume, p. 263, 267.



aurait été suivi des plus dangereuses conséquences. On doit croire qu'à la paix, le Gouvernement aurait rétabli l'échange à bureau ouvert, et mis un terme au papier-monnaie, si la banque en avait eu les moyens; et ce retour à la monnaie de métal, si longuement préparé, si long-temps ajourné, prouve assez qu'il n'est pas toujours très-facile de se procurer de l'argent quand une fois le papier a pris sa place. Cependant il semblerait que l'Angleterre dût moins que tout autre pays éprouver cet embarras, puisque, de tout temps, sa politique a été d'attirer l'argent du Nouveau-Monde. La reine Elisabeth faisait la guerre à l'Espagne dans le seul espoir de s'emparer des galions. L'objet de la guerre fut toujours pour l'Angleterre, d'entrer en partage du produit des mines. C'était aussi l'objet de la paix; témoin le traité de Méthuen, qui a fait du Portugal une colonie anglaise, et tant d'autres traités de paix ou de commerce dont le but secret ou avoué était l'extension de l'industrie britannique. Cette politique ne changera point. Que l'Angleterre reconstruise ou non sa monnaie de métal, il n'importe; et déjà, quand Smith écrivait, toute la circulation de ce pays se faisait en papier de banque. C'est ce qui a conduit Smith à tenir si peu de compte de la monnaie de métal, et à établir qu'on pouvait toujours la remplacer *par du papier-monnaie bien*

*réglé* (1). Smith, qui n'avait aucun intérêt à rechercher si ce moyen d'échange pouvait également convenir à la situation des autres pays, a fait l'histoire de ce qui se passait dans le sien. Il a pris l'exception pour la règle, erreur excusable dans sa position donnée. Smith s'est souvent trompé, même dans ce qui ne concernait que son pays. Il s'est trompé bien plus souvent quand il a voulu poser des principes généraux; et c'est ce qui arrivera toujours, parce que, dans la science de l'administration, rarement ce qui est vrai d'un peuple l'est aussi du peuple voisin, à plus forte raison de tous les peuples. Mais, dans tout ce que Smith a écrit sur les banques et même sur l'argent-marchandise, sa doctrine, restreinte à l'Angleterre, peut, jusqu'à un certain point, être défendue. Il est évident, par exemple, que l'argent est marchandise, et ne peut être que marchandise pour un peuple auquel une monnaie de papier suffit. Tous les peuples sont-ils dans cette catégorie? Telle est la difficulté; et certes, ce ne sont pas les traités d'Économie politique qui la résoudreont.

M. Ricardo qui, en tout, va plus loin que Smith, et qui a été témoin de la conversion du papier de banque en papier-monnaie, avait, plus encore que Smith, quelque raison de croire à la possibilité

(1) Richesse des nations, t. III, p. 19.

d'une monnaie de papier pour tous les peuples. Ni l'un ni l'autre du moins n'étaient tenus de comprendre dans leurs raisonnements la double expérience que nous avons faite du papier-monnaie, dans le court espace de soixante-dix ans. Smith ne pouvait pas prévoir qu'après vingt années de prospérité, la banque de France n'aurait pas réussi à étendre son influence au-delà de Chaillot; et M. Ricardo a pu ignorer que Rouen, Lille et Lyon s'étaient obstinément refusés aux bienfaits d'un nouvel agent de circulation. On comprend donc que M. Ricardo, jugeant de toutes les nations par la sienne, ait établi, pour toutes, des principes qui, en réalité, ne sont vrais que pour une seule. C'est ainsi qu'il croit à l'impossibilité de frapper d'un impôt le produit des mines, *parce qu'on substituerait partout, dans un degré plus ou moins grand, le papier-monnaie aux métaux* (1). Il établit ensuite, comme axiome général, que *le papier-monnaie, quoique sans valeur intrinsèque, peut avoir une valeur échangeable égale à la valeur d'une monnaie métallique de la même dénomination, si l'on en borne la quantité* (2); et il arrive à la conclusion suivante: *D'après ces principes, il est aisé de voir que, pour donner une valeur au papier-monnaie, il n'est pas*

(1) Tome I.<sup>er</sup>, p. 329.

(2) Tome II, p. 234.

*nécessaire qu'il soit payable à vue en espèces monnayées* (1); assertion que M. Say trouve d'une justesse si grande qu'il s'écrie: « Sans ce qui est arrivé » dans ces derniers temps aux billets de la banque » d'Angleterre, *cette vérité aurait pu être énoncée » par dix auteurs judicieux, et néanmoins être révo-* » *quée en doute par autant d'imbécilles;* » et j'avoue que, si rien ne m'étonne de la part de M. Ricardo, qui, après tout, n'a écrit que pour l'Angleterre, je ne puis assez admirer M. Say, qui n'élève pas même l'ombre d'un doute sur l'application possible d'une telle doctrine à la France. Ce qui s'est passé en Angleterre, ce qui s'y est fait sans secousse ni révolution, par des raisons toutes spéciales, toutes d'exception, n'est, pour M. Say, *qu'une belle expérience d'Économie politique.* Il ne la trouve même pas assez complète, puisqu'un peu plus loin, d'accord en cela avec M. Ricardo, il conseille au gouvernement anglais de se substituer à la banque, et de fabriquer lui-même le papier, dont, selon M. Ricardo, on préviendrait facilement les émissions trop considérables *au moyen d'un bon système de commissaires.* M. Say termine sa note en disant que beaucoup d'autres expériences d'Économie politique se préparent. Nous préserve le ciel de faire une troisième fois celle du papier-monnaie!

(1) Tome II, p. 235.

Passons pour des *imbécilles* puisque la science de l'Économie politique le veut ainsi ; mais gardons notre argent.

Les développements que contient ce livre, me permettent de considérer comme démontrées les vérités suivantes :

L'introduction de l'argent, comme moyen d'échange, est l'événement qui a le plus contribué aux progrès du commerce.

L'importance que les gouvernements attachent à la conservation et à l'augmentation de l'argent dans le pays, n'est pas déterminée par la valeur des métaux précieux, mais par la propriété que ces métaux possèdent, et que seuls ils possèdent, de pouvoir servir commodément de monnaie.

Le mot richesse, appliqué à l'argent qui circule comme monnaie, doit s'entendre des reproductions qu'il facilite en multipliant les échanges, et c'est dans ce sens qu'un pays s'enrichit quand son numéraire augmente, parce qu'avec cette augmentation de numéraire croissent ordinairement toutes les facultés productives du travail.

La monnaie n'est pas plus de la marchandise, que la marchandise n'est de la monnaie. Ces deux mots ont été créés pour exprimer deux choses différentes.

L'argent que fait entrer dans le pays un commerce extérieur avantageux, n'a jamais pour résultat la dépréciation de la monnaie. L'abondance de l'argent vivifie tous les canaux de la reproduction que tarirait sa rareté.

L'abondance de l'argent est, pour les capitalistes, un moyen facile de réaliser leurs valeurs. L'abondance de l'argent concourt ainsi à la baisse de l'intérêt. Le taux de l'intérêt n'admet dans sa fixation aucune prime d'assurance. Il blesse l'équité dès qu'il s'élève au niveau des profits que l'emprunteur peut faire loyalement avec la somme prêtée. Toute doctrine contraire est immorale.

Le papier de banque est l'auxiliaire de la monnaie de métal. Il sert le pays, non en favorisant l'exportation du numéraire, mais en augmentant fictivement sa masse. S'il a procuré d'autres avantages à l'Angleterre, c'est en y devenant papier-monnaie. L'Angleterre était le seul pays où une telle révolution pût s'opérer sans banqueroute, ce qui fait que l'exemple de l'Angleterre est sans aucune application possible.

M. Say, en généralisant cette partie de la théorie de Smith, vraie de l'Angleterre seule, n'a tenu aucun compte de toutes les différences qui existent entre l'Angleterre et les nations continentales de l'Europe. Il a fondé la règle sur ce qui fait l'exception.

## LIVRE III.

## Du Commerce.

Je me propose d'appliquer dans ce livre, aux différentes parties du commerce des nations, les principes déduits dans les deux livres qui précèdent. Je traiterai d'abord des capitaux, parce que leur abondance exerce sur la production une grande influence, et aussi parce que les écrivains de l'école économique en ont subordonné l'accumulation à des conditions qui la rendraient inutile.

## CHAPITRE PREMIER.

*Des Capitaux. — De la Consommation.*

Dans l'origine des sociétés, au moment où les hommes, éprouvant chaque jour de nouveaux besoins, sentent aussi mieux, chaque jour, le prix du travail qui seul y pourvoit, les plus sages, les plus actifs s'arrangent pour avoir incessamment par devers eux une plus grande quantité des choses mêmes qu'ils produisent. Cette prévoyance est le caractère distinctif de l'homme, être faible,

mais intelligent, toujours occupé du soin d'améliorer sa condition, aussi bien que celle de sa famille. Si donc il force de travail aujourd'hui, c'est parce que l'expérience l'avertit que, demain peut-être, une maladie ou tout autre événement imprévu l'empêchera de s'y livrer. Ce ne sont d'ailleurs point les seuls résultats de son industrie qu'il accumulera de la sorte. Il s'étudiera surtout à multiplier les instruments avec lesquels il les crée. Or, ces instruments dont l'homme se sert pour produire, et toutes les choses que l'homme produit à l'aide des agents sans nombre qui sont eux-mêmes le résultat de son travail, prennent dans la langue de l'Administration, comme dans celle de l'Économie politique, le nom de *capitaux*. Un rabot est un capital, capital bien modeste sans doute, mais sans lequel un menuisier ne pourrait exercer son métier. Les moulins, les usines, les fabriques sont aussi des capitaux; et le nom de capitaux convient encore à toutes les marchandises que ces fabriques jettent perpétuellement dans le commerce, tant qu'elles ne sont pas arrivées entre les mains du consommateur qui doit les employer à son usage et les détruire.

Ce qui est vrai d'une société prise au berceau (et c'est l'exemple que j'ai choisi à dessein), l'est au même degré de la société parvenue à son plus haut développement. Les capitaux sont

aujourd'hui ce qu'ils étaient dès l'origine, des valeurs accumulées. Mais il y a cette différence essentielle que, dans le principe des sociétés, l'accumulation s'effectuait en nature, sans l'intervention d'aucun produit intermédiaire, tandis que, depuis l'introduction de la monnaie, c'est toujours en monnaie que l'accumulation s'est faite. A la vérité ce n'est pas pour elle-même que les producteurs la recherchent; c'est pour l'employer à des échanges, à des créations dont le résultat sera une augmentation d'agents productifs et, par suite, une plus grande abondance d'objets consommables. Mais, de cela seul qu'on ne recueille plus qu'en argent tout ce qui peut s'ajouter aux capitaux, il résulte que l'argent est devenu le préalable des capitaux, l'élément indispensable des capitaux et, par une conséquence nécessaire, le capital par excellence.

Cela veut-il dire que l'argent soit le capital unique? qu'un pays sur lequel il tomberait tout à coup une pluie d'argent, fût, par ce fait même, le plus riche en capitaux? Nullement. Je n'établis autre chose, sinon que, tous les profits étant aujourd'hui recueillis en argent, tous les échanges faits contre de l'argent, toutes les productions amenées à terme par l'intermédiaire de capitaux en argent, cette intervention obligée de l'argent dans tout le jeu de la grande machine industrielle,

élève la monnaie à la première des fonctions productrices, et ne permet de l'assimiler, sous aucun rapport, aux autres produits qui, créés uniquement pour être consommés, ne rendent point, comme l'argent, de services perpétuels, et peuvent toujours être très-facilement, ou suppléés ou remplacés.

Les écrivains de l'école économique répètent à l'envi que l'Administration n'a jamais vu de capitaux que dans l'argent; que le mot *capital* a toujours été exclusivement appliqué par elle à l'argent; et ils se lamentent sur les erreurs auxquelles *une si stupide méprise* a donné naissance. Jamais reproche ne fut plus injuste; il blesse tellement la vérité que le repousser par quelque autorité positive serait un outrage au bon sens; et à qui persuadera-t-on, en effet, que l'Administration ait refusé d'appeler *capitaux* tous les agents matériels de la production (fabriques, usines, métiers, etc.), quand, depuis des siècles, ils ont ce nom pour tout le monde? Certes, je ne nierai point que les écrivains de l'école administrative n'aient quelquefois spécialement entendu l'argent en se servant du mot *capitaux*; mais qu'importe, s'ils y ont été conduits par la seule force des choses, et si leurs déductions, partant d'un principe vrai, étaient elles-mêmes aussi vraies que ce principe? Et que dira-t-on si M. Say a aussi plié sous le

joug de cette nécessité ; si , ne cessant de répéter qu'un capital ne consiste pas dans une somme d'argent (1), il lui est arrivé à lui-même, et souvent, d'employer le mot *capitaux* dans un sens où il ne pouvait évidemment s'entendre que de la monnaie ! Or, que signifie un capital qu'on prête à un négociant et qu'on peut retirer de ses mains, en le prévenant peu de temps d'avance ; un capital qu'on emploie à escompter des lettres de change (2) ? Et qu'est-ce que M. Say veut dire, quand il nous exprime ses regrets sur les capitaux qu'on enfouit dans la terre (3) ? A-t-on jamais enfoui dans la terre des usines, des mécaniques et des ateliers de fabrication ?

Smith distingue deux sortes de capitaux. Il appelle *capitaux fixes* les bâtiments servant à l'exploitation des terres, les ateliers de manufactures, les machines utiles, les métiers et autres objets semblables, susceptibles de donner un revenu sans changer de maître ; et *capitaux circulants* les marchandises fabriquées non encore vendues, les vivres nécessaires aux ouvriers et l'argent. Smith dit ensuite : « tout capital fixe » provient originairement d'un capital circulant, » et a besoin d'être continuellement entretenu

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 185.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 197.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 118.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 140.

(3) 1.<sup>re</sup> édit., t. II, p. 293.

» aux dépens d'un capital circulant. Aucun capital » fixe ne peut donner de revenu que par le moyen » d'un capital circulant. »

La conséquence de ces deux axiomes d'Économie politique est qu'il faut de l'argent, non-seulement pour former des capitaux fixes, mais pour entretenir ces capitaux et pour les rendre productifs. Aussi Smith avoue-t-il que l'argent fait une partie et même une partie très-précieuse du capital de la société (1), sans s'inquiéter s'il ne dira pas ailleurs (2) : l'argent fait partie du capital national ; mais il n'en fait qu'une petite partie, et toujours la partie qui profite le moins.

Qu'il nous suffise de savoir que, même dans les théories économiques, on ne peut, sans argent, ni former des capitaux fixes, ni les entretenir, ni en tirer un revenu. Or, c'est parce que l'argent intervient ainsi dans la création des autres capitaux ; c'est parce que l'argent est indispensable à l'entretien de tous les capitaux ; que presque toujours ce qu'on dit des capitaux en général, est plus spécialement vrai de l'argent en particulier, et cela dans toutes les doctrines, parce que les doctrines ne changent rien à la nature des choses, et qu'on est appelé, comme malgré soi, à exprimer ce qui est, même quand on a

(1) T. II, p. 225. — (2) T. III, p. 22.

pris d'avance le parti de le nier. Je ne sais pas si M. Say nierait aujourd'hui que l'argent est l'élément des capitaux, et que par conséquent il mérite une distinction toute spéciale. C'était son avis autrefois, témoin le passage suivant que j'extraits de la première édition de son livre (1). « En » 1688, Louis XIV ordonna que tous les meubles » d'argent massif seraient portés à la monnaie; » lui-même donna l'exemple : il se priva de toutes » ces tables d'argent, de ces candelabres, de ces » canapés d'argent massif et de beaucoup d'autres » meubles, chefs-d'œuvre de cizelure, exécutés » sur les dessins de *Lebrun*. Tous les particuliers » opulents firent de même. *Le capital nécessaire* » à la circulation, c'est-à-dire, le capital réellement » productif de la nation, fut augmenté de toute » la valeur intrinsèque de l'argent, etc. » Ainsi voilà M. Say appelant l'argent *le capital nécessaire à la circulation, le capital réellement productif de la nation*; et si M. Say éprouvant, depuis, quelque regret de s'être laissé entraîner à dire une chose si juste, a retranché ce morceau de son livre, certes je suis autorisé à me prévaloir de la rétractation autant que de l'aveu; car c'est évidemment la force de la vérité qui avait arraché l'aveu, comme c'est évidemment la crainte de se mettre

(1) T. I.<sup>er</sup>, p. 377.

en contradiction avec lui-même; qui en a déterminé la suppression.

Toutefois, M. Say n'a pas encore assez supprimé; et, quand il continue à regretter l'emploi improductif des métaux dont les peuples superstitieux fabriquent leurs saints et leurs madones, métaux qui ne fécondent point alors d'entreprises agricoles et manufacturières (1), il exprime toujours la même pensée, savoir : que l'argent est le capital nécessaire à la circulation; le capital réellement productif de la nation, principe que je soutiens moi-même, et qu'il m'est singulièrement agréable de voir soutenir aussi par M. Say.

Voici un autre passage qui confirme la même théorie : « Des billets de confiance, en servant de » monnaie, augmentent véritablement la masse » des capitaux, parce que, s'ils ne servaient pas à » la circulation des autres biens, il faudrait employer à cette circulation des capitaux véritables, » de l'argent (2). » Ainsi M. Say soutient tour à tour qu'un capital ne consiste pas dans une somme d'argent, et que l'argent est le capital véritable. Cela met à l'aise.

La doctrine de M. Say sur les capitaux, est de la métaphysique pure. En voici le résumé fait par

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 114. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 119.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 372. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 462.

M. Say lui-même : « Le capital change perpétuellement de forme quand il est employé productivement. Le même capital existe, tantôt sous la forme d'une somme d'argent, tantôt sous celle d'une matière première, d'un outil, d'une marchandise confectionnée. Ces choses ne sont pas proprement le capital ; il réside dans la valeur qu'elles ont ; de sorte qu'à parler avec la plus grande propriété, un capital est toujours d'une essence immatérielle, puisque ce n'est pas la matière qui fait le capital, mais la valeur de cette matière, valeur qui n'a rien de corporel (1) ; » et, malgré cette valeur qui n'a rien de corporel, M. Say ne laisse pas de nous apprendre ailleurs (2) que *tout homme adulte est un capital accumulé* ; découverte dont j'abandonne volontiers l'honneur à l'Économie politique (3).

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 429 en note.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 454 idem.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 162.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 191.

(3) Il y a dans les doctrines économiques, des capitaux de tant de sortes, qu'on a bien du mal à s'y reconnaître ; des capitaux fixes, des capitaux circulants, des capitaux productifs de produits matériels, des capitaux productifs de produits immatériels, des capitaux productifs d'utilité, des capitaux productifs d'agrément, des capitaux improductifs. M. Say pense que, dans la plupart des industries, une portion des profits représente l'intérêt

Continuons le raisonnement : il est incontestable qu'un capital peut exister sous une multitude de formes, et que, sous quelque forme qu'un capital se présente, il sert d'autant mieux la richesse qu'il a plus de valeur ; mais ce sont là des vérités qui n'apprennent rien. Il ne s'agit pas de savoir si un capital est une valeur, question oiseuse, puisque de toutes parts les faits la résolvent, mais bien si cette valeur, susceptible de tant de

du capital qui a servi à former l'ouvrier. Il en excepte cependant les courtisanes, *parce que leur apprentissage se réduit à rien*, et il indique ensuite comment on doit considérer les avances nécessaires pour élever la *personne industrielle*, depuis sa première enfance *jusqu'au moment où elle se tire d'affaire elle-même* (3.<sup>e</sup> édition, t. I.<sup>er</sup>, p. 123. — 4.<sup>me</sup> édition, t. I.<sup>er</sup>, p. 128). Je ne m'attendais pas à voir l'industrie des courtisanes jouer un rôle dans un traité d'Économie politique. M.<sup>elle</sup> Arnould, dont on a retenu tant de bons mots, disait d'une actrice jeune et jolie, chez qui des voleurs s'étaient introduits, qu'ils n'avaient rien pu lui dérober, *parce qu'elle était toujours assise sur ses capitaux*. C'est une autre manière d'envisager la question, et je me donnerais bien de garde de l'indiquer, si je pouvais croire, avec M. Say, que beaucoup de femmes s'occupent aujourd'hui d'Économie politique. Il est bien évident d'ailleurs que c'est pour mettre la science à la portée de ces dames, et pour la leur faire mieux goûter, que M. Say appelle un adulte un *capital accumulé*, expression bien plus juste et bien plus heureuse qu'elle ne le semble d'abord. (*Note de la seconde édition.*)



formes, n'en doit pas revêtir une spéciale pour rendre aux diverses industries toute la plénitude des services que la production a le droit d'attendre. Or, cette forme qui donne au capital l'entière énergie qu'il comporte, c'est la monnaie. Sachez donc le reconnaître et l'avouer comme une vérité de théorie, quand l'expérience de tous les peuples la montre claire, évidente, et quand elle ressort de vos propres écrits, où vous-même appelez l'argent *le capital véritable, le capital réellement productif de la nation.*

A mesuré que les travailleurs se multiplient dans un pays, les capitaux nécessaires à la reproduction s'accumulent. Les routes, les canaux, les moulins de dessèchement, les bâtiments d'exploitation, les fabriques sont des capitaux que l'homme a ainsi fondés et accumulés dans l'intérêt de la production et de la consommation; car ces deux intérêts sont exactement les mêmes. Smith le nie positivement. Voyons donc comment il explique l'accumulation des capitaux: c'est l'une des parties les plus importantes de sa doctrine.

*Les capitaux, dit Smith, augmentent par l'économie; ils diminuent par la prodigalité; donc c'est l'économie qui enrichit les nations.*

Voici comment Smith et M. Say conçoivent la chose: un fabricant, un propriétaire ont chacun 20,000 francs de revenu; ils en dépensent dix;

le surplus, ils l'ajoutent annuellement à leurs capitaux, c'est-à-dire que le propriétaire fera pour 10,000 francs d'améliorations à son domaine, et le fabricant pour 10,000 francs d'augmentations à ses usines. Il est sensible que le revenu de ces deux hommes augmentera de quelque chose, et qu'au lieu d'être de 20,000 francs, comme cette année, il sera de 21 ou 22,000 francs l'année prochaine. Si donc ils répètent cette opération chaque année, leur revenu ira toujours croissant, et par conséquent le revenu du pays croîtra aussi.

Cet exposé de la manière dont les capitaux s'accumulent est très-exact; mais, en établissant que l'économie enrichit les peuples, Smith fait de cette économie une loi pour tous les hommes. Il ne s'adresse pas seulement aux travailleurs; il s'adresse à tous les individus d'une nation; il veut que tous soient économes, que tous retranchent sur leurs consommations. Il ne voit pas que l'objet du travail étant la consommation, l'un ne peut pas croître quand l'autre diminue. Ici l'erreur devient manifeste. Consommez moins, dit Smith, et vous pourrez créer plus de produits; mais, pour que je les crée ces produits, ou plutôt pour que je les vende, il faut de toute nécessité que d'autres les achètent. La diminution de la consommation ne peut donc pas se lier avec l'accroissement des produits du travail. Ces deux choses se repoussent mutuellement.

Ceux qui retranchent sur leurs consommations pour augmenter leurs moyens de travail, font une épargne utile à eux et au pays ; mais il ne faut se méprendre ni sur le motif, ni sur le résultat de cette économie, qui déguise toujours, dans celui qui s'y détermine, l'envie, le besoin, l'espoir de consommer davantage par la suite. C'est une privation que je m'impose aujourd'hui afin de mieux jouir demain. En attendant, j'agrandis mes bâtiments, j'achète plus de matières premières, je paie un plus grand nombre d'ouvriers, je crée enfin plus de produits. Pour que je continue à produire ainsi davantage, il faut que la consommation s'accroisse. Elle augmente donc : elle augmente, parce que, dans un pays riche, il y a toujours une foule d'individus qui se retirent successivement des affaires, après y avoir gagné beaucoup d'argent, qu'ils employent alors, non en reproductions, mais en consommations. C'est ce que je ferai un jour moi-même. Ainsi, après avoir servi très-utilement le pays en travaillant, je le servirai non moins utilement en consommant ; je le servirai, dis-je, non par le fait même d'une consommation, qui, en réalité, détruit des valeurs, mais parce que la demande que j'ai faite de ces valeurs a été la cause, la cause unique d'un travail qui, bien évidemment, n'aurait pas eu lieu sans moi.

Tous les habitants d'un pays sont consumma-

teurs : tous ne sont pas travailleurs. Or, ce qu'un homme qui ne travaille pas, a de mieux à faire, c'est de consommer tout son revenu. Il donne ainsi aux travailleurs les moyens d'augmenter leurs capitaux ; il concourt à la production comme eux, puisqu'il est l'occasion, la cause d'un travail auquel on ne se livrerait point, s'il n'en devait acheter le résultat.

Dans les sociétés qui sortent de l'enfance, tout le monde travaille, et c'est un bien, puisqu'il y a tout à créer, et qu'on n'est pas déjà trop habile. C'est même une nécessité, puisqu'il n'existe pas encore de *fortunes faites*. Mais, après un laps de temps plus ou moins considérable, il se trouve que des travailleurs plus adroits, plus entrepreneurs ou plus heureux que les autres, ont gagné en quelques années de quoi s'assurer un revenu à perpétuité. Alors ceux-là cessent de travailler : ils se reposent, ce qui est juste, et ce qui tourne au profit de tous, comme je viens de le prouver.

Quelques écrivains, persuadés que la consommation détermine toujours la production, ont pensé qu'un moyen certain de multiplier celle-ci, était d'encourager celle-là. Dans ce système, les prodiges seraient les bienfaiteurs de la société, puisqu'ils donneraient lieu à une reproduction qui n'aurait pas existé sans eux. Ce système est faux comme celui de Smith sur l'économie, et

ceci prouve combien il est difficile de se garantir d'un excès sans se précipiter dans un autre. La société est composée d'économés et de prodiges, et de là résulte l'accroissement de la production, ou, si l'on veut, l'accumulation des capitaux productifs, que je ne sépare point de la conservation de l'argent dans le pays. Admettez que tous les gens économés deviennent prodiges, il n'y aura plus de production; admettez que tous les gens prodiges deviennent économés, il n'y aura plus de consommation: l'effet sera le même. Ces deux systèmes sont donc également faux; puisque tous deux ayant pour objet d'accroître la production, tous deux, s'ils étaient ponctuellement suivis, la réduiraient à presque rien.

C'est ce désir si naturel à l'homme de tout expliquer; de tout soumettre à des lois générales, qui a donné lieu à cette double erreur de théorie. On a vu que des nations étaient riches en capitaux productifs; on a voulu déterminer pourquoi elles l'étaient. C'est l'économie des particuliers qui enrichit les nations, ont dit les uns; parce que l'économie seule accumule. C'est la prodigalité, ont dit les autres, parce que, sans prodigalité, on ne consommerait presque point; et tous ont mal raisonné, parce que tous avaient mal observé. Smith, qui a si bien développé les heureux effets de la division du travail, n'a point prétendu

expliquer les progrès de cette division par des principes généraux qui pussent contribuer encore à l'étendre. Il n'a point dit: la division du travail est la suite de tel calcul; il faut l'attribuer à telle cause. Ici l'on admire sa réserve: « La division du travail, de laquelle découlent tant d'avantages (1), ne doit pas être regardée, dans son origine, comme l'effet d'une sagesse humaine qui ait prévu et qui ait eu pour but cette opulence générale qui en est le résultat. Elle est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes, qui ne se proposent pas des vues d'utilité aussi étendues; c'est ce penchant à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre. » On peut dire de l'accumulation des capitaux productifs, ce que Smith dit ici de la division du travail, qui n'en est d'ailleurs que la suite: *L'accumulation des capitaux est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes: c'est ce penchant à trafiquer et à faire des échanges d'une chose pour une autre. J'ajoute: et le sentiment de l'intérêt privé bien entendu, qui, tandis que quelques hommes ne s'occupent qu'à dépenser et à consommer, en porte invinciblement quelques autres*

(1) Tome I<sup>er</sup>, p. 29.

à consacrer une partie de leurs revenus à de nouvelles reproductions, afin d'augmenter leurs profits, et d'acquiescer ainsi les moyens de consommer davantage à leur tour; car la consommation est toujours le but du travail; et l'individu qui se prive aujourd'hui d'une partie de ses revenus pour accroître son capital, n'agit ainsi que dans la vue de hâter le moment où il pourra ne plus travailler, et consommer alors tranquillement, après s'être retiré des affaires et avoir assuré sa fortune (1).

M. Say adopte la théorie de Smith sur l'économie ou l'épargne. Il en exagère même les conséquences, spécialement quand il traite de la consommation, qu'il appelle productive s'il n'y a que transformation avec augmentation de valeur, et improductive ou stérile si son seul objet est de procurer une jouissance ou de satisfaire un besoin. Un homme dépense annuellement 3,000 francs pour ses menus plaisirs; c'est une consommation stérile. Il emploie la même somme en acquisitions de matières premières sur lesquelles son industrie s'exercera: c'est une consommation productive. Je doute

(1) C'est moi qui ai le premier combattu toute cette partie de la doctrine de Smith et de M. Say, remarque nécessaire pour qu'on ne croie pas que j'emprunte les raisonnements qu'on vient de lire, aux écrivains qui les ont reproduits depuis la première édition de mon ouvrage. (Note de la seconde édition.)

que ces appellations soient fort exactes, non que les deux sortes de consommations qu'elles caractérisent ne soient de nature très-différente; et c'est pour cela même que le mot consommation ne devrait jamais s'appliquer à la chose qui n'est que transformée ou identiquement reproduite, comme l'indigo avec lequel on teint du drap, et le blé qu'on sème. J'admets toutefois que, pour distinguer cette consommation de celle qui détruit sans rien mettre à la place, on l'appelle reproductive; mais je nie que les mots *improductif* et *stérile* conviennent jamais à la dernière. Toute consommation qui a pour but de satisfaire un besoin ou de procurer une jouissance, est une consommation productive, productive d'utilité ou d'agrément pour celui qui la fait, et toujours d'utilité pour celui qui a créé l'objet consommé; car il ne l'aura probablement pas donné pour rien. L'Économie politique oublie trop que l'homme, agent de la production, en est aussi la fin; qu'il faut qu'il jouisse, c'est-à-dire qu'il consomme. Il n'y a donc aucune sorte de consommations qu'on doive chercher à décourager, hormis celles qui seraient contraires à la morale, ou qui tendraient à fournir de l'aliment à l'industrie étrangère, aux dépens des travailleurs du pays.

C'est positivement pour détourner de la consommation proprement dite, que M. Say a imaginé

sa distinction entre les deux sortes de consommations. De ce que la consommation dite productive transforme plutôt qu'elle ne détruit, de ce que la valeur de l'objet consommé est non-seulement remplacée, mais augmentée, M. Say conclut que c'est vers celle-là que nous devons nous porter de préférence. Cela revient à dire qu'il faut que les hommes travaillent le plus possible pour consommer le moins possible, précepte excellent pour des capucins. Avec ce système d'économie générale, l'homme serait amené, de conséquences en conséquences, à se priver de tout. Vous condamnez les individus à vivre comme des anachorètes, et vous voulez que les nations s'enrichissent ! Cela implique contradiction. La richesse n'est que la faculté de dépenser, de consommer. Ne proscrivez donc pas la consommation, ou bien soyez conséquent et proscrivez en même temps la richesse.

M. Say tombe dans de singulières contradictions. Il dit aux gens riches : *n'achetez pas un immense mobilier, pas de dorures, pas de vaisselle. Au lieu d'employer ainsi votre argent, placez-le à intérêt. C'est la meilleure manière de servir l'industrie.* De sorte que, dans le système de M. Say, servir l'industrie, c'est ne rien acheter aux ouvriers, c'est les réduire à la misère, c'est enfin combattre et réprimer tous les besoins qui naissent

de la civilisation. Point du tout, reprend M. Say : *on propose pour modèles, dans certains livres, les nations qui ont peu de besoins : il vaut mieux avoir beaucoup de besoins et savoir les satisfaire..... Nous ne savons pas encore bien jusqu'à quel point on peut être civilisé par les progrès de l'opulence* (1).

Et il est très-vrai que M. Say dit toutes ces choses, qu'il est certes plus facile de rapprocher que de concilier.

M. Say appelle la consommation stérile une destruction de moyens de bonheur, une diminution de richesse, une cause d'appauvrissement (2). C'est donner de la consommation l'idée la plus fautive. Une nation s'appauvrit, non en consommant plus, mais en travaillant moins ; car il arrive alors que, chaque année, elle est moins bien entretenue. Or, une nation peut, chaque année, consommer davantage, pourvu que, chaque année, elle travaille davantage ; et ces deux choses dépendent tellement l'une de l'autre que, sauf le cas d'un commerce extérieur désavantageux, jamais l'une n'arrive sans l'autre. Le vice de la doctrine économique est ici de vouloir séparer ce qui est inséparable, et de faire résulter l'augmentation de la richesse

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 114 ; t. II, p. 190. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 119 ; t. II, p. 219, 243.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 192, 206, 338 et ailleurs. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 235, 367, 462, etc.

de la diminution de la consommation, tandis que la richesse n'est, en réalité, que la faculté de consommer, faculté qui ne peut rester inerte, sans que la production ne le devienne elle-même, puisqu'enfin les travailleurs ne produisent que dans la proportion des demandes.

Il était impossible que cette dernière vérité ne se présentât pas sous la plume de M. Say. Aussi, après avoir lu dans son ouvrage, et vingt fois, qu'il faut préférer la consommation reproductive à la consommation stérile (1), que la consommation stérile ne favorise en aucune manière la reproduction (2), est-on fort étonné d'y trouver le principe suivant : *les besoins des consommateurs déterminent en tout pays les créations des producteurs* (3). C'est la réfutation la plus solide que l'on puisse faire de toute la théorie de Smith sur l'épargne, et de tout ce que M. Say y ajoute par sa doctrine sur les consommations; car, puisque vous avouez que les créations des producteurs sont partout en raison des besoins des consommateurs, il est évident que vous ne pouvez diminuer ces besoins sans diminuer en même temps le travail, et par conséquent sans nuire à la richesse.

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 114, 160.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 119.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 202, 225, 226, 305.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 232, 254, 332.

(3) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 187.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 217.

M. Say met au nombre des inconvénients produits par les emprunts publics, l'élévation du taux de l'intérêt : je pense en cela comme lui ; mais il ajoute que *la consommation se réduit par le renchérissement des produits, et que la société, les capitalistes exceptés, souffre de cet état de choses* (1) ; or, en ceci, M. Say n'est plus d'accord avec lui-même ; car pourquoi présenter comme un mal, un renchérissement qui diminue la consommation, quand on emploie un quart de volume à soutenir que la consommation ne favorise la production en aucune manière ?

M. Say, après avoir frappé de réprobation la consommation stérile en général, cherche à prouver que, parmi les consommations de cette espèce, il y en a de plus ou moins bien entendues. Il distingue donc *les besoins réels des besoins factices*, et s'enfonce ainsi dans un labyrinthe dont jamais nul écrivain n'est sorti. *Les besoins réels*, dit M. Say, *sont ceux à la satisfaction desquels tiennent notre existence, notre santé et le contentement de la plupart des hommes ; ils sont opposés à ceux qui proviennent d'une sensualité recherchée, de l'opinion et du caprice* (2). Voilà, certes, une belle définition ! Que l'on examine, d'après ce principe, les divers

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 370.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 400.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 205.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 233.

produits de l'industrie, et j'affirme que dans l'état actuel de la richesse des nations, il y en aura les neuf dixièmes à proscrire. Il faudra proscrire la porcelaine, car on mange d'aussi bon appétit dans de la fayence; la bougie, car la chandelle rend exactement le même service; les meubles d'acajou, les tissus superfins en fil, en coton, en laine, les soieries, les dentelles, les bijoux, les glaces, les cristaux, les bronzes, les pendules, les dorures, les équipages, les diamants; car ni l'existence, ni la santé, ni le contentement de la plupart des hommes ne tiennent à l'usage de ces choses. M. Say, tout en écrivant sur la richesse des peuples, fait le procès à la richesse. Il est vrai qu'il croit ne le faire qu'au luxe. Mais qu'entend-il par luxe? Ce qui est luxe pour vous qui avez 6,000 francs à dépenser par an, est de nécessité pour moi qui possède cent mille livres de rente. Tout est luxe et rien n'est luxe, puisque du pain blanc est luxe au village et qu'un équipage n'est pas luxe à la ville. Laissons de côté un mot qu'on n'a jamais défini, et disons: les consommations sont nuisibles quand elles coûtent des capitaux; elles sont utiles, quand elles font refluer vers les classes ouvrières les revenus des gens riches, qui assurent ainsi du travail aux pauvres. M. Say répète, après tous les moralistes chagrins, que *la misère marche toujours à la suite du luxe*; et, au lieu de raisons, il

nous donne des antithèses: *le riche a des boucles d'or et le pauvre manque de souliers; le riche est habillé de velours, et le pauvre n'a pas de chemise*(1): comme si le riche avait pu acheter des boucles d'or sans mettre l'individu qui les fait, à même de se procurer des souliers! Comme si le pauvre ouvrier qui fabrique le velours, ne devait pas à ce velours même, qui est sorti de ses mains, l'avantage de pouvoir porter des chemises!

M. Say ayant fait intervenir la consommation improductive dans la définition qu'il donne des capitaux, je n'ai pu examiner plutôt cette définition que voici: *Un capital est, dans le sens le plus étendu, une accumulation de valeurs soustraites à la consommation improductive* (2), ce qui semblerait signifier que pour former un capital, il faut réunir une grande quantité de meubles, d'étoffes ou de vivres, et les conserver précieusement en magasin afin d'en empêcher la destruction. Or, ce n'est pas là ce que M. Say veut dire, et par conséquent, sa définition pêche au moins par les termes.

*Soustraire des produits, des valeurs produites à la consommation improductive*, signifie, dans la définition de M. Say, ne pas dépenser tout ce qu'on

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 228.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 256.

(2) 3.<sup>me</sup> et 4.<sup>me</sup> édit., *épitome*, aux mots *accumulation* et *capital*.

a gagné, ou plutôt ne le dépenser que dans l'intérêt de la production ; construire des usines, assainir des terres, les amender. Mais M. Say a mal rendu sa pensée. Voulez-vous indiquer d'une manière générale comment se forment aujourd'hui les capitaux ? dites qu'ils sont le résultat de profits accumulés en monnaie. Voulez-vous expliquer comment les capitaux s'accroissent ? dites qu'ils se grossissent de leurs propres revenus qu'on y ajoute. Le mot *capitaliser* rend très-bien cette opération ; et en effet les capitaux, sous quelque forme qu'ils se présentent, ne sont jamais que des revenus ou des portions de revenu, qu'on a élevés, en les capitalisant, au rang de premier ressort du travail.

Telle est l'idée qu'il faut se faire des capitaux, sans perdre de vue, d'ailleurs, que si leur accroissement suppose de la part d'un certain nombre d'individus, non l'accumulation de valeurs produites soustraites à la consommation stérile (expressions qui ne disent pas ce qu'on veut leur faire dire), mais le sacrifice de quelques consommations, ce sacrifice serait une calamité s'il devenait général, et cela, d'après le principe même de M. Say, *qu'en tout pays, ce sont les besoins de la consommation qui déterminent la production.*

Je crois avoir suffisamment montré que l'économie des particuliers, dans le sens que lui donne Smith, n'est qu'une vérité de théorie dont toutes

les conséquences sont fausses si on ne les subordonne à cette autre vérité de théorie, que c'est la consommation qui détermine la production ; mais je n'ai pas prétendu qu'il n'existât point une économie pour les nations, comme il en existe une pour les familles. Ce rapprochement prêtait, au contraire, à une comparaison juste, grande et lumineuse qui a malheureusement échappé à Smith. Les nations, considérées collectivement, forment une société dont chaque membre se conduit d'après des lois ou des habitudes qui lui sont particulières. Les membres de cette société ne suivent pas tous des principes également sûrs. Telle nation est prodigue, telle autre économe ; l'une est légère, l'autre prévoyante. Les plus habiles profitent des fautes des nations qui les commettent, et les nations sages et industrieuses s'enrichissent aux dépens de celles qui n'ont ni vues ni activité.

Appliquons ces remarques à quelques-unes des nations de l'Europe. Les nations imprévoyantes ont été l'Espagne et le Portugal ; les nations économes, la Hollande, l'Angleterre et la France. Les premières se sont appauvries, les autres ont marché vers l'opulence. Il y a donc une économie et une prodigalité des nations ; mais une nation n'est prodigue ou économe que dans ses relations avec les autres peuples, et c'était ainsi que la question



devait être envisagée. J'aurai occasion de la reproduire en traitant du commerce extérieur (1).

(1) La discussion qui s'est élevée récemment entre M. Say et M. Malthus a particulièrement pour objet la théorie du premier sur la consommation prétendue stérile, que M. Malthus croit très-propre à servir la production en multipliant la demande, et dont M. Say porte un jugement tout différent, parce qu'elle nuit à l'accumulation. J'ai combattu la doctrine de l'écrivain français, au moment même où il venait de la produire, puisque la première édition de son ouvrage n'a précédé le mien que d'environ un an. Mon opinion n'a pas changé depuis, nonobstant les lettres récemment écrites par M. Say à M. Malthus, qui ne sera sûrement pas embarrassé d'y répondre. M. Say a fort agrandi la question en la liant à celle de l'engorgement qu'on remarque depuis six ans dans tous les marchés du monde industriel. Ce n'était peut-être pas le meilleur moyen de l'éclairer. De quoi s'agit-il? de savoir s'il est raisonnable de fonder l'accumulation des capitaux sur la réduction de la consommation; en d'autres termes, si c'est en empêchant de consommer des produits qu'on en fera créer davantage. M. Say établit que les produits ne s'achètent qu'avec d'autres produits, et il en conclut qu'un produit créé est un débouché ouvert pour un autre produit. J'admets volontiers qu'en définitif nos achats et nos ventes se résolvent en échanges de produits, l'argent n'étant là qu'un intermédiaire, indispensable d'ailleurs; mais je nie qu'un produit créé ouvre nécessairement un débouché à un autre produit.

Je sais bien qu'entre divers produits d'égale valeur, il y a toujours possibilité d'échange; mais de la possibilité de l'échange à sa réalité, c'est-à-dire, de la production à la vente, la distance est grande. Pour que la vente s'effectue, il faut que les besoins de la consommation parlent; il faut qu'il y ait demande. Le tort de M. Say est de ne tenir aucun compte de la demande, ou de la croire renfermée dans l'offre, erreur bien extraordinaire de la part d'un écrivain qui veut que les prix soient toujours le résultat de l'offre comparée à la demande.

M. Say dit positivement que les besoins s'élèvent toujours en proportion des quantités produites (lettre 2.<sup>e</sup>, p. 50). Énoncer une pareille proposition, c'est la réfuter. Quand un chapelier remplirait de chapeaux tous les étages de la maison qu'il occupe, vendrait-il un chapeau de plus pour cela? Quelle influence la masse des choses produites exerce-t-elle sur les besoins? Aucune. Et M. Say oublie qu'il a dit ailleurs, et bien plus justement: *Les besoins des consommateurs déterminent en tout pays les créations des producteurs.*

Selon M. Say, il se vend maintenant en Angleterre beaucoup plus d'objets divers que du temps de la reine Élisabeth, et il ajoute que c'est parce qu'on y produit davantage. Il est certain que, pour vendre davantage, il faut produire davantage; mais suffit-il de produire plus pour vendre plus? Voilà le vrai côté de la question.

Tous les prix sont aujourd'hui fort bas en Europe, parce qu'il n'y a pas de demandes. Ce n'est pas cependant la marchandise qui manque; au contraire, elle abonde partout. Quand M. Say se plaint qu'il n'y en a pas

encore assez, je voudrais qu'il nous fit connaître quelles espèces il faudrait multiplier. *Si certaines marchandises ne se vendent pas, c'est parce que d'autres ne se produisent pas* (lettres 1.<sup>re</sup> et 2.<sup>e</sup>, p. 5 et 64). Quelles sont ces autres marchandises qui ne se produisent pas? On produit tout ce qui est en demande; le mal est qu'on produit même au-delà, puisque les denrées qui excèdent la demande restent invendues; et voilà, sans aucun doute, l'une des causes de l'engorgement général de tous les marchés.

M. Say veut-il dire qu'on doit inventer de nouveaux produits? Le conseil peut être excellent; mais, indépendamment de ce qu'il n'est pas toujours très-facile à suivre, encore faudrait-il que ces produits d'une nouvelle espèce, une fois connus, prissent faveur et fussent incessamment plus recherchés. Or, que de chances pour qu'ils soient au contraire frappés de réprobation, en naissant, par la belle théorie de M. Say sur les besoins factices! Dès que l'industrie n'a plus qu'à satisfaire *les besoins auxquels tiennent l'existence, la santé et le contentement de la plupart des hommes*, il n'y a pas de grands frais de variété à lui demander, et l'on ne voit pas ce qu'elle gagnerait à multiplier ses combinaisons.

M. Say soutient deux propositions qui ne sont pas conciliables. D'une part, il veut qu'on diminue la variété des produits, car sa théorie sur les besoins factices proscrit mille sortes d'industries; et d'autre part, il recommande aux gens riches de consacrer à la production toutes leurs épargnes, *même d'y contribuer par leurs travaux* (lettre 2.<sup>e</sup>, p. 65). Veut-on savoir où conduirait ce double changement? A faire refluer vers les industries

communes dont les produits sont d'un usage général, non-seulement les capitaux aujourd'hui employés dans la fabrication des produits que les seules classes riches consomment, mais encore tous les revenus que ces mêmes classes consacraient naguères à la satisfaction des besoins qui leur étaient propres. Què l'on juge de l'immense quantité de marchandises vulgaires qu'une production ainsi dirigée ferait naître tout à coup, et qu'on dise où seraient les acheteurs, quand, aujourd'hui même, la fabrication de ces espèces de marchandises, réduite à ce qu'elle doit être, c'est-à-dire, à la demande probable, trouve à peine des débouchés! Dans l'hypothèse que je crée à plaisir et qui, Dieu merci, est impossible à réaliser, on en produirait le double, et sans que la population dût augmenter, puisque ce seraient les mêmes ouvriers changeant de travaux, aidés des mêmes capitaux changeant d'emploi. Les ouvriers carrossiers qui vendaient très-bien leurs voitures, feraient de la toile qu'ils ne vendraient pas. Il en serait de même des ouvriers qui travaillaient aux glaces, aux tapis, aux cristaux, aux bronzes. Bronzes, cristaux, tapis et glaces ne suffisaient pas aux demandes, tandis que tout ce qu'on leur a substitué reste en magasin. C'est dire que la moitié de la classe laborieuse périrait de misère, pendant que la classe opulente serait privée des riches produits avec lesquels partout elle jouit de la vie et en fait jouir le peuple. Ainsi, privation pour les riches, misère pour les travailleurs, voilà tout ce que promet la théorie de M. Say sur l'épargne.

*Pourquoi ne vend-on pas d'objets de luxe à un fermier qui veut mener une vie grossière? C'est parce qu'il aime*

*mieux rester oisif que de produire de quoi acheter des objets de luxe* (lettre 2.<sup>e</sup> p. 63). Point du tout. Le fermier reste moins oisif qu'on ne le pense, et produit tout ce qu'il croit pouvoir produire. Mais il suit votre conseil; ce qu'il gagne, il l'accumule sou à sou jusqu'à ce qu'il puisse acheter, fût-ce au double de sa valeur, un arpent de terre; disposition à l'épargne que je ne blâme point dans l'homme des champs, mais qui ne diminuera certainement pas d'une épingle l'engorgement de nos marchés industriels.

C'est parce que la plupart des hommes sont ainsi appelés à consommer très-peu, que M. Malthus veut qu'un pays où il existe de grands moyens de production possède un corps nombreux de consommateurs improductifs, c'est-à-dire, de particuliers riches, donnant, par leurs consommations, du travail à la classe ouvrière. M. Say demande ce que M. Malthus entend par *consommateurs improductifs* (lettre 2.<sup>e</sup>, p. 65); et il ajoute que; si ce sont les hauts fonctionnaires, dont le revenu est pris sur le produit de l'impôt, *ce revenu, laissé dans la main des contribuables, y serait tout aussi utilement employé*. M. Say admet-il que dans un grand État, il faille de grands fonctionnaires? En ce cas, son observation est sans objet. Un ministre qui a 200, 000 francs de revenu, ne nuit sans doute pas à son pays en donnant, par une dépense noble et conforme à son rang, de l'aliment et de l'encouragement aux producteurs indigènes. Ce qui est vrai d'un ministre, à cause de son traitement, le sera de tout homme riche, à cause de sa fortune. M. Say n'en soutient pas moins que, dans le cas où *les consommateurs improductifs viendraient à disparaître*, il

*n'y aurait pas pour un sou de débouché fermé*; ce qui veut dire que le jour où personne n'achètera plus de carrosses, il se produira tout autant de carrosses; ou plutôt ce qui ne veut rien dire du tout.

M. Say, une fois, n'a pas compris M. Malthus, qui distingue ce qu'une marchandise coûte en frais de production, de ce qu'on peut la vendre, et qui désire que la différence soit grande, afin de faciliter chez le producteur l'accumulation aussi bien que la consommation. M. Say répond que, quand une entreprise s'ouvre avec un capital de cent mille francs, il suffit, pour qu'elle puisse recommencer, que le produit qui en sort vaille cent mille francs (lettre 2.<sup>me</sup>, p. 67). Il y a là méprise manifeste. Une opération qui, ouverte avec cent mille francs, ne donnerait en résultat que cent mille francs, n'aurait produit aucun bénéfice. On ne la recommencerait point. Ce que M. Malthus souhaite, c'est que cent mille francs en produisent cent vingt, par exemple, afin qu'on se remette à l'ouvrage avec cent dix, après avoir consommé improductivement dix mille francs qui retireront du marché général une pareille valeur de produits, et concourront ainsi fort heureusement à la diminution de cet engorgement général dont tous les producteurs se plaignent.

Il y a dans les cinq lettres de M. Say à M. Malthus, de très-bonnes choses mêlées à des choses fort extraordinaires. M. Say est décidément tombé dans la métaphysique et il y fait tomber l'Économie politique, quoiqu'elle soit un peu la science de la matière. Déjà il avait immatérialisé nos capitaux. Maintenant il fait immatériels nos revenus, tous nos revenus; car le mot *tous* est imprimé en majuscules. *Oui TOUS*, dit M. Say (lettre 1.<sup>re</sup>, p. 35);

autrement, pour que nous eussions, chaque année, de nouveaux revenus matériels, il faudrait que la masse des matières qui composent le monde, augmentât chaque année. Eh mais, c'est bien ce qui arrive, je pense ! Est-ce que la nature ne fait pas chaque année des frais de reproduction ? Est-ce que les grains qui constitueront mon revenu de 1821, sont les mêmes grains qui ont constitué mon revenu de 1820 ? Ce qui fait nos revenus, selon M. Say, c'est la valeur. Il prétend que de telles propositions n'ont que la physionomie du paradoxe. Physionomie, soit ; mais je garantis que celle-là ne trompera personne. (Note de la seconde édition.)

---

 CHAPITRE II.

*Le Gouvernement doit-il encourager le Commerce et les Fabriques de préférence à l'Agriculture ?*

Cette question est encore une de celles sur lesquelles le Gouvernement et les écrivains ne peuvent s'accorder. Avant de nous occuper du commerce, il importe de la résoudre.

Suivant les Économistes, le travail des ouvriers des manufactures ne fait que remplacer ce qu'ils ont consommé de vivres en s'y livrant. Ainsi, dans ce système, l'industrie manufacturière ne peut rien ajouter à la richesse nationale, ou n'y peut ajouter que par des privations.

L'agriculture, au contraire, indépendamment du salaire des ouvriers, donne encore un produit qui ne remplace rien et crée une valeur nouvelle. C'est donc une conséquence nécessaire qu'il faut préférer l'agriculture aux fabriques.

Oui dans ce système ; mais il est faux : j'insiste d'ailleurs sur le mot, car il y a des écrivains qui, ne cessant de répéter que le système des Économistes est faux, emploient cependant tout ce qu'ils ont de talent pour prouver ensuite que

ce système est la plus belle conception de l'esprit humain (1).

Je suppose qu'il existe une nation purement agricole, où l'industrie n'ait fait encore aucun progrès. A l'exception des objets de consommation indispensables à sa subsistance, ce peuple manque de tout. Je vais jusqu'à supposer qu'il n'est pas même vêtu.

On conçoit qu'un pareil peuple aura beaucoup d'oisifs. Quelques-uns de ces oisifs découvrent l'art de filer la laine des troupeaux et le lin des champs. En moins de dix ans, toute la nation est habillée.

Je demande à un Économiste si cette nation n'est pas plus riche qu'auparavant. Il n'hésite point, et me répond que non. — Non? — Non. Ce qu'elle a de plus en habits, elle l'a de moins en vivres: la valeur ajoutée au lin et à la laine est précisément égale à ce que les ouvriers ont consommé pendant la durée de l'ouvrage; la richesse du pays est toujours la même. — Toujours la même! mais s'ils fussent restés oisifs ces ouvriers, en auraient-ils consommé moins de vivres? La nation a donc de plus ce qu'ils ont produit: elle est donc plus riche.

Regardez autour de vous: sur cent objets que

(1) Voir tout ce qu'en dit M. Garnier, dans les notes de sa traduction de Smith.

vous apercevez, il n'y en a pas un peut-être qui soit le produit immédiat du sol. Ne voyez-vous pas que, dans l'état actuel de la civilisation, l'homme n'emploie rien ou presque rien de ce que la terre crée, tel qu'elle le crée? Ces maisons qui vous abritent, ces habits qui vous couvrent et vous parent, ces aliments qui vous substantent, tout a subi les effets de l'industrie, tout a été approprié à vos besoins, à vos goûts, à vos fantaisies, tout a été modifié, changé, dénaturé..... Et on soutient que ce ne sont point là des richesses, parce que ceux qui les ont produites n'ont fait que remplacer leur consommation! Quelles misérables subtilités!

Si l'industrie enlevait des bras à l'agriculture, et que la terre ne produisît plus de quoi nourrir les hommes, certes, elle deviendrait nuisible. Mais où l'industrie a-t-elle amené de pareils résultats? Eh bien, puisque l'agriculture n'occupe qu'une partie des hommes qu'elle alimente, qu'est-ce que les autres ont de mieux à faire, que de donner, s'il est possible, une nouvelle valeur à ses produits?

Ainsi, en admettant que le travail des ouvriers ne fit qu'ajouter aux matières sur lesquelles ils exercent leur industrie, une valeur égale à leur consommation, ce travail n'en serait ni moins précieux, ni moins utile, puisqu'ils auraient également consommé dans l'inaction.

Mais je vais plus loin. Il est faux que le travail n'ajoute aux matières premières qu'une valeur égale à la consommation de l'ouvrier.

Je prends pour exemple un tisserand : il gagne de quoi alimenter lui, sa femme et trois enfants. Voilà donc cinq personnes que son travail fait vivre : donc il remplace au-delà de sa consommation.

Mais, direz-vous, ce tisserand ne peut point gagner de quoi alimenter une famille aussi nombreuse. Eh bien, je la restreins à sa femme. N'étant plus que deux, ils jouiront de quelque aisance, et la femme pourra vivre commodément sans rien faire. Or, cette femme, alimentée par son mari, exerce de son côté une industrie qui lui est propre ; elle fait de la dentelle. Soutiendra-t-on que cette dentelle remplace la consommation de l'ouvrière qui n'a rien consommé, ou qui n'a consommé que ce que l'industrie de son mari lui a permis de consommer ? Son travail est donc une richesse créée, une richesse qui ne remplace rien, *un produit net*, pour parler la langue du docteur Quesnay ; et il en est de même de toutes les productions de l'industrie, parce qu'il n'y a pas un seul ouvrier qui ne puisse fournir à l'existence de deux personnes.

L'agriculture est de toutes les occupations auxquelles l'homme peut se livrer, la plus utile et la plus honorable : la plus utile, parce qu'elle tend immédiatement à sa conservation ; la plus

honorable, parce qu'elle est indépendante et qu'elle engendre toutes les vertus, compagnes ordinaires des mœurs simples. Mais l'agriculture, aussi ancienne que le monde, vit, si l'on peut s'exprimer ainsi, de ses propres forces, et n'a presque rien à attendre des hommes, qui ont tout à attendre d'elle. Un laboureur cultive son champ, parce qu'il est sûr d'employer le produit de sa récolte. Il n'a besoin pour cela ni de protection, ni de récompense. Plus la société sera nombreuse, plus il aura d'intérêt à perfectionner, à étendre son travail, et c'est déjà une première vérité reconnue, que tout ce qui tend à accroître la population, tourne au profit du peuple des campagnes.

Ces observations dont on ne peut, je crois, contester la justesse, en manqueraient absolument si on voulait les appliquer à l'industrie. L'homme cultive son champ parce que le besoin lui en impose l'obligation. Cependant c'est pour lui un délassement encore plus qu'un travail, et ce travail simple, facile, il en a contracté l'habitude et le goût dès sa plus tendre enfance. Il en est tout autrement de l'industrie ; ses progrès sont lents, les services qu'elle rend moins appréciés. Il a dû se passer bien des siècles avant que les hommes aient pu s'astreindre aux travaux assujétissants et monotones qu'elle exige ; et voilà pourquoi il n'existe guères de contrées qui n'aient vu fleurir l'agriculture,

tandis qu'il en est un très-grand nombre où l'industrie est toujours demeurée au berceau.

L'agriculture se perfectionne d'elle-même, parce que les procédés qu'elle emploie sont très-simples. C'est une science en quelque sorte locale, qui ne connaît de règle que la pratique, varie suivant les pays et les terroirs, et se rit des vaines théories du cabinet. Il ne faut ni livres pour la répandre, ni ministres pour la diriger. Laissez le cultivateur suivre en paix les leçons de sa propre expérience. Sous le prétexte de lui éviter la surcharge des impôts indirects, ne lui arrachez pas le tiers ou la moitié de ce que vous appelez son produit net; veillez, s'il est possible, à ce qu'il ne manque ni de capitaux pour produire, ni de bouches pour consommer, et l'homme des champs vous bénira dans son cœur, sans porter la moindre envie aux fabricants des villes, quelque protection que vous leur accordiez.

Mais ni l'industrie ni le commerce ne peuvent avoir dans leur marche cette uniformité de mouvement qui dispense le Gouvernement de toute sollicitude. Leurs progrès tiennent à ceux de la civilisation, aux arts, aux sciences, à la navigation. Le Gouvernement, qui ne peut presque rien pour l'agriculture, peut presque tout pour l'industrie. Si la nation a des habitudes ou des goûts susceptibles d'en retarder les développements, il doit

employer tous ses soins à les combattre. Une machine nouvelle offre-t-elle les moyens de simplifier le travail? il en faut récompenser l'auteur. Le talent et l'habileté des ouvriers laissent-ils encore à désirer? il convient d'exciter parmi eux l'émulation. Ainsi le Gouvernement est forcé d'avoir sans cesse les yeux ouverts sur l'industrie, dont la marche incertaine et capricieuse a souvent besoin de guide, et presque toujours de soutien.

L'agriculture, limitée dans ses progrès, comme nous l'avons vu, l'est aussi, et invariablement, par l'étendue du pays. Dès que tout le terrain est cultivé, il semble qu'on n'ait rien à prétendre de plus. Tout en convenant que les moyens d'exploitation sont susceptibles de se perfectionner, encore faut-il admettre qu'il viendra un moment où il ne restera rien, ou presque rien à faire: et sur quoi voulez-vous que s'exerce alors la population du pays?

L'industrie, qui dispose non-seulement des productions indigènes, mais de celles du monde entier, dont elle peut décupler, centupler la valeur, n'est limitée ni dans ses progrès, ni dans ses moyens de perfection. Son domaine s'agrandit à mesure que les besoins se multiplient, et vaste comme l'imagination, mobile et féconde comme elle, sa puissance créatrice n'a de bornes que celles mêmes du génie de l'homme, dont elle reçoit chaque jour un nouvel éclat.

La conséquence naturelle de ces rapprochements est que l'agriculture doit occuper le Gouvernement beaucoup moins que les fabriques. Il me reste à montrer jusqu'à quel point ce résultat est contraire à l'opinion de Smith.

« Dans la majeure partie de l'Europe, dit cet écrivain (1), le commerce et les manufactures des villes, au lieu d'être l'effet de la culture et de l'amélioration des campagnes, en ont été l'occasion et la cause. » Ceci est très-favorable aux manufactures; mais lisons ce qui suit : « Avec cela, cet ordre étant contraire au cours naturel des choses, est nécessairement à la fois lent et incertain. Que l'on compare la lenteur des progrès de ces pays de l'Europe, dont la richesse dépend en grande partie de leur commerce et de leurs manufactures, avec la marche rapide de nos colonies, dont la richesse est toute fondée sur l'agriculture, etc., etc. » Dans un autre endroit, il dit que la principale cause des richesses des colonies, est qu'elles n'ont point de manufactures (2).

Smith convient que, dans tous les États modernes de l'Europe, ce sont les fabriques qui ont donné naissance à l'amélioration de la culture des

(1) T. II, p. 480. — (2) T. II, p. 384.

terres, et il ajoute que cet ordre est contraire à la nature des choses. Mais, si un tel ordre eût été contraire à la nature des choses, il n'aurait pas eu lieu; il n'aurait pas eu lieu dans tous les États de l'Europe à la fois. Il n'y a de contraire à la nature des choses, que ce qui fait exception à la loi générale, et Smith prend encore une fois la loi générale pour l'exception.

L'exemple des colonies qui doivent leur prospérité à l'agriculture, est mal choisi et ne prouve rien. On ne peut pas comparer une colonie à la métropole. Dans la colonie il y a vingt fois, cent fois plus de terres qu'on n'en peut cultiver; ces terres sont vierges et très-fertiles; leurs productions ont le monde entier pour marché; on n'y pourrait établir de fabriques sans enlever des bras à l'agriculture, et l'on n'y songe seulement point, parce que, sur un pareil sol, la meilleure fabrique est la terre. Dans la métropole, au contraire, il n'y a point de terres incultes; les productions indigènes sont limitées, et consommées sur les lieux; loin qu'on y manque de bras pour l'agriculture, les manufactures ne suffisent point pour occuper les oisifs. Or, je le demande de nouveau : où conduit un pareil rapprochement?

Smith nous cite la Chine comme un pays où de tout temps l'agriculture a été préférée à l'industrie, et cette fois, du moins, un tel ordre est



conforme à la nature des choses ; mais qu'a-t-il produit cet ordre si merveilleux ? « Lorsqu'en » retournant la terre toute la journée, un homme » peut gagner en Chine de quoi acheter, le soir, » une petite portion de riz, il est fort content (1). » La condition des artisans y est encore pire... » Ils sont continuellement à courir les rues avec » leurs métiers, offrant leurs services et mendiant, » pour ainsi dire, de l'ouvrage. La pauvreté des » dernières classes du peuple, à la Chine, passe » de beaucoup ce qu'on peut voir chez les nations » les plus misérables de l'Europe... Le mariage » n'est pas encouragé à la Chine par le profit qu'on » retire des enfants, mais par la permission de les » détruire... » Et c'est Smith lui-même qui nous donne ces horribles détails ! Et il nous présente la Chine comme un des pays les plus riches du monde ! En vérité, rien ne serait plus propre à guérir une nation de la soif des richesses.

Mais voici qui est beaucoup plus extraordinaire : ce peuple, chez lequel l'agriculture a suivi l'ordre conforme à la nature des choses, *aurait cependant atteint un bien plus haut degré d'opulence s'il avait eu d'autres lois et d'autres institutions* (2) ; *si, par exemple, il eût moins négligé le commerce étranger.*

(1) T. I.<sup>er</sup>, p. 144 ; t. III, p. 541.

(2) T. I.<sup>er</sup>, p. 194.

Eh ! sans doute ; mais alors il n'eût plus été le peuple agricole par excellence, et vous ne l'auriez pas traité avec plus de ménagement que les nations de l'Europe, où l'agriculture s'est élevée ensuivant un ordre *contraire à la nature des choses.*

Ce n'est pas tout : ce peuple chinois, si éminemment agricole, si riche, et où les ouvriers qui travaillent à la terre meurent de faim pour la plupart, ce peuple chinois, « en fait d'ouvrages de manu- » factures, d'industrie, etc., quoiqu'inférieur, n'est » pas fort au-dessous des nations de l'Europe. » (1) Quand Smith a écrit ce passage, il avait apparemment sous les yeux quelques-unes de ces étoffes de soie, dont les dessins font tant d'honneur aux artistes de la Chine, ou quelque vase de porcelaine bien chargé de magots ; mais il aurait mieux valu qu'il n'eût pas perdu de vue ce qu'il avait écrit ailleurs : « En Chine, les artisans courent les rues » avec leurs métiers, offrant leurs services et » mendiant de l'ouvrage... Le sort d'un labou- » reur y est autant au-dessus de celui d'un artisan, » que, dans la plupart des endroits de l'Europe, » le sort d'un artisan est au-dessus de celui du » laboureur. » (2) Or, jugez ce que peut être en Chine le sort d'un artisan, et, par une suite nécessaire, quels progrès a dû faire l'industrie, puisque

(1) T. II, p. 66. — (2) T. III, p. 541.

l'ouvrier qui travaille à la terre est bien heureux, quand il a gagné, le soir, de quoi acheter une petite portion de riz.

Les progrès de l'industrie en Europe ont puissamment contribué, de l'aveu même de Smith (1), à l'amélioration des terres. Cet ordre, quoiqu'il en dise, est très-conforme à la nature des choses; et beaucoup plus que si l'agriculture, dans un pays quelconque, avait contribué aux développements de l'industrie. En effet, il ne suffit pas qu'un laboureur cultive le lin pour qu'on lui achète le produit de sa récolte. Il faut encore qu'il se trouve dans le pays des ouvriers habiles qui possèdent l'art de travailler ce lin, d'en faire du fil d'abord, et ensuite de la toile, ou de la batiste, de la dentelle. Mais quand de tels ouvriers existent, les demandes de lin se multiplient, et l'agriculture est là pour les recueillir et y satisfaire. Ainsi ses progrès doivent toujours être en raison de ceux de l'industrie, et cette marche est la seule que la raison avoue, comme elle est la seule que l'expérience confirme.

D'ailleurs, plus il y a d'ouvriers dans un pays, plus il y a de consommateurs. Aussi « tout ce » qui tend à diminuer le nombre des artisans » et des manufacturiers, tend à diminuer le marché intérieur, le plus important de tous les

(1) T. II, p. 413.

» marchés pour le produit brut de la terre, et » tend, par là, à décourager l'agriculture. » (1) Ici c'est Smith qui parle. Je n'ai rien à ajouter.

Si cependant on pouvait douter encore que l'industrie ne contribue aux progrès de l'agriculture, je prierais le lecteur de jeter un coup-d'œil sur les principaux États de l'Europe. Partout où l'industrie est florissante, l'agriculture est avancée; ailleurs elle languit. L'Angleterre et la France sont les pays les plus industrieux de l'Europe, et, sans comparaison, les mieux cultivés. En Espagne et en Pologne, où il n'existe qu'une industrie grossière, l'agriculture est encore dans l'enfance; et remarquez que je cite ici deux pays dont le sol est de beaucoup plus fertile que celui de la France et de l'Angleterre.

J'ai déjà indiqué pourquoi les pays où l'industrie est florissante, sont ordinairement les mieux cultivés. C'est que l'industrie ne s'exerce que sur les produits de la terre, et que plus elle en consomme, plus il faut les multiplier. On peut en donner encore une autre raison. Dans les pays de manufactures, il règne une émulation générale qui doit nécessairement tourner au profit de la société. Le cultivateur rivalise l'artisan, l'artisan le cultivateur; personne ne reste oisif. Écoutez Smith sur

(1) Tome III, p. 555.

cet accord si favorable aux progrès de la richesse d'un pays, et qui ne l'est pas moins à la conservation des bonnes mœurs parmi le peuple : « Dans » les villes manufacturières et commerçantes. . . . » le peuple est laborieux, frugal, économe (1). . . » Dans les villes qui ne se soutiennent que par » la résidence permanente ou temporaire d'une » cour, dans celles de parlement, etc. . . il est en » général paresseux, débauché et pauvre. » Ailleurs Smith fait observer que les environs de Madrid, de Rome, de Versailles, villes de consommation et non de fabriques, sont mal cultivés et presque abandonnés; aussi affirme-t-il que « l'expédient » le moins propre à encourager la culture du blé » est de diminuer le nombre de ceux qui sont en » état de le payer : politique aussi sage que celle » qui voudrait donner de l'extension à l'agricul- » ture en décourageant les manufactures (2). »

D'où il suit que la politique la plus sage pour un gouvernement est de donner de l'extension à l'agriculture en encourageant les manufactures. La question se trouve ainsi décidée; et ce n'est pas moi, c'est Smith qui l'a résolue.

On voit, par tout ce qui précède, que, dans cette question, comme dans beaucoup d'autres, Smith

(1) T. II, p. 322. — (2) T. I.<sup>er</sup>, p. 323.

à successivement soutenu le pour et le contre. C'est en quoi M. Say l'a fidèlement imité. Cet écrivain blâme Colbert « d'avoir fait peser sur l'agri- » culture les encouragements qu'il donna aux fa- » briques. . . système qui, plus ou moins suivi » jusqu'à nos jours, a procuré à la France de très- » grandes fortunes et une très-grande misère, » etc.; (1) » et cependant M. Say dit ailleurs: L'agri- » culture d'un pays ne produit tout ce qu'elle doit » produire que lorsque des villes multipliées sont » répandues sur toute l'étendue de son territoire. » Elles sont nécessaires au déploiement de la plu- » part des manufactures, et les manufactures sont » nécessaires pour procurer des objets d'échange » à l'agriculture. (2) » M. Say va encore plus loin quand il parle du gouvernement de la Chine, auquel il reproche d'accorder à l'agriculture un appui trop spécial. « Tous les revenus, dit M. Say, » ne méritent-ils pas la même protection? ne » sont-ils pas tous des sources où les gouverne- » ments puisent leurs subsides? les gouverne- » ments ne sont-ils pas également intéressés à » protéger d'autres industries qu'ils écrasent? » (3) De sorte que M. Say gourmande le gouvernement

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 231. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 248.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 178. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 207.

(3) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 359. — 4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 388.

français parce qu'il a encouragé les fabriques, et le gouvernement de la Chine parce qu'il a encouragé l'agriculture. Il est, certes, très-difficile pour les gouvernements de n'être pas en querelle avec l'Économie politique, et je comprends qu'ils ne se montrent pas tous fort empressés à propager ses doctrines. (1)

(1) Les contradictions dans lesquelles Smith est tombé, en traitant de la préférence que les gouvernements ont donnée à l'industrie sur l'agriculture, n'ont pu échapper à un écrivain de la force de M. Ganilh, qui cependant n'a osé les relever (*Des divers systèmes d'Économie politique*, t. I.<sup>er</sup>, p. 160). Ce genre de réfutation lui paraît *inconvenant et déplacé vis-à-vis d'un écrivain aussi illustre*, ce qui n'empêche pas M. Ganilh d'être presque toujours en opposition avec *l'illustre écrivain*, même sur les points fondamentaux de la doctrine économique. Je ne comprends pas ce scrupule. Dès qu'on entre en lice pour combattre des erreurs qu'on croit dangereuses, on doit user de tous ses avantages, et cela par respect pour la vérité qu'il faut faire triompher, autant que par égard pour le lecteur dont il importe de ménager le temps.

M. Ganilh s'est placé, à l'égard de Smith, dans une position singulière. Il le réfute constamment, et constamment il fait de Smith un des plus beaux génies qui aient paru, de sorte que Smith semble n'être un grand homme que pour avoir toujours erré. Passe encore si M. Ganilh, admettant deux hommes dans Smith, l'un qui observe et l'autre qui imagine, l'un qui s'appuie

sur les faits et l'autre qui se perd dans de vaines théories, n'eût admiré le premier qu'en faisant bien la part du second. Mais M. Ganilh les confond tellement qu'on ne sait ni où va la critique, ni où va l'éloge. Il faut mettre le lecteur à même d'en juger.

M. Ganilh dit, page 17 du I.<sup>er</sup> volume de sa théorie de l'Économie politique : « Ainsi débarrassé des systèmes » qui jusqu'alors s'étaient disputé les prérogatives de la » science, Adam Smith en posa les fondements, en » détermina l'étendue et les limites, en distribua toutes » les parties, entra dans tous les détails, les lia, les » enchaîna dans un tout systématique, et laissa partout » l'empreinte de son génie. » Voilà certes un éloge pompeux ; mais, deux pages plus loin, M. Ganilh examine si les principes de Smith nous offrent une garantie suffisante, et il ajoute : « Malheureusement quand on la » cherche avec attention, dans l'admirable ouvrage » d'Adam Smith, on n'y trouve que des assertions combattues par les faits, des conjectures sans réalité et des » hypothèses sans fondement. » (Page 19).

Voici le début du second volume du même ouvrage. « La doctrine des capitaux, tout entière de la création d'Adam Smith, est une des plus ingénieuses et des » plus fortement combinées de toutes celles que renferme » son admirable ouvrage. Elle embrasse l'origine et la » formation des capitaux, leur nature et leur composition, leur distribution dans les différentes branches » du travail, leur fécondité dans chaque emploi, leurs » bénéfices pour le capitaliste et pour l'État, les emplois » qu'on doit réserver au capital national, et ceux dans » lesquels on doit voir, sans jalousie, le capital de

» l'étranger. En un mot elle a tout réglé, tout ordonné ;  
 » et, dans ses dispositions, on remarque une rare saga-  
 » cité dans les vues, des conceptions neuves et profondes  
 » dans les détails, et la liaison de toutes les parties dans  
 » un plan systématique. » J'ose croire que jamais on n'a  
 loué plus franchement ni plus magnifiquement ; mais,  
 cette fois, M. Ganilh n'attend pas la page suivante pour  
 se dédire. Il continue ainsi : « Quelque important que  
 » soit ce traité, il me semble qu'il ne peut pas sou-  
 » tenir l'épreuve des faits et de l'expérience, et qu'il  
 » n'offre, en dernière analyse, que des prodiges du génie,  
 » des visions de l'imagination la plus féconde et les  
 » vains fantômes de sa puissance. »

Tout cela tend à montrer Smith comme un fou qui  
 n'a enfanté que des rêveries parce qu'il n'a tenu aucun  
 compte des faits. Je n'admets point ce jugement, qui est  
 trop rigoureux, et j'admets bien moins encore l'éloge  
 exagéré qui le précède. Il est, au reste, fort remarquable  
 que M. Ganilh, qui combat perpétuellement Smith, ne  
 cesse d'appeler son ouvrage *un livre admirable*, tandis  
 que M. Say n'y voit qu'un vaste cahos d'idées justes, qu'un  
*assemblage confus de principes sains*. Je n'aime point que  
 M. Say déprécie l'ouvrage de la *richesse des nations*. Que  
 resterait-il du livre de M. Say, si on en retranchait ce  
 qui appartient à Smith ?

M. Simonde de Sismondi, dans ses nouveaux principes  
 d'Économie politique, parle de Smith exactement comme  
 M. Ganilh. Il appelle Smith *un génie créateur*. C'est le  
*flambeau de ce génie qui a éclairé la science*. On doit à  
 Smith jusqu'aux vérités que lui-même n'avait pas connues

(t. I.<sup>er</sup> p. 52 et 53) ; après quoi, et sans aucune tran-  
 sition, M. de Sismondi nous apprend que le résultat pra-  
 tique de la doctrine de Smith est diamétralement opposé à  
 celui que Smith en a tiré ; ce qui réduit ce génie créateur à  
 n'être plus qu'un mauvais logicien qui, ayant, comme  
 par hasard, rencontré quelques principes justes, n'en a  
 le plus souvent déduit que des conséquences fausses.

On a vu, dans le chap. 3 du 2.<sup>o</sup> livre de cet ouvrage, à com-  
 bien de reproches s'étaient exposés les écrivains de l'école  
 administrative, pour avoir appelé l'argent un gage, un  
 signe, une mesure. Ici M. de Sismondi fait scission avec  
 l'Économie politique. *Le numéraire est tout à la fois le*  
*signe, le gage et la mesure des valeurs* (t. II, p. 2), ce  
 que je fais remarquer comme une nouvelle preuve de l'ac-  
 cord qui règne entre les écrivains de l'école que je combats.

La doctrine de M. de Sismondi sur le peu de services  
 que peut rendre l'abondance de l'argent dans un pays,  
 est celle de Smith. M. de Sismondi a cru la fortifier beau-  
 coup en comparant l'argent, qui fait circuler les marchan-  
 dises, aux portefaix qui les transportent. « On ne donnera  
 » pas, dit M. de Sismondi, plus d'activité aux achats et  
 » aux ventes, en multipliant les écus qui sont nos moyens  
 » de vente, qu'en multipliant les portefaix qui sont nos  
 » moyens de transport (t. II, p. 9) ; » en quoi M. de  
 Sismondi fait un bien mauvais raisonnement ; car il est  
 de toute évidence que, quand l'argent augmente dans les  
 mains d'un particulier, la faculté de créer et de con-  
 sommer augmente de même pour ce particulier, tandis  
 que l'augmentation de moyens de transport quelconques  
 n'a et ne peut avoir aucune influence sur la quantité des  
 objets à transporter.

On peut considérer ce qui suit, comme la conclusion de tout ce que M. de Sismondi a écrit sur l'argent : « Augmenter le numéraire d'un pays, sans augmenter son capital, sans augmenter son revenu, sans augmenter sa consommation, c'est ne rien faire pour sa prospérité (t. II, p. 28) : » proposition fautive parce que les termes qui l'énoncent impliquent contradiction ; et en effet, toutes les fois que le numéraire d'un pays augmente par suite d'un commerce extérieur avantageux, il arrive toujours et nécessairement que ce numéraire, dépensé par les uns, est capitalisé par les autres, d'où résulte accroissement de revenus, de consommations, de jouissances, et par conséquent augmentation de richesses.

M. de Sismondi, tout en faisant l'aveu que le système commercial a considérablement augmenté la production, *et beaucoup plus rapidement même qu'on ne s'y était attendu* (t. I.<sup>er</sup>, p. 415), blâme ce système dans lequel il voit une lutte universelle dont l'objet, pour chaque peuple, est de s'emparer des marchés étrangers (t. I.<sup>er</sup>, p. 422) ; et comme les nations en prennent occasion de multiplier et de mieux défendre leurs barrières, il en conclut la ruine prochaine de toutes les fabriques élevées si à contre-temps. Que feront alors les gouvernements, demande M. de Sismondi ? « Dira-t-on aux artisans, qu'on a multipliés avec tant d'efforts, qu'on a rendus si actifs avec tant d'industrie : nous nous sommes trompés ; nous n'avions pas besoin de vous ; vous ne deviez pas vivre ? » (t. I.<sup>er</sup>, p. 424). » Malgré tout l'éclat de cette prosopopée, le vice du raisonnement de M. de Sismondi n'échappera à personne. Il n'y a qu'un seul pays en Europe qui convoite le marché de l'univers ; c'est l'Angleterre, parce

que l'Angleterre n'a que ce moyen de conserver sa richesse et son rang politique. Mais où M. de Sismondi a-t-il vu que nos fabriques nouvelles ne se soutinssent que par l'exportation ? Qu'il se procure les derniers résultats de la balance du commerce, institution décriée si mal-à-propos comme je le prouverai ailleurs, et qu'il suppose ce qui reste pour nos ventes à l'étranger, après en avoir retranché nos vins, nos eaux-de-vie, et ceux de nos produits manufacturés dont la France est depuis long-temps en possession d'approvisionner l'Europe. Le véritable débouché, le débouché à peu près exclusif des produits que notre industrie s'est, depuis vingt-cinq ans, rendus propres, c'est le marché intérieur, marché immense, puisqu'il se compose de 28 millions de consommateurs, producteurs pour la plupart, et tous plus ou moins intéressés à ce que l'étranger ne l'invasse point. Tel est l'objet de ces barrières dont M. de Sismondi juge la chute infaillible, événement qui aura pour résultat, selon lui, *de faire cesser la fatale concurrence de ceux qui cherchent aujourd'hui à s'enlever leur gagne-pain* ; si bien que, quand les Anglais seront maîtres de nous inonder de leurs marchandises, nos fabricants n'auront rien à craindre de cette concurrence. Est-il possible qu'un écrivain d'un esprit aussi distingué que M. de Sismondi vienne se perdre dans de tels raisonnements ?

M. de Sismondi est tombé dans des contradictions très-remarquables. Qu'on me permette d'en relever quelques-unes :

M. de Sismondi soutient que, si le commerce prospère, c'est en dépit des lois prohibitives (t. I.<sup>er</sup>, p. 437).

Mais, ailleurs (t. I.<sup>er</sup>, p. 324), il parle avec éloge du

producteur qui, par une découverte dans les arts, se met en état de servir ses compatriotes, auparavant servis par les étrangers.

M. de Sismondi, qui ne veut pas de prohibitions, croit qu'une nation n'est jamais tributaire des étrangers; et il se moque des écrivains qui employent cette expression aussi fautive que vulgaire (t. I.<sup>er</sup>, p. 423).

Mais, ailleurs (t. I.<sup>er</sup>, p. 425), M. de Sismondi convient que, si le commerce trouve chez les étrangers des ressources que la nature a refusées au pays, le commerce peut placer à son tour une nation dans la dépendance des autres nations.

M. de Sismondi nous apprend (t. II, p. 3) que l'argent représente tous les capitaux sans être celui de personne.

Mais il n'hésite pas à reconnaître (t. II, p. 43) que le numéraire est une richesse comme les autres valeurs, et qu'il forme, tout comme elles, une partie du capital circulant.

M. de Sismondi avance que, quand un particulier qui a des marchandises manque d'argent, il peut toujours, au moyen d'un sacrifice, s'en procurer, opération tout aussi facile pour les nations que pour les individus (t. II, p. 41, 414). M. de Sismondi cite même en preuve l'exemple de la Prusse: quand Frédéric retirait des écus de la circulation, comme le besoin qu'on en ressentait dans le pays n'était pas diminué, ils étaient aussitôt remplacés par d'autres (t. II, p. 46).

Mais, dans un autre endroit (t. II, p. 103), M. de Sismondi, développant avec beaucoup de force et de raison, les inconvénients du papier de banque, place sans difficulté au rang de ces inconvénients l'impossibilité où pourraient se trouver tout à coup de faire

rentrer l'argent, les banquiers qui l'auraient exporté, fissent-ils même pour cela les plus grands sacrifices.

J'ai dit, en commençant la partie de cette note qui concerne M. de Sismondi, que, comme M. Ganilh, il louait et dépréciait Smith tour à tour. Il faut bien se garder d'en induire que M. de Sismondi et M. Ganilh soient d'accord sur la doctrine qui doit prévaloir. Ni l'un ni l'autre n'adoptent les conséquences de celle de Smith. C'est en cela seulement qu'ils sont d'intelligence. M. de Sismondi dit même expressément que, *si Smith s'est égaré, M. Ganilh, en poursuivant d'autres calculs, s'est encore plus éloigné du but de la science* (t. I.<sup>er</sup>, p. 56); et moi je dois ajouter que M. de Sismondi, qui s'accorde si peu avec M. Ganilh, fait, en outre, à cet écrivain (t. I.<sup>er</sup>, p. 56) le reproche de ne pas s'accorder avec lui-même, c'est-à-dire, de s'être entièrement écarté d'un système qu'il avait d'abord professé, reproche assez extraordinaire de la part de M. de Sismondi, à qui M. Ganilh serait beaucoup plus en droit de l'adresser. En effet M. Simonde de Sismondi a publié en 1803, sur la richesse commerciale, un ouvrage que ses nouveaux principes d'économie politique réfutent sur un grand nombre de points. Il faut voir comment M. de Sismondi justifie cette transition d'une doctrine à une autre. Dans ses premiers écrits, il s'était borné à reproduire les principes de Smith (avertissement page ij); depuis, il a suivi la marche propre de ses idées. Par cette méthode, il obtint plus de précision dans l'exposition des principes qu'il regardait depuis long-temps comme arrêtés; mais surtout, et c'est ce qui le frappa davantage, ils le conduisirent à des résultats très-nouveaux. Les motifs qui lui ont fait abandonner

*des opinions qu'il avait développées avec zèle, lui semblent mériter quelque attention (p. vij).*

L'attention du lecteur sera en effet singulièrement excitée par de tels aveux. Prévalez-vous donc contre l'Administration de l'autorité des écrivains, quand eux-mêmes reconnaissent qu'il ne savent ce qu'ils veulent, et quand, après vous avoir entraîné dans des erreurs que maintenant ils combattent, ils se croient irréprochables *parce que ce n'étaient pas leurs idées qu'ils défendaient.* Enfin M. de Sismondi change de méthode; il suit la marche propre de ses idées; mais qu'y gagnons-nous? *En exposant des principes qu'il regardait depuis long-temps comme arrêtés, ce qui le frappe surtout, ce sont les résultats très-nouveaux auxquels il arrive.* Ainsi, en prenant la plume, il ignorait encore où devaient le conduire des principes qu'il considérait depuis long-temps comme arrêtés? Certes il est permis de penser que M. de Sismondi n'est jamais parfaitement sûr de ses doctrines; et, avant d'adopter aucune de celles de son second ouvrage, on fera bien d'attendre qu'il en ait publié un troisième.

On voit dans quel abyme de doutes et d'incertitudes tombent les esprits qui étudient la science dans les livres, s'ils n'avaient un guide qui les aidât à démêler le vrai du faux; ce guide c'est l'Administration. Depuis Smith, il n'a pas été écrit un seul ouvrage d'Économie politique où l'on ne réfute les livres antérieurs, assertion encore plus vraie de l'Angleterre, patrie de Smith, que de la France. L'écrivain est-il d'accord avec lui-même, est-il d'accord avec ceux qui l'ont précédé; sont deux questions auxquelles on peut toujours répondre négativement; et c'est là, jusqu'ici, le caractère essentiel de l'Économie

politique, en cela bien différente de l'Administration, qui n'a pas varié de doctrine depuis trois siècles. Aussi la science marche-t-elle avec l'Administration, tandis que, jusqu'à présent, elle n'a fait que rétrograder avec l'Économie politique; et cela durera tout aussi long-temps que l'Économie politique voudra étendre aux vérités applicables, des recherches qui ne doivent avoir pour objet que les vérités spéculatives. (*Note de la seconde édition.*)



## CHAPITRE III.

*Du Commerce intérieur.*

Tout pays dont la population est nombreuse et le territoire fertile, doit trouver, dans les productions de son sol et de son industrie, à s'approvisionner de la presque totalité des objets nécessaires à l'entretien de ses habitants. Le commerce intérieur employe, par cette raison, une très-grande partie des capitaux qui existent dans le pays. En France, il faut que ce commerce approvisionne près de trente millions d'individus; et qu'on juge de l'immense consommation d'une pareille population!

Mais cette consommation est elle-même susceptible de s'accroître. Elle s'accroît chaque jour, parce que, chaque jour, les besoins augmentent. Si donc nous comparons un peuple quelconque civilisé, avec ce qu'il était en sortant de la barbarie, nous verrons qu'il a gagné en richesse tout ce qu'il produit au-delà de ses vivres. La plupart des denrées alimentaires, maintenant à son usage, sont même une conquête du travail; et il est bien à remarquer que, chez un peuple civilisé, la consommation en vivres n'est la plus considérable que pour une partie de la nation, tandis que, pour les classes supérieures, elle n'est pas le cinquième,

et quelquefois le dixième, le vingtième de la consommation générale.

C'est particulièrement au commerce intérieur, qui a de beaucoup précédé les échanges de peuple à peuple, qu'il faut attribuer cet accroissement dans la richesse de l'homme. Retranchez, par la pensée, des richesses de la France, ce qui provient du commerce étranger (j'en excepte l'argent), vous perdrez quelques productions utiles, sans doute, mais l'aisance générale n'en sera pas sensiblement diminuée, et la civilisation restera la même.

Nous avons déjà vu que les revenus, tant industriels que territoriaux de la France, pouvaient être estimés 8 milliards. La valeur totale des marchandises que nous vendions annuellement à l'étranger, même à l'époque où nous lui fournissions pour 150 millions de denrées coloniales, n'a jamais beaucoup excédé 350 millions, qui ne représentent certainement pas en revenus plus de 200 millions, parce qu'il faut déduire du prix de vente, non pas les salaires et les profits payés aux divers producteurs, salaires et profits qui sont eux-mêmes des revenus, mais le prix des matières premières extraites du dehors, et cette portion des bénéfices qu'il faut toujours réserver pour l'entretien et le remplacement des capitaux fixes. En ajoutant à ces 200 millions 50 millions que peuvent donner de profit les marchandises étrangères de retour, tant aux arma-

teurs qui les importent qu'aux négociants et aux marchands qui les distribuent, on trouve que le commerce extérieur n'entre pas dans le revenu total de la France pour plus d'un trente-deuxième. Rien ne montre mieux combien le commerce intérieur l'emporte sur le commerce étranger, en ne les jugeant tous les deux que par le nombre de travailleurs qu'ils occupent.

Il ne faut cependant pas conclure de là qu'un peuple puisse toujours diriger l'emploi de ses capitaux vers le commerce intérieur. « Le gouvernement anglais, dit M. Say, (1) n'a pas fait attention que les ventes les plus profitables sont celles qu'une nation se fait à elle-même, parce qu'elles ne peuvent avoir lieu qu'autant qu'il y a pour cette nation deux valeurs produites, la valeur qu'on vend et celle avec laquelle on achète; » mais M. Say ne fait pas attention, à son tour, que, pour que l'Angleterre se vendît à elle-même tout ce qu'elle fabrique, il faudrait, ou que les habitants du pays devinssent tout à coup infiniment plus nombreux, ou qu'ils consommassent davantage, double résultat qu'il ne dépend pas du Gouvernement de réaliser, et dont le dernier est même contraire à la théorie économique sur la consommation prétendue *stérile* que M. Say voudrait réduire à rien.

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 216.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 231.

L'industrie qui pourvoit à la consommation intérieure d'un pays s'exerce le plus souvent sur les matières premières produites par ce pays; mais il arrive quelquefois que c'est du dehors qu'il faut les faire venir. Ainsi la Norwège nous fournit des bois de construction, la Suède du fer, la Russie du chanvre, l'Espagne des laines. Le commerce intérieur se trouve donc, pour un certain nombre de produits qu'il emploie, dans la dépendance du commerce extérieur, auquel il a dû long-temps l'accroissement du capital numéraire que nécessitait une augmentation de circulation et de production. Tous les peuples de l'Europe ayant, par les institutions nées du crédit, plus ou moins de moyens de suppléer à la monnaie, peut-être suffit-il aujourd'hui à la prospérité du commerce intérieur que le commerce avec l'étranger ne le dépouille pas de sa monnaie. Aussi le commerce intérieur a-t-il, plus qu'en aucun temps, les moyens de se suffire à lui-même, ce que prouvent les progrès qu'a faits notre industrie pendant les vingt années d'une guerre qui nous avait privés de toute communication maritime. Cette guerre, aux deux dernières années près, ne fut qu'une suite de victoires et de conquêtes. Elle ne diminua certainement pas la quantité de monnaie que nous possédions; on soutiendrait avec plus de raison qu'elle eût pour résultat de l'accroître; et la banque de France vint

encore l'augmenter fictivement, pour une seule ville, à la vérité, mais que l'interruption des communications par mer avait fait l'entrepôt d'un commerce immense et le siège d'une foule de fabriques, d'autant mieux placées là, qu'elles tenaient de l'application perfectionnée des sciences aux arts industriels, beaucoup d'éléments de prospérité jusqu'alors mal employés ou inconnus. La France doit à cette réunion de circonstances diverses les progrès de son commerce intérieur; peut-être leur devra-t-elle aussi de n'avoir bientôt plus de concurrence à redouter au dehors. Elles n'auraient cependant pas encore suffi, si le Gouvernement n'eût assuré aux producteurs le marché indigène. C'était là l'encouragement décisif, celui dont la présence pouvait seule féconder tous les autres; et en effet, dans toute industrie qui naît, la grande difficulté est de faire les premières avances, puis, quand on les a faites, de les couvrir par les profits de l'entreprise. Voilà pourquoi ces profits, d'abord très-élevés, vont toujours en diminuant. Mais comment seraient-ils élevés; en d'autres termes, comment le consommateur consentirait-il à les accorder, s'il pouvait s'approvisionner de la même denrée à l'étranger, qui la donne à moindre prix? Et, pour ne citer à l'appui de ce raisonnement qu'un seul exemple, pense-t-on que M. Chaptal aurait réussi dans la fabrication du sucre de betterave,

si, par l'effet des circonstances, il n'eût pu, pendant plusieurs années, le vendre 5 fr. la livre? (1)

(1) M. Say n'approuve pas qu'on fasse du sucre de betterave. Il veut que nous recueillons du vin, et qu'avec ce vin nous achetions du sucre de canne. (3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 169.— 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 178). M. Say raisonne comme si la question à examiner était celle-ci: lequel vaut le mieux de laisser le clos Vougeot en vignobles ou d'y substituer la culture de la betterave? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Le sucre de betterave peut-il, pour le prix et la qualité, soutenir la concurrence du sucre de canne?

La culture de la betterave est-elle, comme le prétend M. Chaptal, et comme sept années d'expérience paraissent l'avoir démontré, favorable à celle des céréales?

Peut-elle servir d'encouragement au défrichement de nos terres incultes?

La culture de la betterave, et la conversion de cette plante en sucre, occupent-elles des terres et des bras qui, sans cela, resteraient oisifs?

En admettant que ces terres et ces bras fussent employés à autre chose, est-il certain que les étrangers accepteraient les produits de ce nouveau travail en échange du sucre que nous leur achèterions?

Privée de ses plus belles colonies, la France a-t-elle intérêt à se procurer, sur son propre territoire, une production qui est devenue de nécessité première, et pour laquelle elle est menacée d'être prochainement à la merci des étrangers?

Cet intérêt ne s'accroît-il pas de la seule possibilité d'une guerre maritime, qui, venant tout à coup à interrompre nos relations avec nos colonies, nous forcerait

La protection que le Gouvernement doit au commerce en général se réduit à un seul point : encourager la production. Tous les écrivains en conviennent sans pouvoir s'accorder sur les moyens d'atteindre ce but. Je m'occuperai plus particulièrement, dans ce chapitre, de ceux qui ont le commerce intérieur pour objet.

Le territoire qu'occupe une nation étant l'élément fondamental de sa richesse, il n'y a point d'administration qui ne fasse de l'accroissement des produits du sol, le premier objet de sa sollicitude. Colbert protégea l'agriculture par le soin qu'il prit de multiplier les fabriques; car ces fabriques employaient des matières premières qu'il fallait bien que l'agriculture leur donnât. L'agriculture avait donc elle-même à produire davantage; donc aussi elle était encouragée. Elle l'était encore par la plus grande consommation que nécessitaient de nouveaux travailleurs, puisqu'enfin la terre avait à rendre de plus tout ce qu'il fallait pour les nourrir.

d'acheter le sucre des étrangers et nous le ferait payer plus cher ?

Plusieurs de ces questions seraient, sans doute, susceptibles de controverse. Je ne les discute point. Je les pose, uniquement pour que le lecteur en mesure l'importance, et pour qu'il décide si c'est avec des principes généraux, applicables à tous les temps comme à tous les peuples, qu'on peut les résoudre. (*Note de la seconde édition.*)

Les gouvernements influent de plusieurs autres manières sur l'augmentation des produits du sol. Ils en rendent la circulation plus facile, en perçant des routes, en creusant des canaux. Les pays qui sont traversés par des rivières navigables, ont sur les autres une assez grande supériorité naturelle. La France est de ce nombre. L'Italie, toute hérissée de montagnes, toute sillonnée de torrents, offre, au contraire, au commerce de grands obstacles de communication. Les gouvernements enrichissent encore le sol, en encourageant les défrichements, les assainissements; en s'efforçant d'y naturaliser les plantes exotiques. C'est ainsi que la France s'est récemment approprié la culture du tabac; le royaume de Naples celle du coton. Nos landes de Bordeaux, successivement transformées en forêts de pins, donnent aujourd'hui une résine que de meilleurs procédés d'extraction rendent rivale de celles du Nord. Si les travaux, commencés par Pie VI, pour le dessèchement des Marais-Pontins, sont repris et mieux dirigés, l'État romain s'agrandira d'un immense territoire, dont la stérilité pestilentielle est, depuis plusieurs siècles, un horrible fléau. Voilà de nobles conquêtes proposées à l'ambition des souverains; et du moins celles-là ne feront gémir ni l'humanité ni la justice.

Protéger la propriété, l'honorer, la grever peu, pour qu'on s'y attache, pour qu'on l'améliore; ne

point détourner les capitaux qui s'y portent; tels sont les principes avec lesquels une bonne administration en multipliera incessamment les produits. Dans ces derniers temps, presque tous les gouvernements les ont enfreints: en posant les armes, ils y reviendront sans doute. L'Europe, fatiguée de guerres, doit relever la propriété qui souffre; tout système tendant à la surcharger serait aujourd'hui mortel pour les peuples, et surtout pour la France, où la propriété a éprouvé, depuis trente ans, de si cruelles tourmentes.

La portion de la richesse qui reconnaît la terre pour élément, est toujours celle qu'il importe le plus d'accroître, parce que le sol est à l'abri des révolutions du commerce; mais ici se présente une considération très-importante. Dans l'antiquité, et presque jusqu'à nos jours, les peuples furent divisés en peuples agricoles et en peuples marchands. Les peuples marchands s'étaient surtout chargés de recueillir les produits du travail; ils allaient les prendre aux lieux qui les voyaient naître. Ainsi se formèrent, soit chez les anciens, soit chez les modernes, ces grands dépôts de marchandises où toutes les nations venaient s'approvisionner. Telle fut la Phénicie: telle, récemment encore, nos ancêtres virent la Hollande. Cependant, le mouvement imprimé, depuis trois siècles, à tous les arts industriels, a été si rapide; les peuples

ont trouvé, dans la multiplication des produits du travail, des avantages si grands, que, peu à peu, chaque nation a été conduite à vouloir faire chez elle la plus grande partie possible des choses qu'elle consomme. La conséquence est que le commerce de peuple à peuple se bornera bientôt aux seules productions que la différence du climat, du sol, ou que d'autres obstacles ne permettent pas de naturaliser; et déjà il n'existe presque plus de peuples marchands, dans l'acception que nous avons donnée à ce mot, c'est-à-dire, de peuples dont l'industrie principale consiste à réunir les choses produites, à les rapprocher des peuples qui doivent les consommer, à faire enfin pour les nations, ce que font, dans chaque nation, pour les individus, les marchands, qui, ne créant rien, tiennent pourtant magasin de toutes les choses que crée le travail.

C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager désormais les nations de l'Europe. Toutes sont agricoles et manufacturières. Dans l'état actuel de la civilisation de l'Europe, l'agriculture et les fabriques sont deux principes de richesse devenus inséparables, et tout l'art d'une bonne administration consiste à savoir féconder l'un par l'autre.

Voilà pourquoi les gouvernements de l'Europe ont unanimement reconnu la nécessité de réserver à l'industrie indigène les produits agricoles sur

lesquels elle pouvait s'exercer avec avantage. Ainsi les Anglais n'exportent point leurs laines; ils exportent les étoffes dont ces mêmes laines sont la matière première; ils n'en récoltent pas moins toute la laine que le pays peut produire, et ils gagnent de plus tout ce que la main de l'homme ajoute de valeur à la laine, en la tissant en drap.

Des raisons analogues portent les gouvernements à repousser du territoire les produits de l'industrie étrangère qui ne sont pas d'une nécessité indispensable, et c'est toujours afin de ménager du travail aux nationaux.

Toutes les institutions qui ont pour objet le commerce intérieur ont été créées également dans la vue de multiplier les produits du travail; car empêcher un fabricant de tromper le public n'est pas seulement une chose morale; c'est surtout une chose favorable aux développements de l'industrie. Un marchand qui vend à faux poids, ne fait pas toujours une opération bonne pour lui. Indépendamment des peines auxquelles il s'expose, ceux qu'il approvisionne peuvent découvrir le dol, et alors ils s'adresseront ailleurs. Son intérêt bien entendu serait donc de ne pas tromper. Cela empêche-t-il qu'il ne se commette beaucoup de fraudes? Il s'en commet de même dans toutes les sortes de fabrications. On fraude sur la quantité de matières premières qu'elles exigent, sur la qualité,

sur la dimension, sur le poids, sur la couleur. Le consommateur n'a que rarement les connaissances nécessaires pour bien évaluer ce qu'il achète. Ce n'était donc pas une garantie sans utilité que cette interposition de l'Administration entre le consommateur et le producteur, dans la vue d'empêcher la mise en vente de produits imparfaits, ou du moins leur mélange avec la marchandise réputée bonne que ce mélange ne pouvait manquer de déprécier (1)? L'apprentissage, contre lequel on

(1) Il a fallu y revenir; témoin la loi qui oblige les fabricants de savon de Marseille à le revêtir d'une empreinte. Le rétablissement des prud'hommes a aussi concouru au même résultat. M. Say, qui ne veut ni maîtrises, ni corporations, parce qu'il ne voit que le matériel de l'industrie, approuve cependant les règlements contre les fraudes de fabrication; mais, après avoir reconnu qu'ici l'intervention du Gouvernement est utile, il se hâte d'ajouter (3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 234.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 251) *que cette intervention, même utile, est un mal*; tant il en coûte à M. Say de donner jamais raison à l'Administration, et tant il lui est facile d'allier les expressions les plus contradictoires.

« Il est presque impossible, dit ailleurs M. Say (3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 206.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 220),  
 » qu'un gouvernement puisse non pas se mêler utilement  
 » de l'industrie, mais éviter, quand il s'en mêle, de lui  
 » faire du mal. » Or, devinerait-on à propos de quoi  
 M. Say condamne ainsi tous les gouvernements passés,  
 présents et futurs?..... A propos d'un décret de la

s'est beaucoup trop élevé, avait aussi des effets très-moraux. Placé sous l'influence du bon exemple à cet âge où les premières impressions décident du reste de la vie, le jeune artisan apprenait à se bien conduire, encore plus qu'à bien travailler. L'apprentissage accoutumait l'ouvrier à la subordination, l'attachait à ses maîtres, et ne le faisait arriver à l'indépendance qu'au moment où l'on n'avait plus à craindre qu'il n'en abusât. C'était, dit-on, une violation de tous les droits naturels. Je soutiens, moi, que les travailleurs en étaient plus heureux. Ceux-ci devaient à des règlements dont le joug, après tout, était assez léger, de ne pouvoir se nuire à eux-mêmes. Établis trop tôt, mariés trop jeunes, à quels embarras ne se seraient-ils pas exposés? Sait-on bien tout ce qu'il y a d'ouvriers misérables aujourd'hui? Les corporations avaient le même objet d'utilité, et même une utilité plus grande, parce qu'elles réunissaient des hommes d'une condition plus relevée, qu'elles rendaient, en quelque sorte, solidaires envers la société. En tenant sous l'œil commun, constamment et individuellement, les membres de l'association, elles faisaient à chaque un besoin de

---

Convention! Il faut avoir bien besoin d'incriminer les gouvernements pour aller chercher là des armes contre eux.  
( Note de la seconde édition. )

l'estime de tous. L'estime était ainsi la récompense de tout travail honnête. C'était un véhicule de plus attaché à la production qui languit quand la fraude l'accompagne, car la fraude corrompt les hommes qui s'y livrent, en même temps qu'elle ruine et décourage ceux qui auraient honte d'y recourir. Dans ce système de corporations qui, sous un nom différent, s'étendait en France à quelques-unes des premières classes de la société, tout un peuple ne forme qu'une agrégation de familles, dont les intérêts très-divers tendent cependant vers un but unique; ce but est le plus grand développement possible des facultés morales de l'homme, fondé sur le besoin général de ce qu'on a long-temps appelé la considération. La génération qui s'élève ne peut pas savoir combien il y avait autrefois d'hommes considérés en France, non pas seulement dans les rangs supérieurs, mais dans toutes les conditions. Le mot *considération* n'aura bientôt plus de sens. Je laisse aux moralistes à dire pourquoi. (1)

On me comprendrait mal si, de tout ce qui précède, on concluait que je demande, dans l'intérêt

---

(1) Duclos définit la considération un sentiment d'estime mêlé d'une sorte de respect qu'un homme inspire en sa faveur; mais j'aime mieux le mot de M.<sup>me</sup> de Lambert: la considération est le revenu du mérite de toute la vie.

du pouvoir, le rétablissement de la police à laquelle l'industrie était autrefois soumise en France. Il y a des mots malheureux, puisqu'on ne peut les prononcer sans éveiller les passions. Apparemment qu'ils n'ont pas la même signification pour tout le monde. N'est-il pas singulier de voir des écrivains, qui ne veulent point de corporations, soutenir que leur suppression a entraîné de déplorables conséquences?... Je renvoie le lecteur à la note qui termine ce chapitre. Pour moi je pense qu'on ne pourrait, sans de très-grands changements, remettre en vigueur aucun de nos règlements anciens sur la police industrielle, et je repousse spécialement tous ceux qui imposaient des procédés de fabrication. Empêcher les fraudes et unir les intérêts semblables, voilà, de tout ce qui existait naguères, ce qu'on aurait dû conserver et perfectionner, moins pour servir l'industrie que pour raffermir la société; car, qu'est-ce qu'une société où il n'y a que des individus? (1)

(1) M. Ricardo est, comme Smith, comme M. Say, fort ennemi de toute espèce d'entraves quand il s'agit de l'industrie. Or, voici ce qu'il propose pour remédier à la misère des ouvriers de son pays: *Que la législation ravaille à régler leur nombre en diminuant parmi eux la fréquence des mariages!* (t. I.<sup>er</sup> p. 153). Ne pas vouloir l'entraves à l'industrie, et demander qu'on en mette aux mariages, est certes une chose fort étrange. M. Say dit

en note (t. I.<sup>er</sup>, p. 154) que *ces vues ne sont pas seulement d'un philanthrope, mais d'un philanthrope éclairé*; et il parle ensuite de *l'imbécillité des princes qui consacrent les événements heureux de leur règne en mariant des filles pauvres*. Il me semble que quand les princes marient de pauvres filles, ils les dotent et par conséquent les mettent à même de travailler et de prospérer. C'est ce que font aussi quelquefois des particuliers riches; et, si de tels mariages tournent mal, il ne faut pas du moins l'attribuer à ce qu'ils ont été contractés par des gens dans la misère. C'est, au reste, la première fois qu'un acte de bienfaisance a été présenté comme un acte d'imbécillité. De tels actes seront toujours rares, toujours beaux dans leur motif. N'en parlons qu'avec respect.

Le croira-t-on? M. Say, qui ne veut pas que les princes dotent et marient de pauvres filles, conseille aux gens riches de ne pas oublier de faire leur testament et de laisser de bons legs aux auteurs recommandables! (4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup> p. 116 en note.)

Ce qui suit paraîtra bien singulier. M. Say, qui loue M. Ricardo de ses vues philanthropiques à propos du mariage des pauvres que la législation devrait régler, blâme dans M. de Sismondi une proposition exactement semblable. M. Say la juge inadmissible dans la pratique. Il y voit « un acte arbitraire, une usurpation de droit » sur la plus sacrée des propriétés, sur la personne d'autrui » (4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 119).

Cette fois je me range à l'avis de M. Say. Je crois comme lui qu'il serait dur et tyrannique de subordonner le mariage des pauvres à des restrictions directes et absolues; et c'est pour cela même qu'il fallait modifier et



non détruire le système des corporations, puisque déjà les ouvriers en supportaient le joug, bien moins rigoureux certainement que celui que nos philanthropes prétendent y substituer. M. de Sismondi ne fait aucune difficulté d'avouer que le régime des apprentissages et des jurandes avait pour résultat de proportionner le nombre des ouvriers à la quantité d'objets à produire. Il convient qu'en général l'ouvrier ne se mariait point qu'il ne fût passé maître (t. I.<sup>er</sup>, p. 399). Il dit ensuite que la multiplication de la population, causée par le mariage des pauvres ouvriers, est aujourd'hui la grande calamité de l'ordre social (t. I.<sup>er</sup>, p. 407). Ailleurs il parle du fatal changement survenu dans leur condition en partie à cause de l'abolition des jurandes (t. II, p. 343) : et cependant M. de Sismondi soutient que le rétablissement des jurandes n'est demandé que par les hommes qui ont pour devise *placet quia absurdum* ! Qui s'y serait attendu ? (Note de la seconde édition.)

La chaleur avec laquelle des hommes de beaucoup d'esprit et de talent s'élèvent contre les corporations, tient à une seule cause. Redemander cette institution c'est pour beaucoup d'esprits prévenus, faire un pas vers l'ancien régime. Je ne m'occupe guères de l'ancien régime, et je pense que le nouveau s'arrangerait fort d'un système qui rapprochât les intérêts analogues. On affecte de croire que les corporations ne peuvent s'allier avec le gouvernement représentatif. Il ne reste plus qu'à citer l'Angleterre qui, sans doute, n'a pas de corporations, et la Turquie, où, probablement, nous en voyons beaucoup !

Deux questions sont à résoudre :

1.<sup>o</sup> Que doit-on préférer d'une liberté avec laquelle cha-

que travailleur est comme seul au monde, ou d'un système qui lui donne une famille, de l'appui s'il en a besoin, des distinctions si ses pairs l'en jugent digne ; qui lui fait ainsi aimer son état ; qui en conserve l'esprit et les mœurs, enfin qui borne les ambitions à ce qu'elles ont de louable et d'utile ?

2.<sup>o</sup> Lequel vaut le mieux d'une population modérée, mais dans l'aisance, ou d'une population immense dont le progrès numérique et la misère croissent de compagnie ?

Un écrivain très-distingué, dont j'aime surtout la franchise pleine de nerf, prenant tout récemment parti contre les corporations (et peut-être un peu contre moi qui crois à leur utilité), a invoqué le Dieu des familles. *Dieu des familles*, s'écrie-t-il, *qui osera désormais, au nom des mœurs, appeler le retour du privilège ?* et cet écrivain oublie que, pour remplacer l'effet des corporations sur la population, M. de Sismondi ainsi que M. Ricardo veulent qu'on empêche le mariage des pauvres ! Voilà, certes, un projet bien favorable aux bonnes mœurs et une belle manière d'honorer le Dieu des familles !

## CHAPITRE IV.

*Du Commerce extérieur.*

En facilitant l'écoulement au dehors, de tout ce que la consommation du pays ne réclame pas, le commerce extérieur produit les mêmes effets que le commerce qui se fait au dedans. Comme ce dernier, il accroît la production ; il l'accroît de tout ce qui s'exporte. Il procure, en retour, d'autres objets consommables que l'industrie indigène ne saurait créer, ou qu'elle ne cherche pas à créer, parce qu'elle n'a plus de bras oisifs. Les échanges de nation à nation, quand ils portent sur les produits de leur industrie respective, ou de quelque autre industrie tierce, ont toujours des résultats salutaires. Ces produits se créent alors mutuellement. L'un crée l'autre, parce que l'un paye l'autre. La France crée la laine d'Espagne, en l'achetant pour ses manufactures. L'Espagne crée nos draps, en les prenant en échange de ses laines. Sans ce troc, il y aurait en Espagne moins de laine de produite, en France moins de drap de fabriqué : les deux pays seraient moins riches.

Le commerce extérieur présente un autre objet d'utilité publique. C'est à lui qu'on doit les progrès de la navigation, sans laquelle le globe n'aurait

jamais été bien connu. En parcourant le monde, l'homme a appris à mieux observer. Les sciences et les arts se sont enrichis de ses découvertes, et les lumières se sont répandues, en même temps que les moyens de multiplier les échanges ont augmenté.

On conçoit qu'il n'est pas toujours possible qu'un peuple paye en marchandises ce qu'il achète au dehors. Alors il paye avec de la monnaie. Ce mode de s'acquitter est sans inconvénient, si le peuple qui l'emploie a des moyens certains de remplacer la monnaie qu'il exporte, ou bien s'il en possède au-delà de ce que sa circulation intérieure exige, ou bien encore s'il peut y suppléer sûrement par les institutions que le crédit facilite. Dans le cas contraire, il ferait évidemment un mauvais marché, puisque la monnaie qu'il donnerait en échange, serait nécessairement enlevée à quelques branches de sa propre industrie. Alors il ressemblerait aux sauvages dont parle Montesquieu ; il couperait l'arbre pour avoir le fruit.

Le commerce extérieur peut s'effectuer de trois manières :

Une nation échange des marchandises contre des marchandises,

Ou des marchandises contre de l'argent,

Ou bien enfin de l'argent contre des marchandises.

De ces trois sortes d'échanges, la seconde seulement est toujours avantageuse. Les deux autres sont relativement favorables ou défavorables, suivant les circonstances. Je vais les examiner succinctement dans les trois sections suivantes.

## SECTION PREMIÈRE.

Commerce extérieur.—Échange de marchandises contre marchandises.

Je suppose qu'il existe une nation dont le commerce intérieur ait atteint le plus haut degré d'activité. Cette nation a découvert les moyens d'abréger le travail; il est chez elle à meilleur marché et plus parfait que dans aucun autre pays; elle n'a point ou presque point d'oisifs; son numéraire suffit aux reproductions du sol et des fabriques, et ces reproductions sont, dès à présent, très-supérieures à ce qu'elle consomme.

Il est évident que cette nation pourra, sans inconvénient, envoyer à l'étranger l'excédant de ses productions pour en recevoir, en échange, d'autres productions que son sol et son industrie ne fournissent point, et qui ajouteront ainsi à ses jouissances en multipliant ses moyens de travail.

Je prends pour second exemple une nation dont l'industrie est également très-avancée, mais qui ne l'exerce en partie cependant, que sur des matières premières exotiques. Le principal but

de cette nation doit être alors de se procurer, avec des marchandises manufacturées, les matières brutes que son sol ne fournit point. Ce genre d'échange lui sera évidemment très-avantageux; car avec une pièce de drap dans laquelle il sera entré trente livres de laine, elle en achètera plus de soixante livres qui lui donneront les moyens de fabriquer deux autres pièces de drap.

Lyon tire de l'Italie et de la Sicile quelques soies écruës qu'elle paye ainsi avec des produits de ses manufactures. Sedan, Louviers payent également en draps une partie des laines importées d'Espagne. Enfin nous échangeons avec le Nord des vins et des eaux-de-vie contre du fer, des chanvres, des munitions navales. Ces différentes sortes de commerce sont très-favorables à la France, et les capitaux qu'elle y emploie ne pourraient en être détournés sans lui porter un grand préjudice.

Quels que soient les pays entre lesquels il s'établit un commerce, dit Smith, (1) « ce commerce » procure à chacun des pays deux avantages distincts. Il emporte le superflu du produit de leurs terres et de leur travail, pour lequel il n'y a pas de demande chez eux, et à la place y rapporte en retour quelque autre chose qui y est en demande. »

(1) Tomè III, p. 41.

D'après ce principe très-positif, il semblerait que tout échange de marchandises contre marchandises dût être constamment favorable aux pays entre lesquels de tels échanges se pratiquent. C'est encore un des résultats de la doctrine de Smith, que l'expérience infirme. Il faut justifier cette assertion.

Smith raisonne dans la supposition que l'on n'exportera du pays que des marchandises qui n'y sont point en demande. Or cette supposition est fautive.

Laissez à quelques négociants français la liberté de commercer avec Londres : y feront-ils passer des draps dont nos magasins sont remplis, des casimirs, des basins ? Non ; ils ne trouveraient pas à les vendre. Ils y enverront des chiffons..... des chiffons, vous dis-je, de ces vieux morceaux de linge sales et à demi-pourris que vous voyez ramasser dans les rues par des femmes à hottes, qui se décorent assez plaisamment du nom de *lingères à petit crochet*. Or, ces chiffons, que l'on emploie à la fabrication du papier, et qui coûtent en France environ 5 francs le quintal, se vendent en Angleterre jusqu'à 20 francs. Voilà, certes, une belle spéculation pour ceux qui la feront. Voyons quels avantages elle procurera au pays.

Son premier effet sera de nous mettre dans la dépendance des Anglais pour le papier ; car, du moment où ils pourront s'approvisionner de chif-

fons en France, il est indubitable qu'ils les accapareront, afin de nous les renvoyer manufacturés. Nous payerons ainsi le papier quatre ou cinq fois plus cher. Peut-être ne verra-t-on là qu'un léger inconvénient ; mais un très-grand mal, à coup sûr, serait de réduire à la mendicité les vingt mille ouvriers que ce genre d'industrie fait vivre, et je vous prie de décider à quoi on les emploiera, si vous ne voulez pas qu'ils demandent l'aumône.

Les profits des négociants qui auraient vendu nos chiffons aux Anglais, ne seraient qu'une bien faible compensation de tous ces sacrifices ; et d'ailleurs, ces profits disparaîtraient vite, puisqu'il faudrait les donner en échange des chiffons qui nous reviendraient manufacturés. Ce n'est pas tout : les négociants auxquels on a ainsi permis de porter nos chiffons à Londres, vont effectuer leur retour. Ils reviennent donc en France, où ils rapportent des basins, des piqués, des mousselines, des velours, de la quincaillerie, de la sellerie. Cette fois ce sont vraiment des objets en demande, et en cela, du moins, Smith a raison ; mais ces objets en demande, qu'il devait être si avantageux pour le pays d'extraire de l'étranger, portent un coup mortel à l'industrie nationale ; et voilà comment il suffirait de quelques opérations du commerce libre pour réduire cinq cent mille individus à la misère.

J'ai pris les chiffons pour exemple. J'aurais pu choisir de même les soies écrues, les poils qui servent à la chapellerie, et d'autres matières premières que nous conservons très-justement pour nos travailleurs, parce qu'ils les emploient toutes. Or, en vendant aux étrangers des étoffes de soie, des chapeaux, etc., l'opération vaut mieux que si nous leur avions seulement vendu la matière avec laquelle ces diverses choses se fabriquent. Elle vaut mieux, puisque nous gagnons alors le prix de la main-d'œuvre; et je ne parle plus du danger de devoir racheter d'eux, après qu'ils les auraient manufacturées, des matières premières que, follement, nous les aurions laissés maîtres de venir enlever à notre propre industrie.

En résultat, les échanges entre nations, de marchandises contre marchandises, sont favorables toutes les fois qu'ils donnent, en retour, des objets qu'on ne peut se procurer dans le pays, ou des matières premières. Ils seraient nuisibles au pays s'ils lui enlevaient ses matières premières, en échange de marchandises manufacturées qu'il pourrait fabriquer lui-même.

## SECTION DEUXIÈME.

Commerce extérieur.—Échange de marchandises contre de l'argent.

J'ai indiqué ce genre d'échanges comme étant

toujours avantageux à la nation payée en numéraire. Il n'en faut pas induire qu'il soit constamment défavorable à la nation qui paye ainsi. Par exemple, la France achetant, dans le Levant ou en Espagne, des matières premières qu'elle renvoie ensuite manufacturées dans le Nord, ne fait, ni avec l'Espagne, ni avec le Levant, un commerce onéreux, quoiqu'elle le solde, en partie, avec de l'argent. En général, il faut juger du commerce extérieur d'une nation, non par ses relations avec tel ou tel peuple, mais par l'ensemble de ses importations et de ses exportations comparées. Je développerai ceci ailleurs.

L'échange de marchandises contre de l'argent est toujours avantageux à la nation qui reçoit l'argent, parce qu'avec plus d'argent, le pays fondera et entretiendra plus de capitaux, parce qu'il créera ainsi plus de produits.

On objecterait vainement que l'industrie est limitée dans ses progrès. Elle ne l'est pas plus dans ses progrès que l'homme dans ses besoins. Quand le contraire serait vrai, qui posera la borne? qui dira : le terme est atteint? Il n'existe pas de nation où il n'y ait encore bien des pauvres et des fainéants. Avec de nouveaux capitaux vous les occuperez; et d'ailleurs, dans les pays qui croissent en richesses, la population augmente tous les jours.

Parcourez la France; arrêtez-vous dans les cam-

pagnes : combien de malheureux qui travaillent tout au plus un ou deux mois dans l'année ! Ils vont nu-pieds, sont à peine couverts et manquent de tout. Ne serait-ce pas un grand bien de procurer à tant de braves gens les moyens de s'occuper ? et l'Etat n'y gagnerait-il pas autant qu'eux !

L'abondance de l'argent dans un pays a le plus souvent pour résultat d'y faire baisser l'intérêt ; et la baisse de l'intérêt est un des éléments les plus actifs de l'accroissement de la production.

Què si une nation doit à son commerce extérieur plus d'argent qu'elle n'en peut employer comme monnaie, c'est encore un avantage ; car, le recevant d'un seul point du globe, elle pourra s'en servir sur tous les autres, soit pour s'y établir à demeure, comme l'ont fait les Anglais par leurs factoreries, soit pour y acheter des marchandises que le pays consommera lui-même, ou qu'il revendra avec profit à d'autres nations chez lesquelles il s'ouvrira ainsi de nouveaux débouchés.

L'argent est de toutes les valeurs commerciales la plus commode à échanger ; et les nations qui ont le secret de s'en bien approvisionner (je ne parle pas des nations qui possèdent les mines), sont toujours celles qui se présentent avec le plus d'avantages sur les divers marchés.

L'influence que l'Angleterre a exercée sur l'Europe pendant tout le dernier siècle, est due, en

majeure partie, au traité de Méthuen, conclu en 1703. Il faut voir avec quelle subtilité Smith s'efforce de prouver que ce traité n'est pas très-avantageux à l'Angleterre, quoique le commerce auquel il a donné lieu vaille annuellement, à la Grande-Bretagne, de 30 à 40 millions de francs en numéraire. « Quand l'Angleterre serait absolument exclue du commerce du Portugal, elle » trouverait très-peu de difficulté à se procurer » annuellement toute la provision d'or qui lui est » nécessaire, soit pour l'orfèvrerie, soit pour la » monnaie, soit pour le commerce étranger (1). » Si Smith avait été à la tête des affaires de son pays ; si, par exemple, il eût assez vécu pour être témoin des embarras que le ministère et la banque ont éprouvés dans ces derniers temps, il aurait vu qu'avec de grandes ressources, un commerce immense et le crédit le plus étendu, il n'était pas toujours très-aisé de se procurer du numéraire. « On a de l'or, comme toute autre marchandise, » pour sa valeur, pourvu qu'on ait cette valeur » à en donner. » Smith en revient toujours là : on a de l'or pour sa valeur ! Mais il faut la créer cette valeur, et quand on l'a créée, ce n'est point encore une raison pour trouver de l'or ; car il est nécessaire que ceux qui le possèdent puissent et

(1) T. III, p. 257.

veulent s'en dessaisir ; et l'expérience prouve tous les jours aux gouvernements , aussi bien qu'aux particuliers , que la chose du monde la plus difficile à trouver , quand on en manque , c'est de l'argent. « D'ailleurs , le superflu annuel d'or du » Portugal serait toujours envoyé au dehors , et » s'il n'était pas exporté par la Grande-Bretagne , » il le serait par quelque autre nation qui serait » bien-aise de trouver à le revendre pour son prix , » tout comme le fait à présent la Grande-Bretagne. » Ainsi , de ce que le Portugal doit dépendre d'une puissance quelconque , Smith conclut qu'il est indifférent pour l'Angleterre que ce soit d'elle ou de toute autre. Si , par exemple , les Portugais , au lieu de s'habiller avec des draps anglais , ne portaient plus que des *Louviers* et des *Sedan* , le résultat serait évidemment le même pour l'Angleterre. Il est vrai qu'alors ce seraient les fabricants français qui auraient le bénéfice de la main-d'œuvre ; mais l'Angleterre , au lieu de recevoir *l'or portugais de la première main* , le recevrait de la seconde. Que lui importerait de le payer *un peu plus cher* ! Cette différence est trop peu de chose pour mériter l'attention du Gouvernement ; et , après tout , il ne faut pas que l'Angleterre conçoive la moindre inquiétude sur la provision d'or qui lui est annuellement nécessaire. Elle trouvera toujours très-peu de difficulté à se la procurer. J'y consens , mais voilà certainement une logique fort étrange.

Je conclus que le commerce extérieur le plus avantageux pour une nation est celui dont les retours se font en argent , parce que l'argent est , dans les sociétés civilisées , le soutien de l'industrie , le grand ressort du travail , le créateur par excellence , et aussi , parce que l'argent étant de toutes les valeurs commerciales la plus facile à échanger et l'une des plus aisées à transporter , il est impossible que jamais l'abondance de l'argent soit , pour aucun peuple , l'occasion du moindre préjudice.

## SECTION TROISIÈME.

Commerce extérieur. — Échange de l'argent contre des marchandises.

La section qui précède celle-ci pourrait , à la rigueur , en tenir lieu , et , en effet , puisqu'il est très-avantageux de recevoir du numéraire en échange de marchandises et de productions du sol , c'est une conséquence nécessaire que le pays compromet ses moyens de travail en donnant du numéraire pour des marchandises. Je ne considère cependant pas encore cette vérité comme suffisamment établie , et l'on me pardonnera quelques nouveaux développements.

J'ai déjà dit que la France , achetant dans le Levant et en Espagne , en numéraire , des matières premières nécessaires à ses manufactures , ne faisait point un commerce désavantageux. L'argent dont

elle se dessaisit de cette manière, lui rentre toujours avec profit, et ce n'est, à proprement parler, qu'une avance.

Mais il n'en serait pas ainsi, à beaucoup près, si le commerce français se procurait, par le même moyen, des marchandises étrangères destinées à la consommation. Le numéraire employé à les acheter serait alors perdu sans retour, et le goût de ces marchandises se répandant de jour en jour, il n'y aurait bientôt plus assez d'argent dans le pays pour continuer de semblables acquisitions. Les canaux de la circulation ainsi desséchés, le pays ne pourrait plus se soutenir, ni par sa propre industrie, ni par celle des nations rivales, et tout y marcherait à grands pas vers la décadence : les sciences, les arts, le commerce et la population.

Smith ne paraît point redouter de pareils effets. Il affirme en conséquence « que la masse totale » du capital de l'Angleterre ne serait pas plus » diminuée par une exportation d'or ou d'argent » que par l'exportation d'une valeur égale en toute » autre marchandise (1). » Il ajoute : « si une valeur » de 100,000 francs en or anglais, achète des vins » de France qui vaudront en Angleterre 110,000 » francs, cet échange augmentera la masse du » capital anglais d'une valeur de 10,000 francs ; »

(1) T. III, p. 138.

et il en conclut que tout échange d'argent contre de la marchandise est avantageux, quand la marchandise importée vaut plus dans le pays qui l'achète que dans le pays qui la vend.

Tout ce raisonnement serait excellent s'il était vrai que la monnaie, qui rend tant de services à la production, dût, pour l'utilité, être assimilée à la marchandise ; il n'est pas soutenable, parce que la supposition sur laquelle je viens de l'appuyer est inadmissible. Personne ne nie qu'un négociant français qui troque 100,000 francs en argent contre 110,000 francs de tabacs d'Amérique, n'augmente son capital de 10,000 francs et ne fasse une bonne opération ; mais cette même opération étendue à toutes les marchandises qu'on peut extraire du dehors avec profit, et répétée par un grand nombre de spéculateurs, aurait cependant pour résultat d'enlever au pays jusqu'à son dernier écu, et il est difficile de comprendre comment ce pays sera plus riche, ainsi privé de son *capital réellement productif*, comme l'appelait naguères M. Say.

A mesure que nous avançons, le lecteur peut se convaincre de la justesse de mes remarques sur l'abus des mots *marchandise* et *capitiaux*, employés pour désigner indistinctement l'argent et tout autre objet échangeable. Qui aurait jamais pensé qu'un principe pareil à celui-ci : *plus une nation augmente ses capitaux, plus elle prospère*, eût dû servir à



prouver qu'un pays s'enrichissait en perdant le numéraire qu'il possède ?

On se souvient qu'en parlant du papier de banque qui chasse au dehors la monnaie de métal, Smith établit que cette perte de numéraire est un bien si les objets reçus en retour sont des outils, des vivres, des matières premières, nécessaires à la production, etc.; mais qu'elle serait au contraire un mal, qu'elle tendrait d'autant à étendre la prodigalité, que, sous tous les rapports enfin, elle tournerait au préjudice de la société (1); si, au lieu de vivres, d'outils, etc., l'échange se faisait contre des vins, des dentelles, des soieries. Or, cette distinction, très-importante d'après Smith, n'a plus aucun objet dès qu'on répute augmentation de capital et source de richesse pour le pays, toute exportation d'argent qui donne en retour des marchandises d'une valeur un peu plus considérable. Il en résulte que Smith a professé sur le même sujet deux doctrines contraires. En effet, si les soieries de Lyon valent en Angleterre plus qu'en France, l'Angleterre, chaque fois qu'elle nous achète des soieries, augmente ses capitaux, et dans ce cas, Smith a tort de voir là une prodigalité; et si, au contraire, il peut être nuisible à l'Angleterre d'acheter de nos soieries, qui véritablement ne donnent lieu chez elle à aucune reproduction, Smith raisonne bien

(1) T. II, p. 232.

mal quand il assimile un capital en marchandises à un capital en argent, et quand il soutient que le pays qui troque 100,000 francs en monnaie contre 110,000 francs en vins, s'enrichit. Des deux Smith qui se contredisent si formellement, il y en a certainement un qui se trompe. Le lecteur décidera lequel.

C'est en découvrant dans l'ouvrage *de la richesse des nations* des doctrines si diamétralement opposées, qu'on s'explique la facilité avec laquelle toutes les opinions économiques y trouvent des armes. Voulez-vous montrer les inconvénients de l'écoulement du numéraire? Smith dit: « Employé » à acheter des vins étrangers, des soieries étrangères, l'argent augmente la dépense et la consommation sans rien ajouter à la production. Il » tend d'autant à étendre la prodigalité... Sous » tous les rapports, il tourne au préjudice de la » société. » Voulez-vous prouver que l'écoulement de l'argent n'est jamais un mal? Smith a écrit: « Si une valeur de 100,000 francs en or anglais, » achète des vins de France qui vaudront en Angleterre 110,000 francs, cet échange augmentera » la masse du capital anglais d'une valeur de 10,000 » francs. » Et M. Say approuvera fort cette dernière citation, se réservant, si vous vous permettez l'autre, de soutenir que vous n'entendez pas son maître, dont lui seul, sans nul doute, a la pleine intelligence.

Je ne me suis attaché jusqu'à présent qu'aux principes en quelque sorte secondaires de cette partie de la doctrine de Smith. En voici le principe fondamental tel que l'a établi son traducteur dans une récapitulation très-méthodique et très-bien faite des deux premiers livres de l'ouvrage : « L'intérêt privé laissé à sa pleine liberté porte » nécessairement les possesseurs de capitaux à » préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie » nationale, parce qu'il est toujours le plus profitable pour eux. »

Ce principe décomposé exige l'examen des deux questions suivantes :

En supposant que l'emploi des capitaux le plus favorable à l'industrie fût aussi le plus profitable aux capitalistes, serait-ce une raison pour qu'ils donnassent toujours cette destination à leur argent ?

Est-il vrai que l'emploi d'un capital le plus profitable au capitaliste soit aussi le plus favorable à l'industrie ?

La réponse à la première de ces questions est très-simple. Il en est de l'intérêt privé dans les matières de commerce, comme de l'intérêt privé dans tout ce qui tient à la morale. On n'est pas toujours très-éclairé sur ce qui lui est favorable, et quand on a ce genre de lumières, on n'en veut quelquefois point profiter. L'intérêt de l'homme exigerait qu'il fût sobre, tempérant, borné dans ses désirs. Combien y en a-t-il qui aient ces vertus ?

La réponse à la seconde question est plus simple encore. Il est faux que l'emploi d'un capital, le plus profitable pour celui qui le possède, soit aussi, nécessairement, le plus profitable à l'industrie.

Rien de plus profitable aujourd'hui pour un capitaliste, comme on l'a vu, que de porter nos chiffons en Angleterre, et rien de plus défavorable à l'industrie nationale, puisque ce commerce entraînerait la ruine de nos papeteries.

Rien de plus profitable pour un capitaliste que d'aller charger à Londres des mousselines et des casimirs ; rien de plus défavorable à l'industrie nationale, puisque l'introduction, en France, de ces marchandises, causerait la chute infaillible d'une grande partie de nos manufactures de lainage et de coton.

Ainsi, bien loin que l'intérêt des capitalistes soit toujours, et nécessairement, lié avec l'intérêt général, ils se trouvent fort souvent en opposition ; et l'on en peut tirer cette conséquence, absolument contraire à celle de la doctrine de Smith, que, sans l'attention continuelle des gouvernements, le commerce extérieur, au lieu de tourner au profit des nations, serait, pour la plupart, une source de calamités et un principe de mort.

Je trouve dans l'ouvrage de M. Canard, déjà cité, cette remarque essentiellement fautive : « Il est » clair que toutes les fois qu'une nation tire une

» marchandise de l'étranger plutôt que de la fabriquer, c'est qu'elle y trouve son avantage. » M. Canard prend ici une centaine de commerçants, plus ou moins, pour la nation, ce qui est fort différent. Que quelques particuliers importent de l'Angleterre cinquante mille pièces de percale, certainement, en les revendant en France, ils se procureront de gros profits; cependant s'ils n'eussent pas fait venir de Londres cette percale, la nation l'aurait fabriquée elle-même; un peu moins bien peut-être, mais enfin elle l'aurait fabriquée. Notre numéraire n'aurait point été servir d'aliment à l'industrie anglaise, et nous aurions occupé deux mille ouvriers de plus. *Il n'est donc pas clair* que, toutes les fois qu'une nation tire une marchandise de l'étranger plutôt que de la fabriquer elle-même, c'est qu'elle y trouve son avantage. Il l'est seulement qu'alors ces extractions de marchandises peuvent être profitables au petit nombre des négociants qui donnent cet emploi à leurs capitaux; et c'est précisément l'une des hypothèses où l'intérêt de l'individu est directement contraire à l'intérêt de l'État.

L'intérêt privé d'un négociant maritime étant d'aller acheter à l'étranger ce que l'étranger fabrique mieux et à meilleur marché que nous, il est évident, que ce commerce, si la suppression des barrières le rendait possible, entraînerait la

ruine de presque toutes nos fabriques. Il y a pour cela deux raisons : 1.° nos manufactures n'auraient plus à produire ce que, jusqu'alors, la consommation leur avait demandé; 2.° les capitaux qu'elles représentent et ceux qui servent à les entretenir, ou se détruiraient par le seul fait de l'inertie dont elles seraient subitement frappées; ou se convertiraient en monnaie et sortiraient du pays pour subvenir à des besoins que l'industrie locale ne satisferait plus. Ainsi les fonds qui alimentent le travail diminueraient chaque jour; et Smith lui-même va nous apprendre quels malheurs attendent un pays où la marche des choses a pris cette direction.

« Si, dans un pays, les fonds destinés à faire subsister le travail venaient à décroître sensiblement, chaque année la demande de domestiques et d'ouvriers, dans toutes les différentes espèces d'emplois, serait moindre qu'elle n'aurait été l'année précédente. Un grand nombre de ceux qui auraient été élevés dans des métiers d'une classe plus relevée, ne pouvant plus se procurer d'ouvrage dans leur emploi, seraient bien-aises d'en trouver dans les classes inférieures. Les classes les plus basses se trouvant surchargées non-seulement de leurs propres ouvriers, mais encore de ce qui y refluerait du superflu de toutes les autres classes, il s'y établirait une si

» grande concurrence pour l'ouvrage que les  
 » salaires seraient bornés à la plus chétive et à  
 » la plus misérable subsistance de l'ouvrier. Il  
 » y en aurait beaucoup qui, même à de si dures  
 » conditions, ne pourraient pas trouver d'occu-  
 » pation, mais qui seraient réduits à périr de faim,  
 » ou bien à chercher leur subsistance en men-  
 » diant, ou en s'abandonnant aux derniers des  
 » crimes. La misère, la famine et la mortalité désolé-  
 » raient bientôt cette classe, et de là s'étendraient  
 » aux classes supérieures, jusqu'à ce que le nombre  
 » des habitants du pays se trouvât réduit à ce  
 » qui pourrait aisément subsister par la quantité  
 » de revenus et de capitaux qui y seraient restés,  
 » et qui auraient échappé à la calamité univer-  
 » selle. (1.)

Osez faire l'essai des principes de Smith. Rendez  
 le commerce extérieur absolument libre; le mor-  
 ceau que vous venez de lire sera, dans cinquante  
 ans, l'histoire de la France.

En puisant dans l'ouvrage même de Smith la  
 preuve du danger de sa doctrine, je continue à  
 montrer combien les principes en sont contra-  
 dictoires. S'il est vrai que *l'intérêt privé, laissé à*  
*sa pleine liberté, porte nécessairement les propriétaires*  
*de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à*

(1) T. I.<sup>er</sup>, p. 146.

*l'industrie nationale*, comment Smith a-t-il pu dire  
 ailleurs (1)? « L'intérêt particulier de ceux qui  
 » exercent une branche particulière de commerce  
 » ou de manufacture est toujours, à quelques  
 » égards, différent et même contraire à celui  
 » du public. — Le seul motif qui détermine le pos-  
 » sesseur d'un capital dans l'emploi qu'il fait de  
 » son argent, c'est la vue de son propre profit.  
 » Il n'entre jamais dans sa pensée de calculer  
 » combien chacun des différents genres d'emploi  
 » mettra de travail productif en activité, ou ajou-  
 » tera de valeur au produit annuel des terres et du  
 » travail de son pays (2). » Non, certes. L'intérêt  
 du pays est ce qui touche le moins le commerçant.  
 Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'en convaincre,  
 et rien ne justifie mieux les mesures sévères aux-  
 quelles l'Administration est obligée de recourir,  
 afin d'empêcher que le négociant ne sacrifie l'in-  
 térêt public au sien propre.

Lorsque notre commerce au Levant était au  
 plus haut degré de prospérité, on s'élevait de  
 toutes parts contre les réglemens qui forçaient les  
 fabricants de draps à leur donner telles dimensions,  
 à se servir de telles matières. De tels réglemens  
 devaient paraître absurdes. N'était-il pas évident  
 que, guidés par leur propre intérêt, les fabricants

(1) T. II, p. 164. — (2) T. II, p. 400.

se garderaient bien d'altérer la qualité de leurs marchandises? Oui, rien de plus évident. . . . dans les livres. Mais, dès que l'Administration, moins sévère, eut cessé de tenir la main à la police des fabrications, mille sortes de fraudes se commirent. Nos draps, qu'on achetait dans le Levant sans même ouvrir les balles, perdirent tout à coup leur réputation. Les demandes diminuèrent, et la France se vit enlever, par des peuples rivaux, une partie de ce commerce, qu'elle aurait conservé exclusivement sans les déclamations de quelques esprits chagrins (1).

M. Say, qui est, comme Smith, très-partisan de la maxime de l'intérêt privé, qui croit, comme

(1) M. Say, qui n'a pu se dispenser de reconnaître le préjudice que les fraudes de fabrication ont causé à notre commerce du Levant, dit que *mal-à-propos on a attribué cet effet à la liberté introduite par la Révolution; qu'il date de plus loin, malgré les réglemens* (3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 233; — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 251). C'est qu'avant la Révolution les réglemens étaient mal observés, ce qui ne prouve pas du tout qu'ils fussent mauvais. La dépréciation de nos draps dans le Levant remonte, selon M. Félix Beaujour, à l'année 1783; et, si l'on veut bien se rappeler les idées qui prévalurent, en 1775 et 1776, sous le ministère de M. Turgot, on comprendra pourquoi le relâchement s'introduisit alors dans toutes les parties de notre police commerciale. Il ne faut pas croire que la Révolution ne date que de 1789. (*Note de la seconde édition.*)

lui qu'on peut s'en remettre à cet intérêt de la prospérité générale du commerce, fait, avec une complaisance extrême, l'histoire des réclamations auxquelles donnèrent lieu les premiers essais de cotonnades et de toiles peintes, en France (1). Il est certain que l'alarme fut grande dans les provinces dont le commerce des étoffes de fil et de laine occupait la population; et, il faut l'avouer, cette alarme n'avait rien de déraisonnable. Déraisonnable ou fondée, d'où provenait-elle? de l'intérêt privé; et, par conséquent, l'intérêt privé peut être en opposition avec l'intérêt général, puisque l'intérêt général voulait ici que le Gouvernement favorisât la fabrication des étoffes de coton, alors très-recherchées des consommateurs dont les goûts avaient changé.

Les cotonnades et les toiles peintes gagnèrent leur procès. Ce ne fut aux dépens d'aucune ville. Les unes continuèrent à fabriquer ce qu'elles avaient fabriqué jusqu'à là. D'autres s'emparèrent de l'industrie nouvelle et occupèrent plus d'ouvriers. M. Say cite textuellement Roland de la Platrière, qui montre les immenses avantages que la France en recueillit; mais M. Say ne nous dit pas comment la France aurait réussi à se rendre propre la fabrication des cotonnades et des toiles peintes, si elle n'eût écarté, *avec son système*

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 173. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 181.

*mercantile*, les toiles peintes et les mousselines étrangères; et j'aurais voulu qu'il nous expliquât comment *l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté*, c'est-à-dire, allant chercher ces étoffes à Londres, aurait servi l'intérêt général qui voulait ici, d'après M. Say lui-même, qu'on les fabriquât en France.

M. Say appelle à lui la maxime de l'intérêt privé, toutes les fois qu'il en a besoin pour soutenir un point quelconque de sa doctrine. Dans ce cas, on peut s'en remettre à l'intérêt privé du meilleur parti à tirer des capitaux. S'agit-il, au contraire, de placer des fonds à l'étranger, ainsi que cela arrive à quelques personnes qui trouvent dans cet emploi plus de sécurité? comme alors ces capitaux sont enlevés à l'agriculture et à l'industrie locale, ce qu'il serait par trop déraisonnable de présenter comme un bien, M. Say est forcé de changer de langage, et il avoue *qu'il y a ici restriction du principe* qu'il a posé ailleurs (1). Il en établit une seconde (2) à l'occasion des prohibitions qui ne sont pas, selon M. Say, dans l'intérêt général, et que cependant l'intérêt privé des producteurs réclame presque toujours; puis une troisième (3) à propos des fabricants, qui, étant à la veille de se retirer des affaires, ne se gêneraient pas pour tromper le public sans les

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 130.—4.<sup>me</sup> édit., t. II, p. 155.

(2) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 199.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 212.

(3) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 233.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 250.

règlements qui préviennent les fraudes; si bien que, de restriction en restriction, il ne reste plus rien de ce fameux principe qui, en réalité, est l'un des plus faux qu'on ait jamais soutenus.

M. Say n'a toutefois négligé aucune occasion de le reproduire, et sous toutes les formes. Il répète à dix reprises que ce qui est richesse pour un particulier, l'est pour une nation. Seulement il avertit une fois (1) que, si ce qui convient le mieux au citoyen, convient le mieux à l'État, c'est uniquement par rapport à l'étranger, et nous venons de voir tout à l'heure que c'était positivement dans les relations avec l'étranger que l'intérêt privé, laissé à lui-même, amenait toujours les plus fâcheux résultats pour le pays. Je prie les écrivains de l'école de Smith de répondre à cette question: comment l'intérêt privé s'accordait-il avec l'intérêt public quand, dans la guerre de sept ans, les marchands anglais allaient en contrebande approvisionner de vivres nos îles des Antilles, que leurs propres flottes tenaient bloquées? et j'aiderai sans doute à la solution du problème en rappelant le mot de ce marchand hollandais auquel le prince Maurice adressait les plus vives réprimandes pour avoir vendu des munitions de guerre aux ennemis: *Monseigneur, si on pouvait faire quelque commerce avec l'enfer, je hasarderai d'y aller brûler mes voiles.*

Après avoir soutenu que ce qui est richesse pour

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 396.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 424.

un particulier, l'est pour une nation, l'est pour un gouvernement, M. Say ajoute : *c'est une preuve de plus qu'il n'y a pas deux ordres de vérités dans l'Économie politique* (1). M. Say prononce ainsi lui-même la condamnation de la science qu'il professe ; car il ne faut qu'ouvrir l'histoire pour reconnaître qu'en matière d'administration et de gouvernement, les vérités sont de deux ordres, les unes absolues, c'est-à-dire, toujours applicables, et les autres ( incomparablement plus nombreuses ) toujours relatives, c'est-à-dire, bonnes seulement selon les hommes, les temps et les peuples.

Il me reste quelques observations générales à présenter sur le commerce extérieur. J'en fais l'objet d'une quatrième et dernière section.

## SECTION QUATRIÈME.

Économie des nations. — Traités de commerce. — Commerce extérieur comparé au commerce intérieur.

Nous avons vu qu'il existait une économie des nations, mais très-différente de celle que Smith leur conseille. Smith entend, par économie, l'accroissement du travail productif, du travail matériel, et la diminution du travail improductif ou de pure intelligence. Il veut qu'une nation ait beaucoup d'artisans et très-peu d'artistes ; des menuisiers, des charpentiers, des fabricants, et point de médecins, d'avocats, d'hommes de lettres.

(1) 3.<sup>e</sup> édit., t. 1.<sup>er</sup>, p. 316. — 4.<sup>e</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 342.

Smith et M. Say veulent encore que la consommation productive remplace partout la consommation stérile, c'est-à-dire que tout le monde travaille et que nul autre que les travailleurs ne consomme. Toutes ces distinctions sont fausses et dangereuses ; je n'y reviendrai plus.

Voici dans quel sens une nation est économe. La France produit des vins ; si elle échange l'excédant de sa consommation contre des vins étrangers, il n'y a là ni économie, ni prodigalité ; si elle l'échange contre des matières premières ou de l'argent, il y a économie.

La Suède est un pays pauvre. S'il voulait consommer des vins de France et d'Espagne en grande quantité, il faudrait qu'il les payât avec son numéraire : il serait prodigue.

L'économie d'une nation consiste à n'acheter de productions étrangères qu'autant qu'elle en peut payer avec les siennes. Elle consiste quelquefois à s'en passer absolument.

L'usage du tabac n'a servi que les nations qui en récoltent. Il a été pour toutes les autres un surcroît de dépense, et de dépense bien folle et bien ridicule assurément. Celles qui se seraient interdites cette jouissance bizarre auraient été très-sages, et surtout très-économes.

Lorsque la France, après le traité de 1786, sacrifia des millions à l'achat de marchandises an-

glaises, elle se montra doublement inconsidérée et doublement prodigue; elle donnait à une nation rivale des moyens de puissance; elle plongeait dans la misère une partie de sa population, et la plus intéressante, la plus industrielle.

Quand une nation s'interdit une production exotique, ce n'est ni une mesure hostile, ni un monopole: c'est tout simplement un acte de raison et d'économie. Si un particulier n'a que dix mille francs de revenu, voulez-vous qu'il roule équipage? et parce qu'il marche à pied, ameuterez-vous contre lui, dans la rue, les ouvriers en carrosserie?

Il y a des nations qui sont, comme les particuliers, forcées d'être économes; mais il n'y en a point qui ne puisse, avec un bon système d'administration intérieure, atteindre à un très-haut degré de prospérité relative.

Et c'est dans ce sens qu'il faut entendre ces principes de Smith, quoiqu'il leur en donne un très-différent: *les capitaux augmentent par l'économie; ils diminuent par la prodigalité. — Tout prodigue paraît être un ennemi public, et tout économe un bienfaiteur de la société.*

Il arrive quelquefois que deux pays, quoique très-voisins, ne sont point appelés à commercer ensemble; tels sont la France et l'Angleterre. Nous

n'avons aucun besoin de l'Angleterre avec laquelle tout échange en marchandises ne peut que nous être désavantageux, et nous ne parviendrons jamais à lui fournir plus de vins qu'elle n'en extrait actuellement, puisque le traité de 1786, qui réduisait les droits à moitié, n'en fit pas exporter une barrique de plus. Les choses étant ainsi, tout traité serait défavorable à la France, et les deux États n'ont rien de mieux à faire que de se conduire intérieurement chacun comme ils l'entendent.

Mais il est d'autres pays qui, quoique séparés par de grandes distances, peuvent établir entre eux des relations respectivement très-utiles, et tels sont la France et la Russie. Ces deux nations, par la nature de leur commerce, sont en quelque sorte dans la dépendance l'une de l'autre, et pourraient, si elles voulaient s'entendre, se passer du reste de l'univers. La France envoie en Russie des vins, des eaux-de-vie, des bois de teinture, des étoffes de soie, de la bijouterie, des verres, des glaces, des dentelles, des toiles fines, des modes. La Russie envoie en France du chanvre, du lin, des cordages, du goudron, des mâts, des bois de construction, des toiles à voiles, du suif, de la cire jaune, du tabac, de la rhubarbe, et toutes sortes de fourrures et de pelleteries. Par un de ces contrastes qui contribuent à l'harmonie



générale, il se trouve que les productions qui abondent dans l'un de ces pays, sont précisément celles qui manquent à l'autre. Il est dès lors évident que toute relation entre eux doit concourir à leur prospérité réciproque, et l'on se demande comment il se fait qu'avec tant de raisons de s'unir par un traité de commerce, il y ait toujours eu entre les deux nations si peu de rapports directs.

L'opinion de Smith est contraire aux traités de commerce. Smith, qui voyait des monopoles partout, a jugé que les traités de commerce devaient gêner la concurrence, et par conséquent tourner en définitif au préjudice des peuples. Il ne veut pas non plus que de deux peuples qui peuvent, par la nature de leurs productions ou le genre de leur industrie, commercer ensemble, l'un s'approvisionne chez l'autre de préférence aux nations qui ne commercent point avec lui. C'est ainsi qu'il blâme l'Angleterre de traiter les vins de Portugal plus favorablement que ceux de France, quoique le Portugal, qui s'approvisionne exclusivement en Angleterre et lui envoie tout son or, ait des droits très-apparens à cette prédilection. Un pareil système de réciprocité n'est, suivant Smith, « que la routine grossière de la plus basse » classe des artisans, qu'on a érigée en maxime » politique pour diriger la conduite d'un grand

» État; car les artisans de la dernière classe sont » les seuls qui se fassent une règle d'employer de » préférence leurs pratiques. » Il n'y a, je crois, aucune espèce de logique dans ce raisonnement; et il est peu convenant de tourner ainsi en ridicule, par des comparaisons abjectes, des liens toujours respectables, puisqu'ils ont pour objet de rapprocher les peuples.

Smith a voulu prouver par le calcul que le commerce intérieur donnait aux capitaux du pays plus d'aliment que le commerce extérieur, appelé par lui commerce étranger de consommation. Il établit qu'un capital employé au commerce intérieur effectuera douze opérations, tandis que le même capital, placé dans le commerce extérieur, n'en aurait effectué qu'une, ce qui peut être vrai; mais l'inconvénient qui en résulte n'est pas aussi grand qu'il le paraît. Un capital placé dans le commerce intérieur, se renouvelant douze fois dans un an, donnera à chaque opération un pour cent de bénéfice; c'est douze pour cent au bout de l'année. Eh bien, employez le même capital au commerce extérieur; il ne se renouvellera qu'une fois peut-être; mais si, par cette seule opération, il vous rapporte douze pour cent, et il les rapportera au moins, il est évident que cette seconde manière de l'employer sera pour vous aussi avantageuse que la première.

Mais des deux capitaux que le commerce extérieur remplace à chaque opération, un seul est employé au soutien de l'industrie nationale. En effet, que la France échange avec l'Angleterre cent mille pièces de drap contre deux cent mille de casimir, il est sensible que cette opération est, pour chacune des deux nations, moins avantageuse que si elle avait pu l'effectuer intérieurement, puisqu'alors le même pays eût possédé plus de capitaux, et fait travailler plus d'ouvriers.

Il n'est pas donné à un pays de réunir tous les genres d'industries. Il y a des industries particulières au terroir, qu'on essayerait vainement de transplanter. On ne peut faire qu'en Flandre, et même dans une étendue de pays assez peu considérable, les belles dentelles connues sous le nom de Malines. L'Angleterre employe, dans la fabrication de ses fayences, des terres que notre sol ne fournit point. Les échanges de nation à nation, quand ils portent sur des objets dont la propriété exclusive leur est ainsi garantie, ne peuvent tourner qu'à l'avantage des peuples, et ce commerce est alors le plus favorable de tous, parce qu'il n'entraîne ni rivalité, ni jalousie.

Le commerce intérieur l'emporte sur le commerce avec l'étranger par des raisons d'un ordre plus élevé. Dans le commerce étranger, le producteur est toujours loin du consommateur. Il en est

surtout loin moralement, car il suffit d'une guerre pour les séparer pendant bien des années. Or, qu'y a-t-il de plus commun que la guerre! Et la guerre, qui sépare le producteur du consommateur, détache presque toujours celui-ci de celui-là. Pendant que les communications sont interrompues, d'autres relations se forment, de nouvelles habitudes se contractent. Avant la guerre de la Révolution, la France faisait à peu près seule le commerce du Levant : croit-on que la paix le lui ait rendu ?

Il y a en Europe un peuple tout manufacturier. Ce peuple n'a ni un territoire bien vaste, ni une population bien nombreuse. Il est insulaire ; il est donc essentiellement maritime. Forcé par la nature des choses, de diriger vers l'accroissement de sa marine toutes ses facultés, il a dû arriver à la domination des mers. Dès qu'il éclate une guerre en Europe, ce peuple est là pour y prendre part, car il n'y peut prendre part sans en faire son profit. Fermant aux autres nations toutes communications maritimes, ces communications restent ouvertes pour lui seul. Il s'introduit ainsi dans tous les marchés ; il en devient le pourvoyeur exclusif. La guerre, qui ruine les peuples, est précisément ce qui enrichira celui-ci, phénomène vraiment remarquable, puisque l'histoire du monde commerçant le signale pour la première fois.

Ainsi voilà un peuple qui a trouvé dans le commerce étranger, les éléments d'une richesse toujours croissante ; mais d'abord cela ne pouvait être vrai que d'un seul peuple, puisque la domination des mers ne peut appartenir à deux peuples à la fois, et ensuite cette prospérité est sujette à de terribles chances, puisqu'elle repose sur une domination qui fera des jaloux et qui, par cela même, peut devenir un jour, l'occasion de grands débats.

Le commerce intérieur n'expose point à ce danger. Ici le producteur a le consommateur sous la main. Il n'a donc pas à craindre que ce dernier lui échappe. Les pays où la population est considérable, ouvrant à la consommation d'immenses débouchés, n'ont pas besoin d'aller vendre au loin les produits de leur industrie. Elle peut s'accroître sans le secours du commerce étranger, et prospérer lors même que ce dernier languit. Ainsi la France, qui a été, pendant quinze ans, privée de toute relation avec une partie de l'Europe, aussi bien qu'avec ses colonies, n'en a pas moins, durant cette période, vu s'étendre et se perfectionner toutes ses manufactures. Que si quelqu'un contestait cette assertion, je le renverrais aux Anglais qui ont visité nos ateliers depuis la Restauration. Ils y ont vu des choses auxquelles ils ne s'attendaient pas et qu'ils se seraient bien passés d'y rencontrer.

Le commerce intérieur n'a pas l'éclat du commerce étranger. Il n'exige pas d'aussi gros capitaux. La plupart des travailleurs qu'il occupe sont de très-petits chefs d'entreprise, auxquels personne ne prend garde. En quoi peut-on comparer l'obscur artisan qui fabrique de la toile, à l'armateur dont les vaisseaux couvrent les mers du Japon ? Il est pourtant vrai que de ces deux industries la plus utile au pays est celle du pauvre tisserand ; car cette industrie est aujourd'hui ce qu'elle sera demain ; nulle révolution ne peut l'atteindre ; elle augmentera toujours de la même somme la quantité annuelle des choses produites, tandis que, pour paralyser toutes les opérations de notre commerce extérieur, il suffira de la seule crainte d'une guerre maritime. Cette guerre ruinera peut-être nos armateurs ; car si elle éclate inopinément, combien de bâtimens vont être capturés ! Et comment cette industrie même sert-elle le pays ? En l'approvisionnant de thé, quels bras français faites-vous mouvoir ? quelle influence exercez-vous sur l'augmentation des produits du travail, c'est-à-dire, sur la richesse nationale que ces seuls produits constituent ?

Mon dessein n'est nullement de déprécier le commerce maritime, et je pense au contraire que la France ne lui a jamais assez donné d'encouragement. L'état de débilité de notre marine ne le

prouve que trop ; mais , jugeant ici le commerce maritime dans ses rapports avec la production , j'établis qu'il l'augmente moins que ne le peut faire le commerce intérieur, exposé, d'ailleurs, à un bien plus petit nombre de chances. Le commerce maritime a tous les effets du commerce intérieur, quand il procure l'écoulement du superflu de nos récoltes agricoles ou industrielles ; mais, alors même, il peut cesser tout à coup par suite d'une guerre maritime ; il peut, en temps de paix, sans cesser entièrement, s'affaiblir par degrés selon que les nations qu'on avait approvisionnées jusque-là, font plus ou moins de progrès dans l'art de subvenir à leurs besoins. La prospérité d'un peuple n'est donc pas parfaitement solide, si elle reconnaît pour base principale le commerce étranger, seul point que j'aye voulu établir.

Dans les pays qui ont, comme la France, un grand commerce intérieur et un commerce maritime, le commerce proprement dit a toujours deux intérêts distincts, quelquefois très-difficiles à concilier. Le négociant maritime gagne pourvu qu'il vende. Le bras qui produit est ce qui lui importe le moins ; il ne s'en embarrasse jamais ; le manufacturier de l'intérieur s'en inquiète toujours. Ce dernier ne voit donc point arriver, sur le marché, des produits de l'industrie rivale, sans en concevoir de l'alarme, sans demander au Gou-

vernement compte d'une facilité dont le résultat est d'enlever du travail aux indigènes. Le consommateur, qui intervient dans le débat, se range volontiers à l'avis de celui qui l'approvisionne au plus bas prix, et c'est presque toujours le négociant maritime qui vend le moins cher. L'Administration, ainsi sollicitée en sens inverse, n'hésiterait jamais sur le parti à prendre, si les doctrines dont elle a constamment éprouvé l'efficacité, n'eussent été combattues par des doctrines contraires, qui même devinrent, avant la Révolution, celles d'hommes puissants. Parce que les Anglais ne changent pas de système, on dit qu'ils sont habiles. Ce n'est pas à leur habileté qu'il faut faire honneur de cette persévérance ; c'est à la forme d'un gouvernement essentiellement ennemi des innovations. En France, il a souvent dépendu d'un seul homme de changer l'esprit de la législation commerciale, et deux ou trois ministres comme Turgot, autant de traités de commerce pareils à celui de 1786, auraient suffi pour nous faire rétrograder de plusieurs siècles. Rien de semblable n'est possible dans un pays dont les intérêts sont représentés par l'élite de la nation constituée en corps politique. Aussi, tandis que nous débattions la question de savoir lequel du producteur ou du consommateur devait être subordonné à l'autre, l'Angleterre ne voyant que la

production, travaillait incessamment à l'accroître, sans s'inquiéter ni des écrivains, ni de leur théorie, à laquelle sa prospérité présente donne, en effet, un assez formel démenti.

Le commerce extérieur sert le pays, toutes les fois qu'il y augmente la production; il le ruine, toutes les fois qu'il tend à la diminuer. L'application de ce principe peut bien n'être pas toujours très-facile à faire; mais enfin le voilà: proclamons-le, et sachons nous y tenir.

En traitant du commerce intérieur et du commerce extérieur, je n'ai dû les considérer ni l'un ni l'autre sous le rapport des connaissances qu'ils exigent de la part des hommes qui en font leur état. Envisagé ainsi, le commerce avec l'étranger est très-supérieur au commerce intérieur, dont la sphère, singulièrement rétrécie, est toujours circonscrite aux échanges d'un canton, d'une province, et tout au plus du pays. Le commerce extérieur constitue, au contraire, une science très-importante, qui exige beaucoup d'études, une longue expérience, et que l'on ne possède jamais bien, si l'on n'y apporte une aptitude d'esprit particulière. Les relations des nations entre elles, leurs besoins, leurs moyens d'échange, les lois de commerce qui les régissent, les diverses productions des contrées lointaines, la différence des changes, des monnaies, les grandes opérations de

banque, les assurances, les prises, voilà le domaine du commerce extérieur; voilà les objets sur lesquels il faut que le négociant maritime exerce ses facultés. Aussi le grand négociant est-il fort rare, surtout aujourd'hui que chacun en prend le nom.

Je résume en peu de mots les développements que renferme ce chapitre.

Le commerce extérieur emploie moins de capitaux et donne lieu à moins de travail que le commerce intérieur; mais il contribue puissamment aux progrès de ce dernier, en l'alimentant d'argent et de matières premières.

Tout commerce extérieur est défavorable quand il enlève au pays plus d'argent qu'il n'y en fait entrer (1).

(1) J'ai parlé dans le texte de l'importance que les Anglais attachent, depuis bien des siècles, au commerce et à la marine. Les faits suivants, que je puise au hasard dans l'histoire d'Angleterre, donneront plus de poids à mon assertion :

An 925. — Loi qui accorde d'honorables distinctions à tout négociant qui aura entrepris trois longs voyages sur mer. (*Histoire d'Angleterre par Hume et Smolett. Édition de Janet et Cotille, t. I.<sup>er</sup>, p. 130.*)

1154-1189. — Règne de Henri II. Loi qui défend aux matelots anglais d'entrer au service d'aucune

- autre puissance. (*Histoire d'Angleterre par Bertrand de Molleville, t. I.<sup>er</sup>, p. 257.*)
- 1200.....— Édit d'Hastings qui attribue à l'Angleterre la domination des mers britanniques, ordonne la saisie des bâtiments qui n'abaisseront pas leurs voiles de perroquet, etc....., quand même ils appartiendraient à une puissance amie de l'Angleterre. (*Idem, idem, p. 275.*)
- 1377-1399.— Règne de Richard II. Loi qui défend aux marchands d'Angleterre d'importer ou d'exporter des marchandises, autrement que sur des bâtiments anglais. (*Idem, idem, p. 460. — Tableau de la Grande-Bretagne par M. Baert, t. IV, p. 9.*)
- 1572.....— Traité de commerce désavantageux à la France. L'un des motifs du voyage de Sully en Angleterre, en 1603, est de le faire casser. C'est dans le trajet de Calais à Douvres que Sully vit le vaisseau anglais qu'il montait tirer sur l'amiral français, pour le forcer à abaisser son pavillon. (*Mémoires de Sully, livre XIV, année 1603.*)
- 1652.....— Acte de navigation.
- 1678.....— Loi qui ordonne que les morts seront ensevelis dans un suaire de laine. (*Bertrand de Molleville, t. IV, p. 235.*)
- Les traités conclus ou proposés par l'Angleterre pendant tout le cours du 18.<sup>me</sup> siècle, montrent les effets de cette persévérance dont elle recueille à présent le fruit.
- 1703.....— Traité de Méthuen.
- 1713.....— Paix d'Utrecht : Dunkerque démoli. Cession

- de Terre-Neuve par la France, de Gibraltar par l'Espagne.
- 1716.....— L'Angleterre subordonne son alliance avec l'Espagne à un traité de commerce. Elle obtient l'*assiento* ou le privilège de la vente des nègres dans les colonies espagnoles. (*Histoire de la Régence par Marmontel, chap. VI, t. 18 des œuvres complètes, p. 184.*)
- 1728.....— Le Roi de Danemarck veut transférer à Altona le commerce que les Danois faisaient avec les Indes, cette ville étant mieux située pour la vente que Copenhague. L'Angleterre s'y oppose. (*Raynal, livre V.*)
- 1731.....— Traité de Vienne : la compagnie des Indes établie à Ostende par l'Empereur, avait donné de l'ombrage à l'Angleterre qui la fait supprimer. (*Raynal, livre V.*)
- 1748.....— Paix d'Aix-la-Chapelle : démolition des fortifications de Dunkerque, du côté de la terre.
- 1763.....— Traité de Paris, cession du Canada, du Bengale.
- 1786.....— Traité de commerce avec la France.
- 1803.....— Rupture du traité d'Amiens, prise de possession de Malte.
- ..... etc., etc.
- Après une telle série de faits qui révèlent si hautement l'esprit et les vues d'une nation, on peut croire que, si l'Angleterre avait eu parmi ses hauts fonctionnaires un homme qui se fût passionné pour la liberté illimitée du commerce, ce n'est pas à lui qu'elle aurait confié la direction de son administration commerciale ; car, en

donnant à Smith, auteur d'un gros livre contre les douanes, un emploi secondaire dans les douanes, le ministère anglais n'a voulu montrer autre chose, sinon qu'il n'attachait aucune importance à des doctrines désavouées par la nation tout entière, et par Smith lui-même, qui ne se gênait pas pour agir dans un sens, après avoir écrit dans un autre. Cette observation sur l'Angleterre me ramène à M. Turgot. J'ai avancé que deux ou trois ministres comme lui nous auraient fait rétrograder de plusieurs siècles. M. Turgot, seul, aurait suffi pour cela, et même on ne saurait dire où il aurait conduit la France industrielle, si son ministère, qui ne fut que de vingt-et-un mois, eût duré plusieurs années. M. Turgot, bon intendan de province, savait bien tout ce que sa propre expérience lui avait appris. C'est lui qui a reconnu, le premier, l'avantage qu'il y aurait pour l'Administration à se décharger des détails qui l'embarrassent, sur les pouvoirs municipaux, toujours excellents juges quand il s'agit d'intérêts de localités. Ce sujet, qu'il faut lier aujourd'hui à l'établissement des libertés publiques, a été, depuis la Restauration, traité avec un rare talent par un publiciste qui en a fait comme sa propriété, tant il y a répandu de lumière; et sans doute il est permis d'espérer que des considérations si hautes n'auront pas été présentées sans fruit, dans un moment où l'organisation de l'autorité municipale et provinciale de la France est, dit-on, en discussion au Conseil d'État (1).

(1) Ceci était écrit avant la présentation de la loi actuellement soumise à la chambre des Députés (mars 1821); et je le laisse subsister, parce que je ne suis pas très-convaincu que cette loi, si elle reste telle qu'on la propose, ait tous les bons résultats que le Gouvernement s'en promet.

*Note de la seconde édition.*

Le projet de loi dont je parlais dans cette note a été abandonné.

La suppression des corvées fait honneur à M. Turgot, et lui en aurait fait bien davantage si la mesure avait été moins brusque, moins générale; car, aujourd'hui même, beaucoup de départements redemandent la prestation en nature pour les chemins vicinaux, qui sont partout dans l'état le plus triste, et dont il serait aussi juste qu'utile de laisser l'entretien aux Communes, pour qui, seules, ces chemins servent de débouchés. Le tort de M. Turgot est d'avoir tout réduit en principes absolus, ce qui prouve qu'il n'était pas né pour l'Administration. Il voulait, sans restriction aucune, l'impôt unique et la liberté du commerce. C'étaient deux idées fixes auxquelles il subordonnait et rapportait toutes les autres. La première l'a poursuivi si long-temps que plusieurs années après sa retraite du ministère, il fit un mémoire pour détourner les États-Unis de tout impôt sur les consommations. Assurément personne aujourd'hui ne nierait que, du moins en ce qui touche l'impôt, M. Turgot ne soit tombé dans de graves erreurs; et je voudrais bien savoir pourquoi, quand il s'est mépris à ce degré sur les prétendus avantages de l'impôt unique, on aurait plus de confiance dans ceux qu'il attribuait de même à la liberté illimitée du commerce.

M. Turgot appelait le 18.<sup>me</sup> siècle *un siècle de querelles*; et lui-même, à force de batailler, de réformer, ébranlait toutes nos institutions. Dans le préambule de l'édit qui supprime les jurandes, il reproche aux communautés d'avoir exclu de l'apprentissage les jeunes gens mariés, et il ne voit pas que l'apprentissage était surtout utile parce qu'il empêchait les ouvriers de se marier trop jeunes. M. Turgot demandait l'affranchissement des colonies au

moment précis où elles doubleraient la prospérité commerciale de la France ! il voulait que nos monnaies fussent fabriquées au Pérou, afin d'économiser la refonte des piastres ! et, pour épargner le fret des bois nécessaires à la marine, il avait sérieusement conçu le projet de transporter en Suède nos ingénieurs maritimes, et d'y faire construire nos vaisseaux !

Tout cela n'est que ridicule ; mais une faute grave, qu'on ne saurait trop lui reprocher, c'est l'inconvenance de ses préambules d'édits. J'ignore si des préambules étaient alors bien utiles, et je me serais volontiers rangé à l'avis du chancelier de L'Hôpital : *jubeat lex, non suadeat*. Peut-être la maxime est-elle trop sévère pour les temps où nous vivons, et je conçois qu'aujourd'hui les gouvernements se croient obligés de parler aux esprits plus qu'ils ne le faisaient autrefois ; mais je ne comprendrai jamais la nécessité de préambules de 20 à 25 pages d'impression, tout remplis de raisonnements, de narrations, d'ennuyeuses dissertations. Rappeler avec énergie, avec brièveté quelque vérité grande et féconde, l'exprimer noblement, voilà, je crois, les deux conditions d'un bon préambule. Ceux de M. Turgot ne les remplissent point. Je ne dis rien du style, qui est d'une prolixité fatigante, sans couleur, sans dignité, sans élévation ; je parle uniquement de la critique qu'ils font presque tous des actes antérieurs, critique quelquefois si amère, si violente, que, si ce n'était pas le Souverain qui parlât contre le Souverain, on croirait lire, au lieu d'un édit, le manifeste de mutins révoltés et armés. L'un de ces préambules apprend au public que, *jusque-là, les négociants avaient été traités comme des ennemis qu'il fallait vexer dans leur*

*route, charger de chaînes à leur arrivée, etc.* ; et M. Turgot croyait ainsi montrer l'utilité de ses réformes ! Tristes réformes, certes, puisqu'il devait recourir à de tels moyens pour les justifier. Le mépris de l'Autorité professé par l'Autorité est l'un des signes les plus certains de l'approche des révolutions. Pourquoi faut-il qu'un si dangereux exemple ait été donné par un homme dont le caractère personnel avait autant de noblesse que de grandeur !

Un Economiste très-connu a réuni, en 9 volumes, les œuvres de M. Turgot. L'éditeur répète trop qu'il avait été l'ami de l'ancien ministre. *Les douces larmes* que les conceptions de M. Turgot lui faisaient répandre, touchent peu aujourd'hui. Ailleurs, ce même éditeur nous parle *du moment où on fera le commerce de la Chine dans de plus nobles vues que celle de gagner de l'argent*. Il ne faudrait qu'une pensée aussi niaise pour tuer un administrateur ; car quelle justesse peut avoir dans l'esprit, un homme qui croit qu'on fera un jour le commerce sans l'espoir d'y trouver du profit ? Et voilà par quels écrivains l'Administration est jugée ! Voilà le rare génie qu'après la paix de 1783, le Gouvernement rendit le principal arbitre des conditions du traité de commerce que la France allait conclure avec l'Angleterre ! Pauvre France où nul talent n'a jamais manqué que celui de bien apprécier et de bien employer les hommes capables de la servir !  
(*Note de la seconde édition.*)



## CHAPITRE V.

*Du Commerce de transport.*

On nomme commerce de transport celui qui se compose du transport des marchandises, indépendamment de leur production et de leur consommation. Ainsi, le commerce de transport suppose toujours trois nations ; celle qui vend, celle qui achète et celle qui transporte.

On voit que ce genre de commerce est absolument distinct du commerce intérieur et du commerce extérieur, et qu'il n'exige d'autres capitaux que ceux qui sont nécessaires à la construction et à l'entretien des navires qu'il emploie. Montesquieu l'appelle commerce d'économie, parce qu'en effet c'est celui des nations à qui l'économie est indispensable. Mais toutes ces définitions sont peu exactes ; et nous verrons dans un moment que le commerce de transport, loin de se borner au voiturage des marchandises, en exige souvent l'acquisition, et peut employer ainsi des capitaux très-considérables.

Le commerce de transport remplace, à chacune de ses opérations, comme tout autre commerce, deux capitaux ; mais aucun ne donne de soutien à l'industrie du pays. Un navire français va charger

à Hambourg des toiles qu'il transporte à Cadix, d'où il rapportera à Hambourg des vins et de la laine. Cette double opération n'a procuré à la France que le bénéfice du fret, tandis que la Hollande et l'Espagne ont renouvelé chacune un capital. Il est évident que si, au lieu d'employer ce navire à faciliter les relations de deux peuples étrangers, l'armateur à qui il appartient, l'eût destiné au transport de marchandises nationales, il aurait fait une opération beaucoup plus utile au pays, puisqu'alors il eût contribué à y multiplier le travail.

Il suit de là que, s'il existait un pays dont le territoire, baigné par la mer, fût généralement ingrat, la population peu nombreuse et l'industrie languissante, ce serait au commerce de transport qu'il devrait, de préférence, employer ses capitaux. Ce peuple, en le supposant particulièrement propre à la marine, pourrait se rendre insensiblement maître d'une partie des transports du commerce de l'univers ; il s'interposerait ainsi dans toutes les relations de peuple à peuple ; et, sans courir de risques, sans presque faire d'avances, il lèverait sur chaque pays un tribut en numéraire, qui l'associerait à la prospérité de toutes les nations industrielles.

La marche d'un pareil peuple vers l'opulence serait d'autant plus accélérée, qu'il aurait moins

de besoins. Si même il était possible que le goût de la simplicité s'y conservât, il deviendrait bientôt l'un des plus riches du monde ; et sa marine lui donnant une grande puissance extérieure, quelques marchands sans territoire, et presque sans industrie, finiraient ainsi par faire trembler tous leurs voisins.

Je viens de tracer, sans m'en apercevoir, l'histoire rapide des succès de la Hollande ; mais sa prospérité n'a duré qu'un moment, et il est aisé d'en assigner la cause.

Le transport des marchandises n'est devenu l'objet d'un commerce national que par l'imprévoyance des peuples ; il devait donc cesser avec elle. La Hollande, avant Cromwell, faisait une partie du commerce de l'Angleterre. L'acte de navigation, qui fut principalement dirigé contre sa marine, lui porta un coup terrible. Depuis, les autres nations se sont également éclairées sur leurs vrais intérêts, et elles ont travaillé de concert à se passer de la Hollande ; aussi, depuis près d'un siècle, sa prospérité a-t-elle toujours été en déclinant. Il lui restait cependant le cabotage français, dont elle avait la possession presque exclusive, et auquel elle employait, il n'y a pas encore bien long-temps, près de mille navires par année. La Révolution lui a enlevé ce dernier avantage, et rien n'annonce qu'elle puisse désormais le recouvrer sur aucun peuple.

Cependant, on ne peut nier que le commerce de transport n'ait été très-utile à la Hollande. L'argent que ce commerce lui avait procuré excédait tellement ses besoins, qu'elle plaçait annuellement des sommes considérables à l'étranger. Suivant Smith, le taux de l'intérêt n'y passait guères trois pour cent, et le Gouvernement y empruntait à deux. Mais cette prospérité ne pouvait survivre au commerce qui lui avait donné naissance ; et, précaire comme ce commerce, elle disparut avec lui.

On aurait au surplus une idée fautive du commerce de transport, si l'on supposait qu'il se fit immédiatement de la nation qui produit à celle qui consomme. Le plus souvent la nation qui transporte achète la marchandise pour son propre compte, et l'assortit ensuite, chez elle, à d'autres marchandises étrangères. Or, c'est cette réunion de productions différentes, cette espèce de foire où l'on trouve des marchandises de toutes les nations, qui attire des voyageurs et des demandes de tous les pays. Mais, si ce commerce exige alors de plus grands capitaux que celui de transport proprement dit, il n'en est pas moins mesquin dans son objet, puisqu'après tout, la nation qui le fait n'a droit qu'à un bénéfice de courtage, toujours très-modique.

Ensuite, il est bien à remarquer que ce com-

merce ne peut avoir lieu que dans un pays absolument dénué d'industrie, et qui se pourvoit à l'étranger de tous les objets nécessaires à sa propre consommation : autrement, la réunion de tant de productions de l'industrie rivale, nuirait nécessairement à la vente tant intérieure qu'extérieure de ses propres marchandises, et la nation serait obligée de renoncer à ses manufactures.

On dira peut-être que cette réunion accroîtrait au contraire leur débouché. Il faudrait, pour cela, que les marchandises indigènes fussent supérieures en qualité aux productions de l'industrie étrangère, et alors ce seraient celles-ci qui resteraient invendues. On n'en ferait donc plus venir.

Il faut opter. Une nation qui se livre au commerce de transport doit renoncer à toute industrie, et réciproquement, une nation qui veut être industrielle ne doit point spéculer sur la vente des marchandises étrangères.

Rendons cette vérité plus sensible par un exemple. Des négociants ont la liberté d'ouvrir à Bordeaux, pendant un temps donné, une foire générale où seront admises, sans distinction, toutes les productions de l'industrie étrangère. Les casimirs anglais, les basins, les piqués y figurent à côté des marchandises nationales de la même espèce. Je demande auxquelles les étrangers donneront la préférence ? Je demande auxquelles nous la donnerons nous-mêmes ?

Il est évident qu'une pareille foire, si elle durait toute l'année, frapperait de mort une très-grande partie de nos manufactures, sans procurer à aucune de nos productions de plus grands débouchés.

Quels que soient les bénéfices du commerce de transport, il est donc constant qu'il ne convient point à une nation agricole et manufacturière. La véritable source des richesses pour une telle nation, c'est la reproduction et le travail. Il faut qu'elle donne à ses capitaux cet emploi, et qu'elle songe à transporter et à vendre ses propres marchandises, avant de s'occuper à transporter et à vendre celles des autres.

En France, où l'on est très-porté à juger par comparaison, sans tenir aucun compte des différences de temps ou de localités, il existe encore aujourd'hui des partisans du commerce de transport, qui, séduits par l'ancienne prospérité de la Hollande, s'imaginent qu'il serait très-avantageux de se livrer, chez nous, à ce genre de spéculation. En conséquence, on a proposé de l'encourager, en rappelant quelques institutions anciennes, qui n'avaient même pas été créées dans cette vue, et dont le rétablissement entraînerait mille sortes de désordres et d'abus.

Je ne puis mieux comparer une nation agricole et manufacturière, qui emploie ses capitaux au commerce de transport, qu'au propriétaire

d'une terre fertile, qui la laisserait en friche pour louer à d'autres propriétaires ses chevaux de labour et ses instruments aratoires.

Un des grands motifs que l'on fait valoir en faveur du commerce de transport, c'est qu'il est singulièrement propre à former des matelots; mais, comme l'observe très-bien Smith, (1) « le » même capital peut employer tout autant de » bâtiments et de matelots, s'il est placé dans le » commerce étranger, ou même dans le commerce » intérieur, par cabotage, que s'il était employé » dans le commerce de transport. » Et en effet, on ne conçoit pas comment nous formerions plus de matelots en tenant la mer pour le compte de l'Espagne ou de la Hollande, qu'en naviguant pour notre propre compte. Je ne vois dans ces deux espèces de navigation aucune différence, sinon que, dans le premier cas, nous serions en quelque sorte aux gages des nations étrangères, et que, dans le second, au contraire, nous ne nous occupons plus que de notre propre commerce.

Il existe cependant un commerce de transport vraiment utile, et auquel une nation industrielle peut se livrer avec avantage. Je suppose qu'un navire parte de Marseille, pour Hambourg, avec une cargaison de vins et de savons. S'il ne

(1) T. II, p. 394.

trouve pas au lieu de sa destination des matières premières qui conviennent à la France, il y prendra un chargement quelconque pour l'Espagne, d'où il rapportera, à Marseille, des laines en retour; et la France, au moyen de cette double opération, aura véritablement fait un commerce avantageux, puisqu'en définitif, elle a donné des productions de son sol et de son industrie, pour des matières premières nécessaires à ses manufactures.

Le commerce de transport, né de l'imprévoyance des peuples, comme je l'ai dit en commençant ce chapitre, ne peut plus offrir que des avantages très-bornés. Toutes les nations maritimes ont enfin senti l'importance de la navigation, et s'y sont livrées; elles suffiront bientôt à leur propre commerce. Alors chaque nation naviguera pour son compte, et le commerce de transport se confondra naturellement avec le commerce extérieur.

Mais, en attendant, on peut décider, en principe, que le commerce de transport convient peu à la France, et qu'il ne faut l'encourager que dans le seul cas d'exception où il est indispensable pour soutenir quelque autre branche de commerce, soit intérieur, soit extérieur. Nous verrons ailleurs en quoi peuvent consister les faveurs qui lui sont alors nécessaires.

## CHAPITRE VI

*Du Commerce de l'Inde.*

Le commerce de l'Inde fait naturellement partie du commerce extérieur, et doit se juger d'après les mêmes principes. J'aurais pu, par cette raison, me dispenser de lui consacrer un chapitre particulier. Je m'y suis déterminé, parce que ce commerce exerce une influence très-défavorable sur la prospérité du pays, et qu'il a été défendu avec beaucoup de chaleur par des écrivains qui me paraissent en avoir pris une très-fausse opinion.

C'est une vérité incontestable que le commerce de l'Inde enlève annuellement à l'Europe des sommes immenses : on ne peut même faire ce commerce qu'en argent. A l'exception de quelques productions de nos contrées, telles que des vins, des eaux-de-vie, de la quincaillerie, du corail, etc ; aucune de nos marchandises n'y trouverait de débouché, et rarement elles excèdent en valeur le dixième des cargaisons.

Les marchandises manufacturées que l'Europe tire de l'Inde consistent principalement en mousselines, en toiles, en nankins, etc. Elle en reçoit également du thé, du café, du sucre, des épices, de l'indigo, des soies écruës et du coton.

Le commerce de l'Inde a contribué aux progrès de l'industrie en Europe, en lui proposant en quelque sorte pour modèles, des productions d'une nouvelle espèce, qu'elle s'est efforcée d'imiter ; nous lui devons les mousselines, les toiles peintes, les porcelaines ; nous lui devons encore la prospérité de nos colonies, puisque c'est de l'Inde qu'elles ont reçu la culture du café, du sucre et de l'indigo.

Mais, s'il est reconnu que, malgré tous les efforts de l'industrie européenne, nous n'imitons que très-imparfaitement les marchandises de l'Inde ; si, malgré ces imitations plus ou moins heureuses, nous continuons à nous aller approvisionner à grands frais sur les lieux, il est sensible que les avantages de ce commerce ne peuvent, sous aucun rapport, en balancer les inconvénients.

« Le commerce de l'Inde, en ouvrant un marché » aux marchandises de l'Europe, dit Smith (1), » ou, ce qui revient à peu près au même, à l'or » et à l'argent que ces marchandises achètent, » doit tendre nécessairement à augmenter la production annuelle des marchandises de l'Europe, » et par conséquent la richesse et le revenu réel » de cette partie du monde. » Je n'entends absolument rien à ce raisonnement. D'abord l'Inde

(1) T. III, p. 47.

n'ouvre point un marché aux productions de notre industrie, puisqu'il faut y porter de l'argent. Or, l'argent qu'on y porte est nécessairement enlevé au soutien de l'industrie du pays. *Il ne revient donc pas à peu près au même* d'y porter de l'argent ou des marchandises. Comment peut-on avancer ensuite que le commerce de l'Inde doit tendre à augmenter la production annuelle des marchandises en Europe ? N'est-il pas évident, au contraire, que ces mêmes marchandises cesseront d'être recherchées, lorsque le consommateur pourra s'approvisionner en productions de l'Inde, qui sont à la fois plus belles et moins chères ? Rappelons-nous que, bien avant la Révolution, les femmes avaient abandonné le satin et les soieries, et les hommes la batiste, pour porter de la mousseline des Indes. Aussi les manufactures de Lyon éprouvèrent-elles un échec terrible, puisque le nombre des métiers s'y réduisit successivement de treize mille à neuf mille; et c'est ainsi que le commerce de l'Inde *tend à augmenter la production annuelle des marchandises de l'Europe.*

Cette assertion de Smith est tellement contraire à la vérité, qu'en se la permettant il a cru devoir aller bien vite au-devant de l'objection. « Si, jusqu'à » présent, le commerce de l'Inde a causé si peu » d'augmentation dans la production des mar- » chandises de l'Europe, il faut vraisemblablement

» l'attribuer aux entraves dont on a partout ac- » cablé ce commerce. » Les entraves dont on a partout *accablé* le commerce de l'Inde en ont diminué les effets fâcheux : c'est un très-grand service qu'elles ont rendu à l'Europe. Si le commerce de l'Inde avait été encouragé ; si les marchandises qui en proviennent n'eussent pas été chargées de droits prohibitifs, elles se seraient multipliées au point d'étouffer absolument l'industrie indigène. Ce commerce, au lieu de nous coûter annuellement douze ou quinze millions, nous aurait alors enlevé, en un demi-siècle, les trois quarts de notre numéraire circulant. Les marchandises de l'Inde n'ont donc augmenté ni peu, ni beaucoup la production annuelle de celles de l'Europe ; elles l'ont, au contraire, diminuée ; et il était impossible qu'il en fût autrement, car enfin la consommation a des bornes ; et il est sensible qu'une femme qui se pare avec une robe de mousseline fabriquée dans l'Inde, sert beaucoup moins l'industrie nationale que si elle portait du taffetas ou de la batiste.

Raynal a soutenu, comme Smith, que le commerce de l'Inde n'était point défavorable à l'Europe. Les raisons qu'il donne pour justifier son opinion sont spécieuses. J'ai vu des lecteurs qui ne la partageaient point, s'y laisser entraîner. Je vais en risquer l'examen.

« La consommation que nous faisons des marchandises de l'Inde (1) ne doit pas nuire à notre industrie ; car avec quoi les payons-nous ? n'est-ce pas avec le prix de nos ouvrages portés en Amérique ? Je vends à un Espagnol pour cent francs de toile , et j'envoie cet argent aux Indes ; un autre envoie aux Indes la même quantité de toile en nature : lui et moi en rapportons du thé. Est-ce qu'au fond notre opération n'est pas la même ? est-ce que nous n'avons pas également converti en thé une valeur de cent francs en toile ? Nous ne différons qu'en ce que l'un fait ce changement par deux procédés , et que l'autre le fait par le moyen d'un seul. Supposez que les Espagnols , au lieu d'argent , me donnent d'autres marchandises dont l'Inde soit curieuse : est-ce que j'aurai diminué les travaux de la nation quand j'aurai porté ces marchandises aux Indes ? n'est-ce pas la même chose que si j'y avais porté nos productions en nature ? Je pars d'Europe avec des marchandises nationales ; je vais les changer dans la mer du Sud contre des piastres ; je porte ces piastres aux Indes ; j'en rapporte des choses utiles ou agréables : ai-je rétréci l'industrie de l'État ? non ;

(1) Histoire philosophique , liv. V , t. III , p. 233 , édition de Genève.

» j'ai étendu la consommation de ses produits , et j'ai multiplié ses jouissances. En dernière analyse , que l'argent soit ou ne soit pas employé comme gage intermédiaire , j'ai échangé directement ou indirectement , avec l'Asie , des choses usuelles contre des choses usuelles , mon industrie contre son industrie , mes productions contre ses productions. »

J'ai copié le passage en entier , afin de n'en point détruire l'effet. J'invoque le lecteur à s'en bien pénétrer. Maintenant revenons sur chaque raisonnement.

..... « Je vends à un Espagnol pour cent francs de toile , et j'envoie cet argent aux Indes ; un autre envoie aux Indes la même quantité de toile en nature ; lui et moi en rapportons du thé. Est-ce qu'au fond notre opération n'est pas la même ? » L'opération est absolument la même ; mais la première seulement peut avoir lieu , et par conséquent le rapprochement est faux. Supposons qu'il soit exact. Vous et moi possédons chacun une valeur de cent francs en toile , qui excède la consommation du pays , et qu'il faut échanger de la manière la plus utile ; telle est la proposition. Je vends ma toile à un Espagnol qui me donne cent francs en numéraire. Vous , vous envoyez votre marchandise dans l'Inde , et l'on vous fait passer , en retour , du thé : huit jours

après l'arrivée de votre thé, il n'en reste pas une feuille. Non-seulement mes cent francs en numéraire existent encore dans le pays, mais, employés au soutien de l'industrie indigène, ils ont déjà produit le double de leur valeur par des exportations avantageuses. Je demande lequel de nous deux a opéré le plus utilement pour l'État.

..... « Supposez que les Espagnols, au lieu d'argent, me donnent d'autres marchandises dont l'Inde soit curieuse; est-ce que j'aurai diminué les travaux de la nation quand j'aurai porté ces marchandises aux Indes? » Non; mais vous les diminuerez en rapportant de l'Inde des mousselines, des nankins et des toiles qui feront baisser la consommation des marchandises nationales susceptibles d'en tenir lieu.

..... « Je pars d'Europe avec des marchandises de manufacture nationale; je les vais changer dans la mer du Sud contre des piastres: je porte ces piastres aux Indes; j'en rapporte des choses utiles ou agréables: ai-je rétréci l'industrie de l'État? » Oui; parce que ces choses utiles ou agréables que vous rapportez de contrées lointaines, pourraient être produites ou remplacées dans le pays, et que ces piastres avec lesquelles vous les avez achetées, auraient enrichi l'État en y multipliant le travail, si vous ne les eussiez point employées à salarier l'industrie indienne.

..... « En dernière analyse, que l'argent soit ou ne soit pas employé comme gage intermédiaire, j'ai échangé directement ou indirectement, avec l'Asie, des choses usuelles contre des choses usuelles, mon industrie contre son industrie, mes productions contre ses productions. » Il n'y a point de commerce, quelque ruineux qu'il soit, qu'on ne justifie par ce raisonnement; et la seule conséquence qu'on en puisse tirer, s'il est exact, c'est que nous n'avons rien de mieux à faire que de porter aux Anglais ou aux Indiens nos deux milliards d'argent monnayé, pour avoir en échange des marchandises quelconques. Cette opération ne vous paraîtra peut-être pas très-avantageuse. Pourquoi? En dernière analyse, *vous n'aurez fait qu'un échange direct ou indirect de choses usuelles contre des choses usuelles, de votre industrie contre l'industrie étrangère, de vos productions contre ses productions*; et Raynal vous démontrera que vous en serez beaucoup plus riches.

Mais que veut-il donc prouver par toutes ces subtilités? que l'argent que nous envoyons dans l'Inde est le produit de notre commerce avec l'étranger? Eh bien, cet argent en est-il moins précieux? devons-nous le prodiguer? devons-nous, parce qu'il nous vient du dehors, et que nous ne le possédons que d'hier, en faire un mauvais emploi et renoncer à tous les avantages



que l'agriculture et le commerce intérieur en retireraient si nous l'ajoutions à nos capitaux?

Quoi! parce que la France importe annuellement vingt millions en numéraire que les nations étrangères payent à son industrie, il faudra qu'elle envoie cette somme dans l'Inde! il faudra qu'elle achète avec ses bénéfices des marchandises dont l'usage doit diminuer ses propres reproductions industrielles!

Smith, qui voit ici comme Raynal, est moins excusable dans son erreur; car Raynal n'a point écrit qu'en échangeant de la monnaie contre des vins étrangers, contre des soieries étrangères, une nation fût prodigue: Smith s'élève contre la prodigalité. Le commerce de l'Inde est la prodigalité de l'Europe; elle est même la seule dont les inconvénients soient irrémédiables, parce que l'argent qu'on fait passer dans l'Inde s'y engloutit et ne reparait jamais.

Smith prêche aux nations l'économie; il veut qu'elles épargnent sur leur revenu pour accroître leurs capitaux: et voilà maintenant que, d'accord avec un écrivain déclamateur, il leur conseille d'acheter à grands frais des marchandises de fantaisie, qu'on ne peut même pas payer en marchandises du pays!

S'il n'y avait, dans l'univers, que deux pays commerçants, la France et l'Inde, et que la France

produisit plus qu'elle ne consomme, certes, il faudrait bien qu'elle échangeât l'excédant de ses besoins contre des productions de l'industrie indienne. Mais ces échanges ne se feraient alors qu'en marchandises; ils n'appauvriraient pas plus un pays que l'autre; ils tourneraient, au contraire, à l'avantage de tous les deux, puisqu'ils y multiplieraient respectivement les moyens de travail. Or, les échanges entre la France et l'Inde ne soutiennent aujourd'hui que l'industrie de l'un des deux pays, et ce pays est l'Inde; donc ils ne sont avantageux qu'à l'Inde; donc l'exportation du numéraire que le commerce de l'Inde exige, est préjudiciable à l'Europe.

On a sans doute remarqué que tout le raisonnement de Raynal se réduit à ceci: *de quelque manière qu'une nation paye à l'étranger les marchandises qu'elle lui achète, ce sont toujours des produits qui payent des produits.* M. Say s'est emparé de cet argument, auquel il revient chaque fois qu'il parle du commerce extérieur (1). M. Malthus combat M. Say; il établit que les marchandises ne s'échangent pas toujours contre des marchandises, mais bien souvent contre du travail. Je n'admets pas

(1) M. Say le reproduit trois fois en 56 pages. Voir la 3<sup>me</sup> édit., t. I<sup>er</sup>, p. 153, 171, 201, et la 4<sup>me</sup>, p. 162, 180, 215. (Note de la seconde édition.)

cette distinction. On n'achète le travail que pour ce qu'il crée. Acheter du travail avec des marchandises, c'est donc toujours acheter des produits avec des produits. Je dirai plus : l'or sert à payer les marchandises de l'Inde, est lui-même le produit de notre travail ; car avec quoi l'avons-nous successivement acheté ? certainement avec de nos marchandises ; mais, d'accord sur les termes, nous ne le sommes nullement sur la similitude des choses qu'ils expriment. L'or est-il, sous le rapport de la production, plus précieux que la marchandise qu'il achète ? Employé tour à tour comme moyen d'échange, comme moyen d'accumulation, et comme moyen de travail, ne rend-il pas plus de services à notre industrie que ne le feront des cargaisons de thé et de mousselines ? Voilà sous quel point de vue la question doit être examinée ; et, la poser ainsi, c'est la résoudre.

S'il est vrai qu'en payant avec de l'or, une nation paye avec des produits, on voit du moins qu'il serait souverainement déraisonnable de confondre, relativement à l'utilité qu'on en peut retirer, des produits qui agissent si diversement sur la multiplication des choses consommables. Mais, en reconnaissant que la monnaie que possède un pays est le résultat de ventes qu'il a faites au dehors, ou, si l'on veut, le prix de marchandises qu'il a créées, il faut encore considérer l'époque

où ces ventes ont pu avoir lieu ; et ceci importe beaucoup ; car, si, depuis cinquante ans, par exemple, une nation n'avait pas augmenté la masse de sa monnaie, et que tout à coup elle entreprît un commerce extérieur qui ne pût se faire qu'en argent, comme celui de l'Inde, il est évident qu'elle payerait, avec des produits achetés il y a un demi-siècle, et jusque-là précieusement conservés, d'autres produits qui, datant d'un jour, n'en dureront peut-être pas deux ; et je demande à M. Say lui-même si cette nation ne ferait pas exactement alors comme les dissipateurs qui, après avoir épuisé leur revenu, vendent leur mobilier pièce à pièce. M. Say ne conçoit pas que le commerce extérieur puisse jamais nuire à une nation, parce qu'en résultat, *c'est toujours de ses propres fonds qu'elle tire TOUT ce qu'elle consomme, même ce qu'elle fait venir de l'étranger* (1) ; et il imprime le mot TOUT en majuscules. Il aurait pu l'imprimer en lettres d'un pied de haut, sans que le raisonnement en fût meilleur. Un particulier qui vend son patrimoine pour faire des consommations folles, les tire aussi de ses propres fonds, et il se ruine. Une nation qui exporte, non les produits de son travail annuel, mais les instruments avec lesquels elle produit ; non les marchandises qu'elle

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 172.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 180.

créé, mais les capitaux avec lesquels elle les crée, se ruine pareillement. L'analogie est d'une exactitude parfaite; elle frappera M. Say, s'il veut bien se souvenir que lui-même, naguères, appelait l'argent *le capital réellement productif de la nation*, et qu'aujourd'hui encore, il le trouve assez précieux pour vouloir qu'on déloge de nos églises les saints d'argent, et qu'on en fasse de la monnaie.

Les raisonnements qui précèdent s'appliquent surtout aux peuples dont la prospérité commerciale est susceptible de s'accroître. Supposons à présent qu'il existe une nation dont l'industrie soit si avancée, l'agriculture si prospère, et la monnaie si abondante, qu'elle n'ait plus aucun progrès à espérer. Cette nation, par le résultat de ses échanges, importe chaque année vingt ou trente millions en numéraire, dont elle ne peut tirer intérieurement aucun parti utile. Que cette nation place dans le commerce de l'Inde, une portion de ses profits annuels, rien de mieux, parce qu'après tout il ne faut point enterrer son argent; mais ce qu'elle en exportera ainsi n'en appauvrira pas moins l'Europe; et ce commerce lui deviendra défavorable à elle-même, du moment où l'Europe appauvrie ne pourra plus l'entretenir de numéraire: il le lui deviendra même avant, si, par exemple, les marchandises de l'Inde y sont recherchées de préférence aux marchan-

dises indigènes; parce qu'alors on emploira à se procurer celles-là, une partie de l'argent consacré auparavant à la reproduction de celles-ci.

On évalue le numéraire de l'Europe à dix milliards six cent millions (1). Supposons que les mines soient tout à coup abandonnées; continuera-t-on le commerce de l'Inde? Il peut facilement enlever à l'Europe jusqu'à quatre-vingt millions par année; réduisons cette somme à trente millions: au bout d'un siècle, l'Europe ne possèdera plus que sept milliards six cent millions; en trois siècles, elle sera absolument épuisée de numéraire. Je demande aux partisans de Raynal et de Smith ce que deviendra alors, non le commerce de l'Inde, auquel nous serons bien obligés de renoncer à défaut de moyens d'échange, mais notre propre industrie. Smith répond qu'il nous restera la possibilité des échanges en nature, et la ressource, bien plus précieuse encore, du papier-monnaie. A cela, il n'y a absolument rien à dire.

De toutes les marchandises que nous devons au commerce de l'Inde, celle qui donne lieu à une plus grande exportation de numéraire, c'est le thé. Le traducteur de Smith évalue à trente millions de livres pesant la quantité que l'Europe en importe annuellement. Au commencement du

(1) Voyez le mémoire très-bien fait de M. Gerboux sur les dangers de la démonétisation de l'or.

siècle dernier, elle ne passait pas cinq cents milliers. « Cependant, il est vraisemblable que la » production de cette feuille est encore bien au » dessous de ce que la consommation doit lui » demander un jour. » Le traducteur ajoute (1) : « Ce seul article a établi entre la Chine et l'Eu- » rope un lien qu'aucune révolution humaine ne » saurait rompre, et que chacun des peuples qui » y touchent a un égal intérêt à maintenir. »

Ainsi, il est de l'intérêt de la France, qui ne peut rien fournir en marchandises à la Chine, de lui acheter beaucoup de thé. Il faudrait aimer prodigieusement cette boisson exotique pour goûter un pareil raisonnement.

Le commerce de l'Inde, au moment de la Révolution, faisait sortir de la France environ dix-huit millions (2). Les marchandises manufacturées figuraient dans cette somme pour un peu plus de deux millions; le reste était en argent.

La France envoyait à l'étranger, sur ses retours, pour une valeur de six millions. Ainsi ce commerce lui coûtait net environ douze millions.

Les toiles de coton, les mousselines, les nankins et les étoffes de soie constituaient les sept-huitièmes des retours; le surplus consistait en

(1) T. V, p. 375.

(2) Voyez l'ouvrage de M. Magnien sur le commerce des Français au-delà du Cap de bonne-Espérance.

bois d'Inde, soies, coton, drogues pour la teinture et autres matières premières.

On peut estimer à plus de trente millions la valeur des mousselines, toiles de coton et autres tissus, que le commerce de l'Inde fournissait annuellement à la consommation de la France. Ainsi ce commerce avait le double effet de la priver, chaque année, d'un capital de douze millions numéraire qu'elle aurait pu employer dans ses fabriques, et d'enlever à ces mêmes fabriques une reproduction annuelle de trente millions de valeur. Il est impossible de concevoir un commerce dont les résultats soient plus désastreux.

La question du commerce de l'Inde, réduite à ses véritables éléments, est extrêmement simple. Le commerce de l'Inde enlève-t-il des capitaux à l'Europe? Oui. — Ces mêmes capitaux pourraient-ils être employés à des reproductions locales? Oui. — L'usage des marchandises de l'Inde a-t-il diminué la consommation des marchandises de l'Europe? Oui. — Ainsi donc, le commerce de l'Inde a concouru de deux manières à réduire les facultés reproductives de notre industrie; 1.° en lui enlevant des capitaux; 2.° en augmentant la consommation des productions exotiques? — Nul doute. La question est jugée.

## CHAPITRE VII.

*Du Commerce des Colonies.*

Il serait superflu de répéter, après Montesquieu, Smith et tous les écrivains qui ont parlé des colonies, que l'espoir de trouver des mines déterminait seul les premiers établissements des Européens dans l'Amérique. Cet espoir plus ou moins déçu, on songea que la terre pouvait offrir d'autres trésors. Un sol vierge promettait de récompenser largement les travaux de la culture : des productions lointaines, recherchées de tout l'univers, y furent transplantées et réussirent. Ainsi s'ouvrit, pour les peuples de l'Europe, une nouvelle source de jouissances et de prospérité, et de toutes parts arrivèrent des aventuriers attirés par l'attrait de l'indépendance et la presque certitude d'une fortune considérable et rapide.

Les gouvernements sentirent alors la nécessité de faire tourner au profit du pays des émigrations qui l'appauvrissaient de bras et de capitaux. « Vous voulez, dirent les chefs de l'État à ces fugitifs, abandonner pour des contrées lointaines, la terre qui vous a vus naître : bien loin de s'opposer à vos projets, le Gouvernement prétend les servir.

Maître du pays nouveau où vous allez tenter la fortune, il vous concédera autant de terrain que vous en pourrez exploiter ; mais le seul travail qu'il vous permettra sera celui de la culture : vous n'aurez ainsi ni manufactures, ni fabriques : les objets nécessaires à votre consommation vous seront fournis par la métropole, qui vous achètera, en retour, les productions de votre sol, et vous les achètera toutes. Ces lois qu'elle vous impose sont celles auxquelles vous étiez assujéti en Europe, où vous ne pouviez consommer que des marchandises du pays : elles s'accordent avec votre intérêt, puisque vous aurez plus de terre qu'il ne vous sera possible d'en mettre en valeur, et que vous ne sauriez élever des fabriques sans priver de bras le sol qui les réclame. A ces conditions, vous ne changerez ni de patrie ni de gouvernement : celui sous lequel vous êtes nés ne cessera point de vous considérer comme ses enfants, et vous aurez toujours les mêmes droits à sa protection : votre prospérité deviendra la sienne, et il travaillera à l'accroître par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Vous aurez besoin de bras étrangers ; il veillera à ce que vous en soyez pourvus. Votre fortune naissante pourra porter ombrage à des nations rivales qui entreprendront sur votre liberté : n'appréhendez rien de leurs efforts ; la mère-patrie vous défendra contre ces

peuples agresseurs ; elle vous garantira de leurs attaques par des ouvrages construits et entretenus à ses frais : ses troupes garderont votre territoire ; ses vaisseaux préserveront vos côtes. Vous n'aurez à vous occuper que du soin de multiplier vos reproductions ; vos enfants seront même dispensés de servir l'État ; ou plutôt ils ne pourront mieux le servir qu'en vous secondant dans vos travaux ; rendez-les donc fructueux : surtout n'oubliez jamais, dans cette terre lointaine où vous allez chercher des richesses, que c'est à la protection de la métropole que vous devez les moyens de les acquérir, et rapportez-les lui un jour pour la dédommager de tout ce que vous lui aurez coûté.»

Les gouvernements de l'Europe se sont conduits envers leurs colonies, précisément comme si le discours qu'on vient de lire avait réellement été tenu. J'ai beau y réfléchir : l'espèce de traité qui existe entre les colonies et leurs métropoles, ne me paraît désavantageux ni aux unes ni aux autres. Smith en juge tout autrement. La conduite des gouvernements lui semble mesquine et oppressive : il n'y voit qu'une suite de ce système rétréci des gens à boutiques et autres gens du métier qui veulent s'assurer le monopole de leurs pratiques (1). La clause du fameux acte de navigation qui consacre ce monopole est une clause de

(1) T. III, p. 402.

*gens à boutiques*, et il en revient toujours aux *gens à boutiques*.

Il faut examiner avec quelque attention les raisons sur lesquelles Smith appuie un sentiment si extraordinaire.

« Le monopole du commerce des colonies opprime l'industrie de tous les autres pays, et principalement celle des colonies, sans ajouter le moins du monde à celle du pays en faveur duquel il a été établi, mais au contraire en la diminuant. (1) »

*Le monopole du commerce des colonies opprime l'industrie de tous les autres pays.* Le monopole du commerce des colonies n'opprime l'industrie d'aucun pays ; seulement il favorise celle de la métropole, et rien n'est plus juste, puisque c'est la métropole qui a créé la colonie, et que c'est encore elle qui la protège.

... *Il opprime principalement l'industrie des colonies.* La colonie ne peut prétendre qu'à la vente de ses productions : la métropole les lui achète toutes. La colonie n'a donc aucun intérêt à commercer directement avec l'étranger ; mais quand il serait vrai qu'elle perdît ainsi quelque chose, il ne faut pas oublier que c'est une des conditions du traité, et que la colonie créée, accrue et défendue par la

(1) T. III, p. 395.

métropole, doit, d'une façon quelconque, la dédommager de ses sacrifices.

... *Le monopole des colonies, loin d'ajouter à l'industrie du pays, la diminue.* Il faut avouer que voilà un monopole bien désastreux; il ruine à la fois les colonies, les pays étrangers et la métropole! Les nations sont bien aveugles!

Comment Smith a-t-il pu avancer que le système colonial diminuait l'industrie du pays? Le commerce des colonies se fait uniquement en marchandises nationales; le commerce des colonies procure donc du travail aux fabriques du pays; il n'en peut donc pas diminuer l'industrie. Il me semble qu'il n'y a rien de plus évident, même en mathématiques.

« L'Espagne et le Portugal, nous dit encore » Smith, (1) étaient des pays de manufactures » avant qu'ils eussent aucune colonie. Ils ont » l'un et l'autre cessé de l'être depuis qu'ils ont » les colonies les plus riches et les plus fertiles du » monde. » Ce n'est point le commerce de l'Espagne avec les colonies qui a fait tomber ses manufactures; Smith le savait très-bien. L'industrie de l'Espagne et du Portugal a toujours été en déclinant depuis la découverte du Nouveau-Monde, parce que l'argent des mines a procuré à ces deux

(1) T. III, p. 392.

peuples les moyens d'acheter au dehors tous les objets nécessaires à leur consommation, disposition que le Gouvernement espagnol a particulièrement favorisée en ouvrant ses ports aux produits de l'industrie étrangère. Cet essai de la liberté du commerce eut pour résultat très-prochain la ruine des fabriques nationales, alors très-florissantes, puisque, d'après Ustaritz, Séville seule entretenait soixante mille métiers. M. Garnier convient lui-même (1) qu'à partir de cette époque, les Espagnols tirèrent de l'Europe *leurs vivres, leurs habits, et jusqu'à leurs instruments de labourage.* Voilà ce que produisit pour l'Espagne la levée des barrières, et ce qu'elle produirait pour tous les peuples, un seul excepté. L'Espagne et le Portugal ont donc fait le plus mauvais emploi du produit de leurs mines; et l'or, qui enrichit les autres nations en y multipliant le travail, est précisément la cause de la ruine de celles-ci. Les colonies ne sont pour rien dans ce résultat. D'ailleurs, de deux choses l'une: ou les colonies sont approvisionnées en marchandises du pays, ou bien on leur porte des marchandises étrangères. Dans le premier cas, ce commerce est favorable à la métropole; dans le second il l'est aux nations qui ont fabriqué, et cette double hypothèse, qui prouve

(1) Traduction de Smith, t. V, p. 135.

que le commerce des colonies accroît nécessairement l'industrie de l'Europe, prouve aussi que le monopole, tant blâmé par Smith, peut être bon à quelque chose; car il est évident que si l'Espagne et le Portugal approvisionnaient leurs colonies en marchandises indigènes, le pays fabriquerait au moins celles-là.

« Les colonies européennes n'ont encore jamais » fourni aucune force militaire pour la défense » de la métropole (1). Leur force militaire n'a » encore jamais été suffisante pour leur défense » propre, et dans les guerres différentes dans » lesquelles leur mère-patrie a été engagée, il lui » a fallu, en général, distraire une partie très- » considérable de ses forces militaires pour défendre ses colonies. » Cinquante pages plus loin, Smith suppose ce que les colonies de la Grande-Bretagne ont coûté à la métropole, et il trouve que, dans une seule guerre, elles ont occasionné une dépense de quatre-vingt-dix millions sterling (plus de deux milliards). N'est-il pas bien extraordinaire, après cela, qu'il reproche aux gouvernements de l'Europe des mesures qui, sans diminuer la richesse des colonies, peuvent cependant dédommager les métropoles de leurs sacrifices? La conséquence à laquelle ces raisonnements

(1) T. III, p. 355 et 465.

conduisent Smith, c'est que les gouvernements de l'Europe feraient très-bien d'abandonner leurs colonies. J'examinerai, en terminant ce chapitre, quels seraient les résultats d'une pareille disposition.

L'un des principaux avantages du commerce des colonies, c'est de donner lieu à une grande navigation, et d'entretenir un nombre immense de matelots: ce motif suffirait seul pour justifier le système colonial. La défense de terre et de raffiner les sucres dans les colonies anglaises, fut principalement déterminée par cette considération; et en effet, si trois cents navires peuvent approvisionner la Grande-Bretagne de sucre raffiné, il en faudrait plus de sept cents pour lui apporter le même sucre, brut. Cette défense n'existe point dans les colonies françaises, et Smith nous approuve beaucoup de n'avoir pas imité, en cela, l'Angleterre. C'est précisément de quoi il faut nous blâmer. De pareilles fautes décèlent toujours les gouvernements imprévoyants. Si celle-ci n'eût pas été commise, la marine française n'aurait jamais manqué de matelots, et nous serions aussi redoutables sur mer que sur terre.

Smith s'élève avec une grande force contre la défense générale faite aux colonies d'établir des manufactures. Il regarde cette défense comme une marque injuste et odieuse de servitude. Il ne conçoit pas qu'on puisse forcer les colons à ne s'oc-



cuper que de la culture de leurs terres. « Empêcher  
 » un grand peuple de tirer tout le parti qu'il peut  
 » de chacune de ses propres productions, (1) ou  
 » d'employer ses capitaux à son industrie de la  
 » manière qu'il croit lui être la plus avantageuse,  
 » c'est une violation manifeste des droits les plus  
 » sacrés des hommes. » Soixante pages plus loin,  
 Smith nous apprend que toute industrie locale  
 serait ruineuse pour les colons. « Dans les colonies  
 » nouvelles, l'agriculture enlève des bras à tous  
 » les autres emplois, ou les détourne de l'idée de  
 » se livrer à toute autre profession. *Il y a peu de*  
 » *bras qu'on puisse réserver pour les fabriques de*  
 » *nécessité, et aucun pour celles d'agrément.* Les  
 » colons trouvent mieux leur compte à acheter des  
 » autres pays les ouvrages de fabriques de l'un ou  
 » de l'autre genre que de les fabriquer eux-mêmes. »  
 Ainsi, après avoir déclamé contre les monopoles,  
 Smith nous prouve que ces monopoles sont des  
 mesures sages qui ne peuvent tourner qu'à l'avantage  
 des peuples. Est-il possible d'être plus incon-  
 séquent, plus mal-adroit ?

Pour prouver que les colonies ne contribuent  
 point à la richesse de leur mère-patrie, on cite  
 tous les jours l'exemple des États-Unis, dont l'in-  
 dépendance n'a causé, dit-on, aucune diminution

(1) T. III, p. 331 et 391.

dans l'opulence de la Grande-Bretagne. Cette  
 séparation a même été pour l'Angleterre, selon  
 quelques-uns, une source de prospérité. Smith,  
 dont on invoque ici l'autorité, est beaucoup plus  
 circonspect, et c'est à tort qu'on se prévaut de  
 son opinion. Il redoutait comme un autre, et par  
 d'excellentes raisons, les suites de la révolution  
 d'Amérique; aussi développe-t-il fort au long « com-  
 » ment cinq événements qu'on n'avait pas pré-  
 » vus (1), ont concouru très-heureusement pour  
 » empêcher la Grande-Bretagne de s'en ressentir  
 » d'une manière aussi sensible qu'on s'y était gé-  
 » néralement attendu. » Il est d'ailleurs digne de  
 remarque que, dans ces cinq nouvelles causes de  
 prospérité qui ont *très-heureusement concouru* à dé-  
 dommager l'Angleterre de la perte de ses colonies,  
 ne figure pas l'extension du commerce de l'Inde.  
 Or, ce commerce, qui est ruineux pour l'Europe,  
 ne fait point encore ressentir ses funestes effets à  
 l'Angleterre. Les possessions de la Grande-Bretagne  
 dans l'Inde la rangent même, à l'égard de ce com-  
 merce, dans une catégorie particulière; et l'An-  
 glettre y transportant les capitaux qu'elle em-  
 ployait dans ses échanges avec l'Amérique, ne  
 prouve absolument rien, sinon que, quand on  
 perd une colonie, il est bon d'en avoir d'autres.

(1) T. III, p. 385.

Un exemple mieux choisi et beaucoup plus concluant, c'est celui de la France dans son état actuel. Avant la Révolution nous exportions pour 150 millions de denrées coloniales (1). Aujourd'hui, nos colonies, réduites ou dévastées, suffisent à peine aux besoins de la métropole. L'Europe ne consomme pas moins de denrées coloniales pour cela; mais ce n'est plus la France qui les lui fournit, et l'on ne s'en aperçoit que trop à l'état languissant du commerce de tous nos ports.

Il faut examiner actuellement ce que deviendrait le commerce de l'Europe avec l'Amérique, si, cédant aux représentations de Smith, les métropoles accordaient l'indépendance à leurs colonies.

Je remarque d'abord qu'une pareille mesure devrait être générale; autrement, la colonie qui se détacherait de la métropole, s'exposerait à devenir la conquête de quelque puissance étrangère, dont les principes seraient moins généreux, et tout ce qu'elle gagnerait à ce bouleversement, ce serait de changer de maître.

Je suppose donc que, d'un commun accord, toutes les nations qui ont des colonies leur donnent l'indépendance; j'ajoute, pour mieux entrer dans l'idée de Smith, qu'au système colonial actuel succèdent des traités de commerce fondés

(1) Voyez l'ouvrage de M. Page sur les colonies. (1)

sur des bases propres à assurer aux anciennes métropoles un commerce avantageux. « S'en séparant » ainsi de bonne amitié, (1) l'affection naturelle » des colonies pour leur mère-patrie reprendrait » toute sa force. Ce sentiment les disposerait non- » seulement à respecter pendant une suite de » siècles le traité de commerce conclu avec nous » au moment de la séparation, mais encore à nous » favoriser dans les guerres aussi bien que dans » le commerce, et au lieu de sujets turbulents et » factieux, à devenir nos alliés les plus fidèles, » les plus généreux et les plus affectionnés. On » verrait revivre entre les métropoles et leurs colonies cette même espèce d'affection paternelle » d'un côté, et de respect filial de l'autre, qui » avait coutume de régner entre celles de l'ancienne Grèce et les métropoles dont elles étaient » descendues. »

En lisant Smith et les Économistes, il faut toujours être en garde contre la séduction de leurs *tableaux de famille*, et contre l'attrait de ce mieux imaginaire auquel on doit les plus déplorables excès de la Révolution. Si tous ces systèmes nouveaux étaient susceptibles d'application, il n'y aurait bientôt rien de plus accompli que la nature humaine; on verrait cesser tout à coup les

(1) T. III, p. 407.

rivalités des nations, les guerres. Les hommes seraient tous bons, tous justes, tous parfaits. Il ne paraît pas que l'humanité soit très-empressée de prendre cette route.

Je reviens aux colonies. Smith a fait un roman; ce n'est point ainsi qu'on s'éclaire. D'abord il n'existe pas le moindre terme de comparaison entre les colonies des anciens, qui étaient de simples migrations d'individus, déterminées par un excédant de population; et les colonies modernes, dont le but unique est l'extension du commerce. Il n'est donc pas vraisemblable, quelque régime qu'on donne à celles-ci, qu'elles aient jamais pour la mère-patrie ce respect filial dont parle Smith, sentiment grand, noble et généreux, absolument étranger à nos mœurs. Les relations de peuples à peuples ressemblent beaucoup aujourd'hui à celles d'individus à individus; l'intérêt seul les détermine. Or, quelles relations avantageuses aux nations de l'Europe pourra-t-il exister entre elles et les nouveaux gouvernements de l'Amérique?

Remarquez bien qu'aujourd'hui les colons n'ont ni industrie, ni manufactures, et que c'est à la dépendance dans laquelle ils se trouvent de nos arts et des productions de l'Europe, que nous devons les principaux avantages de nos relations avec eux. Rendus à la liberté, ils élèveront des fabriques, et apprendront à se passer de nous.

Au lieu de nous vendre leurs denrées de préférence aux étrangers, il les échangeront contre les productions de l'industrie rivale, qui s'accorderont mieux avec leurs besoins, leurs goûts ou leurs fantaisies. Le résultat de cette double révolution est qu'il nous faudra payer en numéraire les sucres et les cafés nécessaires à notre consommation; et alors le commerce de l'Amérique sera absolument semblable à celui de l'Inde; avec cette différence cependant qu'on se passe de mouselines et de schalls beaucoup plus aisément que de sucre, et que le commerce d'Amérique pourra enlever annuellement à la France cent millions, au lieu de douze que nous coûte le commerce déjà très-onéreux des Grandes-Indes.

Pourquoi le commerce d'Amérique n'entraîne-t-il point aujourd'hui les inconvénients que je décris? c'est parce qu'il se compose d'échanges réciproques. Il faut nécessairement que les colons nous donnent leurs denrées en retour des productions de notre industrie. Ce commerce a tous les bons effets du commerce intérieur, et véritablement il n'est pas autre chose. La Martinique est une portion de territoire ajoutée à la France. Tandis que les colons multiplient les denrées qui conviennent à nos goûts et à nos besoins, nos ateliers s'occupent de la reproduction des marchandises que ces colons recherchent. C'est

un double accroissement dans les facultés respectives du travail, un véritable surcroît de richesse; et il serait encore plus précieux, si nous ne consommions point tout ce que les colonies nous envoient. La réexportation annuelle d'une valeur de plus de cent millions de denrées coloniales, était donc une conquête sur le numéraire de l'étranger et sur les productions de son industrie; et je ne vois pas comment nous serons plus riches, quand nous aurons perdu, avec ce premier avantage, la faculté de payer en marchandises nationales les sucres et les cafés que nous consommons.

Dans le commerce des colonies, avant la Révolution, tout était profit pour la France. Les marchandises qu'elle y envoyait annuellement valaient près de 80 millions. Que d'individus cette reproduction devait occuper et enrichir! Mais ce n'était pas là le seul avantage de ce commerce. Où se dépensait autrefois la majeure partie des fortunes acquises dans nos colonies? en France. La plupart des riches propriétaires n'avaient jamais mis le pied dans leurs habitations; ils restaient en France, où des géreurs intéressés leur faisaient passer leurs revenus. La colonie n'était même, pour ces géreurs, et pour les propriétaires résidants, qu'une terre d'exil; ils travaillaient donc avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils étaient plus empressés de la quitter. Alors ils revenaient en France, où ils

rapportaient, avec l'amour du pays, d'immenses capitaux, pour servir d'aliment à l'industrie de la métropole.

En sera-t-il ainsi, quand vous aurez rendu l'indépendance aux colonies? J'ai déjà dit qu'alors elles se suffiront à elles-mêmes. Vous n'aurez donc plus aucun motif de liens solides. Mais, au lieu de ce respect filial que Smith veut qu'elles conservent pour la mère-patrie, qui nous assurera qu'elles ne chercheront pas un jour à l'opprimer? La reconnaissance est rarement la vertu des particuliers; l'ingratitude est toujours le défaut des peuples: ils oublient les services de leurs concitoyens; ils méconnaissent leurs propres grands hommes; ils les méconnaissent au moment où leur gloire brille du plus bel éclat! Et Smith veut que, *pendant une suite de siècles*, des colonies se souviennent de leur patrie primitive. Je le répète, Smith a fait un roman (1).

M. Canard partage encore ici l'opinion du professeur d'Edimbourg; il va même plus loin: « L'inconvénient qui résulterait de la suppression du commerce colonial, n'est que passager, comme

(1) M. Say tance vertement le gouvernement anglais pour ne pas s'être prêté de bonne grâce à l'indépendance de ses colonies d'Amérique, et, à la page suivante, il établit que les États-Unis tuèrent l'Angleterre! (4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 309, 310). Note de la seconde édition.

» tous les désavantages de la circulation du tra-  
 » vail. Les fonds prendraient bientôt un autre  
 » cours, et l'équilibre se rétablirait. » Qu'est-ce  
 que M. Canard entend par la suppression du com-  
 merce des colonies? Les fonds, dit-il, prendraient  
 un autre cours. M. Canard suppose apparemment  
 que nous pouvons aujourd'hui nous passer de den-  
 rées coloniales; mais nous nous en passons si peu,  
 que, dès ce moment, nous en tirons de l'étranger.  
 Or, l'argent que ces denrées nous coûtent annuel-  
 lement est enlevé au soutien de l'industrie; qui  
 emploie par conséquent moins de bras et produit  
 moins de richesses. Est-ce là ce que M. Canard  
 entend, quand il dit que l'équilibre se rétablirait?  
 est-ce là aussi ce qu'il appelle un inconvénient  
 momentané?

Supposons que la France puisse réellement se  
 passer de denrées coloniales; la perte de nos  
 colonies serait encore une source de calamités.  
 Que deviendraient tous les individus que ce com-  
 merce alimente, les navires qu'il entretient, les  
 capitaux qu'il emploie? que deviendraient les fa-  
 bricants dont le travail passe en Amérique? Les  
 fonds, nous dit M. Canard, prendront un autre  
 cours, et il nous cite l'exemple de l'Angleterre  
 avec les États-Unis; mais aurons-nous, comme  
 l'Angleterre, le concours fortuit de cinq événe-  
 ments, tous d'une grande importance, pour faci-

liter l'écoulement de nos marchandises et l'emploi  
 de nos fonds? Y a-t-il encore en Europe quelque  
 État à démembrer, comme la Pologne, et sommes-  
 nous, ainsi que les Anglais, maîtres d'une partie  
 de l'Inde, dont ils feraient une riche colonie,  
 s'ils voulaient donner à leur commerce une autre  
 direction (1)?

Je ne puis résister au désir de prouver au lecteur  
 que le système colonial, tout oppressif qu'il paraît  
 à Smith, a cependant trouvé des défenseurs.

- « Nos colonies des Antilles sont admirables.
- » Elles ont des objets de commerce que nous  
 » n'avons ni ne pouvons avoir; elles manquent  
 » de ce qui fait l'objet du nôtre.
- » Le désavantage des colonies qui perdent la  
 » liberté du commerce, est visiblement compensé  
 » par la protection de la métropole qui les défend  
 » par ses armes ou les maintient par ses lois.
- » L'extrême éloignement de nos colonies n'est  
 » point un inconvénient pour leur sûreté; car si  
 » la métropole est éloignée pour les défendre,  
 » les nations rivales de la métropole ne sont pas  
 » moins éloignées pour les conquérir.
- » Cet éloignement fait que ceux qui vont s'y  
 » établir ne peuvent prendre la manière de vivre

---

(1) C'est ce qu'ils ont fait depuis dix-sept ans que ceci  
 est écrit.

» d'un climat si différent ; ils sont obligés de tirer  
 » toutes les commodités de la vie , du pays d'où  
 » ils sont venus.

» L'objet des colonies est de faire le commerce  
 » à de meilleures conditions qu'on ne le fait avec  
 » les peuples voisins avec lesquels tous les avan-  
 » tages sont réciproques. On a établi que la mé-  
 » tropole seule pourrait négocier dans la colonie ,  
 » et cela avec grande raison , parce que le but  
 » de l'établissement a été l'extension du com-  
 » merce , non la fondation d'une ville ou d'un  
 » nouvel empire. »

Les cinq paragraphes qui précèdent sont extraits d'un ouvrage dont le temps fortifie la réputation à l'étranger , tandis que les écrivains cherchent à la miner chez nous. Il est vrai que l'auteur est Français. Or, nous n'aimons long-temps rien de ce qui est indigène ; c'est le principal trait de caractère de la nation. Aussi ne paraît-il pas une brochure sur l'Économie politique , où le grand homme ne soit outragé. On ne peut donc plus le citer sans faire rire de pitié les écrivains , et voilà pourquoi je diffère tant à le nommer. C'est Montesquieu (1).

Le chapitre qu'on vient de lire existe , tel qu'il est ici , dans la première édition de cet ouvrage.

(1) Esprit des lois , liv. XXI , chap. 21.

Depuis , de grands événements survenus en Amérique ont fait présager à des hommes très-éclairés la chute prochaine du système colonial. Je doute , comme eux , que jamais Saint-Domingue rentre sous la domination française , et je prévois également que l'Amérique méridionale est perdue pour l'Espagne. M. de Pradt pense que cette révolution est juste ; il croit surtout qu'elle sera aussi avantageuse à l'Europe qu'aux anciennes colonies. Je ne me presserai point d'encourager une scission qui viole un contrat formel quoique tacite , et je laisse au temps à vider ce grand procès qui , comme tant d'autres , se jugera moins par le droit que par le fait. Quant aux résultats commerciaux de l'indépendance des colonies , je ne sache pas de matière plus difficile à bien apprécier aujourd'hui. Il y a des chances pour que tout le monde perde à cette indépendance , les colonies comme les métropoles (1) ; il n'y en a aucune pour que la France y gagne , parce que jamais le commerce libre avec l'Amérique ne vaudra à la France , en travail , ce que lui valait Saint-Domingue au moment de la Révolution. Les colonies deviendront-

(1) Témoin S.<sup>t</sup>-Domingue où l'on ne récolte pas aujourd'hui le cinquième de ce qu'on récoltait autrefois. M. Say dit que jamais S.<sup>t</sup>-Domingue n'a été plus riche et plus prospère. L'erreur est si forte que je me borne à l'indiquer. (Note de la seconde édition.)

elles manufacturières? en ce cas, elles se passeront de l'Europe; et l'Europe qui ne peut se passer de l'Amérique, sera plus ou moins dans sa dépendance. Il faut considérer que la consommation des denrées coloniales va toujours croissant. Dans l'hypothèse que je crée, cette consommation pourra devenir un fléau; mais ce n'est pas sur l'Europe prise en masse qu'on doit rechercher les effets de l'affranchissement des colonies: l'Europe n'est ici qu'une généralité. En admettant, ce qui est possible, que l'indépendance des colonies augmente le travail dans l'ancien continent, cette augmentation ne tournera-t-elle pas au profit d'un seul peuple? Et je prie le lecteur de bien réfléchir avant de répondre, car le principal noeud de la difficulté est dans la solution de cette question.

M. Say a consacré aux colonies un chapitre spécial (1). Tout ce qu'il en dit se réduit au raisonnement suivant: L'Angleterre et la France ont crû en population et en richesse depuis que les États-Unis et Saint-Domingue ont secoué le joug de leurs métropoles. Donc la perte des colonies n'a été défavorable ni à l'Angleterre ni à la France. Enchanté d'une dialectique si pressante, M. Say ajoute: *il est temps de mettre de côté ces lamentations sur la perte des colonies, comme si elles*

(1) Le 19.<sup>me</sup> du livre I.<sup>er</sup>, 3.<sup>me</sup> et 4.<sup>me</sup> éditions.

*avaient été la source des prospérités de la France;* et M. Say oublie que, si la France a conservé, pendant tout le dernier siècle, une si grande prépondérance politique en Europe, elle l'a due uniquement à son système colonial, sans lequel elle n'aurait pu ni entretenir une marine, ni la réparer rapidement après des désastres qui ne nous empêchèrent cependant pas de balancer les forces de l'Angleterre dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique. La France a crû en richesse et en population, parce qu'elle s'est rendu propres une multitude d'industries nouvelles qui ont créé du travail et des bras, double bienfait dont la France est redevable à ce prétendu système mercantile contre lequel tout le livre de Smith, exactement reproduit dans celui de M. Say, est si infructueusement dirigé. Mais, tandis que l'intérieur de la France prospère, la détresse et la mort sont dans nos villes maritimes, que le commerce des colonies rendait naguères si riches et si vivantes. *La France, dit M. Say, consomme au moins autant de denrées coloniales qu'autrefois;* et il perd de vue qu'autrefois, après notre consommation prélevée, nous exportions pour 150 millions de francs en sucre et en café. Ce fait, si propre à le tirer de son incroyable erreur, n'est de sa part l'objet d'aucune observation. *Ce qui n'entre pas par Bordeaux, par Nantes, entre par d'autres frontières.*

De quelles frontières M. Say veut-il parler ? Ce qui n'entre pas en Europe par Bordeaux et par Nantes, entre par Londres, où l'Allemagne et l'Italie vont directement s'approvisionner. Est-ce là ce qui charme M. Say ? Toute cette partie de son livre est désolante, non qu'elle soit plus faible en raisonnement, plus dangereuse que le reste, mais parce que l'auteur remet au vif celle de nos plaies commerciales qui doit saigner le plus longtemps ; parce qu'il se consume en efforts malheureux pour prouver que ce n'en est pas une ; enfin, parce qu'il traite comme en se jouant, le sujet le plus grave, le plus hérissé de difficultés que puisse aborder aujourd'hui un administrateur ; et c'est à l'occasion de spéculations si hautes que M. Say fait la guerre aux mots ; qu'il s'amuse à soutenir qu'on ne doit pas nommer le sucre et le café *denrées coloniales*, mais bien *denrées équinoxiales*, parce qu'elles croissent entre les tropiques ! Voilà, certes, une innovation bien utile ! Je la recommande à toutes les sociétés savantes de l'univers.

Tout ce que j'ai voulu prouver dans ce chapitre, c'est que le système colonial, tel qu'il existait avant la Révolution, et tel qu'on a essayé de le rétablir dans ces derniers temps, était fort avantageux aux métropoles sans avoir rien d'oppressif pour les colonies. Les Anglais le conservent dans la partie des Antilles qu'ils possèdent, et partout

où ils ont des établissements analogues. Il y durera plus long-temps que dans les colonies des autres nations, parce qu'il n'y a point été porté d'atteinte, et aussi parce que l'administration du pays, confiée aux intérêts locaux, est mieux en harmonie avec les idées d'indépendance qui prévalent aujourd'hui partout, et qu'il faut servir, ne fut-ce que pour s'en rendre maître et les diriger. C'est l'unique moyen d'empêcher de brusques ruptures et des explosions toujours fatales. Au moment où j'écris, toute la France commerciale est partagée sur le meilleur régime à donner aux colonies qui nous restent. Depuis trois ans, cinquante mémoires ont été produits sans que la question en soit devenue plus claire. M. de St-Cricq, Directeur général des douanes, l'a précisée et discutée avec une supériorité remarquable, en exposant, cette année même (1), à la chambre des Députés, les motifs d'une loi dont le ministre des finances venait de présenter le projet. Ce beau travail sera conservé et long-temps consulté. Il montre parfaitement la cause des plaintes qu'élevèrent de concert les colons et les armateurs. L'Inde, le Brésil, la Havanne produisent plus de sucre que l'univers n'en consomme. De là sa dépréciation sur tous les marchés. Nos colonies.

(1) Voir le moniteur du 21 janvier 1822.



souffrent surtout de cette dépréciation, parce que le sucre qu'elles récoltent ne peut, pour le prix, soutenir la concurrence du sucre étranger. Il n'y a donc de salut pour elles que dans la consommation de la métropole qu'il faut leur assurer par le régime exclusif. Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale étaient, au moment de la rupture, dans une situation bien différente. Aux Antilles, deux cultures principales se partagent le sol, qui ne produit pas de grain. Quels éléments d'indépendance durable peut-on voir là ? Il faut distinguer les colonies insulaires des colonies continentales, et les établissements qui, par leur position et leur étendue, peuvent se défendre, se suffire, s'accroître, de ceux à qui tous ces moyens de conservation et de grandeurs sont refusés. Le Mexique, le Pérou vont devenir des États indépendants, et ils n'y perdront rien. Il est douteux que des îles, disséminées dans un immense archipel, trouvent le même avantage à s'affranchir de leur métropole, à moins qu'elles ne s'unissent sous un gouvernement commun; et alors même que de chances de troubles intérieurs, que de rivalités et de jalousies ! Renonçons une bonne fois aux colonies que nous avons perdues; mais conservons précieusement les autres. Assurons à celles-ci, par de forts droits sur les denrées étrangères, la totalité du marché intérieur;

renouons, sans crainte, avec celles-là des relations qu'il dépend encore de nous de rendre intimes, et que l'étranger nous enlèvera sans retour si nous persévérons dans des scrupules dont il se moque, dont il profite, et au-dessus desquels on voudra se placer quand il ne sera plus temps; enfin, qu'une législation fixe, mise à jamais hors de l'arbitraire de l'autorité locale, permette aux armateurs des spéculations que la continuelle mobilité des réglemens rend, depuis huit ans, impossibles ou ruineuses. A ces conditions le commerce des colonies se relèvera peut-être, car il ne faut pas espérer qu'il donne de long-temps les bénéfices que les armateurs et les planteurs y trouvaient dans le siècle dernier. Encore une fois, ce n'est plus la France qui approvisionne l'Europe, et l'abondance de la production, jointe à l'absence de débouchés, empêchera toujours cette juste élévation des prix, sans laquelle le travail manque d'encouragement comme de récompense (1).

Je terminerai ce livre par l'aperçu rapide des vérités que j'ai cherché à y établir.

Il est faux qu'à valeur égale, un capital en argent.

(1) Tout ce paragraphe, écrit en avril 1822, est ajouté à la 3.<sup>me</sup> édition.

ne rende pas au pays plus de services qu'un capital en marchandises.

Il est faux que l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, conduise toujours, et nécessairement, les propriétaires de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale.

Il est faux que la production puisse s'accroître quand la consommation générale diminue.

L'agriculture a, moins que l'industrie, besoin de l'appui immédiat du Gouvernement. L'agriculture suit naturellement dans ses progrès ceux de l'industrie et du commerce; le meilleur moyen de l'encourager est d'encourager les manufactures.

Le commerce intérieur est celui qui occupe le plus de bras, qui crée le plus de produits : il est le fondement le plus solide de la prospérité d'une nation.

Le commerce extérieur a donné aux divers peuples de l'Europe les moyens de s'approvisionner d'argent. Tel est, depuis la découverte de l'Amérique, son objet immédiat. Les nations qui ont le mieux atteint ce but sont celles qui sont devenues les plus riches et les plus puissantes; témoin l'Angleterre, qui n'a cependant plus le même besoin d'une monnaie de métal, et qui est la seule nation qui ait pu s'en passer.

Une nation qui veut jouir de tous les avantages que lui donnent son territoire et son industrie,

échange l'excédant de ses marchandises contre d'autres marchandises étrangères; cette nation n'est ni prodigue ni économe. Une nation économe échange de préférence l'excédant de ses besoins, ou une partie de cet excédant, contre des matières premières et du numéraire; elle augmente ainsi ses moyens de produire; elle s'enrichit. Une nation prodigue échange et consomme à tout prix; elle exporte sa monnaie; elle tue ses travailleurs; elle se ruine.

Le commerce de transport ne convient qu'aux Etats pauvres dont le territoire est borné, la population peu nombreuse et l'industrie languissante.

Le commerce de l'Inde enlève annuellement à l'Europe des sommes immenses en numéraire; il y répand le goût des marchandises étrangères; il paralyse ainsi une partie des manufactures indigènes.

Le système colonial a beaucoup augmenté la prospérité de la France et de l'Angleterre. Les colonies sont une partie de territoire ajoutée à celui des peuples auxquels elles appartiennent. L'indépendance des colonies serait un acte de déraison de la part des métropoles : elle n'est sollicitée que par l'imprévoyance appuyée de fausses idées de justice et de liberté.

## LIVRE IV.

## Du Système commercial.

L'intérêt privé ne portant pas toujours, et nécessairement, comme le prétend Smith, les propriétaires de capitaux à les employer de la manière la plus utile pour l'État, les divers gouvernements ont cru devoir assujétir le commerce extérieur à des règles qui l'empêchassent de devenir jamais nuisible au pays. Les institutions qui ont été créées pour atteindre ce but, forment l'ensemble du système commercial : il me reste à l'expliquer. J'y consacre ce dernier livre, dans lequel je m'occuperai plus particulièrement de la France.

## CHAPITRE PREMIER.

*Des Douanes.*

Si les Douanes sont un mal, c'est un mal auquel on doit être accoutumé, car il est bien ancien. Quand le philosophe Xanthus, qui venait d'acheter Ésope, l'emmena de Samos, il obtint la remise des droits de douanes, ce qui prouve qu'alors

elles étaient assez accommodantes. Il faut avouer que cela dura très-peu, puisque Cicéron se plaignait déjà amèrement de l'audace avec laquelle les douanes romaines visitaient non-seulement les étrangers, mais les Empereurs. Des Grecs et des Romains, je passe immédiatement à la France, où l'on trouve des droits de douanes dès les premiers temps de la monarchie. Ces droits n'étaient, à cette époque, et n'ont été, pendant bien des siècles, qu'un moyen assez facile de lever de l'argent sur les peuples. Bien loin donc que les douanes aient servi le commerce au moment de leur institution, tout annonce, au contraire, qu'elles en ont retardé les progrès ; c'est que tout impôt sur le commerce, lorsqu'il n'est point déterminé par des vues de commerce, doit nécessairement tourner contre lui et, par une suite inévitable, contre le pays qui le crée.

Les grands progrès de l'industrie en Europe datent de trois cents ans environ, et il s'est à peine écoulé un demi-siècle depuis que chaque nation a pris son rang, comme nation manufacturière. Avant la découverte de l'Amérique, l'industrie était à peu près la même chez toutes : les échanges devaient donc plus particulièrement consister en productions du sol, qui varient avec les pays ; et encore même ces échanges ne pouvaient-ils pas être très-multipliés.

On n'aperçoit pas quel intérêt aurait pu porter les peuples à restreindre des relations déjà très-bornées, et qui augmentaient leurs jouissances sans occasionner à aucun de préjudice sensible.

Les droits de douanes furent primitivement établis dans la vue unique de procurer au Souverain un revenu ; quelques bureaux placés à l'extrême frontière, devaient, sans engendrer de grands frais, en assurer la perception. On n'avait point alors à se préserver de la contrebande, et par conséquent il ne fallait qu'un très-petit nombre de commis. Cet impôt était ainsi un des moins onéreux à recouvrer.

Si l'on pouvait douter que l'institution des douanes n'eût cette origine, je prierais de considérer qu'en France, à l'époque où Colbert fut nommé contrôleur général, les droits se percevaient principalement sur les marchandises nationales à la sortie, tandis que les productions de l'industrie étrangère entraient presque toutes en franchise.

Un renversement aussi absolu des premiers principes de l'administration commerciale, prouve que les douanes n'avaient été considérées par le Gouvernement, jusque-là, que comme source de revenus ; et je crois avoir eu raison de dire qu'elles tournèrent ainsi au préjudice du commerce, dont elles retardèrent nécessairement les progrès.

Mais il devient absolument impossible de contester cette assertion, lorsqu'on se rappelle les douanes intérieures, qui subsistaient encore en France en 1790. Si l'objet des douanes n'avait pas été purement fiscal, celles de province à province n'auraient jamais survécu à l'indépendance de ces mêmes provinces. A chaque augmentation de territoire, on aurait reculé la ligne : elle se serait ainsi toujours trouvée sur l'extrême frontière ; et le commerce, au lieu d'être entravé dans ses communications les plus naturelles, écrasé par la multiplicité des droits, et vexé par des visites qui se répétaient à l'infini, aurait pu s'étendre au dehors, et rivaliser, dans tous les marchés de l'Europe, avec les productions de l'industrie étrangère.

Ces droits intérieurs étaient essentiellement destructifs du commerce. On voit, dans un mémoire adressé en 1659 au cardinal Mazarin, et recueilli par Forbonnais, qu'une balle de camelot de Lille, pesant 232 livres, payait en divers endroits, pour arriver à Lyon, plus de 200 fr., sans compter les deux droits de la douane de Valence et les six deniers pour livre. Une balle de soie, venant d'Italie, et que l'on réexportait manufacturée, payait dans trois bureaux. Des droits aussi multipliés devaient augmenter le prix des marchandises de dix ou douze pour cent,

quelquefois du double ; et alors comment espérer d'en trouver le débouché à l'étranger ?

Tel était l'état des choses en France, lorsque Colbert arriva au ministère. Aussi n'avions-nous alors ni marine, ni industrie, ni commerce ; nous tirions de l'étranger presque tous les objets de consommation indispensable ; la misère était générale, et, pour me servir des expressions mêmes de Colbert, on ne savait à quoi employer « cette grande troupe de fainéants qui » remplissaient la France, et demeuraient inutiles et les bras croisés, au lieu de l'enrichir de leur travail.

Cependant, tandis que la France restait ainsi oisive, et semblait renoncer à tous ses avantages naturels, plusieurs nations voisines avaient atteint le plus haut degré de prospérité relative. Quoique déchues de leur ancienne splendeur, depuis la nouvelle direction du commerce de l'Inde, Venise, Gênes et les principales villes d'Italie, se partageaient encore le commerce de la Méditerranée. La banque d'Amsterdam avait déjà un demi-siècle d'existence ; toutes les mers étaient couvertes de bâtiments hollandais. L'Angleterre, dont l'esprit était exclusivement dirigé vers le commerce depuis la reine Elisabeth, commençait à se montrer manufacturière ; Charles II venait de confirmer le fameux acte de navigation,

seul, mais inappréciable bienfait de Cromwell. Enfin, et de quelque côté que l'on jetât les yeux, à l'exception de la France, et des États du Nord encore plongés dans la barbarie, l'Europe offrait de toutes parts le spectacle de peuples industriels, actifs, rivalisant d'efforts pour étendre leur commerce, perfectionner leurs manufactures et s'emparer des mers.

Cette opposition humiliante, entre la France et les autres nations de l'Europe, toutes moins favorisées qu'elle par la nature, dut enflammer le génie patriotique de Colbert. Ce grand homme avait le sentiment des ressources de son pays ; il jugea, dès le principe de son administration, du degré de prospérité auquel la France pourrait atteindre. La cause de la langueur du commerce national devint l'objet de toutes ses recherches ; il la trouva dans les vices d'un tarif qui grevait indifféremment de forts droits, l'entrée des matières premières, et la sortie des marchandises indigènes ; dans la multiplicité, dans la variété, dans l'incertitude de ces mêmes droits ; il la trouva dans l'état d'abandon des manufactures ; enfin, dans l'ignorance absolue où l'on était alors des moyens d'économiser le travail et les bras, en se servant de mécaniques déjà usitées dans plusieurs autres pays de manufactures.

Le principe du mal une fois connu, il devenait

plus facile d'y porter remède. Colbert accorda des encouragements à l'industrie ; les principales manufactures reçurent des gratifications ; il fit venir de l'étranger des métiers dont il consentit à payer chèrement le secret, bien sûr que cette avance rentrerait avec de gros profits ; d'habiles ouvriers furent appelés d'Italie et de Flandre. Ces droits si multipliés, et qui variaient sur presque tous les points de la frontière, furent réunis dans un tarif unique ; on y réduisit considérablement ceux que payaient les marchandises nationales à la sortie ; les matières premières furent dégrevées à l'entrée. Un autre tarif, postérieur au premier de trois ans, chargea de forts droits les produits des manufactures étrangères : c'était là surtout ce que réclamait notre industrie naissante, que la libre concurrence des fabriques du dehors aurait étouffée au berceau. Tant de soins, tant de prévoyance, ne pouvaient être infructueux. Aussi, moins de dix ans après l'entrée de Colbert au ministère, on comptait déjà dans le Royaume près de 50,000 métiers à laine, et le commerce des soies s'était accru au point qu'il entretenait une circulation annuelle de plus de 50 millions.

Cependant, il ne fut pas possible à Colbert de supprimer les douanes intérieures. Des ministres non moins zélés que lui pour le bien de l'État échouèrent, depuis ; dans la même entreprise,

qu'il était réservé à d'autres temps de consommer.

On voit que les douanes ne prirent un caractère commercial en France que sous Colbert ; aussi le servirent-elles puissamment dans le projet qu'il avait conçu, et qu'il exécuta, de rendre la France l'une des premières puissances maritimes et commerçantes de l'Europe. Le grand siècle lui doit une partie de sa gloire ; il était réservé au nôtre de chercher à enlever à Colbert une partie de la sienne.

Smith, qui n'est bien souvent que l'écho des Économistes, même sans qu'il s'en doute, assure, de la meilleure foi du monde, que les opérations de ce grand homme n'ont pas tourné à l'avantage de sa patrie ; et il s'appuie sur le sentiment *des hommes de France les plus éclairés*. Or, ces hommes de France les plus éclairés sont les Économistes, et entre autres le docteur Quesnay, leur chef, avec lequel Smith était très-lié. On voit par là ce qu'il faut penser de cet accord *entre les hommes les plus éclairés de la France*, pour déprécier l'un des plus grands administrateurs qui aient jamais existé.

Les hommes de France les plus éclairés n'appartiennent à aucune secte, ne se font d'aucune école ; ils rendent à Colbert la justice qui lui est due, sans s'inquiéter de l'opinion de quelques esprits à système ; ils le jugent sur ce qu'il a

fait, et non sur ce qu'il leur a plu d'établir : ils voient ce qu'était la France au moment où il prit les rênes de l'Administration, épuisée d'argent, sans marine, sans industrie, sans commerce, et le haut degré de gloire et de prospérité auquel elle s'est tout à coup élevée par la puissance d'un grand roi, secondé d'un grand ministre : ils voient que ces institutions tant blâmées, ont constamment accru la richesse de la France ; que des institutions semblables sont encore le plus ferme appui de l'opulence de l'Angleterre : ils le voient et ne conçoivent point le genre de plaisir que peuvent trouver des Français à déprécier l'administrateur qui a le plus contribué à la gloire de leur nation, et qui était Français lui-même.

Il est certes fort triste que Smith ait pris l'opinion de quelques écrivains malades pour celle des hommes les plus éclairés de la nation, et qu'il nous ait ainsi dénoncés à l'Europe et à la postérité, comme un peuple aveugle et ingrat, qui méconnaît les services de ses plus grands hommes.

Je sais bien que Smith nous fait gloire de cette ingratitude ; mais il viendra un moment où Smith lui-même sera jugé ; et cette opinion qu'il prête aux hommes les plus éclairés de la nation, restera comme un monument de notre légèreté et de notre inconséquence.

Je continue l'historique des droits de douanes

en France, que l'on comprenait tous, avant la Révolution, sous le nom de *Traites*. Quoique Colbert y eût introduit de grands changements, comme on l'a vu, et que ce soit seulement depuis son administration que nous ayons un système commercial fondé sur des douanes, il ne lui fut pas possible de le porter au point de perfection dont il est susceptible. Cinq provinces seulement admirèrent le tarif uniforme qu'il voulait rendre commun à toutes ; et ce tarif lui-même laissait encore à désirer. Il résulta de cette espèce de scission entre les provinces, une bigarrure choquante dans l'administration des douanes du Royaume. On distingua *les provinces des cinq grosses fermes* régies par le tarif de 1664, de celles qui refusèrent de l'admettre, et qu'on appela du nom de *provinces réputées étrangères*. Celles-ci conservèrent leur ancienne législation fiscale. Trois autres provinces restèrent au-delà de la ligne, en vertu des conventions qui eurent lieu lors de leur réunion à la France, et furent appelées *étranger effectif* ; noms barbares, s'écrie assez plaisamment M. Necker, qui ne rendent la langue fiscale ni fort claire, ni fort élégante.

Ces noms ont disparu avec les distinctions qui les avaient fait adopter. On peut voir dans l'ouvrage de M. Necker sur l'administration des finances, et mieux encore dans Forbonnais, com-

bien l'introduction d'un régime uniforme approprié à la France, était désirée par tous les hommes d'État, et combien de tentatives infructueuses se succédèrent pour arriver à ce but. Mais cet objet très-délicat touchait aux privilèges des provinces; il exigeait des ménagements extrêmes : d'un autre côté le Souverain y trouvait un revenu. Tant d'intérêts différents à concilier expliquent la longue existence d'un système essentiellement vicieux, mais que le temps semblait avoir consacré, et auquel il était devenu impossible de remédier sans exciter des mécontentements et peut-être même des troubles.

Quoiqu'il en soit, ce que Colbert avait projeté, ce que tous les ministres qui vinrent après lui, et M. Necker surtout, souhaitaient ardemment d'exécuter, la Révolution l'a produit et pouvait seule le produire. Il n'existe plus en France de barrières intérieures. La loi du 5 novembre 1790 les a reportées à l'extrême frontière, où elles forment un cordon qui ceint le pays dans toute sa circonférence. C'est le 15 mars 1791 que la France reçut le bienfait d'un tarif uniforme. Ce jour est pour elle une grande époque commerciale; et la mémoire s'en serait mieux conservée s'il n'eût été précédé et suivi de tant d'autres jours qui font époque aussi, mais par des raisons bien différentes. Le nouveau tarif avait été préparé par une commission nom-

breuse composée des hommes les plus éclairés que possédait alors la France, soit dans le commerce, soit dans l'Administration : deux comités de l'Assemblée, qui s'associèrent même à d'autres, le discutèrent ensuite. Ce tarif, modifié et perfectionné depuis la Restauration, bien loin de gêner le commerce national ne peut que le servir et l'étendre. Les produits de l'industrie indigène, les seuls qui fussent taxés avant Colbert, et que ce ministre ne dégrèva pas tous, sont aujourd'hui absolument exempts ou soumis à des droits très-modiques. Il en est de même, à l'entrée, des matières premières nécessaires à nos fabriques, quand notre sol n'en produit pas de semblables, ou qu'il en produit trop peu. Ainsi, les droits ne frappent, à l'exportation, que sur quelques-unes des productions particulières à notre terroir, et dont il est par conséquent impossible que l'étranger s'approvisionne ailleurs, telles que les vins, les eaux-de-vie; et encore ces droits sont-ils très-moderés (1). Les marchandises grévées à l'entrée sont celles dont la consommation intérieure, si elle devenait trop considérable, pourrait paralyser notre propre

(1) Le vin le plus imposé doit 1 franc 50 centimes l'hectolitre, et l'eau-de-vie 75 centimes. (*Note de la seconde édition.*) Le projet de loi de douanes, soumis le 19 janvier 1822, à la chambre des Députés, propose de réduire encore d'un tiers le droit sur les vins.



industrie. Les droits sont donc sagement calculés sur le danger de l'introduction ; et quand ce danger est tel que le préjudice suivrait immédiatement, sans offrir aucun but d'utilité qui le compense, on arrête l'importation par une prohibition absolue.

J'ai dit que le tarif actuel, loin de gêner le commerce, ne pouvait que le servir et l'étendre. C'est que les bases en sont généralement bonnes. Il ne s'ensuit pas que le tarif ne laisse absolument rien à désirer. Les améliorations qu'il reçoit chaque année prouvent que le Gouvernement s'occupe avec persévérance de tout ce qui peut contribuer à la prospérité du commerce, et l'on est maintenant en droit de penser que, sous très-peu de temps, cette partie de notre législation commerciale aura atteint tout le degré de perfection dont elle est susceptible.

Telle est, en peu de mots, l'analyse du système commercial de la France. Celui de l'Angleterre y ressemble beaucoup, avec cette différence cependant que les droits de douanes forment en Angleterre une partie très-considérable du revenu de l'État. Les autres puissances de l'Europe se sont successivement modelées sur l'Angleterre et sur la France, dont elles n'auraient pu, sans s'exposer à une ruine inévitable, laisser librement entrer toutes les productions. Cet exemple était bon à suivre ; mais, comme les meilleures institutions

ont aussi leur côté défavorable et qu'on abuse de tout, même des choses les plus utiles, on a quelquefois fait servir les douanes à des ressentiments nationaux. Alors elles ont changé d'objet. Je consacrerai les chapitres suivants à l'examen de tout le système commercial. Je termine celui-ci par une observation générale : le Gouvernement, dans l'institution de ce système, qui a été présenté comme une violation de tous les droits du citoyen, comme un monopole odieux, me paraît essentiellement paternel. J'y vois un chef de famille éclairé, qui, mieux instruit que ses enfants de l'état de leur fortune, leur indique, avec les moyens de la conserver, et même de l'accroître, quelles sont les dépenses qu'ils peuvent se permettre et celles dont ils doivent s'abstenir. Heureux les enfants que de fausses idées d'indépendance et de bonheur n'arrachent point au joug de la soumission ! Heureux les peuples auxquels on ne cherche point à persuader que leurs lois sont des inepties !

## CHAPITRE II.

*Blocus continental. — Changements qui ont été faits au Tarif de 1791. — Système actuel.*

J'ai dit, dans le chapitre précédent, que quelquefois on avait fait servir les douanes à des ressentiments nationaux, et qu'alors elles avaient changé d'objet. Je tenais ce langage en 1804, et je faisais ainsi, à l'avance, l'histoire et la critique des temps qui allaient suivre. Le système de douanes que le gouvernement impérial avait adopté, peut s'apprécier en quelques mots. Dans l'origine, il fut irrépréhensible : en 1806, il devint fiscal et hostile, double caractère qu'il conserva jusqu'à la fin. À ces deux titres, le commerce ne saurait s'en plaindre trop amèrement. La politique le jugerait avec moins de défaveur si l'homme qui l'avait conçu dans un but unique, avait été assez maître de lui pour attendre du temps des résultats que le temps seul pouvait donner. Mais que fit-il ? Au moment précis où il menaçait la Russie d'une invasion pour n'avoir pas assez rigoureusement fermé ses ports au commerce anglais, lui-même, pressé par le besoin d'argent, accordait à un certain nombre de maisons françaises *la licence* d'aller

chercher des denrées coloniales à Londres. L'inconséquence et l'injustice portent aussi leurs fruits, et fort vite, ce qui est à la fois très-moral et très-heureux, puisqu'il en résulte de grandes leçons qui ne sont ni sans application pour les souverains ni sans utilité pour les peuples.

Bonaparte a péri malgré le système continental ; et quel système aurait pu sauver un homme qui, après avoir conquis la plus belle moitié de l'Europe, s'y trouvait encore à l'étroit ? mais la chute de Bonaparte n'est pas une raison de nier le préjudice qu'avec les douanes, il avait causé aux Anglais. Or, ce préjudice fut immense. Jamais les Anglais n'oublieront la crise terrible qu'éprouva le commerce de Londres pendant les années 1810 et 1811. Leurs entrepôts regorgeaient de denrées coloniales et le pays d'objets manufacturés, qui n'avaient même pas de cours, parce qu'il n'y avait plus de demandes. Dans de si tristes circonstances, le change tomba à moins de 18 ; et, ce malheur venant s'ajouter à tous les autres, on vit le peu de monnaie de métal qui restait en Angleterre, passer en France, non sans d'immenses profits pour nous, et sans une surcharge énorme pour le gouvernement anglais, qui, forcé d'envoyer des subsides sur le continent, achetait l'or à tout prix, et même n'en trouvait point. Ce ne fut là, dira-t-on, qu'un mal passager. Je l'accorde. Cependant, en le prenant

dès l'origine, c'est-à-dire, en le faisant remonter à la loi qui prohibait les marchandises anglaises en France, ce mal n'a pas duré moins de dix-huit ans, et c'était plus qu'il n'en-fallait pour que les peuples apprissent à se suffire à eux-mêmes. Cette émulation de vouloir faire chez soi ce que précédemment on achetait chez les autres, émulation très-louable et très-utile, quoiqu'en disent Smith et M. Say, a passé de la France à toutes les nations; elle a saisi les peuples les plus paresseux. Ainsi les États romains se sont enrichis de la culture de la soude; le royaume de Naples de celle du coton. La Belgique en était venue à ne redouter aucune concurrence pour la fabrication du casimir, dont les Anglais avaient eu jusque-là comme le monopole. A quoi donc attribuer ce mouvement universel? aux lois de blocus, sans nul doute; et il faut reconnaître que l'Angleterre en souffre encore, ou nier l'évidence.

Quoique la réunion à la France, d'une partie de l'Europe, n'ait pas été de longue durée, l'effet de cette réunion et celui du blocus des Îles Britanniques, qui en a été la suite, ne seront bien appréciés que dans cinquante ans; parce que cinquante ans suffiront à peine pour rétablir l'équilibre entre tant d'États dont quelques-uns, faits de pièces de rapport, n'ont même pu mettre en harmonie leurs propres éléments. De ce nombre est le

royaume des Pays-Bas, composé de deux parties tellement séparées d'intérêts, que l'une trouve la vie où l'autre doit trouver sa perte. Aussi le royaume des Pays-Bas n'a-t-il encore offert au monde politique, que cette seule question: Sera-ce la Hollande qui tuera la Belgique, ou la Belgique qui tuera la Hollande? La solution m'en paraît très-avancée: en attendant qu'elle s'achève, et que l'équilibre dont je parlais tout à l'heure s'établisse, soit pour chaque État considéré dans ses éléments, soit pour les États pris dans leur ensemble et dans leurs relations réciproques, il est probable que tout nouvel effort vers ce but, aura pour résultat principal d'enlever des consommateurs à l'Angleterre. Je le crois, parce que, sauf quelques intérêts de localités qui ne peuvent triompher qu'accidentellement et par exception, l'intérêt des masses est que les masses soient indépendantes, intérêt d'autant plus puissant aujourd'hui, qu'il est d'accord avec les opinions. Or, la situation du commerce anglais depuis la paix, met parfaitement en droit de penser qu'à l'influence d'un blocus général, imposé par la force, odieux par conséquent, a succédé l'influence d'une foule de blocus particuliers, nés tous de l'intérêt privé des nations, blocus sans éclat, mais dont l'action aura bien plus d'efficacité, et parce qu'elle sera persévérante, et parce qu'elle part d'une volonté libre. Alors il ne faudrait pas

dire que l'Angleterre souffre encore du système adopté par Bonaparte, mais bien qu'elle commence seulement à en souffrir, ce qui lierait son triomphe à sa décadence, et pourrait faire craindre qu'elle ne payât cher une supériorité dont elle n'aurait joui, sans contestation, qu'un seul jour, ce jour-là même où elle devait commencer à la perdre. Du moins est-il certain que l'Angleterre, privée de sa monnaie de métal, fléchit aujourd'hui sous le double fardeau d'une population sans travail, d'où sont déjà nés bien des désordres, et d'une dette qui paraît devoir toujours croître, puisque, malgré la paix, le service courant des intérêts exige incessamment de nouveaux emprunts. Il y a là, pour les Anglais comme pour nous, matière à de sérieuses réflexions.

Le tarif de 1791, qui devait, dans ses fixations, éprouver tant de vicissitudes, n'a jamais été essayé, car le papier-monnaie et la guerre étant venus à la fois paralyser nos relations au dehors, il faut passer immédiatement de 1791 à la Restauration pour retrouver le commerce. Cependant, et quelque faible qu'il fût au moment où l'on mit le nouveau tarif à exécution, on reconnut vite qu'il protégerait mal notre industrie. Le tarif de 1791 n'admettait qu'un très-petit nombre de prohibitions. La sellerie, la bonneterie, les étoffes de laine, les tissus de

coton pouvaient entrer moyennant un droit de 18 à 20 pour cent. La fameuse loi du 10 brumaire an 5 (31 octobre 1796), qui prohibait la consommation des marchandises anglaises en France, fut certainement rendue dans des vues hostiles; mais comment croire que cette loi n'était pas en même temps commandée par la nécessité de donner de l'aliment et de l'encouragement à nos fabriques, quand on réfléchit que, depuis le retour du Roi, toutes les défenses qu'elle consacrait ont été, non-seulement maintenues, mais renouvelées? A la vérité, telle marchandise anglaise, dont l'entrée est restée défendue, n'est plus prohibée comme anglaise; elle l'est maintenant comme bonneterie, comme sellerie, comme étoffe de laine ou de coton: ce n'est pas là un changement de système. La nouvelle loi atteint le commerce anglais avec de meilleures formes: elle est, si je puis me servir de cette expression, plus polie; mais elle n'en frappe ni moins juste ni moins fort, et nous faisons exactement aujourd'hui, au mode près, ce qu'on faisait sous les gouvernements précédents.

Un autre changement très-notable qu'a éprouvé le tarif de 1791, et qui a également survécu aux temps qui l'ont vu naître, c'est la division des droits de douanes en deux parties distinctes, dont l'une, exclusivement commerciale, est toujours calculée dans l'unique intérêt de notre industrie,

tandis que l'autre est plus spécialement un impôt de consommation. Ainsi le droit que paye le café de nos colonies ressemble beaucoup à celui qu'on lève sur le sel dans l'intérieur ; et, comme la consommation du café n'est pas de nécessité absolue pour le pauvre, on peut dire de tous les droits de douanes analogues à celui-ci, que leur maximum possible a pour limite obligée le point où l'élévation de la taxe donnerait trop d'appât à la contrebande. Cela n'est vrai que d'un très-petit nombre de marchandises. Le droit sur les fers est purement commercial, et sa fixation se complique de beaucoup d'intérêts d'autant plus mal-aisés à concilier qu'ils sont réciproquement hostiles et toujours en présence. Ici il faut mettre d'accord les propriétaires des forges avec les diverses industries au succès desquelles il importe d'avoir le fer à bas prix, et de l'avoir de première qualité. La question de la prohibition de la laine à la sortie offre des difficultés d'une autre sorte. Cette fois, le débat s'établit entre les producteurs agricoles, qui réclament la libre sortie, les fabricants de draps, qui veulent qu'on la défende, et l'immensité des consommateurs, dont les vœux secondent toujours les mesures qui doivent avoir pour résultat la baisse des prix. Quelquefois, à ces intérêts très-divers, il en faut ajouter un dernier, devant lequel fléchissent tous les autres, celui de notre marine, ou bien

la nécessité de l'impôt, nécessité qu'on a dû souvent invoquer dans ces derniers temps, en faisant intervenir les besoins du trésor où il serait désirable qu'on pût ne s'en prévaloir jamais ; et de toutes ces considérations on me permettra sans doute de conclure que la confection d'un bon tarif de douanes ne peut être que le produit de beaucoup de connaissances positives, de discussions profondes, longuement et franchement controversées, et de temps heureux.

La taxe de consommation que payent à l'entrée certaines marchandises, telles que les denrées coloniales, le thé, les nankins, est donc, comme je l'ai dit, un impôt plutôt qu'un droit commercial : cependant c'est un droit commercial aussi, puisqu'il porte presque toujours sur des objets dont il serait regrettable que la consommation vînt trop à s'accroître. Il faut rendre ceci sensible par des exemples.

Nous faisons la pêche lointaine, celle de la baleine, de la morue, etc. ; mais, soit que nous n'employions point des procédés convenables, soit que nos bâtiments pêcheurs ne naviguent pas avec assez d'économie, nous ne pouvons établir le poisson salé à un prix aussi modique que les nations rivales. D'un autre côté, la pêche nationale ne suffit point à la consommation. Il faut donc recourir à la pêche étrangère ; or, il est

évident que , si elle était admise librement dans le marché intérieur , on la préférerait à la pêche indigène , dont la prospérité serait compromise. On prévient cet inconvénient en imposant le poisson étranger à quarante francs par quintal : ce droit , très-considérable , rétablit à peu près l'équilibre. Ainsi encouragés , les armateurs redoublent de zèle et d'industrie afin de multiplier leurs expéditions. Chaque année ils acquièrent de l'expérience , et insensiblement notre consommation en poisson étranger diminue.

Les colonies françaises suffisaient autrefois à la consommation intérieure , et procuraient , en outre , à la France un excédant de plus de cent millions qu'elle échangeait à l'étranger contre des productions exotiques , des matières premières et de l'argent. Alors , un fort droit sur les denrées coloniales n'aurait été qu'un impôt. Aujourd'hui , ce droit est encore un impôt ; mais il tend à modérer une consommation qui , si elle venait à s'accroître , nous coûterait des capitaux productifs. Il a donc maintenant deux objets : il prévient la prodigalité , et il procure un revenu à l'État.

Dans le système du tarif de 1791 , les droits de douanes , tous purement commerciaux , ne devaient pas rendre au trésor beaucoup au-delà de la dépense que nécessiterait leur perception. On soutint même alors qu'il serait fâcheux qu'elles

donnassent davantage ; en quoi , selon moi , on allait beaucoup trop loin. Toujours est-il que , de 1797 inclusivement , époque à laquelle le papier-monnaie disparut de la circulation , à l'année 1802 , exclusivement , les douanes n'ont pas , année commune , figuré dans les recettes générales du trésor pour plus de 15 à 16 millions net. Elles employaient alors 13,000 hommes et coûtaient de 9 à 10 millions , c'est-à-dire que les deux cinquièmes du produit brut étaient absorbés par les frais de régie. Aujourd'hui ( 1822 ) , les douanes sont chargées de la perception du droit sur le sel , à l'extraction des marais salants et dans les entrepôts de l'intérieur ; elles lèvent , à divers titres , de 95 à 100 millions net , occupent 27,000 employés et coûtent , tant en personnel qu'en matériel , 23 millions. C'est le cinquième seulement de ce qu'elles rendent brut , au lieu des deux cinquièmes qu'elles absorbaient autrefois. Je ne fais ces rapprochements que dans un seul but , celui de montrer qu'en parlant des produits de douanes , il faut y voir autre chose que des contributions. On part souvent de ce point de vue faux pour soutenir que c'est , de tous les impôts , le plus onéreux au pays , parce que c'est celui qui coûte le plus à percevoir. Rien ne prouve mieux à quels écarts on se laisse entraîner quand

on parle ou qu'on écrit sur des matières qu'on ne connaît pas.

J'ai indiqué dans le I.<sup>er</sup> chapitre de ce livre, les principales bases du tarif de 1791. Aux prohibitions près, qui ont été augmentées, elles ont servi de règle et de fanal dans le remaniement qu'il a fallu faire de tout le tarif après la Restauration. A l'entrée, le droit est toujours plus ou moins élevé, selon que la marchandise, susceptible de divers degrés de main-d'œuvre, en a plus ou moins reçu. Ainsi le sucre terré est plus imposé que le sucre brut ; le bois d'acajou scié, plus que le même bois en blocs ; le cuivre laminé, plus que le cuivre en masse. C'est le contraire à la sortie, et par des raisons analogues. La laine filée paye donc moins que la laine brute ; le fil blanchi moins que le fil écru ; la cire blanche moins que la cire jaune. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. Il est plus simple de recourir au tarif, et j'y renvoie.

Deux changements très-importants ont été faits, depuis la Restauration, dans les bases mêmes du tarif, car les principes sur lesquels il repose sont nombreux et variés comme les intérêts auxquels il se rattache. Le premier de ces changements est la prohibition des denrées coloniales par les frontières de terre ; le second, le mode de tarification qui grève les marchandises introduites

par bâtimens étrangers, plus fortement que celles dont nos propres navires effectuent l'importation. Tous deux ont été imaginés dans l'intérêt de la navigation française, et l'on ne peut nier que tous deux ne tendent à augmenter le nombre de nos navires et de nos matelots. Seulement, il faut observer que, depuis la loi qui subordonne le droit au pavillon, l'article 3 du décret du 21 septembre 1793 est resté sans application. Cet article défend aux bâtimens étrangers l'importation en France de toute autre denrée ou marchandise que celles du cru et des manufactures du pays auquel le bâtiment appartient. C'est la disposition la plus importante de notre acte de navigation : j'y reviendrai quand je traiterai spécialement du système commercial dans ses rapports avec la marine.

## CHAPITRE III.

*Entrepôts. — Transit. — Ports francs. — Primes. — Crédit des Droits. — Cabotage.*

Je vais traiter des diverses facilités accordées au commerce dans un régime que l'intérêt général a forcé de lui imposer, et dont elles tendent à diminuer les gênes. Je commence par l'entrepôt, la plus importante des concessions qui aient été faites au commerce maritime.

On nomme entrepôt, en matière de douanes, un lieu vaste et commode où le commerce a la facilité de déposer les marchandises importées dont il ne peut point se défaire sur le champ. L'entrepôt est fermé à deux clefs : le commerce en garde une et la douane l'autre. La durée de l'entrepôt est d'un an. Le négociant a ainsi tout le temps nécessaire pour donner à sa marchandise le débouché le plus avantageux : les droits ne s'acquittent qu'au moment où il livre à la consommation intérieure : s'il préfère réexporter, il n'en doit aucun. Ces facilités sont très-avantageuses, puisqu'elles laissent au négociant les moyens de trafiquer librement de l'étranger à l'étranger, sans même exiger, pour le commerce avec l'intérieur, l'avance, quelquefois très-considérable, des droits dus sur les marchandises qu'on y destine.

Toutes les marchandises qui doivent des droits sont admissibles dans l'entrepôt. On y admet également plusieurs espèces de marchandises prohibées, dont la vente à l'étranger peut nous procurer des retours avantageux, et généralement toutes celles qui portaient le nom de marchandises de *traite* (1).

Indépendamment de l'entrepôt dont je viens de parler, et qui exige, comme on l'a vu, le déplacement de la marchandise, il en existe un second qui fut long-temps particulier aux denrées coloniales françaises, et que, depuis la Restauration, on a très-sagement étendu à beaucoup de marchandises étrangères. Les formalités de celui-ci, moins nombreuses, s'accordent davantage encore avec les convenances du commerce. Cet entrepôt s'effectue dans les magasins mêmes du négociant, qui est seulement tenu d'acquitter les droits au moment où il dispose de la marchandise : sa durée est aussi d'un an. Lorsqu'au lieu de livrer à la consommation, on réexporte, le droit n'est pas dû ; c'est un nouvel encouragement donné à nos colonies et au commerce de transport. On appelle

(1) Marseille est le seul port dont l'entrepôt soit ouvert aux marchandises prohibées, sans exception. Des considérations d'une grande importance, et spécialement ses relations avec le Levant, lui ont valu cette faveur, à laquelle aucune autre ville n'a les mêmes droits.



cet entrepôt, *fictif*, pour le distinguer du premier qu'on nomme entrepôt *réel*.

L'institution de l'entrepôt, l'une des plus heureuses du système commercial, appartient à Colbert ; mais, depuis près d'un siècle, elle était tombée en désuétude. L'administration des douanes l'a fait revivre en 1803 ; le commerce lui doit cette faveur, et presque toutes celles dont il jouit. Toutes les fois que des facilités lui sont nécessaires, l'Administration les provoque ; c'est la plus belle partie de ses attributions (1).

Le transit est une institution née de l'entrepôt, dont elle forme le complément. Le mot indique la chose. En matière d'administration commerciale, le transit est la faculté accordée à de certaines marchandises étrangères de traverser un pays sans payer de droits. Des laines que le roulage transporte d'Espagne en Belgique, sont expédiées en transit par la France. Le transit se fait de plusieurs manières. Il a lieu des ports d'entrepôt aux fron-

(1) C'est à M. le comte de Sussy, aujourd'hui pair de France, qu'on doit le rétablissement du système d'entrepôts. L'organisation actuelle du service des douanes diffère peu de celle qu'il avait établie. M. de Sussy a successivement vu élever à la première place de cette administration deux hommes formés à son école ; ce sera toujours un besoin pour eux de reconnaître ce qu'il a fait, et ce qu'ils lui doivent.

tières de terre, et reversiblement des frontières de terre, aux ports d'entrepôt : il peut également s'effectuer des frontières de terre aux frontières de terre. Au moment de son rétablissement (1803), on le limita aux denrées coloniales françaises. La faveur fut ensuite étendue à toutes. Dans ces derniers temps, le transit a été considérablement agrandi : il est maintenant permis à la plupart des marchandises admissibles aux droits d'entrée.

Il arrive quelquefois que la marchandise étrangère, expédiée du dehors ou de nos entrepôts en transit, est, alors même, la propriété du commerce français, qui l'a achetée au lieu d'extraction ou de production pour la transporter et la revendre sur d'autres points. Ici, le transit favorise le commerce d'économie. Dans tous les cas, le transit donne au pays qui l'accorde le bénéfice du voiturage et quelques profits de courtage ou de commission : ce sont des avantages réels qu'il ne faut pas dédaigner, quelque petite que soit la partie de la population qui les recueille. Si le transit avait pour résultat de procurer plus de débouchés à l'industrie des peuples rivaux, il tournerait alors contre le commerce national. C'est pour cela qu'on ne l'a jamais accordé aux marchandises dont l'entrée est défendue. Un autre motif s'y opposait encore, la facilité des fraudes pendant le cours d'un trajet ordinairement fort long, et qui exclut, dans

sa continuité, toute possibilité de surveillance.

La France, par sa position centrale sur le continent, est de tous les pays de l'Europe celui auquel le transit doit rendre le plus de services. Quand la guerre maritime est générale, les peuples du Nord et du Midi, ne peuvent presque plus communiquer que sous son bon plaisir. Aussi Colbert, dont la sollicitude pour la prospérité du commerce fut si rarement en défaut, voulut-il donner à la France un bon système de transit. On l'essaya en 1665 : des étapes ou entrepôts furent établis aux différents points de la frontière ouverts à ces opérations. Vingt-cinq ans après on supprima le transit, dont le commerce s'était servi pour pratiquer des fraudes énormes au moyen de soustractions et de substitutions. Colbert aurait su remédier à l'abus sans détruire l'usage ; mais il était mort, et trop de choses moururent avec lui.

Colbert avait accordé aux étrangers l'accès libre de trois de nos ports. Leurs marchandises y étaient reçues en franchise de tous droits. De là vient le nom de ports francs donné à ces trois villes, qui sont Marseille, Bayonne et Dunkerque. La mesure était bonne alors ; bien des motifs la rendraient aujourd'hui inutile ou dangereuse. Marseille a vu s'élever un grand nombre de fabriques ; la liberté de mouvement dont elles ont besoin est inconci-

liable avec les nombreuses formalités que nécessite une franchise. Aussi le port de Marseille, après avoir recouvré la sienne en 1814, en a-t-il instantamment demandé la suppression. Un port franc est une portion de territoire étranger transportée sur le nôtre. Marseille, Bayonne et Dunkerque seraient les faubourgs de Londres. Il n'est pas sage, en matière de commerce, d'appeler ainsi l'ennemi à ses portes. On ne peut se garantir de la fraude qu'un tel voisinage favorise, sans visites sur les personnes, régime odieux, auquel il faudrait journellement soumettre des milliers de femmes. Les ports qui ont réclamé et qui réclament encore leur ancienne franchise, ne savent pas ce qu'elle serait avec des douanes qui ont de forts droits à percevoir et des prohibitions à maintenir. Les temps anciens sont ici sans application, sans autorité ; et c'est l'intérêt même des ports jadis francs, qui devrait leur faire souhaiter de ne jamais le redevenir.

Un des moyens employés par les gouvernements pour encourager certaines branches d'industrie, qui ne pourraient se soutenir si elles étaient livrées à elles-mêmes, est celui des gratifications, plus connues sous le nom de *primes*. Les primes sont précisément l'opposé des droits. On les accorde, à l'importation, aux matières premières dont le besoin se fait particulièrement sentir, et aux pro-

ductions qu'il est de l'intérêt du pays de se procurer directement. On les accorde aussi à la sortie des marchandises manufacturées qui ne pourraient point, sans ce secours, trouver de débouchés à l'étranger. Dans tous les cas, elles favorisent l'industrie; et l'on aperçoit qu'il doit être possible d'employer très-utilement un pareil ressort.

Smith se déclare contre celui-ci. Il range les primes dans la classe des profusions, toutes les fois qu'elles n'ont point pour objet immédiat la défense nationale; encore n'est-ce que par une faveur très-insignée qu'il excepte celles qui ont ce but, « *et que peut-être*, dit-il, *on pourrait alors justifier* (1). En dernière analyse, il pense qu'il est presque toujours déraisonnable de grever l'industrie générale, pour encourager celle de quelque classe particulière de manufacturiers. »

Smith reproche à l'institution des primes de grever l'industrie générale en faveur de quelques manufacturiers. Il n'est ici question ni de grever l'industrie générale, ni de favoriser quelques manufacturiers; il s'agit, au contraire, d'examiner s'il peut être utile au pays de soutenir, dans quelques circonstances, une branche d'industrie dont la chute entraînerait celle d'un commerce avantageux; de la soutenir, dis-je, non pas aux dépens de l'industrie générale, mais en faveur de cette

(1) T. III, p. 203.

même industrie. Je suppose que, la France possédant le commerce exclusif d'un pays quelconque, plusieurs nations rivales cherchent à le lui enlever; or, ces nations ne peuvent offrir à meilleur compte qu'une sorte de marchandise. Que fait l'Administration en France? elle accorde une prime à l'exportation de cette même sorte de marchandise. Les négociants français peuvent alors la livrer à un prix plus modéré; ils écartent ainsi toute concurrence, et demeurent seuls maîtres d'un marché qu'on voulait leur ravir, et dont on aurait peut-être fini par les expulser absolument sans cet acte d'habileté.

L'exemple que je propose n'est point, comme on pourrait le croire, une hypothèse créée à plaisir. Les Anglais l'ont réalisée vingt fois dans le cours du dernier siècle, et presque toujours contre les Français, qui s'entendent mal à cette espèce de guerre.

La théorie de M. Say, sur les primes, n'est pas, à beaucoup près, aussi absolue que celle de Smith. Forcé d'avouer que nous fabriquons parfaitement les soieries et les draps, M. Say dit que *peut-être* on le doit aux sages encouragements de Colbert (1). Le mot *peut-être*, employé ici pour *sans doute*, révèle tout le chagrin qu'une telle concession coûte à l'auteur; et véritablement, dans l'intérêt des

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 221.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 236.

principes qu'il défend, il n'aurait pas dû la faire. Les encouragements donnés par Colbert aux manufactures de laine et de soie nous ont très-certainement enrichis de ces deux industries ; mais cela est vrai au même degré de presque toutes les industries qui fleurissent en France. Ce que Colbert a fait, dans le temps, pour les étoffes de soie et de laine, soit en accordant des avances ou des primes aux manufacturiers, soit en leur assurant, par de gros droits ou des prohibitions, le marché intérieur, nous le faisons aujourd'hui pour les étoffes de coton, pour la quincaillerie, la verrerie, la sellerie, et pour une foule d'autres produits que, dans cinquante ans, beaucoup plutôt peut-être, nous fabriquerons mieux que l'industrie rivale. Pourquoi M. Say ne veut-il pas qu'on suive aujourd'hui une marche et des principes dont il avoue lui-même que la France s'est bien trouvée il y a cent cinquante ans ? C'est, répond M. Say, *parce qu'il vaut mieux acheter aux étrangers ce qu'ils fabriquent à meilleur marché.* Mais si Colbert s'était conformé à cette belle maxime, à cette maxime *fondamentale en Économie politique*, il aurait laissé la France acheter le drap aux Anglais, les soieries aux Indiens, et nous n'aurions pas aujourd'hui *les plus belles manufactures de soieries et de draps qu'il y ait au monde*, expressions que j'emprunte à M. Say lui-même.

Les primes s'accordent à l'importation comme à l'exportation ; elles ont pour objet spécial l'encouragement d'une branche quelconque d'industrie dont il importe de favoriser les progrès, quelquefois dans de seules vues commerciales, le plus souvent avec un but d'utilité immédiate pour le Gouvernement lui-même. Il arrive aussi que la prime, quand c'est à la sortie qu'elle s'applique, est simplement le remboursement du droit de consommation qu'a payé, à l'entrée, sous la forme de matière première, la marchandise qui s'exporte. C'est ainsi que le malheur des temps ayant rendu indispensable un droit d'entrée sur les cotons en laine, la loi actuelle accorde, sous le nom de prime, aux tissus de coton et aux cotons filés, expédiés de nos fabriques à l'étranger, la remise du droit perçu à l'importation. La pêche de la morue et la pêche de la baleine sont de véritables écoles de matelots. Nous les encourageons par de doubles primes, primes au départ, à raison du tonnage des navires, primes au retour, à raison de la quantité de produits rapportés. Nos lois accordent d'autres primes encore : toutes ont les mêmes résultats ; toutes peuvent se juger par les mêmes règles.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'insister pour convaincre que les primes, au lieu de grever l'industrie, la servent, toutes les fois qu'on ne les détourne point de leur véritable destination, et

qu'on sait les employer. D'ailleurs, avec quoi les acquitte-t-on ? avec le produit des droits imposés sur des marchandises étrangères dont il importe de restreindre la consommation. Les cent mille écus que vient de payer un navire arrivé des Indes, serviront peut-être d'encouragement à des fabriques qui s'établissent. Le remède se trouve ainsi naturellement placé à côté du mal, et ce sont ceux mêmes auxquels on serait fondé à le reprocher qui le réparent. Je ne vois pas comment un ordre aussi admirable pourrait en rien préjudicier à l'industrie.

Quelque modiques que soient généralement les droits de douanes en France, comparés à ceux qui se payent en Angleterre, un navire richement chargé peut cependant donner lieu à des perceptions de plusieurs centaines de mille francs. Si les négociants qui reçoivent de pareilles cargaisons étaient obligés d'en acquitter les droits au moment même où elles arrivent, il en résulterait des gênes très-préjudiciables au commerce. Le Gouvernement prévient cet inconvénient par un crédit de quatre mois, qui peut s'étendre à six pour les sucres destinés aux raffineries ; et il arrive ainsi très-souvent que la marchandise est livrée à la consommation avant que les droits en aient été perçus.

Je n'ai qu'un mot à dire sur le cabotage. Il fallait empêcher qu'à l'aide de substitutions ou

d'additions, des marchandises françaises, parties d'un de nos ports, ne favorisassent, dans un autre, l'introduction de marchandises similaires prises à l'étranger. On y parvient en accompagnant l'objet embarqué, d'une expédition de douane qui en établit l'origine, l'espèce et le poids ; au besoin on le revêt d'un plomb. C'est à cela que se réduisent des formalités dont la simplicité frappera, quoique, tout récemment, on les ait présentées comme très-génantes, dans un cours public où je crois qu'il eût été mieux de parler d'autre chose.

Ce chapitre ne contient rien de bien neuf. Je voudrais le supprimer ; mais j'ai la certitude qu'il existe en France des hommes, d'ailleurs très-éclairés, des administrateurs, qui sont absolument étrangers à notre système commercial, et n'en soupçonnent même pas les points fondamentaux. Cette ignorance est la preuve de l'extrême indifférence avec laquelle on s'occupe, chez nous, des institutions qui ont la prospérité du commerce pour objet. Ce chapitre subsistera donc, et probablement il trouvera des lecteurs qui me pardonneront de l'avoir conservé.

J'examinerai dans le suivant la question des prohibitions : c'est la plus importante du système commercial.

## CHAPITRE IV.

*Des Prohibitions.*

Quoique je n'aie encore parlé des prohibitions que très-accessoirement, on peut, dès à présent, soupçonner leur motif, et leur but d'utilité. La prohibition de sortie empêche que le commerçant étranger, par des spéculations habiles, ne nous dépouille des matières premières qui servent d'aliment à notre industrie; la prohibition d'entrée écarte du marché intérieur les marchandises que la modicité du prix, et peut-être la supériorité de la fabrication, feraient préférer à celles de nos manufactures. Les prohibitions sont ainsi doublement favorables à l'industrie indigène, puisqu'elles servent, d'une part, à l'approvisionnement de matières brutes, et de l'autre, à ce que ces matières, travaillées, ne manquent point ensuite de consommateurs.

Les objets prohibés à la sortie de France sont, entre autres, les drilles, les bois de construction, le bois merrain, avec lequel on fait des tonneaux, les métiers pour les fabriques, les peaux de lièvres et de lapins, les soies écruës. Les marchandises défendues à l'entrée sont en plus grand nombre. J'indique seulement les principales espèces:

étoffes de laine et de coton, ce qui comprend le casimir, le basin, le piqué, le velours et la bonneterie; étoffes de goût, comme mousselinette, nankinette, etc.; la faïence, la sellerie, la quincaillerie, la verrerie et le coton filé.

Les prohibitions sont-elles utiles? telle est la question qu'on fait tous les jours, qu'on trouve discutée dans tous les livres, et qui n'est résolue nulle part. Je dis qu'elle n'est résolue nulle part; car que prouvent des solutions qui se contredisent, et dont aucune n'a pour elle l'évidence?

La prohibition à la sortie empêche le cultivateur et le propriétaire de matières premières, d'en tirer un parti aussi avantageux que si la concurrence était libre. On ne peut nier ce résultat; mais le préjudice que la prohibition cause ainsi à quelques individus, ne tourne-t-il pas, en dernière analyse, au profit de l'industrie nationale? C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

J'ai déjà parlé de l'effet que produirait la sortie des chiffons. Je suppose de nouveau qu'on la permette, non à quelques négociants, mais à tous. Les chiffons valent en France 5 fr. le quintal; la concurrence étrangère les fera monter à 20. Il en résultera, sans contredit, un bénéfice très-considérable pour ceux qui vendent des chiffons; mais privées de cette matière première, avec quoi s'alimenteront nos papeteries? Rien ne s'opposera, dira-t-on,

à ce que les papetiers s'approvisionnent de chiffons à ce prix. Sans doute ; mais vous payerez alors le papier quatre fois ce qu'il vaut aujourd'hui. Quel avantage s'ensuivra-t-il pour le pays ?

Je vais plus loin. La concurrence étant libre, les étrangers vous enleveront vos chiffons ; et comme ils ont plus que vous l'art d'économiser le temps et le travail, ils vous forceront à les leur racheter manufacturés. Ainsi, en admettant que la vente des drilles ait procuré à la France cinq millions, il faudra que la France en donne quinze pour racheter du papier. Il n'y a pas là de quoi s'applaudir beaucoup de la destruction du prétendu monopole.

Les prohibitions à la sortie sont aujourd'hui peu nombreuses en France. Le principe qui les détermine est celui-ci : La matière première, recherchée par l'étranger, est-elle limitée dans sa production ? Alors il est évident qu'en étendant le marché, on s'exposerait à voir l'industrie rivale s'emparer au préjudice de la nôtre. La prohibition prévient cet inconvénient. Dans ce cas, elle est d'une politique aussi sage qu'impérieuse. S'agit-il, au contraire, d'un produit qu'on peut multiplier à volonté ? Ce serait nuire à ceux qui le récoltent que d'en empêcher la vente au dehors. Voilà pourquoi nos lins et nos chanvres sont maintenant permis à la sortie. En cela, comme en tout,

l'expérience a éclairé l'Administration, pour qui elle ne parle jamais en vain. Pendant long-temps le bois merrain, qui est la matière première des tonneaux, et les tonneaux eux-mêmes ont été prohibés à la sortie. La défense d'exportation, levée récemment quant aux tonneaux, a été conservée pour le bois merrain. On a pensé que la liberté de sortie des futailles vides, utile à l'industrie d'une classe d'artisans, ne pourrait jamais amener la disette des tonneaux, à cause de la difficulté du transport. Ces motifs ne s'appliquaient pas au bois merrain qui, simplement façonné en douves, a reçu très-peu de main-d'œuvre, et qu'on peut charrier aisément, même par terre, parce qu'il s'expédie en bottes. On comprend d'ailleurs, et sans que je les indique, les raisons qui doivent faire souhaiter non-seulement que ce bois ne nous manque pas, mais encore que le prix en soit modéré. Il y a des temps en France où la futaille vide coûte autant que le vin qui sert à la remplir. L'intérêt des vignobles est ici en opposition avec l'intérêt des marchands de merrain, et c'est incontestablement le premier qui doit prévaloir.

On voit par ces divers exemples que les prohibitions à la sortie favorisent le consommateur en même temps qu'elles servent le pays. Nous nous convainçons, dans un moment, que les prohibitions à l'entrée conduisent au même résultat

relativement au pays, mais par un chemin qui semble contraire, c'est-à-dire, en lésant en apparence le consommateur.

Nous ne pouvons aujourd'hui recevoir de l'étranger des étoffes de laine. Prenons donc pour exemple du casimir. Tout individu qui veut s'habiller de cette étoffe, est obligé de la payer quarante sous par aune environ de plus que si la prohibition n'existait point. C'est, sans contredit, un inconvénient. Voyons si quelque avantage ne le rachète pas.

Remarquez d'abord que, sans la prohibition, vous n'auriez point de casimir français; car il est évident que, ne pouvant soutenir la concurrence, les fabricants seraient ruinés; et chacun d'eux entraînerait dans sa perte un grand nombre d'ouvriers, dont la mendicité deviendrait l'unique ressource.

Je prie d'observer, en second lieu, que les casimirs introduits de l'étranger dans le pays, devraient être payés d'une manière quelconque. Aujourd'hui, par exemple, ils ne pourraient l'être qu'en numéraire. Les partisans du système que je combats ne cesseront de répéter que ce n'est point un mal, parce qu'un capital en casimir sert autant le pays qu'un capital en argent; et moi je ne cesserai de soutenir qu'un pareil paiement serait très-défavorable à la France, parce qu'avec

son capital en argent elle aurait créé d'autres capitaux productifs, tandis que son capital en casimir ne créera rien et s'anéantira très-promptement: c'est maintenant au lecteur à prendre un parti.

Mais, en admettant que le capital en numéraire avec lequel vous pourriez payer le capital en casimir, ne fût pas plus utile que celui-ci, toujours est-il qu'il aurait été plus avantageux de se procurer ce casimir dans le pays même, puisqu'alors il y aurait eu un plus grand nombre de travailleurs nationaux d'entretenus. Certes, le bénéfice qui en serait résulté pour le pays dédommagerait bien le consommateur des 40 sous que lui aurait coûté de plus, par aune, du casimir national peut-être un peu moins beau.

Que faites-vous quand vous achetez des étoffes anglaises? vous donnez du soutien à l'industrie du peuple qui les produit. Eh bien, payez - les sans regret un peu plus cher, et procurez du travail à des Français, qui sont vos compatriotes, et que vous préférez sans doute à des étrangers.

Mais est-il donc nécessaire que les manufacturiers français produisent exactement tout ce qu'on produit ailleurs? et, puisqu'il y a des marchandises qu'ils ne peuvent établir à aussi bon marché que d'autres peuples, ne vaudrait-il pas mieux qu'ils exerçassent leur industrie plus utilement?



Plus utilement ! et sur quoi voulez-vous donc qu'ils l'exercent ? Fabriqueront-ils, comme il y a deux siècles, des étoffes à fleurs et à ramages, dont personne ne se souciera, ni vous, ni les étrangers ? Vous avez contracté le goût de produits nouveaux : ils cherchent à le satisfaire ; ils ne peuvent mieux employer leurs capitaux. Je dis plus : ils n'ont que ce moyen de les employer ; car enfin la consommation a des bornes, et, s'ils ne fabriquent pas ce qui est en demande, ils ne fabriqueront rien du tout.

« Au moyen de serres chaudes, dit Smith, (1) » de couches, de châssis de verre, on peut faire » croître en Écosse de fort bon raisin, dont » on peut faire aussi de fort bon vin, avec trente » fois peut-être autant de dépense qu'il en coû- » terait pour s'en procurer de tout aussi bon de » l'étranger. Or, trouverait-on bien raisonnable » un règlement qui prohiberait l'importation de » tous les vins étrangers, uniquement pour en » courager à faire du Bordeaux et du Bourgogne » en Écosse ? » Il faut avouer que voilà un singulier rapprochement. Or, Smith en tire la conséquence : « que quand un pays a sur un autre la » supériorité de la fabrication, il est toujours plus » avantageux pour celui-ci d'acheter du premier

(1) Tome III, p. 64.

» que de faire soi-même : » conséquence fautive, destructive de toute industrie, et qui revient au raisonnement suivant : l'Angleterre fabrique certaines étoffes mieux que la France ; donc il serait contre l'intérêt de la France de chercher à en fabriquer elle-même, afin de se passer un jour de l'Angleterre. Ce raisonnement me paraît très-peu concluant, et je crois qu'il ne peut être goûté que par un Anglais.

Le pays qui, pour se passer de l'étranger, établit chez lui, à grands frais, un genre d'industrie quelconque, ne fait rien que de très-utile, s'il n'a pas de meilleur emploi à donner à ses capitaux ; mais l'exemple choisi par Smith est sans application, parce qu'il porte sur des productions agricoles particulières à tel sol, souvent même à telle localité. Ici, l'homme manque de l'élément créateur dont il dispose presque toujours, au contraire, quand il s'agit de produits industriels. Il est absurde de vouloir faire du vin de Beaune quand on ne possède pas la Bourgogne, et toute espèce de vin, sous un ciel où le raisin ne mûrit pas : il est très-naturel de chercher à fabriquer du casimir et de la percale quand on peut se procurer de la laine et du coton. Cette différence, dont Smith avait ses raisons pour ne tenir aucun compte, vicie tout son raisonnement. En voici un qui me paraît de beaucoup préférable : Je suppose d'abord qu'une nation,

convenablement approvisionnée de monnaie, a deux millions de fonds morts et des bras inactifs; une nation voisine invente une étoffe nouvelle dont l'usage paraît devoir s'introduire chez la première : je demande quelle conduite celle-ci doit tenir.

La question est délicate; je la résous d'après les principes de Smith, et je dis :

1.° Un capital de deux millions en numéraire n'est pas plus utile qu'un capital de pareille valeur en étoffes ;

2.° Quand une nation est en possession d'une fabrication quelconque, il vaut mieux acheter chez elle que de fabriquer soi-même ;

Donc la nation qui a deux millions dont elle ne se sert point, n'en peut faire un meilleur emploi que de l'échanger contre une pareille valeur en étoffes; et le marché se conclut entre les deux nations.

Au moyen de cet arrangement, l'une est plus riche de deux millions en numéraire, et l'autre de deux millions en étoffes; mais, quand ces deux millions en étoffes sont consommés, il se trouve que la nation, qui a placé ainsi son argent, n'en a plus à employer de la même manière; et la voilà désormais réduite, ou à se passer de la marchandise dont elle s'est fait un besoin, ou à se la procurer en exportant sa monnaie.

Je résous maintenant la question d'après les principes établis dans cet ouvrage.

1.° Le capital numéraire est le plus précieux des capitaux, parce qu'il concourt à la création et à l'entretien de tous les autres ;

2.° Une nation a toujours raison de chercher à faire chez elle ce qu'elle consomme ;

En conséquence, la nation citée pour exemple commence par prohiber la marchandise dont elle prévoit que la consommation lui enlèverait des moyens de travail. Ensuite, comme elle a quelques millions qui dorment et des bras inactifs, elle emploie les uns et les autres à la fabrication de cette même marchandise. Ses premiers essais ne sont pas très-heureux; cependant elle s'en contente. Peu à peu cette partie de son industrie se perfectionne, et bientôt elle parvient à établir la marchandise à un taux à peu près aussi avantageux que la nation voisine. Alors elle en possède la fabrication à jamais. Elle est plus riche, puisqu'elle a plus de travailleurs; et elle ne dépend de personne.

Cette nation, dans la conduite que je lui prête, me paraît économe et prévoyante. J'y vois l'image de la France, écartant de ses marchés des objets étrangers qu'elle peut fabriquer elle-même; et je ne saurais croire qu'on préfère à cette politique sage et justifiée par l'expérience, la conduite légère d'une nation qui, ne voulant point se con-

tenter de ses propres productions, laisserait écouler une partie de sa monnaie pour s'en procurer de plus parfaites.

Smith emploie pour justifier la nation qui achète à l'étranger des objets qu'elle ne peut pas établir à un prix aussi modéré, des arguments spécieux contre lesquels je dois prémunir le lecteur. « La » maxime de tout chef de famille prudent (1) » est de ne jamais essayer de faire chez soi la » chose qui lui coûtera moins à acheter qu'à faire. » Le tailleur ne cherche pas à faire ses souliers, » mais il les achète du cordonnier; le cordon- » nier ne tâche pas de faire ses habits, mais il » a recours au tailleur. . . . Ainsi, quand un pays » étranger peut nous fournir une marchandise à » meilleur marché que nous ne sommes en état » de l'établir nous-mêmes, il vaut bien mieux » que nous la lui achetions. » Ces rapprochements ont encore le défaut de ne point s'appliquer à la question; Smith n'en tire, par cette raison, que des conséquences erronées. *Le tailleur ne cherche point à faire ses souliers* : pourquoi ? parce qu'il ne pourrait se livrer à ce travail sans perdre un temps très-précieux qu'il sait employer plus utilement. Aussi ne sera-ce point un imprimeur, par exemple, qui cherchera à faire de la percale, ce

(1) T. III; p. 61.

qui serait extravagant; mais un fabricant d'étoffes de coton, auquel il reste des capitaux inactifs. Or, ce fabricant, qui se livre ainsi à un nouveau genre d'industrie, ne renonce point pour cela à celui qu'il exerce dès à présent; seulement au lieu d'occuper cinquante ouvriers, il en emploie soixante. C'est une augmentation de travail pour lui comme pour la nation, et par conséquent une augmentation de richesse. Remarquez bien qu'il n'avait que ce moyen d'utiliser ses capitaux; car il fabriquaient en mousselines de quoi suffire aux demandes. Il fallait donc qu'il fabriquât de la percale, ou qu'il ne fabriquât point. Décidez : que vouliez-vous qu'il fit ?

Mais il est évident que ce fabricant n'aurait pu soutenir la concurrence de l'étranger, si vous aviez admis celui-ci dans le marché intérieur : vous l'écartez donc par une prohibition; il n'y a pas de mesure plus conforme à vos vrais intérêts.

Pour que le rapprochement très-brillant, mais très-faux, de Smith, fût susceptible d'application, il faudrait, 1.° que les capitaux du pays fussent tous employés; 2.° que ce pays n'eût pas un seul oisif. Or, ces deux suppositions sont inadmissibles; et du moment où il restera seulement un capital de mille écus et deux fainéants, je demanderai toujours pourquoi on n'emploierait pas ce capital et

ces fainéants à produire de la percale, plutôt que de les laisser inactifs.

Smith nous persuadera-t-il, avec son cordonnier qui se ruine en faisant ses habits, qu'il passera par la tête de nos imprimeurs, de nos tanneurs, de nos architectes, etc., d'abandonner leur profession, quand ils y sont suffisamment occupés, pour entreprendre des essais de percale ? Mais cela est absurde.

L'exemple du chef de famille, dont la maxime est de ne jamais essayer de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins à acheter qu'à fabriquer, conduit à la même solution, et bien plus rapidement. Certes, un chef de famille dont tous les enfants seraient utilement occupés, aurait grand tort de les détourner d'un travail avantageux pour les employer à faire leurs habits, ou tel autre ouvrage intérieur confié, jusque-là, à des mains mercenaires; mais, tant qu'il y a parmi eux quelques oisifs, c'est une très-grande économie pour la maison qu'il tire parti de leur temps. Ainsi, en supposant que, dans une famille de huit personnes, il y ait deux filles que les travaux du ménage ne réclament point, ce sera un grand profit pour cette petite république, qu'elles s'occupent à filer la toile avec laquelle leur mère et leurs sœurs s'habilleront; c'en sera un également

qu'elles la façonnent ensuite elles-mêmes, ainsi que leurs robes et leurs ajustements, quoique des couturières les fissent beaucoup mieux et en bien moins de temps. Une famille qui aurait cet ordre intérieur, mériterait sans doute d'être nommée sage et économe. Eh bien, ce qui est sage et économe dans une famille, doit être aussi sage et économe dans une nation; et je le demande de nouveau, en existe-t-il une seule où il ne reste des capitaux et des bras oisifs ?

« Les gouvernements, dit M. Canard, s'in-  
 » quiètent de voir que les individus se fournissent,  
 » pour leur consommation, de marchandises étran-  
 » gères. Ils s'imaginent que ces importations font  
 » languir les manufactures nationales, font sortir  
 » l'argent, et diminuent la masse des richesses.  
 » Mais il faut considérer que, toutes les fois que  
 » l'on préfère les marchandises étrangères à celles  
 » du pays, c'est que les étrangers les vendent  
 » moins cher, à qualités égales, que les indus-  
 » trieux nationaux. Il en faut alors conclure qu'il  
 » est plus avantageux pour la nation que cette  
 » marchandise soit faite par des mains étrangères;  
 » et si les industriels nationaux, malgré l'avan-  
 » tage qu'ils ont toujours sur les ouvriers étrangers,  
 » leur laissent le champ libre, c'est qu'ils ont  
 » trouvé plus avantageux d'appliquer leur genre  
 » d'industrie à une autre branche; c'est qu'enfin

» ils gagnent davantage à faire autre chose. » Ils gagnent à faire autre chose! mais ce ne sont point les ouvriers qui gagnaient à faire autre chose, qu'on a été chercher pour fabriquer du casimir; et ces ouvriers, auxquels vous procurez tout à votre aise de l'ouvrage, gagneraient si peu à faire autre chose que, si vous les empêchez de fabriquer du casimir, ils mourront de faim.

Combien j'abuse de la patience du lecteur en insistant avec cette opiniâtreté sur des vérités qui ont peut-être, à ses yeux comme aux miens, toute la force de l'évidence! Mais qu'il ouvre Smith; qu'il lise les ouvrages nouveaux écrits dans les mêmes principes: les erreurs que je m'efforce de combattre s'y reproduisent à chaque page, et sous toutes les formes, et avec tout l'ascendant du talent. Que d'individus avides de s'instruire, croyant y puiser des connaissances, n'ont rapporté de cette étude que notions confuses ou fausses, que principes abstraits, tous démentis par l'expérience! Comment espérer de les faire revenir à la vérité? Telle est donc aujourd'hui la position des écrivains qui traitent ces matières, qu'ils en disent toujours trop pour les hommes qui en ont des idées justes, ou n'en ont aucune idée, et jamais assez pour ceux dont l'opinion s'est formée dans les livres; et cette alternative est cruelle, puisqu'en courant volontairement le risque de paraître froids

et prolixes aux uns, ils peuvent à peine se flatter d'ébranler la conviction des autres.

Examinons les prohibitions sous un point de vue plus général.

La prohibition a, relativement au consommateur, l'un de ces trois effets: elle le force à se contenter d'un produit moins parfait, ou elle le lui fait payer plus cher, ou bien enfin elle l'oblige à s'en priver. Dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, la question se réduit à savoir si la prohibition augmente les produits du travail intérieur; car tout ce qui encourage le travail, tout ce qui multiplie les travailleurs, multiplie en même temps la richesse. Par exemple, nous prohibons les soieries de la Chine, dont la concurrence serait impossible à soutenir, parce qu'en Chine, le ver à soie, qui est indigène, s'élève sans soins ni dépenses, et aussi parce que la main d'œuvre y est pour rien. Au lieu de donner de l'aliment à l'industrie chinoise, nous faisons donc vivre les ouvriers et les fabricants de Lyon. Je demande à qui cela profite?

Les peuples sont comme les individus: ils n'ont pas tous l'esprit d'invention. Ceux qui le possèdent ne l'ont pas non plus au même degré. Se fait-il en Europe une grande découverte industrielle, chaque pays cherche à se l'approprier: c'est alors que les barrières se multiplient; et rien n'est plus

raisonnable, car la nation qui a fait la découverte, aurait, avant que les autres pussent la naturaliser, le temps de la porter à sa perfection, ce qui en ferait sa propriété exclusive. A l'époque où nous possédions la Belgique, nous fabriquions le casimir aussi bien que les Anglais, grâce à dix années d'essais qu'on n'aurait pas entrepris sans la prohibition. Alors, la prohibition du casimir aurait pu être levée, puisque la concurrence étrangère avait cessé d'être à craindre : elle est redevenue indispensable, aujourd'hui que la Belgique n'appartient plus à la France; d'où l'on peut conclure que la prohibition n'est souvent qu'un secours transitoire accordé par le Gouvernement aux genres d'industrie qui ont à lutter contre des désavantages locaux, désavantages qui disparaissent avec le temps, parce que le manufacturier, ainsi aidé par l'Administration, surmonte plus facilement les obstacles. Il serait facile de prouver que la plupart des prohibitions dont les divers États de l'Europe se sont fait un moyen de travail, ont réellement atteint ce but; qu'elles ont ouvert, dans chaque pays, de nouvelles sources de productions, ce qui a diminué en Europe, le nombre des gens oisifs; car ce serait une grande erreur de croire que la prohibition appelle forcément, vers le genre d'industrie qu'elle protège, les hommes et les capitaux employés ailleurs. Les écrivains le soutiennent; mais l'expé-

rience les dément. J'ai vu s'élever en Italie, à l'époque où elle appartenait à la France, de très-belles manufactures qui se recrutaient de tous les fainéants du pays, et ils n'y manquaient pas; ils n'étaient même pas très-disposés au travail; il fallut les arracher, presque malgré eux, au *far niente*, délices des habitants des pays chauds : on en vint à bout en élevant les salaires. C'est assurément dans des circonstances pareilles que l'appui d'un gouvernement est indispensable : et quel meilleur appui, que d'assurer aux travailleurs indigènes le marché national ! L'Italie, l'Espagne sont ainsi remplies d'hommes qui passent leur vie sur la place publique; les manteaux dont ils sont à moitié couverts, ne révèlent que trop leur dénuement; tous ces malheureux vivent du produit de charités, qui subviennent à leurs besoins, parce qu'ils en ont très-peu. A Naples, un lazaroni ne dépense pas journalièrement plus de trois à quatre sous. Ne serait-ce pas une chose avantageuse pour lui et pour le pays, que de le mettre à même d'en gagner quarante, en l'arrachant à sa paresse, et en utilisant son bras ? C'est ce que feraient de nouvelles manufactures; et par conséquent des prohibitions; car tant que les Napolitains pourront acheter aux étrangers les étoffes avec lesquelles ils s'habillent, on peut être sûr qu'aucun chef d'industrie ne fera des essais qui le conduiraient à une ruine certaine.

J'ai dit que l'un des effets de la prohibition était d'élever le prix de la marchandise dont on défend l'entrée. C'est une suite de ce que le manufacturier étranger a, sur le producteur indigène, quelque supériorité de fabrication, ou d'autres avantages qui rendent, pour le moment, la lutte inégale. L'élévation de prix qui en résulte n'est qu'un mal passager, et dût-il être durable, il faudrait encore n'en tenir aucun compte, s'il n'y avait que ce moyen d'occuper la population; car il est bien évident qu'un peuple qui travaille est toujours plus riche qu'un peuple qui ne fait rien. C'est là le dernier terme auquel se réduit la question des prohibitions. L'élévation de prix dont il s'agit ici, tient donc uniquement à ce que la marchandise coûte plus à établir dans un pays que dans l'autre; et je répète que c'est un très-léger inconvénient, soit parce qu'il n'est jamais de nature à se prolonger beaucoup, soit parce qu'il ne saurait être trop chèrement acheté quand il a pour conséquence de multiplier les travailleurs.

Mais les écrivains de l'école économique trouvent dans les prohibitions une seconde cause de renchérissement. Pour ces écrivains, la prohibition est un monopole au moyen duquel les producteurs indigènes peuvent élever le prix de la marchandise au-dessus de son taux naturel, et la faire payer plus

cher aux consommateurs de l'intérieur, forcés de l'acheter d'eux (1).

Le véritable sens de ce passage, qu'il faut d'abord bien fixer, est que les producteurs indigènes, armés de la prohibition, se liguèrent et feront la loi au consommateur, pour qui tout autre marché est interdit. Telle est évidemment la pensée primitive de M. Say, qui la désavoue mal à propos dans sa 4.<sup>e</sup> édition (2), et nous dit que, par *taux naturel de la marchandise*, il entend le prix le plus bas auquel on puisse la livrer en tout pays. Cette interprétation est d'autant moins admissible que, quelques pages plus loin, l'auteur montre le monopole comme fécond en injustices, parce que les ouvriers ne participent pas aux *gains forcés* des chefs d'entreprise (3). Ces *gains forcés* prouvent sans réplique que M. Say entendait signaler la ligue des producteurs contre les consommateurs; il admettait donc la possibilité de cette ligue, objection qu'ont élevée d'autres écrivains, et à laquelle il est ainsi nécessaire de répondre, soit que M. Say l'abandonne, comme il le fait en note, soit qu'il y persévère, comme il le fait dans le texte.

Mais, auparavant, je crois devoir faire remarquer que les prohibitions, considérées dans leurs effets

(1) 3.<sup>e</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 197. — 4.<sup>e</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 209.

(2) T. I.<sup>er</sup>, p. 209 en note. — (3) 4.<sup>e</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 219.

généraux, servent les consommateurs tout comme les manufacturiers. Les prohibitions servent les consommateurs comme les manufacturiers, par la grande raison qu'elles servent le pays. Ce fabricant d'étoffes, que nous ruinerions en permettant l'entrée des marchandises anglaises, n'est-il pas consommateur comme vous, et même beaucoup plus que vous ? n'occupe-t-il pas une foule d'ouvriers qui seraient désormais réduits à la misère ? n'a-t-il pas des capitaux qui s'anéantiraient pour le pays ? n'entretient-il pas, par ses dépenses, un nombre considérable d'individus, et vous tout le premier, peut-être, qui êtes ou son agent, ou l'instituteur de ses enfants, ou son architecte ? En lui retirant les moyens de travailler, sous le prétexte de faire gagner quarante sous par aune à tous ceux qui achètent son casimir, vous ruineriez donc, non-seulement lui qui le fabrique ce casimir, mais encore plusieurs de ceux qui l'auraient acheté, puisque ceux-là mêmes doivent à ce fabricant une partie de leurs moyens d'existence.

Je reviens à la question du monopole : il est impossible que des producteurs, toujours nombreux, toujours placés à de grandes distances les uns des autres, concertent leurs prix et fassent la loi aux consommateurs. M. Say est le premier à le reconnaître, quand il parle du commerce intérieur des grains, qu'il faut, selon lui, abandonner aux mar-

chands, sans craindre ni accaparement, ni bénéfices considérables. . . . « Un bénéfice, d'accord, » dit M. Say ; pour considérable, cela n'est pas possible dès lors que tout le monde a la faculté d'en faire autant ; » et quelques lignes plus haut : « Les frais qu'on fait soi-même ou qu'on paye au producteur pour éviter de passer par les mains des marchands (de grains), sont supérieurs au profit du marchand, d'autant plus qu'ils ne sont pas, comme celui-ci, soumis à la concurrence qui existe toujours entre personnes faisant le même commerce (1). » Dans sa 4.<sup>e</sup> édition (2) M. Say revêt les mêmes idées d'expressions différentes ; « Quant au tribut qu'on prétend que le négociant en blé impose au producteur et au consommateur, c'est un reproche qu'on fait quelquefois, sans plus de justice, au commerce de quelque nature qu'il soit. . . . Qu'un législateur considère d'un peu haut les marchands grands et petits, il les verra s'agiter en tous sens sur la surface d'un pays, à l'affût des bons marchés, à l'affût des besoins, rétablissant, par leur concurrence, les prix là où ils sont trop bas pour la production, et là où ils sont trop élevés pour la commodité du consommateur. » Or, c'est cette concurrence même qui empêche que les producteurs indigènes

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 253. — (2) T. I.<sup>er</sup>, p. 274.



ne se servent de la prohibition pour augmenter leurs profits. La lutte des producteurs entre eux suffit toujours pour que les prix tombent à leur taux naturel ; et souvent même ils tombent au-dessous à cause de la nécessité où sont les fabricants de lutter aussi contre les introductions de la contrebande ; car , avec quelque succès qu'on la réprime , jamais on ne la détruira complètement , surtout si les écrivains , singulièrement épris de l'utilité de ses résultats , continuent à la recommander à nos respects , comme ils l'ont fait jusqu'à présent.

L'allégation de monopole détruite par ce que je viens de dire , ou plutôt par ce que M. Say dit lui-même de la concurrence , il n'y a plus à examiner s'il est vrai que les producteurs ne partagent pas également entre eux les bénéfices exagérés que la prohibition leur procure. Ce nouvel argument de M. Say (1) tombe de lui-même , puisque , de son aveu , il ne peut y avoir exagération de bénéfices où il y a concurrence ; et en ceci , il a raison , non toujours , car je ne saurais trop redire qu'en administration rien n'est absolu. Par exemple , la concurrence pourrait bien ne pas empêcher des profits très-hauts , s'il s'agissait d'un commerce auquel peu de personnes voulussent se livrer , soit

(1) 3.<sup>me</sup> édit. , t. I.<sup>er</sup> , p. 204. — 4.<sup>me</sup> édit. , t. I.<sup>er</sup> , p. 218.

parce qu'une sorte de honte s'y attacherait , soit parce qu'il exposerait à des risques ou à des avanies ; et tel est positivement le commerce des grains à l'intérieur , quand il y a menace de disette. Je ne prétends pas pour cela qu'il faille l'entraver. Je n'ai pas l'habitude de résoudre en courant des questions de cette importance ; mais il est singulier que M. Say ait posé son principe de la concurrence , excellent en lui-même , à l'occasion du commerce auquel il s'applique toujours le moins , tandis qu'il n'en a tenu aucun compte en parlant des colonies , qui sont forcées de tirer de la métropole les objets manufacturés dont elles ont besoin , « ce qui procure aux marchands de la mère-patrie la faculté de vendre aux colons leurs marchandises un peu plus qu'elles ne valent (1). » Au reste , il n'aura sûrement pas échappé au lecteur que , cette fois encore , M. Say se crée des principes divers , selon qu'il en a besoin pour les conséquences auxquelles il lui importe d'arriver , puisqu'il reconnaît l'empire de la concurrence quand il s'agit des marchands de grains , et qu'il le nie dès qu'il est question des fabricants de la métropole dans leurs relations avec les colons , ou avec les consommateurs de l'intérieur ; et M. Say reste ainsi fidèle à la promesse qu'il a faite , dans sa préface , *de ne rien prouver*.

(1) 3.<sup>me</sup> édit. , t. I.<sup>er</sup> , p. 284. — 4.<sup>me</sup> édit. , t. I.<sup>er</sup> , p. 303.

*Acheter aux étrangers ce qu'ils vendent à meilleur marché*, est la maxime pour laquelle Smith et son école ont le plus de prédilection ; et Smith ne voit pas qu'avec cette maxime, il faudrait, demain, abandonner la culture de notre territoire si, par exemple, les États Barbaresques ou la Pologne pouvaient nous approvisionner de grains à meilleur marché que nos fermiers. Je laisse aux partisans de cette école à prouver comment la France en friche sera plus riche que la France cultivée ; car il faut ou le prouver, ou convenir que Smith a posé un principe faux (1).

Je défends les prohibitions en thèse générale ; je n'en loue aucune en particulier. Je dis que les prohibitions qui ont pour résultat d'augmenter les produits du travail dans un pays, sont utiles à ce pays. Voilà la règle ; et encore comporte-t-elle des exceptions.

La prohibition des blés, sur laquelle on a tant écrit, doit se juger d'après des principes beaucoup plus rigoureux que celle des autres matières premières. Il ne s'agit pas ici d'intérêts commerciaux : c'est la subsistance publique qu'il faut assurer, et par conséquent la tranquillité intérieure. Dans beaucoup de circonstances, l'exportation ne saurait

(1) La note qui devrait se trouver ici ayant quelque étendue, je la renvoie à la fin du chapitre.

être un mal, mais on n'en pourrait faire un principe constant de législation, sans s'exposer aux plus grands désastres.

La liberté de sortie des grains aurait quelquefois pour effet d'en élever le prix ; alors elle favoriserait l'agriculture aux dépens de l'industrie ; tous les salaires augmenteraient ; les cultivateurs gagnant plus d'un côté, dépenseraient davantage de l'autre : jusqu'ici je n'aperçois aucune utilité réelle.

La valeur du blé exporté rentrerait, il est vrai, en marchandises ou en argent ; mais ces marchandises et cet argent, nous pouvons nous les procurer avec les productions de notre industrie, et beaucoup plus sûrement, beaucoup plus constamment, parce qu'en matière de fabriques, il n'y a point d'années de disette à craindre. Supposez une pareille année et l'exportation libre : les étrangers accapareront vos blés ; ils les accapareront même dans des années d'abondance : vous leur rendrez alors, en un an, ce que vous aurez gagné en dix ; heureux si la pénurie n'amène pas des bouleversements dans le corps politique ! car le peuple est, dans tous les pays, porté à la révolte ; et, quand il manque de pain, cette disposition se change en fureur.

Si tous ceux qui conseillent de laisser sortir librement les grains, répondaient sur leur tête des effets

d'une mesure aussi délicate, je doute qu'ils fussent très-empressés à en solliciter l'exécution.

Subordonner la faculté de l'exportation à l'abondance de la denrée, toujours révélée par la baisse des prix, est le seul atermoiement que la prudence et l'habileté conseillent : et telle est aujourd'hui la base de notre législation sur la sortie des grains.

On a écrit deux cents volumes sur la libre exportation du blé ; je n'ai pas prétendu décider une pareille question en deux pages. D'ailleurs, elle appartient plus à la politique qu'au commerce, et s'écarte, par conséquent, de mon sujet ; je m'empresse d'y rentrer.

Il me reste à examiner comment Smith juge quelques prohibitions fameuses, en leur appliquant ses principes.

Smith condamne la prohibition du numéraire à la sortie. C'est une conséquence de sa doctrine, dans laquelle cent mille francs en argent ne servent pas plus le pays que cent mille francs en marchandises. Quoique je n'approuve assurément point cette manière de considérer l'argent, la prohibition du numéraire me paraît inutile. Il importe sans doute d'empêcher qu'il ne sorte ; mais il faut en prévenir l'exportation autrement que par une prohibition, qu'il est d'ailleurs bien difficile de faire exécuter. Lorsque toutes les parties de votre système commercial seront bien en harmonie, le

pays n'achètera à l'étranger que dans la proportion de ses ventes : la prohibition du numéraire deviendra ainsi sans objet ; mais, tant que la nation aura à payer un solde en numéraire, il faudra nécessairement qu'elle l'acquitte ; et la prohibition ne servira qu'à lui rendre la fraude familière, en lui faisant un besoin d'y recourir.

Ces observations, généralement fondées, sont susceptibles de quelques modifications suivant les circonstances. Dans des moments de troubles, ou au commencement d'une guerre, quand beaucoup d'individus sont disposés à s'expatrier, il peut être sage de prohiber la sortie du numéraire. De grosses sommes franchissent alors assez difficilement les barrières, parce que l'on connaît les passages, et que le service des lignes redouble d'activité. Pour éviter les dangers de la contravention, les particuliers aiment mieux convertir leur argent en marchandises nationales qu'ils exportent, et sur lesquelles ils consentent à perdre quelque chose. Cette perte n'en est pas une pour le pays, ceux qui la font étant censés le quitter. Le pays perd d'utiles citoyens ; c'est déjà trop ; mais du moins il prévient l'écoulement de sa monnaie, et il a, de plus, à remplacer les marchandises exportées, ce qui procure à la classe ouvrière quelque surcroît d'occupation et de profit.

La prohibition du numéraire à la sortie d'Espagne

est la plus ridicule et la plus absurde que je connaisse, non pas parce qu'elle a pour objet d'empêcher que le numéraire ne sorte, mais parce qu'elle n'empêche pas qu'il ne sorte.

Smith, généralement si contraire aux prohibitions, s'y montre favorable relativement à l'importation des métiers propres aux manufactures. En France nous les prohibons à la sortie, parce qu'il ne nous paraît pas très-utile d'enrichir les étrangers des moyens que nous avons d'économiser le travail. Smith incline, lui, pour qu'on les prohibe à l'entrée. Cette opinion est bien extraordinaire.

Lorsqu'il s'agit de métiers dont tout le monde connaît le secret, il serait effectivement inutile d'en favoriser l'importation; mais l'exportation doit toujours en être prohibée, malgré Smith qui s'élève avec force contre les peines auxquelles elle donne lieu en Angleterre (1). La fabrique de bonneterie de Lyon prospérait à l'époque où Louis XV permit l'exportation des métiers. L'Espagne, le Portugal, la Russie, l'Allemagne et la Prusse en tirèrent huit cents de cette seule ville, et ne demandèrent plus de bas (2). Aussi ses fabriques éprouvèrent-elles un échec terrible, que bien des années n'ont pu réparer qu'imparfaitement.

(1) T. III, p. 497.

(2) Voyez les Mémoires de M. Verninac, ancien préfet du département du Rhône.

Je trouve dans une note du traducteur de Smith, des détails très-intéressants sur la prospérité croissante de la Russie. L'importation des draps s'y étant élevée, en 1796, à près de six millions de roubles en valeur, Paul I.<sup>er</sup> crut devoir en encourager la fabrication. Le traducteur nous apprend lui-même « que les peuples nomades des frontières de la » Chine, qui n'étaient pas dans l'usage de tondre » leurs troupeaux, fournirent aux nouvelles manufactures du pays de quoi remplir leurs magasins » pour deux ans; qu'ainsi Paul I.<sup>er</sup> donna de la » valeur à un produit qui n'en avait point. » Une mesure qui conduit à de pareils résultats, fait certainement l'éloge de l'administration qui la prescrit. Eh bien! l'auteur de la note n'y voit qu'une conséquence de la doctrine mercantile qui subjugué tous les gouvernements de l'Europe. Que voulez-vous que je lui réponde ?

Smith s'étend beaucoup sur la prohibition des laines à la sortie d'Angleterre. C'est, de toutes les prohibitions, celle qui a donné lieu aux lois les plus sévères; aussi la blâme-t-il sans ménagement. On est naturellement porté à induire de là que la libre exportation serait, au moins selon Smith, très-avantageuse à l'Angleterre; et l'on pourrait, en effet, trouver fort extraordinaire qu'il ne pensât pas ainsi. Or, on va voir dans quelle contradiction il tombe.

Lemotif de la prohibition des laines est la grande utilité de cette matière première, avec laquelle l'Angleterre occupe deux millions et demi d'individus (le cinquième de sa population), et manufacture pour une valeur annuelle de quatre cent quarante millions de francs. Ce motif ne semble d'aucun poids à Smith; il veut que le commerce des laines soit libre.

Mais si ce commerce était libre, la France et toutes les nations qui ont des manufactures de lainage, iraient s'en approvisionner en Angleterre. Le pays se verrait ainsi enlever des matières indispensables à ses fabriques. Les exportations en étoffes de laine, qui vont aujourd'hui à plus de 200 millions, seraient peut-être réduites au quart; peut-être faudrait-il y renoncer absolument.

Sans doute cette liberté, qui serait si funeste à l'industrie, tournera du moins au profit de l'agriculture. Les propriétaires de bestiaux les multiplieront; ils augmenteront ainsi le produit des récoltes, et l'Angleterre trouvera, en vendant des produits bruts, ce qu'elle aurait gagné en vendant des productions manufacturées. Point du tout: Smith se donne la peine de nous informer que, « si la quantité des produits annuels a pu se » ressentir quelque peu des réglemens prohibitifs, elle ne s'en est pas trouvée beaucoup » diminuée (1). »

(1) Tome III, p. 482.

Il est difficile, après cela, d'apercevoir comment la liberté du commerce des laines, ne devant pas augmenter la production, pourra dédommager des pertes de l'industrie. Peut-être encore cette liberté, en multipliant la demande, permettrait-elle au moins aux cultivateurs de vendre plus cher? Pas davantage. En effet, la demande est, dès à présent, poussée aussi loin qu'elle peut s'étendre, et la production n'y suffit pas (1).

D'un autre côté, Smith affirme que la prohibition n'influe en rien sur la qualité de la laine, les soins qu'on donne à l'animal pour bonifier son corps bonifiant aussi sa toison.

Ainsi, la liberté du commerce des laines ne contribuerait ni à augmenter le prix de cette matière première, ni à multiplier sa reproduction, ni à rendre sa qualité meilleure.

Son résultat unique sera donc d'enlever à l'Angleterre, une exportation annuelle d'étoffes de laine, estimée plus de deux cent millions. Or, je demande comment l'Angleterre réparera une perte aussi considérable; je le demande au traducteur de Smith, qui voit partout les fâcheux effets de la doctrine mercantile de l'Europe,

(1) C'est le traducteur de Smith, lui-même, qui nous informe de cette particularité dans sa 28.<sup>e</sup> note, à laquelle je renvoie.

même quand cette doctrine enrichit évidemment les États, comme l'exemple de la Russie nous l'a prouvé.

Je demande surtout ce que deviendront les deux millions et demi d'individus qui sont maintenant occupés à manufacturer les laines. *Ils travailleront à la terre*, me répond le traducteur de Smith; *ils seront ainsi bien plus utiles*, me crient tous les Économistes; *ils donneront un produit net.* — Ils travailleront à la terre! Vous vous chargerez donc d'augmenter pour eux le territoire de la Grande-Bretagne. Non, ils ne travailleront point à la terre; ils mourront de faim, et c'est votre doctrine erronée et cruelle qui en sera la cause.

Après avoir prouvé, comme il le fait, que la libre exportation de la laine n'en augmenterait ni la production, ni la qualité, il me paraît incompréhensible que Smith ait pu s'élever contre la prohibition. Je ne conçois pas qu'on pousse jamais l'aveuglement plus loin.

Que penserait-on, en Angleterre, d'un membre du parlement qui dirait aux Chambres assemblées: « Messieurs, votre commerce d'étoffes de laine » crée annuellement une valeur de 440 millions; » il occupe 2 millions et demi d'individus. Vous » devez tous ces avantages à la prohibition de la » laine. Je demande la suppression de cette » prohibition. »

Je suppose qu'on lui laisse la parole; il continue:

« Vous croyez, peut-être, Messieurs, que la » libre exportation vous dédommagera des pertes » de l'industrie. Il faut vous détromper: la liberté » n'augmentera ni la production, ni la qualité, » ni le prix de la laine; et, quand vous aurez adopté » ma proposition, il vous restera à donner du » travail à 2 millions et demi d'ouvriers; et un » commerce de 440 millions à rétablir. »

Je doute qu'on fût curieux d'en entendre davantage; et probablement l'orateur aurait médiocrement à se louer de sa harangue. Or, cette harangue est mot à mot dans Smith. Faut-il s'étonner après cela que les Anglais le prisent si peu?

Au surplus, Smith, qui partout ailleurs s'élève contre les droits, pense qu'il conviendrait de substituer à la prohibition des laines une forte taxe. C'est ce qu'on appelle transiger avec ses principes. Smith n'est pas conséquent. La liberté du commerce des laines est utile ou elle ne l'est pas. Si elle est utile, il la faut pleine et entière; si elle ne l'est pas, il faut l'interdire.

Smith a eu occasion de parler de Montesquieu, et l'on imagine bien qu'il n'en parle que pour le réfuter. Cependant il y met des égards et n'insiste point. Le traducteur de Smith insiste, lui, beaucoup plus. « Il n'y a pas jusqu'à la défense d'exporter les laines, (1) jusqu'à celle de

(1) Tome V, note 21, p. 203.

» transporter le charbon de terre autrement que  
 » par mer dans la capitale, et autres réglemens  
 » de cette espèce, dont Montesquieu n'aït entrepris  
 » de faire honneur à la politique anglaise. » Sans  
 contredit; où est le mal? De ce que le traducteur  
 de Smith ne partage pas l'opinion de Montesquieu,  
 s'ensuit-il absolument que Montesquieu se soit  
 trompé? Montesquieu loue la prohibition des laines,  
 parce qu'elle a contribué à la richesse de l'Angleterre.  
 Il a raisonné en cela d'après l'expérience, qu'il  
 vaut toujours mieux consulter que les livres; et  
 quant à la défense de transporter le charbon dans  
 la capitale autrement que par mer, qui nous dit  
 que ce règlement n'a pas un objet politique? qui  
 nous dit qu'il n'a pas été rendu dans la vue d'ac-  
 croître la marine de l'État? Serait-ce donc un  
 règlement si absurde que celui qui procurerait à  
 un pays maritime les matelots indispensables à sa  
 défense? et Smith ne fait-il point pressentir que  
 tel a été effectivement le but de la loi sur le trans-  
 port du charbon de terre? « Le commerce des  
 » charbons, qui a lieu de Newcastle à Londres (1)  
 » emploie plus de bâtimens et de matelots que  
 » tout le commerce de transport de l'Angleterre. »  
 N'en doutons point: ce règlement est très-sage;  
 et quand Montesquieu en faisait honneur à la

(1) Tome II, p. 395.

politique anglaise, il avait d'excellentes raisons  
 pour cela.

« Il est remarquable, poursuit le traducteur de  
 » Smith, de voir un écrivain français tourmenter  
 » son esprit et sa raison pour exalter la police  
 » absurde et oppressive de l'Angleterre, et l'au-  
 » teur anglais, supérieur aux préventions natio-  
 » nales comme aux préjugés de l'habitude, ex-  
 » poser au plus grand jour les vices et les incon-  
 » vénients de ce système réglementaire. » Il y  
 a quelque chose de plus remarquable: c'est de  
 voir un écrivain français, traduisant Smith, *tour-*  
*menter son esprit et sa raison*, pour exalter un  
 écrivain anglais aux dépens de Montesquieu.

Smith accuse Colbert d'avoir, le premier, donné  
 l'idée des prohibitions (1). Smith oublie que l'acte  
 de navigation est antérieur à l'administration de  
 Colbert; et quelle prohibition que cet acte!  
 Quatorze pages plus loin, Smith nous apprend  
 que les moindres droits auxquels fussent assujéties  
 les marchandises de France, avant la guerre de  
 1779, étaient de 75 pour cent. Je lis dans un mé-  
 moire encore récent du commerce de Bordeaux,  
 que les droits imposés à l'entrée d'Angleterre,  
 s'élevaient sur nos vins, à 132 pour cent de la valeur;  
 sur nos eaux-de-vie à 163! « De leur côté, ajoute

(1) Tome III, p. 85.

» Smith, les Français ont, je crois, maltraité tout  
 » autant nos denrées et nos manufactures. » Smith  
 se trompe. Nous avons, comme l'Angleterre, pro-  
 hibé les marchandises qui pouvaient porter pré-  
 judice à notre industrie ; mais jamais on n'a perçu,  
 en France, des droits aussi monstrueux : 163 pour  
 cent de la valeur ! Je rappelle que les plus forts  
 droits du tarif actuel sont de 30 à 35 pour cent.  
 Après cela, il est très-curieux d'entendre Smith  
 vanter « la liberté générale du commerce de l'An-  
 » gleterre, (1) liberté au moins égale à ce qu'elle  
 » est dans tout autre pays. » Il n'y en a point où  
 les gênes et les entraves soient plus multipliées  
 qu'en Angleterre. Les objets fabriqués, dont l'en-  
 trée y est permise, ne sont admis que par certains  
 ports. Ils ne peuvent être chargés que dans des  
 balles du poids de plus de deux quintaux, ne conte-  
 nant que la même espèce d'étoffe. Les marchandises  
 étrangères trouvées dans l'intérieur du Royaume,  
 sans marque qui indique l'acquiescement du droit  
 d'entrée, sont confisquées, avec amende de cent  
 guinées par pièce. Les contrefacteurs de marques  
 sont punis de mort, (2) etc. Je n'examine point  
 si les Anglais ont eu raison de faire de telles lois.

(1) Tome III, p. 393.

(2) Voyez le Mémoire de M. Fontenay, de Rouen,  
 sur le Traité de 1786.

Je dis qu'elles existent ; et je trouve étonnant que  
 Smith vante la liberté du commerce de son pays,  
 tandis qu'il n'y en a point où le commerçant soit aussi  
 gêné, aussi accablé de formalités qu'en Angleterre.

Smith considère les prohibitions comme des  
 mesures hostiles qui amènent des représailles, et  
 dont l'effet est de causer un préjudice à toutes les  
 nations. Les prohibitions ne sont point des mesures  
 hostiles, et les nations qui les envisagent ainsi  
 s'en font une idée fautive. Quand Colbert arriva au  
 ministère, il trouva la France dans un état de dé-  
 nuement absolu ; il lui interdit des dépenses qu'elle  
 était hors d'état de continuer. Ses lois furent des lois  
 somptuaires, non des actes d'hostilité ; et je pense,  
 après tout, qu'une nation n'est pas plus coupable de  
 s'interdire des productions qu'elle n'a pas le moyen  
 de payer, ou qu'elle ne peut payer qu'en se ruinant,  
 que ne le serait un particulier qui s'interdirait le  
 vin ou les spectacles par des raisons d'économie.

Je ne nie point cependant que les prohibitions  
 n'entraînent quelquefois après elles des inconvé-  
 niens. C'est le sort attaché à toutes les institutions ;  
 mais les inconvénients des prohibitions ont été exa-  
 gérés. Nous vendons toujours autant de vin, autant  
 d'eau-de-vie, que si le commerce était libre, et  
 nous fabriquons, en outre, beaucoup de marchan-  
 dises, qu'il faudrait, sans la prohibition, acheter  
 à l'étranger.



Je dis que nous vendons toujours autant de vin ; car le traité de 1786 avec l'Angleterre n'en fit pas exporter une barrique de plus , quoique les droits fussent réduits à moitié. Je renvoie aux mémoires du commerce de Bordeaux , où ce fait très-intéressant est consigné.

Des prohibitions déterminées, non par des haines nationales , mais par l'intérêt des peuples , sont toujours utiles ; seulement il faut les restreindre dans de justes bornes. Le mal touche au bien , comme l'abus à l'usage. C'est aux gouvernements à bien étudier le pays , afin de ne recourir aux prohibitions que quand l'intérêt national en fait une nécessité.

Je termine ce chapitre par l'analyse très-succincte des développements qu'il présente.

Suivant Smith , une nation a toujours tort d'essayer de faire chez elle ce que d'autres nations font mieux ou à moindres frais.

Une semblable nation ressemble à un tailleur qui voudrait faire ses souliers.

Mon opinion est absolument contraire. Selon moi :

C'est un acte d'économie et de prévoyance , dans une nation , comme dans un chef de famille , de chercher à faire intérieurement ce qu'il faudrait acheter au-dehors.

De pareils essais tendent toujours à augmenter

la richesse des nations , comme celle de la famille , parce qu'il n'y a ni famille , ni nation , dont les travailleurs ne puissent croître en nombre , en talent et en industrie.

Ainsi , les prohibitions sont utiles , toutes les fois qu'elles facilitent aux nations les moyens de subvenir à leurs besoins.

Encore un mot. Je compare une nation qui achète au-dehors , avec sa monnaie , des marchandises qu'elle peut fabriquer elle-même , quoique moins bien , à un jardinier qui , mécontent des fruits qu'il récolte , s'en procurerait de plus succulents chez ses voisins , en leur donnant en échange ses instruments aratoires.

## NOTE DE LA PAGE 444.

D'après la maxime qu'il faut acheter aux étrangers ce qu'ils fabriquent à moindres frais , j'ai dit que , si la Pologne ou les États Barbaresques pouvaient nous approvisionner de blé à meilleur marché que nos fermiers , il faudrait renoncer à la culture de notre territoire , et qu'il resterait aux partisans de la doctrine anglaise à prouver comment la France en friche serait plus riche que la France cultivée. J'étais loin de prévoir alors qu'on me prendrait au mot , et que des écrivains à qui le talent et l'esprit ne manquent sûrement pas , verraient jamais un moyen de richesse nationale dans l'abandon que ferait un peuple de son agriculture. M. Ricardo , qui ne sait pas ce que c'est que reculer devant une conséquence ,

n'est nullement effrayé de celle-ci. « Un pays qui, par sa » supériorité dans les machines et l'habileté des ouvriers, » fabrique avec une plus grande économie de main d'œuvre » que ses voisins, peut, avec les produits de son industrie, » faire venir du dehors le blé nécessaire à sa consommation, » lors même que son sol serait plus fertile, et que le » blé y viendrait avec moins de travail que dans le pays » d'où il tirerait son approvisionnement. » (Principes de l'Économie politique, t. I.<sup>er</sup>, p. 207 en note.) Et par quels prodiges de talent M. Ricardo réussira-t-il, non à convaincre le lecteur, cela est impossible, mais à l'entraîner ? « Supposons deux ouvriers sachant l'un et l'autre faire » des souliers et des chapeaux : l'un d'eux peut exceller » dans les deux métiers ; mais, en faisant des chapeaux, » il ne l'emporte sur son rival que d'un cinquième ou de » 20 pour cent, tandis qu'en travaillant à des souliers, » il a sur lui un avantage d'un tiers ou de 33 pour cent. » Ne serait-il pas de l'intérêt de tous les deux, que l'ou- » vrier le plus habile se livrât exclusivement à l'état de » cordonnier, et le moins adroit à celui de chapelier ? » Et voilà par quel misérable rapprochement on prétend justifier la proposition la plus fautive, la plus extravagante qu'on ait jamais osé produire ! Certainement un ouvrier qui fait des chapeaux moins bien que des souliers, doit se borner à faire des souliers, car il trouvera toujours des consommateurs ; mais, parce qu'une nation excelle à fabriquer le drap, il faudra qu'elle ne fabrique plus que du drap ! et elle laissera ses terres en friche ! et elle augmentera ainsi sa richesse ! En vérité quand on en est venu à ce degré de déraison, toute réfutation serait une insulte au lecteur. Aussi ne pousserai-je pas plus loin cette note,

si elle ne devait amener quelques nouvelles considérations qui auront, je crois, de l'intérêt.

Les peuples ne réussissent pas au même degré, et par bien des causes, dans les diverses industries auxquelles ils se livrent. Ils font de préférence les choses qu'ils font le mieux, parce que ce sont les plus recherchées ; puis, comme la demande de tout produit a des bornes, ils font encore avec plus ou moins de succès, mais toujours avec avantage, la plus grande quantité possible des autres objets nécessaires à leur consommation. Je dis, avec avantage, parce que c'est l'unique moyen qu'ils aient d'occuper les bras et, par conséquent, de multiplier les richesses. Il existe en Europe un pays qui produit merveilleusement le blé. C'est la Pologne ; et la Pologne est le pays le plus pauvre de l'Europe, quoique le blé soit, de toutes les denrées, celle dont on se défait le plus aisément. Que manque-t-il donc à la Pologne pour prendre rang parmi les nations industrielles ? De chercher à faire autre chose que du blé ; et elle en viendrait vite à bout, témoin ce que dit M. Say : « Il n'est point de peuple qui doive déses- » pérer d'acquérir les qualités qui lui manquent pour » être parfaitement industriel. Il y a cent cinquante » ans que l'Angleterre elle-même était si peu avancée » qu'elle tirait de la Belgique presque toutes ses étoffes ; » et il n'y en a pas quatre-vingt que l'Allemagne four- » nissait des quincailleries à une nation qui, maintenant, » en fournit au monde entier. » (*Traité d'Économie politique*, 3.<sup>me</sup> et 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 47.)

Qui l'aurait cru ? Après avoir ainsi établi, et très-justement, que tout peuple peut devenir parfaitement industriel, après avoir par conséquent réfuté d'avance M.

Ricardo, qui ne veut même pas que les peuples s'essayent à fabriquer chez eux ce qu'on fabrique à meilleur marché au-dehors, M. Say enchérit encore sur cet écrivain : « Les » explications de M. Ricardo tendent de plus en plus à » faire sentir *la folie du système exclusif qui prohibe les » produits étrangers pour favoriser les produits indigènes.* » Et M. Say, qui, tout à l'heure, nous montrait l'Angleterre comme ayant enlevé à l'Allemagne, à la Belgique, la fabrication exclusive des quincailleries et des étoffes, ne remarque pas que jamais l'Angleterre n'aurait atteint ce but sans le système prohibitif qui, forçant le consommateur anglais de se contenter de produits moins parfaits, quoique plus chers, a ainsi donné aux nouveaux producteurs le temps et les moyens de perfectionner leur industrie. Si jamais vérité a été rendue évidente, certes c'est celle-là; et je le fais observer, parce que mon raisonnement emprunte toute sa force de l'assertion de M. Say sur la possibilité qu'a chaque peuple de devenir industriel, assertion parfaitement exacte sous l'empire du système commercial, et de toute fausseté au contraire dès qu'on le rejette. M. Say ne cesse de répéter que Steuart se trompe quand il soutient que la richesse d'une nation ne peut croître qu'aux dépens d'une autre nation. (*Voir entre autres passages, la page 20 du tome I.<sup>er</sup>, la note de la page 164, même tome, 3.<sup>me</sup> édit.; ou 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 20 et 173.*) Jamais l'administration française, ni Steuart lui-même, n'ont exclusivement placé la richesse d'un peuple dans la ruine d'un autre peuple. Les nations peuvent toutes marcher d'un pas égal vers la richesse, pourvu que toutes conservent et multiplient leurs travailleurs; mais, de cela même, il résulte aussi que quelquefois la prospérité d'un

peuple porte préjudice à celle d'un peuple voisin; et sans doute, quand M. Say nous présente l'Angleterre comme n'achetant plus d'étoffes aux Belges, de quincaillerie aux Allemands, il ne prétend pas nous amener à reconnaître que ce changement ait servi l'Allemagne et la Belgique. Or, c'est tout ce que Steuart a soutenu; en quoi il s'est montré beaucoup meilleur logicien que ceux qui croient le réfuter.

Je trouve ce qui suit dans l'une des notes ajoutées par M. Say à l'ouvrage de M. Ricardo (*t. II, p. 167*) : « Outre » les gains qu'on peut faire par suite d'une valeur produite, on peut faire son profit des pertes d'un autre » homme... Lorsque cet autre homme est d'un autre » pays, *la nation dont le premier fait partie, gagne ce que » l'autre nation perd.* » Voilà positivement ce que Steuart établit; et il est sans doute permis de s'étonner que M. Say le combatte.

M. Say, qui veut absolument que l'Économie politique ait raison contre tout le monde, reproche à Voltaire d'être tombé dans la même erreur que Steuart : « avant les derniers progrès de l'Économie politique (3.<sup>me</sup> édition, » *t. I.<sup>er</sup>, p. 153. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 161 en note*), ces » vérités si importantes étaient méconnues, non-seulement du vulgaire, mais des esprits les plus judicieux » et les plus éclairés. On lit dans Voltaire : *Telle est la » condition humaine que souhaiter la grandeur de son pays, » c'est souhaiter du mal à ses voisins... Il est clair qu'un » pays ne peut gagner sans qu'un autre perde.* Voltaire » ajoute que, *pour être citoyen de l'univers, il ne faut » vouloir sa patrie ni plus grande, ni plus petite, ni plus » riche, ni plus pauvre, c'est une suite de la même erreur.* »

Je réponds que Voltaire a raisonné comme Steuart, et très-bien, puisque M. Say convient lui-même qu'en devenant plus industrieux, les Anglais ont appris à se passer des Allemands et des Belges, ce qui évidemment n'a pu que nuire à ceux-ci. Il y a donc des circonstances où un peuple s'enrichit aux dépens d'autres peuples. Au reste, Voltaire, dans le passage cité et tronqué, s'occupe moins de la richesse des peuples que de leur puissance. Je vais rapporter ce passage tel qu'il a été écrit, en soulignant ce que M. Say a cru devoir retrancher, et en rétablissant l'ordre des phrases, qu'il a cru aussi devoir intervertir : « *Il est triste que souvent, pour être bon patriote, on soit l'ennemi du reste des hommes. L'ancien Caton, ce bon citoyen, disait toujours en opinant au sénat : tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage. Être bon patriote, c'est souhaiter que sa ville s'enrichisse par le commerce, et soit puissante par les armes. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde et qu'il ne peut vaincre sans faire des malheureux.* »

» Telle est donc la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins. Celui qui voudrait que sa patrie ne fût jamais ni plus grande, ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre, serait le citoyen de l'univers. » (*Dictionnaire philosophique, fin du mot Patrie.*) Cela ne ressemble pas du tout à ce que M. Say fait dire à Voltaire.

M. Say (3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 152. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 161) cite le gouvernement des États-Unis, qui a commencé, en 1802, la civilisation des Creeks. « Ce Gouvernement a voulu donner aux Creeks de l'industrie, et en faire des producteurs, pour qu'ils pussent donner

» quelque chose en échange aux confédérés; car on ne gagne rien avec un peuple qui n'a pas de quoi payer. » Il est précieux pour l'humanité qu'une nation, entre tant d'autres, se conduise, en chaque circonstance, d'après des principes libéraux. Il sera démontré, par les brillants résultats qu'elle en obtiendra, que les vains systèmes, les funestes théories sont les maximes exclusives et jalouses des vieux États de l'Europe, qu'ils décorent effrontément du nom de vérités pratiques, parce qu'ils les mettent malheureusement en pratique. » Quel emportement ! et pourquoi l'auteur ne sait-il pas être calme ? Ce dont M. Say loue avec tant de faste les États-Unis comme d'une chose nouvelle, s'est fait de tout temps et par tous les peuples, qui ont toujours mis du prix à civiliser les sauvages, uniquement pour avoir des matières premières en échange de produits manufacturés. Voilà tout le secret de cette belle entreprise : il n'y a là ni humanité, ni philanthropie ; et M. Say se moque de nous quand il vient proposer de tels exemples à notre admiration.

En voici un bien différent, toujours donné par les États-Unis qui justifient à leur manière les beaux éloges de M. Say. Cette fois il s'agit de la prohibition la plus hostile à laquelle jamais Gouvernement se soit porté en pleine paix. Je veux parler du droit de 18 dollars par tonneau (environ 101 francs) récemment imposé sur les bâtiments français qui abordent dans les ports américains, même quand ils ne sont pas chargés ; que dis-je ? même quand c'est la tempête qui les force à y relâcher. Ainsi, tout navire français de 400 tonneaux, qui touché un port des États-Unis, y reçoit, pour premier accueil,

la demande d'un droit d'environ 40,000 francs! et voilà la nation que M. Say cite, *entre tant d'autres, comme se conduisant, en chaque circonstance, d'après des principes libéraux!*

Dans un autre endroit du livre de M. Say (3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 106. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 110), je lis ce qui suit : *L'art de lier les effets aux causes, et l'étude de l'Économie politique, ne sont pas moins importants pour le bonheur personnel des rois que pour celui de leurs peuples:* réflexion que fait M. Say à l'occasion des infortunes de Crésus, roi de Lydie. Si Crésus revenait au monde, son premier soin serait certainement de créer une chaire d'Économie politique et d'envoyer ses ministres à l'école. Espérons que les leçons données aux morts ne seront pas perdues pour les vivants.

J'ai commencé cette note en signalant une des plus étranges erreurs qu'on ait jamais soutenues, savoir : qu'une nation dont le sol est fertile, s'enrichit en le laissant en friche. Je la finirai par quelques observations sur une autre erreur encore plus grave, s'il est possible. M. Buchanan, dernier éditeur de Smith en Angleterre, prétend « que le fermage est un monopole nuisible au » pays, en ce qu'il ôte aux consommateurs ce dont il » gratifie le propriétaire foncier. » La conséquence est que les propriétaires sont le fléau de la société, parce qu'en ne donnant pas leurs terres à exploiter pour rien, ils en tirent un revenu qui augmente d'autant le prix du blé. C'est un nouvel appel à la loi agraire. Quand, dans une assemblée délibérante, quelque orateur fougueux, enfant perdu de son parti, conseille ou provoque des mesures extrêmes, les esprits superficiels crient que c'en

est fait de la raison sur la terre. Ils se trompent. Si les hommes exagérés poussent vers l'abîme, ils le montrent, et presque toujours cela suffit pour qu'on l'évite. Ce que je dis des orateurs politiques s'applique très-bien aux écrivains. Remercions MM. Ricardo et Buchanan. Le premier ne fera pas abandonner la culture d'un seul arpent de mauvais terrain, et l'Europe civilisée, s'il le fallait, s'élèverait tout entière contre le second, qui voit dans la propriété un monopole nuisible, quand la propriété est au contraire le fondement de l'ordre social.

Les réflexions naissent en foule sur les dangers d'une science où de pareilles doctrines sont produites sans que tous ceux qui la professent ne s'unissent pour les désavouer. Je ne m'en permettrai cependant aucune : le lecteur les fera pour moi.

## CHAPITRE V.

*De la Balance du Commerce.*

On donne le nom de balance du commerce à la comparaison des importations avec les exportations annuelles du pays. Quand la somme des importations l'emporte, on dit que la balance est défavorable; elle est, au contraire, appelée favorable, quand ce sont les exportations qui ont été plus considérables que les importations.

Ainsi, toute balance défavorable suppose un solde en argent payé à l'étranger par la nation contre laquelle est cette balance.

Suivant Smith, il est absolument indifférent qu'une nation paye en argent ou en marchandises ce qu'elle fait venir du dehors, parce que cent mille francs en produits manufacturés exotiques servent autant le pays que cent mille francs en monnaie. Alors, il n'y a de balance ni favorable ni défavorable; alors, rien de plus ridicule que des états de balance et des comptes annuels de balance.

D'un autre côté, Smith parlant de l'écoulement du numéraire que favorise le papier-monnaie, établit que, pour que le pays gagne, il faut

## DU SYSTÈME COMMERCIAL. 469

qu'en échange de sa monnaie, il reçoive des matières premières, des vivres, des outils, etc.; mais qu'au contraire il éprouverait un notable préjudice si les retours se composaient de vins, de soieries, de dentelles ou d'autres produits analogues. Or, on ne peut connaître l'espèce de marchandises introduites que par la balance du commerce: la balance du commerce est donc bonne à quelque chose: il faut donc des états de balance, et des comptes annuels de balance.

Ces contradictions très-réelles rendraient la question assez difficile à décider, si le lecteur n'était, dès à présent, en état de la résoudre en deux mots. Tout commerce extérieur qui exige une exportation de monnaie, devient ruineux s'il se prolonge, parce qu'il enlève au pays des moyens de reproduction et d'échange. La balance du commerce a pour objet de prévenir ces effets désastreux; elle en fournit les moyens: donc elle est utile.

Ces vérités ne sont que la conséquence des principes que j'ai établis dans tout le cours de cet ouvrage sur l'utilité de l'argent, comme principal ressort du travail. J'espère leur donner un nouveau degré d'évidence par des applications à des faits positifs, puisés dans les balances de l'Europe. Je vais commencer par examiner les principales observations de Smith contre la balance proprement dite.

« Un commerce qui se fait naturellement et régulièrement entre deux places (1) sans moyens de contrainte, est un commerce avantageux à toutes deux. » Smith raisonne toujours dans la supposition que les échanges de nation à nation doivent se juger d'après les mêmes règles que ceux de particulier à particulier. Cette supposition est fautive. J'ai six francs dans ma poche; j'achète avec cet argent un ouvrage de littérature qui me convient; je fais par cela même un bon marché, et mon libraire également. Mais il n'en est pas ainsi de deux nations qui commercent ensemble, et dont l'une envoie à l'autre sa monnaie; cette monnaie est alors enlevée au soutien de l'industrie du pays qui s'en dessaisit: c'est donner un capital susceptible de durer toujours, et qui crée annuellement dix, vingt ou trente fois sa valeur, pour un objet de fantaisie qui se consomme en un instant. Il n'y a pas d'échange plus désavantageux.

L'argent qu'un particulier dépense est ordinairement pris sur son revenu; c'est pour cela même qu'il le peut dépenser sans que sa fortune en souffre; mais l'argent, considéré par rapport au pays, fait toujours partie du capital national. On ne peut donc en envoyer à l'étranger sans amoindrir ce capital, et, par conséquent, sans diminuer les moyens de travail.

(1) T. III, p. 133.

Il n'y a qu'un seul cas où l'argent soit véritablement revenu pour le pays; c'est quand le résultat de son commerce extérieur lui donne une balance favorable.

Une nation sage et économe convertit cette partie de son revenu en capital, au lieu de la dissiper en acquisitions de marchandises étrangères, qui ne peuvent que diminuer la consommation de celles qu'elle fabrique, et propager le goût anti-national des productions exotiques.

« La doctrine de la balance du commerce suppose que, quand deux places commercent l'une avec l'autre, si la balance est égale des deux parts, aucune des deux nations ne perd ni ne gagne; (1) mais que, si la balance penche d'un côté à un certain degré, l'une de ces places perd, et l'autre gagne à proportion de ce dont la balance s'écarte du parfait équilibre. » Quand la balance est égale entre deux places, on dit qu'aucune des deux ne perd ni ne gagne. Smith s'évertue à prouver que rien n'est plus faux; que deux places qui commercent entre elles, en supposant la balance égale, gagnent évidemment toutes deux, puisque leurs capitaux sont employés; qu'ainsi chacune d'elles aura une portion de ses habitants qui tirera de l'autre sa subsistance et son revenu. Smith est à côté de la question.

(1) Tome III, p. 133.

Quand on dit que la balance est égale entre deux places, et qu'on ajoute qu'aucune des deux ne perd ni ne gagne, il est évident qu'on n'entend parler que du capital-monnaie. Il serait par trop déraisonnable de soutenir que deux places qui commerceront ensemble, et s'envoient respectivement pour deux ou trois millions de marchandises, plus ou moins, n'aient trouvé aucun avantage à les fabriquer. Alors ces échanges n'auraient pas eu lieu ; car tout travail exige salaire et doit donner profit.

Le pays qui a une balance favorable, *gagne*, parce que le solde qu'il reçoit en argent peut être employé à l'accroissement de son industrie et concourir ainsi à augmenter sa population et sa richesse ; il gagne parce qu'en admettant qu'il soit, dès ce moment, pourvu de toute la monnaie dont il a besoin, l'argent qu'il a de trop lui permettra de former des établissements au-dehors, de se créer de nouvelles relations avec des peuples auxquels il conviendra particulièrement d'échanger leurs marchandises contre des métaux précieux (et cela convient à tous) ; il gagne enfin, parce que l'argent que le commerce extérieur attire dans un pays, étant presque toujours le résultat de profits faits sur les ventes, il y a, chaque année, dans ce même pays qui prospère, une plus grande demande d'orfèvrerie, de bijouterie, d'horlogerie, de dorures, ce qui facilite l'emploi

immédiat des métaux importés, et procure du travail à huit ou dix professions. Le pays dont la balance est défavorable, *perd*, parce que l'argent qu'il donne en échange des marchandises qu'on lui livre, entretient l'industrie rivale aux dépens de la sienne propre ; il perd surtout, si, comme il arrive d'ordinaire, les objets reçus en échange de l'argent qui sort, répandent dans le pays le goût des produits exotiques, penchant qui s'enracine vite, et qui, devenant opiniâtre comme tout ce qui est préjugé, oppose ensuite, aux développements de l'industrie d'une nation, l'obstacle que l'Administration a toujours le plus de peine à vaincre.

Ainsi il est vrai de dire que, quand deux places ou deux nations commerceront l'une avec l'autre, si la balance est égale, aucune des deux nations ne perd ni ne gagne ; mais que, si la balance penche d'un côté à un certain degré, l'une des nations perd, et l'autre gagne à proportion de ce dont la balance s'écarte du parfait équilibre. La doctrine de la balance est, selon Smith, *la chose la plus absurde qui soit au monde*. C'est lui qui l'a rendue absurde en s'obstinant à faire de la monnaie une marchandise, et en ne voulant pas reconnaître que la monnaie doit être estimée, non pour sa valeur, mais à cause de son influence sur la reproduction.



Si le système de la balance était fondé, disait-on et répète-t-on encore tous les jours, lorsqu'un peuple a une balance favorable, il faudrait nécessairement que quelque autre l'eût défavorable. Il se trouve au contraire que tous les peuples l'ont favorable; donc rien n'est plus ridicule que la balance du commerce; donc la balance du commerce n'est qu'une chimère.

Il est impossible de raisonner plus mal. Certes, si la quantité de numéraire circulant dans l'Europe était limitée, et qu'elle ne fût plus susceptible de s'accroître, une pareille argumentation serait concluante; mais, depuis trois siècles, ce numéraire a toujours été en augmentant; il augmente encore tous les jours. Il y a peu d'États en Europe, deux exceptés, dont la quantité d'argent ne devienne chaque année plus considérable; et voilà pourquoi tous les peuples de l'Europe, deux exceptés, ont, depuis trois siècles, constamment gagné en commerce et en industrie: il est donc très-naturel que leur balance soit favorable: il n'y a là ni contradiction, ni absurdité.

Lorsque l'Amérique a été découverte, il existait en Europe 900 millions de numéraire seulement. L'Europe en possède aujourd'hui environ 11 milliards: l'Amérique a donc augmenté le numéraire de l'Europe de près de dix milliards: elle l'a donc plus que décuplé. Eh bien, qu'y a-t-il

d'étonnant que tous les peuples aient eu, depuis cette époque, une balance favorable?

C'est l'Espagne, c'est le Portugal, qui ont procuré cette balance favorable: ce sont ces deux puissances qui la procurent encore tous les jours aux nations avec lesquelles elles commercent; mais ni l'Espagne, ni le Portugal, par la nature des choses, ne peuvent avoir de balance. L'argent est, pour ces deux nations, ce qu'est l'étain pour l'Angleterre, le fer pour la Suède, les vins pour la France; elles en récoltent, si je puis me servir de cette expression, fort au-delà de ce que leur consommation exige, quelque usage même qu'elles en fassent; il faut donc vendre le surplus. Le mal est que l'Espagne et le Portugal vendent au-delà de ce surplus, et qu'au lieu de faire servir l'argent de leurs mines au développement de l'industrie indigène, en facilitant la circulation et la production, elles trouvent plus commode d'acheter au-dehors, avec cet argent, des marchandises qu'elles auraient ainsi les moyens de créer elles-mêmes. Or, quel est l'État de l'Europe qui pourrait aussi long-temps tenir impunément une pareille conduite? Je dis impunément, car l'Espagne et le Portugal, quoique très-pauvres, parce qu'ils manquent d'industrie, conservent cependant encore leur rang dans l'Europe, tandis que toute autre nation dont le numéraire s'écoulerait

avec la même rapidité, serait subjuguée en moins d'un siècle.

On a fait un autre raisonnement. Si la balance de tel pays, a-t-on dit, était réelle, ce pays qui a, depuis cinquante ans, une balance favorable de tant de millions, posséderait aujourd'hui, à lui seul, tout le numéraire de l'Europe. Cette objection est fondée; mais que prouve-t-elle? que le pays auquel on l'applique a mal calculé sa balance, qu'il l'a exagérée. J'accorde ce point; rien de plus.

Oui certes, les nations ont mal calculé leur balance. C'est par des exagérations ridicules, dont on se faisait des moyens de popularité, que tant de balances favorables ont été proclamées à la face des nations, et consignées dans un si grand nombre d'ouvrages. Mais, quand un particulier fanfaron, riche de cent mille livres de rente, annonce fastueusement que son revenu passe un million, faut-il à cause de sa fourbe, lui refuser même les cent mille livres qu'il possède?

Pourquoi, demande M. Say (1), l'Angleterre n'avait-elle que 47,000,000 sterling de numéraire à l'époque précise où elle en était le plus riche, quand, d'après les seuls relevés de la balance du dernier siècle, elle aurait dû en posséder sept fois

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 194.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 206.

d'avantage? Pourquoi? par trois raisons, dont les deux premières seront certainement goûtées de M. Say, puisque lui-même les donne ailleurs: 1.<sup>o</sup> parce que, dans presque toutes les guerres, les Anglais ont eu des armées à soutenir sur le continent; 2.<sup>o</sup> parce que l'Angleterre a toujours été entraînée par sa politique à payer des subsides aux autres puissances (1); 3.<sup>o</sup> et enfin parce que, dans le nombre des établissements entre lesquels se répartit le solde annuel de sa balance, il ne faut pas oublier les immenses factoreries dont elle a couvert toutes les parties du monde commerçant; et voilà comment l'Angleterre, qui n'a plus de monnaie de métal, doit encore mettre du prix à une balance favorable, puisque l'argent qu'elle acquiert ainsi, la sert, même en restant au-dehors.

Dans un ouvrage anonyme, attribué à l'auteur du *Tableau de la Grande-Bretagne*, on a cité quelques faits qui tendent à prouver que les calculs de la balance du commerce ne portent pas toujours sur des bases bien certaines, et qu'il faut en général se méfier de leurs résultats. Le relevé du commerce du Portugal en 1787, pris aux douanes d'Angleterre, diffère d'un tiers de pareil relevé fait par la factorerie anglaise de Lisbonne.

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 215.—4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 230.

Un autre relevé des douanes anglaises, en 1785, donnait à l'Angleterre sur l'Irlande une balance défavorable, et le relevé des douanes d'Irlande présentait de son côté une balance défavorable à l'Irlande contre l'Angleterre. Ces deux faits, que j'admets sans vérification ni contestation, prouvent que de quatre relevés de douanes, deux au moins ont été mal faits, tous peut-être. J'accorde encore ce point; j'accorderai même, si l'on veut, que de pareils relevés sont très-difficiles à bien faire, et j'en tirerai la conséquence, non pas qu'ils ne peuvent servir à rien, mais qu'il faut que l'Administration travaille à leur donner plus d'exactitude.

Au surplus, il se peut très-bien que l'Angleterre et l'Irlande, trouvant, pour la même année, une balance respectivement défavorable, ce qui est absurde, ne se soient cependant que très-peu éloignées de la vérité. Je suppose que leur balance prétendue défavorable, soit de quelques cent mille francs, ou même d'un million: cette différence n'est presque rien sur un commerce annuel de quarante ou cinquante millions, et il a suffi d'une très-petite erreur commise des deux côtés, mais en sens inverse, pour faire paraître extravagants des calculs, à cela près, très-exacts et toujours fort utiles.

M. Necker (1) établit que, pendant les quinze

(1) De l'Administration des finances de la France, t. II, chap. 3.

années de paix qui ont précédé la guerre d'Amérique, la balance, année commune, a été de 70 millions en faveur de notre commerce; et le premier fait qu'il cite à l'appui, c'est que, durant ce long intervalle, nos hôtels des monnaies fabriquèrent, chaque année, pour 45 millions d'espèces nouvelles. M. Necker montre ensuite très-bien quel a dû être l'emploi des 25 millions restants. Son chapitre de la balance n'est pas fort en raisonnement; c'est même un des moins bons de son livre; mais il est riche en faits, et j'y renvoie.

M. Say s'est donné la peine de dresser, pour deux années consécutives, l'inventaire d'un négociant (1). La première année, ce négociant possède 100,000 francs, savoir: 80,000 francs en valeurs diverses, et 20,000 francs en argent; la seconde année, il n'a plus que 5,000 francs en espèces; mais ses machines, ses marchandises, etc., représentent 105,000 francs, total 110,000 francs. Il a donc, dit M. Say, 10,000 francs de plus, quoiqu'il ne possède en numéraire que le quart de ce qu'il avait auparavant, et l'auteur ajoute: « Étendez par la pensée, et dans des proportions différentes, cette supposition à tous les particuliers d'un pays, et le pays se trouvera évidemment plus riche, quoique possédant beaucoup moins

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 187. — 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 199.

» *de numéraire.* » Ce raisonnement n'est pas assez concluant. M. Say pouvait, sans l'affaiblir, mettre plus d'argent dans le premier inventaire, et pas du tout dans le second. Alors on aurait compris qu'il est de l'intérêt d'un peuple de troquer tout son numéraire contre des produits exotiques, fût-il question d'allumettes, et la démonstration aurait été bien plus digne de la science.

Puisque M. Say est resté en si beau chemin, je prie le lecteur de trouver bon que je me fasse, pour quelques instants, de l'école économique, et que, tout rempli de respect pour les maîtres, je raisonne un peu à leur manière.

La France a pour deux milliards de monnaie. C'est trop : si elle n'en possédait que la moitié, elle serait tout aussi riche; elle serait même plus riche; car le milliard restant, haussant de valeur, ferait l'effet de deux; et, avec le milliard exporté, nous achèterions bien des choses. La France n'a donc plus qu'un milliard de numéraire. C'est trop : avec la moitié elle subviendrait tout aussi commodément à ses échanges; et, sans doute, l'argent qui irait à l'étranger ne lui serait pas donné pour rien. La France n'a donc plus que 500 millions : c'est trop..... plus que 100 millions : c'est trop..... plus que 100 mille francs : c'est trop..... plus qu'un écu : c'est très-bien; car cet écu, qu'apparemment on ne verra guères, vaudra tout justé, par sa

rareté, les deux milliards que nous n'aurons plus.

Se pourrait-il que le germe de ce beau raisonnement fût dans M. Say? Lisons :

« Le numéraire augmente en valeur à mesure qu'il décline en quantité. Il décline en valeur à mesure qu'il augmente en quantité. S'il y a pour trois milliards de numéraire en France, et qu'un événement quelconque réduise cette quantité de francs à 1500 millions, les 1500 millions vaudront tout autant que les trois milliards pouvaient valoir..... Il en résulte qu'une nation s'enrichit en exportant du numéraire, parce que la valeur du numéraire qui lui reste demeure égale à ce qu'elle était, et que la nation reçoit de plus les retours du numéraire qu'elle exporte (1). »

Le passage qu'on vient de lire ne se trouve que dans la dernière édition du traité d'Économie politique. Jusque-là, M. Say s'était borné à soutenir, après Smith, que, quand le numéraire sort, pareille valeur rentre en marchandises, et que le pays conserve sa richesse. Maintenant c'est beaucoup mieux. La richesse augmente, parce que le numéraire qui reste vaut tout autant que s'il n'en avait pas été exporté. Voilà ce que M. Say appelle une vérité qui n'avait pas été remarquée! grande découverte en effet, mais dont M. Say pouvait

(1) 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 191 et 192.

se dispenser de revendiquer l'honneur ; car, qui le lui contestera ?

On se tromperait beaucoup, et l'on m'aurait bien mal lu, si l'on pouvait penser que je subordonne l'accroissement de la richesse d'un pays, uniquement à l'augmentation de sa monnaie. Dans les temps qui ont immédiatement suivi la découverte de l'Amérique, l'accroissement de la monnaie importait bien plus qu'aujourd'hui ; et cela par une foule de raisons dont la principale est qu'alors on n'avait aucun moyen de suppléer à l'argent. Mais ce qui importe aujourd'hui tout autant qu'alors, et même plus qu'alors, c'est de ne pas tomber dans la dépendance des peuples rivaux ; c'est d'apprendre à se passer d'eux, non pour entretenir des haines, mais au contraire pour les prévenir ; non pour faire du mal aux autres, mais pour empêcher qu'ils ne nous en fassent, et aussi pour arriver à une stabilité de développements industriels que le commerce extérieur ne permet jamais. Ce n'est donc pas la conquête du numéraire des peuples voisins que je souhaite : je ne demande que la conservation du nôtre, et nullement pour ce qu'il vaut, mais pour les services qu'il nous rend, comme premier ressort du travail.

Quel est l'objet d'une balance ? C'est bien moins de connaître le résultat du solde que de savoir quelles sont les marchandises dont l'acquisition

ruineuse a mis dans le cas de le payer. Or, cette indication, il n'y a que la balance qui puisse la donner.

Il importe également peu de savoir si le montant de nos ventes à l'étranger est de quelque chose plus fort ou plus faible que les années précédentes ; mais il importe beaucoup de veiller à ce que les achats ne surpassent point les ventes, et, quand ils les surpassent, de savoir pourquoi ils les surpassent.

Nous recommençons l'année : les états de balance de l'exercice qui vient de finir sont produits : la balance est défavorable ; elle l'est de 30 ou 40 millions, somme immense qu'il a fallu ou qu'il faudra payer en numéraire : on parcourt les états ; on compare. D'où vient cette disproportion, cette marche rétrograde ? C'est que le goût de la nation pour les marchandises étrangères a toujours été croissant ; c'est qu'elle a importé une grande quantité de produits dont elle se passait auparavant. D'un autre côté, on reconnaît que les exportations ont diminué dans une proportion sensible ; les étrangers ne veulent plus de nos draps ; d'autres branches de commerce ont également souffert. Ainsi instruite, l'Administration prend les mesures que nécessitent les circonstances ; elle s'efforce de diriger les goûts et la mode sur des marchandises de l'industrie indigène ; elle augmente, par des

règlements sages ou des droits, le prix des productions exotiques dont il convient de restreindre la consommation ; elle donne, la première, au pays, l'exemple des privations qu'elle lui impose. L'Administration recherche ensuite la cause du discrédit dans lequel nos marchandises sont tombées à l'étranger : elle la trouve dans le triomphe de l'intérêt privé sur l'intérêt public ; dans l'abolition des règlements qui prévenaient les fraudes. De nouveaux règlements remplacent les anciens ; mais les manufactures manquent encore d'émulation : l'Administration l'excite par des encouragements, par des concours publics où le prix sera la récompense de l'habileté de l'ouvrier et de l'économie du fabricant. Ainsi se ranime l'industrie ; et le résultat de tant d'efforts est que la balance se rétablit et que bientôt elle redevient favorable.

Je demande quels moyens aurait l'Administration d'obtenir de pareils effets, si elle ne connaissait point l'état exact de la balance ? La balance est donc utile. J'ai beau examiner la question sous toutes ses faces, j'arrive toujours à la même solution (1).

(1) Les États-Unis avaient exporté de France, en 1818, pour 29 millions de soieries ; en 1819 et en 1820, ils ne nous en ont acheté, chaque année, que pour 8 millions environ. D'où vient cette progression décroissante si nuisible à la prospérité de nos fabriques ? De ce que les États-Unis ont

Mais il est essentiel que les états de balance soient rédigés avec exactitude. Peuvent-ils l'être ?

ouvert des relations directes avec la Chine où les étoffes de soie se vendent à très-bon marché. Il y a là plus d'une leçon à recueillir. La première est que, sans les relevés de la balance du commerce, un tel fait serait ignoré, et il est bon à connaître ; la seconde, que les intérêts des peuples sont fort souvent en opposition ; car, s'il est avantageux pour la Chine de vendre plus de soieries aux États-Unis, il est très-désavantageux pour la France de leur en vendre moins. Peut-être cela est-il désavantageux aussi pour les Américains, qui ne peuvent porter en Chine que de l'argent, tandis qu'en France, ils payent avec du coton, du tabac, des grains et des pelleteries. Or, quand un pays échange productions contre productions, il y a aliment pour ses travailleurs : c'est presque toujours l'inverse quand un pays échange sa monnaie contre des marchandises. Par exemple, si c'était la France qui allât ainsi, pour sa propre consommation, acheter des soieries en Chine, croit-on que nos fabriques du Midi auraient fort à s'en applaudir ? Et certainement nous ne manquerions pas d'armateurs qui feraient passer en Chine de l'argent et des navires, sans le tarif qui, prohibant l'entrée des soieries, empêche que l'intérêt privé ne tue ici l'intérêt général. (*Note de la seconde édition.*)

Un rapport fait en juin 1821 par le marquis de Lansdowne à la chambre haute de l'Angleterre, ne permet pas de douter que les fabriques de soieries de ce pays n'aient pris récemment un accroissement très-remarquable. On peut l'attribuer en partie au bon marché de la matière première que les Anglais tirent de l'Inde, d'où elle leur

Ceux qui ont affirmé qu'il n'y avait point de balance, ont soutenu également que des relevés de douanes seraient toujours erronés. Ils se sont fondés sur les contradictions de quelques balances, sur l'absurdité palpable de leurs résultats; et, voulant en indiquer la cause, ils ont cru l'expliquer d'une manière très-plausible en la motivant sur l'infidélité des déclarations du commerce, qui servent de base à la perception des droits.

Toutes ces observations sur l'inexactitude des balances, sont fautives et ne prouvent rien. Il aurait mieux valu s'occuper des moyens de faire cesser cette inexactitude que d'en conclure qu'elle existerait toujours, et qu'elle existait dans tous les pays, ce qui est faux.

J'ai déjà dit qu'il était souvent arrivé à l'Administration et à des membres du Gouvernement d'exagérer les avantages de la balance, uniquement

---

arrive, non annuellement, mais trois fois par an. Le marquis de Lansdowne, qui entre dans ces détails, dit aussi qu'aux États-Unis les soieries anglaises obtiennent déjà la préférence sur les nôtres. Cela concourt très-bien à expliquer pourquoi, dans ces derniers temps, nous leur en avons vendu si peu.

*L'état de l'Angleterre au commencement de 1822, ouvrage que j'ai cité dans l'avertissement de cette édition, contient aussi d'utiles révélations sur les progrès des fabriques de soieries en Angleterre. J'y renvoie le lecteur.*

pour donner une meilleure idée de leurs travaux, et se populariser. L'inexactitude de la balance était alors volontaire, et l'on n'en peut absolument rien induire, je pense, contre son utilité.

Quelquefois aussi son inexactitude procède, comme on l'a observé, de la fausseté des déclarations. C'est particulièrement dans les pays où les droits sont perçus *ad valorem* que cet inconvénient est sensible. On a remarqué qu'en Angleterre les estimations étaient généralement affaiblies de soixante-dix pour cent. Une aussi grande différence devait influer beaucoup sur les calculs de la balance, sans avoir cependant d'effet bien sensible quant aux résultats, puisqu'elle avait lieu à l'importation comme à l'exportation.

Mais il eût été facile de prévenir par un bon système d'administration intérieure ces évaluations fautives; et l'Angleterre en a très-bien trouvé les moyens quand elle a établi la taxe relative aux frais de convoi.

En France les droits se perçoivent généralement au poids; le négociant déclare la quantité de ses marchandises que l'on vérifie ensuite; des peines sévères préviennent tout abus, et c'est une vérité constante que, sur mille déclarations, il n'y en a pas quatre d'infidèles (1).

---

(1) Il s'agit ici des déclarations d'entrée ou de sortie,

Quelques marchandises à la sortie, et un assez grand nombre de matières premières à l'entrée, se déclarent à la valeur; mais, comme ces marchandises ne doivent qu'un droit de balance qui n'exède pas la six-centième partie de leur valeur, le négociant n'a aucun intérêt à la déguiser. Ces évaluations sont donc également exactes.

D'ailleurs, la loi laisse au préposé vérificateur la faculté de garder pour son propre compte, en payant le montant de l'évaluation, et le dixième en sus, la marchandise dont l'estimation lui paraît fautive; l'occasion d'user de ce droit se présente très-rarement.

Les états de balance sont rédigés en France avec une attention particulière. Je ne prétends cependant point qu'il ne se glisse aucune erreur dans un travail qui consiste uniquement en chiffres et en calculs; je dis seulement qu'il doit s'y en glisser très-peu, et j'affirme qu'elles ne peuvent pas influencer sensiblement sur la masse des résultats.

Ainsi, quand le ministre de l'intérieur, à la fin de l'exercice, dit à la nation : vous avez acheté à l'étranger tant de milliers pesant de denrées coloniales, il n'avance rien dont il n'ait la preuve positive, et l'on peut croire à son assertion :

non de celles qui se rapportent au cabotage; et d'ailleurs ce n'est point à l'aide de fausses déclarations que les négociants qui se livrent à la fraude, la pratiquent. Ce moyen exposerait à trop de risques.

Il est vrai que, dans les relevés de la balance, ne figurent point les marchandises introduites en fraude : il en résulte un mécompte essentiel; mais on peut l'évaluer. D'ailleurs, la fraude en marchandises ne s'exerce guère qu'à l'entrée; elle dissimule ainsi une partie des marchandises achetées à l'étranger, et tend par conséquent à rendre la balance en apparence plus favorable. Lors donc que les calculs de la balance la présentent comme défavorable, ce résultat n'est malheureusement que trop exact, et l'on peut y ajouter foi (1).

Dois-je répéter, après tous les écrivains qui ont traité de la balance, qu'elle est, pour chaque nation, le résultat de ses relations commerciales avec tous les peuples, et qu'ainsi une balance défavorable avec un pays peut être un bien, si elle procure une balance favorable avec un autre? Notre commerce au Levant nous coûtait annuellement, avant la Révolution, suivant les relevés de Rolland, environ 19 millions, et ce commerce était l'un des plus avantageux à la France. C'est qu'avec les matières premières qui composaient les re-

(1) Je prie le lecteur, à qui ces développements sur l'attention que l'on apporte, en France, à la rédaction des états de balance du commerce, ne paraîtront pas suffisants, de lire, dans l'ouvrage de M. *Arnould*, la note où il expose les raisons qui doivent rassurer sur l'exactitude de son travail.



tours, elle occupait une foule d'ouvriers et de manufactures dont les productions, envoyées ensuite à l'étranger, faisaient rentrer, avec de gros bénéfices, les 19 millions qu'elle avait d'abord avancés.

Les écrivains qui ont le plus cherché à déprécier la balance du commerce, ont fait une peinture effrayante des guerres auxquelles elle avait donné lieu. Il est certain que la guerre serait bien déraisonnable si elle n'avait d'autre objet que la conquête annuelle de quelques sommes d'argent. Mais écoutons Forbonnais (1) : « Ceux-là se » trompent, qui ne voient dans ces guerres qu'un » calcul aveugle de l'argent. Ce n'est pas autant » les métaux précieux qu'on envie, que les effets » résultant de leur accroissement continuél, c'est-à- » dire, l'augmentation à laquelle ils donnent néces- » sairement lieu dans la production et la population. » C'est par là que la balance du commerce tient » à la balance des pouvoirs, et que l'équilibre » maritime est la base réelle de l'équilibre de » l'Europe : » observations aussi justes que profondes, et qui achèvent de montrer ce qu'on doit de confiance aux écrivains économistes, quand ils reprochent à l'Administration de faire consister la richesse d'un pays uniquement dans les métaux.

1) Principes et observations économiques, t. I.<sup>er</sup>  
p. 118.

Je terminerais ici ce chapitre, si je ne croyais nécessaire de rappeler très-sommairement quelques-uns des principaux points de la doctrine de Smith sur la balance du commerce.

Lorsqu'à la fin de l'année, nous avons acquis la certitude que notre numéraire a diminué de 50 millions plus ou moins, Smith, son traducteur et M. Say ne veulent point que ce soit un mal. Si le Gouvernement en conclut que le commerce extérieur nous devient défavorable, *cette induction est une sottise* (1). Il ne faut point, selon eux, empêcher que la nation consomme des mousselines, des nankins et du thé, quoiqu'elle achète ces divers objets en numéraire, *parce qu'un capital en thé et en mousseline, dont quelques mois achèvent la destruction, est évidemment tout aussi utile au pays qu'un capital en numéraire*, qui dure des siècles et reproduit annuellement trente fois sa valeur. *L'attention du Gouvernement ne saurait donc jamais être plus mal employée que quand il s'occupe de surveiller la conservation ou l'accroissement du numéraire dans le pays. D'ailleurs, on achète du numéraire quand on en manque, tout aussi aisément que d'autres marchandises.* Il est vrai que quand on n'a point assez de marchandises indigènes pour acheter les productions exotiques dont on s'est fait un besoin, il doit être quelquefois assez difficile d'en trouver pour

(1) Je cite textuellement.

acheter de l'or; *mais alors on s'en passe* : l'essentiel est qu'on ne manque ni de thé, ni de café, ni de marchandises de goût. Une nation ne peut donc mieux employer son numéraire qu'en faisant venir de telles marchandises, à grands frais, des contrées lointaines. En définitif, les objets qu'elle importe ainsi ne lui coûtent même rien, *parce que, quand un peuple qui a trois milliards de numéraire, en envoie la moitié au-dehors, les quinze cent millions qui restent valent tout autant que les trois milliards valaient*. Lorsque tout le numéraire du pays aura été dépensé en acquisitions de cette utilité, il sera toujours assez temps de renoncer à un commerce aussi avantageux, et que chacun des peuples qui s'y livrent, a un égal intérêt à maintenir. Quant aux échanges de l'intérieur, ils se feront très-bien en nature, comme au temps des patriarches; ou bien en papier-monnaie, ce qui offre encore moins d'inconvénients; ainsi que l'ont prouvé les billets de Law, ceux des États-Unis et nos assignats. Alors le pays aura atteint le maximum de la prospérité. La balance du commerce, qui a pour objet de retarder ce fortuné moment, est donc évidemment une institution déplorable. *La balance du commerce est la chose la plus absurde qui soit au monde.*

---

 CHAPITRE VI.

*Du Système commercial dans ses rapports avec la Marine.—Acte de navigation.*

J'ai annoncé dans les deux premiers chapitres de ce livre, en développant les principes généraux qui servent de base au tarif, que les droits avaient été calculés, autant qu'on l'avait pu, dans le double intérêt de l'industrie et de la marine. Cependant le tarif de 1791 n'accordait de faveur au pavillon français que pour une seule espèce de marchandise, le tabac en feuilles. Directement importé des pays qui le récoltent, par bâtiment appartenant au même pays, il devait 25 francs par quintal marc : si le bâtiment était français, le tabac n'était taxé qu'à 18<sup>l</sup> 15<sup>s</sup>. La même distinction fut ensuite appliquée, pour la sortie, aux résines indigènes. Ce système, comme je l'ai annoncé ailleurs, est général depuis la Restauration, et comprend, mais à l'entrée seulement, la totalité des objets portés au tarif. Ainsi, toute marchandise permise, introduite par terre ou par bâtiment étranger, paye plus que si elle entrait sous pavillon national; c'est une sorte de prime accordée à notre navigation : nous verrons à la fin de ce chapitre si elle suffit à ses progrès; auparavant

il faut parler de l'encouragement bien autrement actif que lui promettait l'acte de navigation. Reprenons les choses de plus haut.

La Hollande est la seule nation de l'Europe qui ait dû toute sa prospérité à sa marine. Au commencement du 17.<sup>e</sup> siècle, elle était en possession du commerce de transport de l'univers. Sa puissance porta bientôt ombrage à l'Angleterre, et tel fut le motif du fameux acte de navigation qui, depuis, éleva l'Angleterre elle-même à un si haut degré de splendeur.

Tout le monde connaît les dispositions de cet acte. Les bases en sont fort simples : il interdit tout commerce dans les colonies de la Grande-Bretagne, et le cabotage de la métropole, aux navires dont les propriétaires et les trois quarts de l'équipage ne sont pas sujets de l'Angleterre ; il veut que l'importation de plusieurs marchandises qu'il désigne et qui sont toutes d'encombrement, ne s'effectue que par des navires nationaux également montés de marins dont les trois quarts doivent être Anglais. D'autres dispositions relatives au cabotage ordonnent que le transport de quelques marchandises d'un très-gros volume n'aura lieu que par mer ; et tel est celui qui concerne les charbons de terre dont le voiturage occupe, de l'aveu de Smith, ainsi que nous l'avons déjà vu, plus de bâtiments que tout le commerce

de transport de l'Angleterre. C'est ce même règlement dont Montesquieu a si justement fait honneur à la politique anglaise, et qui a déterminé M. Garnier à mettre Smith, qui le blâme, au-dessus de Montesquieu.

L'acte de navigation de l'Angleterre remonte à l'administration de Cromwell : après sa mort, Charles II le confirma. Quoiqu'il ait éprouvé plusieurs modifications, les bases en sont restées intactes, et il est impossible de ne pas le considérer comme l'une des principales causes de la prospérité commerciale et maritime de l'Angleterre.

Smith affirme que l'acte de navigation a été contraire aux progrès du commerce extérieur. Ce sont particulièrement les dispositions relatives aux colonies qu'il impute. J'ai répondu, dans le chapitre qui les concerne, au reproche de tyrannie qu'il adresse aux métropoles. Je n'y reviendrai que pour montrer encore une fois combien il est aisé de soutenir les opinions les plus contradictoires en s'appuyant de l'autorité de Smith. « Dans la vue  
» d'exécuter un projet de pure malice et de pure  
» jalousie, (1) celui d'exclure autant que possible  
» toutes les autres nations de prendre quelque part  
» dans le commerce des colonies, l'Angleterre a,  
» selon toute apparence, sacrifié non-seulement

(1) Smith, tome III, p. 360

» une partie de l'avantage absolu qu'elle avait à  
 » retirer en commun avec toutes les autres nations,  
 » de ce commerce particulier, mais encore elle s'est  
 » assujéti, dans presque toutes les autres branches  
 » de commerce, à un désavantage absolu et en  
 » même temps à un désavantage relatif. »

Il n'entre point dans mon sujet de discuter le peu de fondement de toutes ces distinctions, qui sont fausses, et n'ont été imaginées que pour embrouiller la question. Je me borne à bien établir l'opinion de Smith sur l'acte de navigation. On vient de voir qu'il l'attribue à un projet de pure malice et de jalousie; il cherche ensuite à prouver que l'acte de navigation n'a contribué en rien à la prospérité maritime de l'Angleterre. « Pendant la guerre de Hollande, sous le gouvernement de Cromwell, la marine anglaise était supérieure à celle de la Hollande; et dans la guerre qui éclata au commencement du règne de Charles II, elle était au moins égale (1), peut-être supérieure aux marines réunies de la France et de la Hollande. A peine aujourd'hui peut-être sa supériorité paraîtrait-elle plus grande, au moins si la marine de Hollande était maintenant proportionnée au commerce actuel de cette république, comme elle l'était alors. Or, dans

(1) Tome III, p. 364.

» aucune de ces guerres, ce ne pouvait être à l'acte  
 » de navigation qu'elle dûit cette grande puissance  
 » maritime, etc. etc. »

Sans doute, le lecteur est frappé comme moi du défaut absolu de logique qui caractérise tout ce paragraphe, encore plus mal pensé qu'il n'est mal écrit. *A peine aujourd'hui peut-être*, dit Smith, *la supériorité de la marine anglaise paraîtrait-elle plus grande, au moins si la marine de Hollande était maintenant proportionnée au commerce actuel de cette république.* Qu'est-ce que tout cela signifie? que si la Hollande avait continué à prospérer, la marine anglaise n'aurait sur celle de ce pays aucune supériorité. Eh bien, pourquoi la marine hollandaise a-t-elle décliné? n'est-ce pas parce que l'Angleterre l'a exclue de ses ports? Pourquoi l'Angleterre, au contraire, a-t-elle vu croître sa marine? n'est-ce pas parce qu'elle a été forcée de faire elle-même son propre commerce de transport, qui avait été jusqu'à-là le patrimoine de la Hollande? Or, ce double résultat, qui l'a produit? l'acte de navigation. L'acte de navigation a donc contribué à la prospérité de la Grande-Bretagne. Smith était le seul homme au monde qui pût tenter d'obscurcir une vérité de cette évidence.

Il est d'ailleurs faux que la marine anglaise n'ait pas, relativement, augmenté en force depuis l'acte de navigation. C'est un fait matériel dont on peut

établir la preuve en quatre lignes ; et quoiqu'il n'y ait, dans cette prospérité maritime de l'Angleterre, rien qui nous humilie, ainsi que j'espère le prouver dans l'un des chapitres suivants, je me dispenserai de justifier mon assertion, qui ne se justifie déjà que trop par elle-même.

Ainsi, non content d'avoir présenté l'acte de navigation *comme un trait de pure malice et de jalousie*, Smith a encore voulu nous persuader que cet acte n'avait en rien contribué à la prospérité maritime de l'Angleterre. Après cela, les morceaux suivants pourront paraître assez curieux.

« La défense de la Grande-Bretagne dépend  
 » beaucoup du nombre de ses vaisseaux et de ses  
 » matelots : c'est donc, avec raison que l'acte de  
 » navigation cherche à donner aux vaisseaux et  
 » aux matelots de la Grande-Bretagne le mono-  
 » pole de la navigation de leur pays, etc. (1) —  
 » Lorsque cet acte fut dressé, les Hollandais  
 » étaient, comme ils le sont encore aujourd'hui,  
 » les grands voituriers de l'Europe. Cette dispo-  
 » sition empêcha qu'ils ne fussent aussi ceux de  
 » la Grande-Bretagne, etc. (2) — Quelques-unes  
 » des dispositions de cet acte célèbre ont été  
 » probablement le fruit de l'animosité nationale :

(1) Tome III, page 74.

(2) Tome III, page 75.

» elles sont néanmoins aussi sages que si elles  
 » eussent toutes été dictées par les plus mûres dé-  
 » libérations et les intentions les plus raisonnables.  
 » La haine nationale avait alors en vue précisé-  
 » ment le même but qu'eût pu se proposer la  
 » sagesse la plus réfléchie, c'est-à-dire, l'affaiblis-  
 » sement de la marine de Hollande, etc. (1) —  
 » L'acte de navigation a pu mettre quelque obstacle  
 » au commerce extérieur. Avec cela, comme la  
 » sûreté de l'État est d'une plus grande impor-  
 » tance que sa richesse, l'acte de navigation est  
 » peut-être le plus sage de tous les réglemens de  
 » commerce de l'Angleterre (2). »

A présent, le lecteur peut se déterminer pour ou contre l'utilité d'un acte de navigation, et, à quelque parti qu'il s'arrête, il aura l'autorité de Smith en sa faveur, puisque Smith a soutenu les deux opinions contraires.

J'arrive à la France : à l'époque où l'acte de navigation de l'Angleterre fut rendu, la Hollande était en possession de notre commerce maritime aussi bien que de celui de la Grande-Bretagne. La France n'imita cependant point l'exemple de l'Angleterre : l'état de notre marine ne pouvait nous le permettre. Cinquante ans auparavant seulement, Sully avait entrepris d'en créer une ; car,

(1) Tome III, page 77. — (2) Idem, page 79.

de son temps, nous n'en avons véritablement point; mais on n'établit de marine que par le commerce; et Sully, qui vint après de longues guerres civiles, ne put beaucoup faire pour le nôtre, alors dans un grand état de langueur. Cependant les étrangers avaient établi des droits d'ancrage sur les bâtiments français qui mouillaient dans leurs ports. Henri IV sentit la nécessité d'user de représailles : un édit fut rendu dans cet objet. Cet édit, qui passa contre l'avis de Sully, et malgré l'opposition des parlements, prouve que la France n'a jamais été la première à donner l'exemple des prohibitions et des mesures fiscales; et j'insiste sur cette remarque, parce que Smith et les écrivains de son école nous ont précisément adressé le reproche contraire.

Malgré les encouragements que la marine reçut à cette époque, elle languit encore fort long-temps: j'en ai dit la raison. Il ne peut exister de marine que par le commerce, et nous n'avions point de commerce. Tel était l'état des choses, quand Colbert arriva au contrôle général. Non-seulement la Hollande naviguait pour notre compte, mais elle nous fournissait le petit nombre d'objets d'équipement maritime que nous employions alors. On en peut voir le détail dans le siècle de Louis XIV, par Voltaire, et dans les historiens du temps. Colbert encouragea la marine par des gratifications calculées sur le tonnage des navires que l'on construirait

en France; il en accorda même aux navires construits à l'étranger, quand ces navires appartenaient à des Français: la nécessité de former des matelots le porta aussi à gratifier d'une prime de quarante sous par tonneau les navires qui feraient le commerce du Nord. Enfin, Colbert protégea les manufactures et le commerce, sans lequel toute faveur accordée à la marine devient bientôt sans objet. Le résultat de tant d'efforts fut que, dans la guerre maritime de 1666, à laquelle la France fut obligée de prendre part comme alliée de la Hollande, nous pûmes mettre en mer cinquante vaisseaux et vingt brûlots: à peine y avait-il alors cinq ans que Colbert s'occupait de la marine. L'histoire n'offre aucun exemple d'une pareille administration.

Ce n'était rien encore. Colbert voulut que la France eût, même en temps de paix, un état de marine de cent vingt vaisseaux de ligne. Tel fut l'objet constant de ses travaux; et il s'en fallut de bien peu qu'il ne réalisât son projet, puisque la France eut en mer, pendant son administration, jusqu'à cent dix vaisseaux de ligne, montés de plus de cent mille matelots (1).

(1) En parlant de Colbert, je suis toujours entraîné malgré moi à des témoignages de reconnaissance et d'admiration. C'est peut-être moins encore une suite des services qu'il a rendus à la France, que le résultat d'un sentiment profond d'indignation causé par le souvenir des

La France n'ayant pu s'affranchir, en même temps que l'Angleterre, de la dépendance de la

outrages dont le dix-huitième siècle a accablé sa mémoire. Nul homme, en aucun pays, n'a mieux mérité d'être à la tête de l'Administration, et je n'en veux d'autre preuve que cette instruction paternelle qu'il composa à l'occasion de l'un des voyages de M. de Seignelay, son fils, et que Forbonnais a précieusement recueillie. On sait que M. de Seignelay était destiné à remplacer Colbert dans le département de la marine. Alors on ne croyait point que des fonctions ministérielles fussent très-aisées à remplir; on n'avait point encore réduit la science de l'Administration et du Gouvernement à des axiomes populaires; on était surtout très-éloigné de penser qu'elle pût s'apprendre autrement que par la pratique. Ainsi Colbert, après avoir donné à son fils les connaissances que l'on peut acquérir dans des bureaux, le fit voyager pour qu'il s'accoutumât à tout voir par lui-même; il l'envoya d'abord dans les principaux ports du Royaume, et ensuite en Hollande, en Angleterre, où la marine était plus avancée que chez nous. L'instruction qu'il lui remit avait pour but de le diriger dans ses travaux. Aussi Colbert y passait-il en revue tous les objets d'administration maritime qui devaient plus particulièrement appeler l'attention de M. de Seignelay. Les premières lignes de cette instruction ne sont que les conseils d'un bon père et d'un ami. Je ne puis résister au désir de les transcrire.

« Étant persuadé comme je le suis, que mon fils a pris une bonne et ferme résolution de se rendre autant honnête homme qu'il a besoin de l'être pour soutenir dignement, avec estime et réputation, mes emplois, il est

Hollande, il était devenu plus difficile que jamais d'employer contre elle les mêmes moyens d'exclu-

» surtout nécessaire qu'il fasse toujours réflexion, et s'applique avec soin au règlement de ses mœurs, et surtout qu'il considère que la principale et seule partie d'un honnête homme est de faire toujours son devoir à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi, et qu'il est impossible qu'il s'acquitte de tous les autres s'il manque à ce premier. Je crois lui avoir assez parlé sur ce sujet, pour qu'il ne soit pas nécessaire que je m'y étende davantage. Il doit seulement faire réflexion que je lui ai ci-devant bien fait connaître que ce premier devoir envers Dieu se pouvait accommoder fort bien avec les plaisirs et les divertissements d'un honnête homme en sa jeunesse. »

Quel grand et magnifique spectacle digne du respect de toutes les nations, que celui d'un homme tel que Colbert, donnant, du faite des grandeurs, des leçons de religion et d'humilité à son fils! Heureux temps! Siècle de gloire et de vertu, où l'homme public se contentait de bien faire son devoir envers Dieu, parce que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi.

Il n'y a pas un paragraphe de cette instruction sublime qui ne mérite d'être appris par cœur. Qu'on me permette d'en citer encore le second par lequel je terminerai cette note.

« Après ses devoirs envers Dieu, je désire que mon fils fasse souvent réflexion à ses obligations envers moi, non-seulement pour sa naissance qui m'est commune avec tous les pères, et qui est le plus sensible lien de la société humaine, mais même pour l'élevation dans

sion. Déjà le tarif de 1667 avait failli amener une rupture. Qu'aurait-ce été, si on eût tout à coup tenté de dépouiller la Hollande d'un commerce auquel elle tenait d'autant plus qu'elle avait déjà laissé échapper de ses mains celui de l'Angleterre. On temporisa donc. Si Colbert eût vécu davantage, probablement on aurait fini par quelque mesure d'éclat; mais, de son vivant, Colbert avait été en butte aux écrivains, qui ne cessaient de lui reprocher d'avoir sacrifié l'agriculture et dépeuplé le pays. Qu'on juge par là de ce qu'ils dûrent se permettre après sa mort. Aussi l'on ne sentit bientôt plus la nécessité d'une marine pour la France; et lorsqu'à la suite des désastres de la guerre de 1756,

» laquelle je l'ai mis, et pour la peine et le travail que j'ai  
 » pris et que je prends tous les jours pour son éducation,  
 » et qu'il pense que le seul moyen de s'acquitter de ce  
 » qu'il me doit est de m'aider à parvenir à la fin que je  
 » souhaite, c'est-à-dire qu'il devienne autant et plus hon-  
 » nête homme que moi s'il est possible, et qu'en y tra-  
 » vaillant comme je le désire, il satisfasse en même temps  
 » à tous ses devoirs envers Dieu, envers moi et envers  
 » tout le monde, et se donne ainsi les moyens sûrs et  
 » infaillibles de passer une vie douce et commode, ce  
 » qui ne se peut jamais qu'avec estime, réputation et  
 » règlement de mœurs. »

Il faut pleurer d'admiration en lisant de pareils traits; et malheur au siècle qui commence si je ne trouve point de lecteurs qui en soient touchés! (Note de la 1.<sup>re</sup> édition).

dans laquelle nous perdîmes trente-sept vaisseaux de ligne et cinquante-six frégates, le ministre Berryer fit mettre en vente les agrès et approvisionnements maritimes, sous prétexte *que, n'ayant plus de flottes, nous n'avions plus besoin d'arsenaux*, on prit à peine garde à cet acte incroyable d'impéritie, tant l'opinion publique était déjà corrompue!

Dans la guerre pour l'indépendance de l'Amérique, la France sortit de son engourdissement. Elle eut en mer jusqu'à soixante et onze vaisseaux, et l'on cria au prodige. Mais qui ne voit combien nous avons dégénéré, puisqu'un siècle auparavant, notre marine était plus forte de quarante vaisseaux?

Cependant l'impulsion était donnée. Les succès que la France venait d'obtenir avaient mieux montré l'utilité et la nécessité d'une marine que ne l'auraient fait cent volumes de raisonnements: c'est que, pour un Français, il n'y a pas de raisonnement qui vaille le sentiment de la gloire nationale. On ne pouvait donc plus qu'accueillir tout ce qui aurait pour objet d'étendre la marine; et telle était la disposition générale des esprits quand la Révolution commença.

On explique très-bien de cette manière, comment, à une époque où les institutions anciennes croulaient de toutes parts, le système commercial non-seulement se maintint, mais se perfectionna et s'épura. Ainsi nous eûmes enfin, comme l'An-



gleterre, un acte de navigation. Le nombre des matelots classés, sous M. de Seignelay, s'était élevé à cent vingt mille; de 1783 à 1787 il ne passa point quatre-vingt mille (1). Le seul moyen de les multiplier était de reconquérir sur les étrangers notre propre commerce de transport. Tel est le principal but de l'acte de navigation. Deux lois de 1793, l'une du 21 septembre, l'autre du 18 octobre, en contiennent toutes les dispositions. Sans être aussi prohibitives que celles de l'acte anglais, elles sont cependant très-propres à rendre un jour de l'éclat à notre marine; et sans doute il aurait suffi pour cela de quelques années de paix, si nous n'eussions pas perdu nos plus riches colonies.

Voici l'analyse de l'acte de navigation de la France.

Pour qu'un bâtiment puisse être réputé français, et jouir des privilèges accordés aux bâtiments français, il faut qu'il ait été construit en France, ou dans des possessions françaises, ou bien qu'il ait été pris sur l'ennemi, ou confisqué pour contra-

(1) Je renvoie à l'ouvrage de M. *Arnould* sur le système maritime des Européens pendant le dix-huitième siècle, pour la vérification de ce fait et de plusieurs autres énoncés dans ce chapitre. Consulter également le grand ouvrage de *Forbonnais* sur les finances de France. (*Note de la 1<sup>re</sup> édition.*)

vention aux lois de l'État. Il faut aussi que les trois-quarts de l'équipage et les officiers soient Français, et que le navire appartienne en totalité à des Français.

L'importation des marchandises étrangères, soit en France, soit dans les colonies, ne peut être effectuée que directement, par des navires français, ou appartenant au pays d'où viennent primitivement les marchandises; et dans cette dernière hypothèse, les officiers et les trois-quarts de l'équipage doivent être du pays dont le navire porte le pavillon.

Le cabotage français est interdit à tout navire étranger.

Ces dispositions sont extraites du décret du 21 septembre 1793. Celui du 18 octobre suivant est plus particulièrement relatif aux formalités de l'exécution; il prescrit celles qui doivent précéder l'acte de *francisation*, que l'on ne délivre qu'après serment et caution; il détermine l'espèce et la durée des congés, qui varient suivant la contenance des navires; enfin il fixe les droits de navigation auxquels seront assujétis les bâtiments tant nationaux qu'étrangers.

Les droits de navigation sont de plusieurs sortes. Il y en a qui se perçoivent à chaque voyage: tel est le droit de tonnage; d'autres auxquels le navire n'est assujéti qu'une fois; et tel est celui que

#### LIVRE IV.

payent les bâtiments nationaux au moment de leur *francisation*. Des droits dits d'expédition, de congé et d'acquits, complètent ce système, où tout est calculé dans l'intérêt de la navigation nationale. En général, les droits de navigation sont modiques et rendent peu : il n'y a d'exception que pour le droit de tonnage imposé sur les bâtiments étrangers; il revient, tous droits additionnels compris, à 4 francs 12 centimes et demi par tonneau. Un bâtiment étranger de 400 tonneaux doit donc 1650 francs, à quoi il faut ajouter la surtaxe des droits de douanes, surtaxe qui n'est elle-même, comme je l'ai déjà fait observer, qu'une prime en faveur de notre pavillon.

Cette prime suffit-elle? Faut-il remettre en vigueur la disposition qui veut qu'aucun navire étranger ne soit reçu dans nos ports, s'il y aborde avec des marchandises d'un pays autre que celui auquel il appartient, et qui défend aux bâtiments français d'aller charger ailleurs qu'aux lieux de production? Cette question est grave; elle touche à la fois le commerce et la marine: il est impossible qu'avant peu elle ne devienne l'objet de discussions publiques. J'y consacrerai donc quelques pages.

Il faut commencer par reconnaître que l'exécution de l'article 3 du décret du 21 septembre 1793 n'a jamais été rigoureuse. Les circonstances de la guerre s'y opposaient; mais les temps ne sont

#### DU SYSTÈME COMMERCIAL. 509

plus les mêmes. L'un des premiers intérêts politiques de la France est aujourd'hui d'avoir une marine. Comment y réussira-t-elle, si la plus grande partie de son commerce extérieur continue à se faire par des navires étrangers, ou si les bâtiments français qu'elle y emploie restent maîtres d'aller charger, presque à la vue de nos côtes et chez des nations rivales, des produits récoltés à deux et trois mille lieues de l'Europe?

C'est la navigation lointaine qui donne des matelots, et parce qu'elle les agnérît, et surtout parce qu'elle en emploie beaucoup. Dès ce moment, l'Angleterre navigue pour une partie de l'Europe et même pour la France, car je n'appelle pas naviguer, aller du Havre à Londres; et cependant, si l'état actuel des choses se prolonge, Londres sera, aux colonies près, le but unique de tous nos armements.

Dans la note qui termine le chapitre des prohibitions, j'ai dit un mot du nouveau droit de tonnage imposé sur les navires français à leur entrée dans les ports des États-Unis. Personne n'ignore aujourd'hui la cause des démêlés commerciaux qui ont amené une mesure si hostile: la loi du 28 avril 1816, dans la vue de favoriser notre navigation, charge les produits exotiques d'un droit qui fléchit ou s'élève, selon que l'importation a lieu par bâtiment national ou par bâtiment

étranger. La proportion pour le coton courte-soie, par exemple, est de 22<sup>f</sup> à 38<sup>f</sup> 50<sup>c</sup>. C'est pour amener la France à revenir sur cette disposition, du tarif que le Congrès a frappé du droit de 18 dollars par tonneau, tout navire français entrant dans les ports américains, droit qui, n'allant pas à moins de 40,000 francs sur un bâtiment de 400 tonneaux, équivaut à une prohibition absolue de tout commerce direct avec la France. Nous avons répondu à cette mesure hostile par une mesure hostile exactement semblable, représaille qui se justifie d'elle-même (1), mais qui sera sans profit pour la France, positivement parce que la disposition principale de notre acte de navigation est tombée en désuétude. Si le tabac, si le coton des États-Unis ne pouvaient nous arriver que sur des bâtiments français ou américains, probablement le Congrès serait prochainement amené à nous demander la suppression d'un droit dont il a, le premier, donné l'exemple, et qu'il supprimerait aussi en ce qui le touche; mais, dès que nos bâtiments peuvent aller charger à Londres les produits du sol de l'Amérique; il est assez indifférent pour les États-

(1) Ordonnance du Roi du 26 juillet 1820, qui élève à 90 francs, plus le décime, le droit de tonnage sur les bâtiments des États-Unis.

Unis de les porter en Angleterre ou de nous en approvisionner directement; et nous perdons ainsi avec une navigation très-intéressante, tous les débouchés qu'elle procurait aux produits de notre industrie.

Le commerce maritime de la France a beaucoup perdu depuis la Révolution, et par bien des causes. Toutes ne sont pas déplorables, puisque l'on ne peut se dispenser d'en voir une dans les progrès de notre commerce intérieur, qui nous approvisionne aujourd'hui de beaucoup de produits qu'autrefois nous tirions du dehors; mais le commerce de nos ports n'en souffre pas moins: le découragement y est grand. Au milieu de nos orages, à travers tant de circonstances mobiles, pourquoi le négociant courrait-il la chance si incertaine de retours et de bénéfices que deux ou trois années ne réalisent pas toujours? Aussi notre commerce maritime ne s'est-il guère relevé depuis la paix; et déjà, au lieu d'armateurs, nos ports n'ont presque plus que des commissionnaires.

Je ne connais aujourd'hui qu'un seul obstacle au rétablissement de notre acte de navigation; c'est la crainte qu'inspirent aux négociants maritimes les expéditions lointaines, crainte née de la situation politique où se trouve l'Europe; car il est faux que nous manquions de navires et de matelots. Il y en aura toujours assez pour les entreprises aux-

quelles on pourra raisonnablement se livrer dans le principe; et celles-là donneront les moyens d'en faire d'autres. Mais nous arriverons certainement à n'avoir plus ni assez de matelots, ni assez de navires, si le malheur des temps prolonge l'état d'incertitude actuel. Je dirai même que, quand le Gouvernement pourra prendre un parti, la chose la plus fâcheuse serait qu'on y apportât de ces tempéraments avec lesquels certaines mesures sont impossibles: il faudra vouloir celle-ci brusquement, absolument, ou savoir y renoncer; et le mieux sera d'y renoncer, si on doit mollir dans l'exécution.

Ce qui me fait tenir ce langage, c'est que les négociants des ports n'ont pas tous un égal intérêt au rétablissement de l'acte de navigation: les armateurs y sont aujourd'hui en bien petit nombre, et il n'importe guère aux autres que ce soient nos matelots ou des matelots étrangers qui navigent pour la France: le plus souvent ils préféreront même l'intermédiaire des étrangers, chez qui le fret est moins cher. Je me crois dispensé de montrer que l'économie du fret n'est ici qu'un avantage très-secondaire. La question, envisagée sous ce nouveau point de vue, rentre dans celle des prohibitions que je tiens pour résolue. Dès qu'il s'agit d'un travail fait par les nationaux, d'un travail auquel des hommes utiles devront de pou-

voir subsister, embarrassez-vous peu de ce qu'il coûte. Vous serez toujours plus riche, puisque de vos compatriotes se seront créé un revenu avec lequel, ensuite, ils en créeront un à vous-même.

En résumant tous les développements qui précèdent sur l'utilité du système commercial dans ses rapports avec la marine, le lecteur sentira facilement combien ce système peut exercer d'influence sur la prospérité du pays. Le système commercial, dans les institutions qui ont l'industrie pour objet, tend à multiplier le travail, et par conséquent la richesse: dans celles qui regardent la navigation, il a le même but; et, en outre, il procure à l'État des moyens de défense et de prépondérance extérieure. Ainsi l'Angleterre est venue à bout d'étendre, d'une manière si prodigieuse, sa puissance commerciale et maritime. A cet égard, les raisonnements de Smith doivent fléchir devant les faits; mais, de cela même que l'acte de navigation a été si utile à l'Angleterre, on peut prédire que la France retirera un jour de celui qu'elle s'est donné, des avantages non moins précieux. Le cabotage rendu à nos navires; la défense qui leur est faite d'importer en France d'autres marchandises étrangères que celles qu'ils vont chercher aux lieux d'extraction primitive, l'exclusion de nos ports prononcée contre les bâ-

timents chargés de produits autres que ceux du pays dont ils portent le pavillon, l'abord des colonies interdit aux bâtiments étrangers qui voudraient y introduire nos propres marchandises, et la surtaxe de navigation sont donc des dispositions de la plus haute sagesse. Et quelle joie ne doivent pas ressentir les peuples rivaux en voyant de nos écrivains prêcher la réforme d'un système auquel notre existence commerciale et maritime est liée si intimement !

Je n'ai plus qu'un mot à dire : si nous n'avions point de système commercial, pourrions-nous concevoir l'espoir de recréer notre marine ? Non, puisqu'alors nous dépendrions des autres nations, dont les navires rempliraient bientôt nos ports. Ainsi les étrangers s'empareraient de notre commerce avec les colonies, de notre cabotage ; ils feraient pour nous la course, la pêche, les voyages de long cours. La prospérité de la marine repose donc sur le système commercial ; mais, d'un autre côté, la marine peut seule assurer aujourd'hui une grande puissance extérieure. La puissance extérieure d'un pays maritime est donc intimement liée à son système commercial : c'est ce qui me semble incontestable, et ce que je voulais démontrer.

---

## CHAPITRE VII.

### *De la Fraude et de la Contrebande.*

On se sert assez indifféremment de ces deux mots, pour exprimer une contravention aux lois de douanes. Cependant la fraude s'entend plus particulièrement des droits, et la contrebande des prohibitions.

Quelque opinion que l'on professe en Économie politique, on ne peut se dissimuler que la fraude ne soit un mal. Il ne s'agit plus ici d'examiner si l'institution des douanes est bonne ou mauvaise : elle existe ; le Gouvernement la croit utile ; dès lors, il faut la respecter et se conformer aux lois qui la concernent. Toute infraction à ces lois est un délit public justiciable des tribunaux et surtout de l'opinion.

La fraude entraîne d'ailleurs une foule de désordres ; elle favorise la mauvaise foi au préjudice de la probité ; elle accoutume le négociant à transiger avec sa conscience. Si les gains de la fraude ont de l'attrait, c'est un attrait perfide, qui ne donne presque jamais ce qu'il promet. « Un chemin infallible à la banqueroute, dit Smith, c'est le commerce de contrebandier, le plus hasardeux de tous ; Smith ajoute, mais aussi

» le plus lucratif quand l'affaire réussit. » Et c'est parce qu'on se flatte qu'elle réussira, que tant de gens prennent ce métier.

La contrebande a d'autres inconvénients encore : elle enlève des bras à l'agriculture et à l'industrie ; les malheureux qui s'y livrent, s'ils prospèrent un moment, finissent presque toujours par devenir des malfaiteurs et des scélérats. On observe ces effets partout où la contrebande s'opère en grand. Les facilités que certaines frontières offrent à la fraude y font affluer les aventuriers de tous les pays ; les campagnes se peuplent de vagabonds qui donnent l'exemple de tous les vices, et remplissent le pays de désordres.

D'un autre côté, la fraude prive le trésor public de recouvrements auxquels il a droit. Envisagée ainsi, elle est un vol.

La fraude et la contrebande, indépendamment de leur effet sur les fabriques qu'elles ruinent, sont donc des délits très-répréhensibles, contre lesquels l'opinion doit se prononcer fortement, afin d'éviter, s'il se peut, que les tribunaux ne soient forcés d'appliquer à ceux qui les commettent, toute la rigueur des lois.

En France, la contrebande a peu d'activité à la sortie. J'en excepte trois sortes de marchandises : les drilles, les soies écruës, et le blé quand l'exportation n'en est pas permise.

La contrebande en chiffons a beaucoup d'attrait, à cause du haut prix de cette matière première en Angleterre. Au commencement de 1798, de gros spéculateurs entreprirent d'approvisionner ce pays de nos chiffons : la prohibition mettant obstacle à leurs vues, ils extorquèrent des bureaux d'un ministre, aux attributions duquel cet objet était même étranger, la permission d'expédier par mer, d'Ostende, Dunkerque, etc., à la destination de Rouen, le Havre, Marseille, Nice, trois millions pesant de drilles. Les employés supérieurs de l'administration des douanes, placés aux lieux de départ, conçurent des soupçons sur la réalité des destinations indiquées ; il leur parut étrange que des envois aussi considérables de matières premières s'effectuassent pour la Méditerranée, malgré les circonstances de la guerre qui rendaient les communications maritimes presque impossibles ; ils apprirent que ces mêmes chiffons, qu'on expédiait aussi pour Rouen, le Havre, avaient précisément été achetés de ces côtés, et de là transportés par terre à Dunkerque et Ostende, lieux forcés de l'embarquement : enfin, l'accaparement des chiffons avait été si rapide, qu'en très-peu de temps leur prix s'était élevé de 5 fr. à 15 ; ils en valaient alors trente à Londres. Tant d'indices de projets de fraude déterminèrent l'administration des douanes à solliciter la révocation de

la permission accordée, qui fut effectivement annulée sur le simple exposé des faits; mais déjà plusieurs navires avaient été expédiés. Un autre, tout chargé, était prêt à sortir du port d'Ostende (alors français). Quoique la révocation de la permission lui eût été signifiée, le capitaine n'en persista pas moins dans son projet de mettre à la voile, et il l'aurait exécuté la nuit même, si on n'eût menacé de le couler au moment où il appareillait pour sortir. Enfin, comme on l'avait prévu, aucun des navires expédiés n'arriva à sa destination. Les propriétaires produisirent, au bout de quelques mois, des certificats constatant, ou que ces navires avaient été pris, ou qu'ils avaient fait naufrage, ou que des mauvais temps les avaient forcés de jeter à la mer leur cargaison. La vérité est qu'en sortant d'Ostende, ils avaient été droit à Londres.

J'ai rapporté toutes les circonstances de cette fraude, parce qu'elle est très-propre à donner une idée des moyens qu'emploie la contrebande en grand, et qu'elle fait connaître en même temps combien il est utile que l'Administration ait sans cesse les yeux ouverts sur les opérations du commerce. Elle sert aussi à démontrer que *l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, ne conduit pas toujours, et nécessairement, les propriétaires de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale,*

comme le prétend Smith; car la spéculation de ces accapareurs de chiffons ne tendait à rien de moins qu'à augmenter de cent pour cent le prix du papier en France, peut-être même à en occasionner une disette absolue; ce qui leur importait assurément fort peu.

On ferait un volume, et même un volume très-intéressant, si l'on voulait rendre publics tous les moyens de fraude que l'Administration ne cesse de déjouer. J'en citerai encore un qui prouve combien la fraude est ingénieuse à tromper la surveillance administrative. Les marchandises qu'on expédie d'un port de France pour un autre port de France, n'étaient pas toujours visitées avec autant de soin que celles qui viennent du dehors ou qui y vont. Ces marchandises ne sortant point du pays, il semblait effectivement assez peu essentiel de s'assurer de l'exactitude des déclarations. Des contrebandiers voulurent profiter de ce défaut de surveillance, pour pratiquer une double fraude également lucrative, et que voici: Ils déclarent à la douane de Rouen, envoyer à Bordeaux une quantité quelconque de barriques de sucre; on leur remet, suivant l'usage, l'expédition indicative de l'espèce et du poids de la marchandise, qui doit ainsi entrer à Bordeaux, en exemption, puisqu'elle vient de France. Or, ces barriques, expédiées de Rouen et déclarées contenir du sucre,

renferment, au contraire, des matières premières défendues à la sortie, des drilles, du blé, etc.; le navire à bord duquel elles sont chargées, va donc relâcher aux îles de Jersey où il les dépose, et il y prend en échange pareille quantité de sucre, qu'il introduit ensuite à Bordeaux, avec son expédition de Rouen. Ainsi se pratique la sortie en contrebande de matières premières prohibées, et l'entrée en France, en exemption de droits, d'une marchandise fortement imposée. Cette manœuvre très-habile fut cependant découverte et punie. Il ne paraît pas que, depuis, on ait tenté de la renouveler.

Ces détails, qui sont bien arides, prouvent la nécessité d'une surveillance très-sévère; et quand le commerce se plaint des entraves dont on le charge, c'est bien moins l'Administration qu'il en devrait accuser que lui-même, puisque les mesures de précaution ne sont jamais déterminées que par des abus de confiance.

C'est un fait malheureusement trop avéré, que beaucoup de maisons de commerce se livrent aujourd'hui à la fraude (1). Ces maisons ont leurs

(1) J'écrivais ceci en 1804. Aujourd'hui je parlerais d'une manière un peu moins absolue. A cet égard, nous avons gagné et nous gagnerons chaque jour davantage sous un Gouvernement où nulle vérité dite à la tribune, ne peut être perdue pour la nation entière qui l'entend. (Note de la seconde édition.)

agents secrets, et des hommes sûrs. Arrêtez-vous ces agents conduisant des voitures chargées de contrebande; ils ignorent d'où ils viennent, où ils vont, et ce qu'on leur a confié: n'essayez point de les faire parler; vous n'en obtiendrez rien: on leur a promis une récompense s'ils transportaient tel nombre de ballots jusqu'à telle distance; voilà tout ce qu'ils savent, tout ce qu'ils vous diront; et demain ils recommenceront le même métier, et pour les mêmes maisons, qui n'en conservent pas moins leur réputation, parce que leur secret est bien gardé.

Il ne faut cependant pas croire qu'elles tiennent à ce secret par un sentiment de honte. Non: la fraude n'en inspire point. On est honnête homme quand on ne trompe que l'État. Si l'on tremble de se faire connaître pour fraudeur, c'est que le métier a beaucoup de chances, et qu'il n'est pas précisément le plus propre à fortifier le crédit. L'on se cache donc uniquement par intérêt; mais la fortune ou la banqueroute arrive, et alors plus de mystère. Les banqueroutes ont ainsi révélé bien des secrets.

Il est malheureux que l'opinion ne se prononce pas davantage contre un métier vraiment odieux, qui conduit à l'oubli de tous les principes. Cette disposition à l'indulgence passe du commerce dans la société, de la société dans les tribunaux:



le fraudeur trouve grâce partout ; partout c'est lui qu'on plaint. On ne voit pas que la conséquence nécessaire de cette indulgence coupable est de rendre la fraude beaucoup plus générale, et que l'habitude de frauder avec le Gouvernement, donne celle de frauder avec tout le monde.

L'importance très-marquée que le Gouvernement attache à la répression de la contrebande, ne permet plus aux tribunaux d'é luder aussi ouvertement l'application des lois qui la punissent ; mais leur partialité a été poussée au point que, dans les affaires de quelque importance, sur vingt jugements, il y en avait ordinairement dix-huit dont le tribunal suprême était obligé de prononcer la cassation. A la fin de 1799, un receveur des douanes fut assailli chez lui par une troupe de contrebandiers ; il veut se barricader ; vingt coups de fusil partent à la fois, et le malheureux tombe mort derrière sa porte : les assaillants furent déchargés de toute accusation, sous prétexte qu'il était impossible de décider *par qui avait été porté le coup mortel* !

Il est arrivé sous mes yeux un événement beaucoup plus extraordinaire. Les employés avaient arrêté un contrebandier, espagnol d'origine, qui faisait la fraude en France : ce misérable profita d'un moment où l'on ne songeait point à lui, pour assassiner l'un des employés qui l'avaient saisi ;

il ne put cependant s'évader, et, traduit en prison, il avoua son crime. *C'était*, disait-il, *une instigation du diable ; il en demandait pardon à la vierge Marie.* Le jury déclara qu'il n'y avait pas lieu à accusation !

En France, on n'a jamais considéré la fraude comme une action déshonorante. Avant la Révolution, elle était sévèrement punie, et beaucoup trop, parce qu'elle n'avait guère alors d'autre résultat que de porter préjudice au fisc. Cependant les particuliers s'y livraient aveuglément : on n'y voyait qu'un moyen de léser le fermier, et c'était à qui serait le plus hardi, le plus adroit et le plus alerte.

Aujourd'hui il n'y a plus de fermiers, et les droits ont un but commercial ; mais ce sont toujours des droits. Cependant la fraude s'exerce plus particulièrement sur les marchandises prohibées à l'entrée ; et ce n'est pas seulement contre le commerce qu'il faut se tenir en garde.

Il y a des pays où la fraude est le patrimoine exclusif de quelques vagabonds qui s'y livrent pour dernière ressource. Dans ces pays, un fonctionnaire public, un militaire, un marin qui protégerait la fraude se déshonorerait, même à ses propres yeux : bien loin d'en donner l'exemple, il contribue donc à la prévenir. Dans ces derniers temps, cette louable émulation s'est plusieurs fois

signalée en France. Un jour, elle y sera générale.

Une loi de 1803 inflige la peine de mort aux contrebandiers qui font usage de leurs armes. On a prétendu que cette loi était cruelle. Mais un contrebandier pris les armes à la main est un homme en rébellion ouverte contre les institutions de son pays; il n'y a pas de délit plus grave. Le contrebandier qui fait son métier avec cette intrépidité est capable des plus grands crimes; et, quand il tue un fonctionnaire public chargé de l'exécution des lois, il est encore plus coupable qu'un assassin : il ne doit donc pas être puni moins sévèrement.

Ainsi cette loi est très-sage. Je dis même qu'elle est très-modérée : car, pour en éprouver toute la rigueur, il faut que le contrebandier se soit servi de ses armes; et c'est encore un moyen de salut qu'elle laisse aux malheureux que l'habitude du désordre n'a pas entièrement pervertis.

Mais si les lois pénales diminuent le nombre des contrebandiers, il est à craindre que cet effet ne soit que momentané. En augmentant les risques du métier, on ne réussit quelquefois qu'à doubler l'audace de ceux qui le font. Les lois pénales ne remplacent donc que très-imparfaitement les bonnes doctrines; et c'est surtout de bonnes doctrines qu'en toutes choses nous éprouvons le besoin.

On parle de la contrebande qui a lieu en

Angleterre : elle y est aussi très-active; mais il est à remarquer que là, l'énormité des droits lui donne un attrait qu'elle n'a, au même degré, dans aucun autre pays. D'ailleurs, la contrebande s'exerce peu en Angleterre sur les marchandises manufacturées; c'est absolument le contraire en France. En fraudant sur du thé, sur des genièvres, le contrebandier anglais prive le trésor public de sommes qui lui reviennent; c'est un grand mal. En France, le contrebandier ruine l'industrie; le mal est bien plus grave.

Mais pourquoi cette différence? Elle tient à plusieurs causes: la principale est dans le peu d'accord qui règne en France entre les écrivains, sur le meilleur système d'administration commerciale à suivre. Tourmentant l'opinion en tous sens, ils fournissent des armes à l'intérêt privé, si souvent en opposition avec l'intérêt public. Je ne puis mieux justifier le reproche que j'adresse ici aux écrivains, que par l'extrait d'un mémoire très-singulier dont j'ai dû la communication à des circonstances inutiles à rapporter. Ce mémoire fut écrit et produit, en 1803, par un négociant contre lequel des poursuites très-sévères allaient s'exercer, à l'occasion d'une entreprise de contrebande qui avait coûté la vie à plusieurs employés. L'affaire s'était passée antérieurement à la loi qui veut que les contrebandiers pris les armes à la main soient

jugés par les tribunaux spéciaux; et, portée devant un jury, elle devait d'abord être examinée sous un seul rapport, celui de savoir s'il y avait lieu ou non à accusation.

L'auteur du mémoire commençait par écarter, autant qu'il était en lui, le soupçon d'avoir pris part à une affaire de contrebande; mais, sentant l'insuffisance de sa justification, il abordait presque aussitôt la question de la culpabilité morale de la fraude, bien sûr que, s'il parvenait à montrer la contrebande comme répréhensible aux yeux de la loi seulement, il ne serait point repris de l'avoir enfreinte, par des jurés qui ont la faculté d'absoudre sur l'intention.

Ce plan de défense arrêté, l'auteur du mémoire ne s'occupait plus qu'à extraire les écrivains dont les principes tendent à prouver l'utilité de la contrebande: il en citait d'abord trois dont l'autorité lui semblait d'un grand poids, par des raisons qu'il développait fort longuement et que je passe sous silence. Divisés sur bien des points, ces écrivains s'accordaient pourtant en ceci, que le système commercial a des résultats tout contraires à ceux qu'il se propose. L'auteur du mémoire copiait textuellement la conséquence de leurs raisonnements, et cette conséquence était toujours *qu'il fallait acheter aux Anglais ce que les Anglais ont l'art de fabriquer mieux que nous.*

Après ces trois écrivains, l'auteur du mémoire en nommait huit ou dix autres auxquels il empruntait des pages entières également favorables à son plan de défense. Avec l'un de ces écrivains, il recherchait de combien le système commercial augmentait annuellement les dépenses d'entretien, et il trouvait que c'était de 4 francs par individu. Revenant avec un autre sur le même calcul, il ne lui était plus possible de douter que la prohibition des marchandises anglaises *ne coûtât à l'artisan le plus pauvre environ 20 francs par année*, ce qui, en supposant la perte égale pour chaque individu, occasionnait au pays un surcroît de dépense annuelle de 600 millions! Enfin l'auteur du mémoire, toujours s'appuyant sur les écrivains, montrait dans le système commercial la cause de nos banqueroutes si multipliées, celle de l'immoralité qui devient de plus en plus générale, l'origine de toutes les guerres, etc., etc., et il arrivait à conclure que, puisque le système commercial entraînait, de l'aveu des écrivains, d'aussi grands maux, il n'y avait rien de mieux à faire pour les prévenir que de se relâcher sur l'exécution des lois que ce système consacre.

Mais ce n'était point assez: il fallait trouver dans les écrivains quelque principe plus positif sur l'utilité de la contrebande; car jusqu'ici elle n'était démontrée que par induction. L'auteur du mé-

moire, continuant de citer, poursuivait ainsi : « L'importation des marchandises étrangères, » qu'une fausse politique a fait prohiber, est un » bienfait pour le consommateur et ne porte point » préjudice au commerce. » On ne pouvait rien de plus formel. Je prie le lecteur de ne pas perdre de vue que ce sont toujours les écrivains qui parlent et non l'auteur du mémoire : cette distinction est très-essentielle à faire.

Voici la dernière autorité invoquée dans le mémoire. L'auteur continuait de copier textuellement. « Si l'on venait à bout de tenir rigoureusement » la main à l'exécution de notre tarif, et d'empêcher absolument la contrebande, les besoins » du consommateur seraient si loin d'être satisfaits, » les manufactures et les capitaux qui les font mouvoir seraient si incapables de répondre à leur » demande, que la crise la plus violente et peut-être le renversement de l'ordre social devraient » s'ensuivre d'une pareille rigueur et de l'état » de dénuement où se trouverait toute la France. »

Après cette découverte précieuse, l'auteur du mémoire cessait de garder aucune mesure : ce n'était plus un accusé qui cherchait à se justifier d'avoir fait la fraude, c'était un homme qui aurait volontiers demandé une statue pour l'avoir faite, sans la loi dont il redoutait l'application : il ne niait donc plus le corps du délit que pour la forme,

regrettant hautement de n'avoir point commis une infraction aux lois, qui aurait contribué à prévenir la crise la plus violente et peut-être le renversement de l'ordre social.

L'issue de ce procès importe ici très-peu. Je la tais : je tais également le nom des écrivains et le titre des ouvrages cités par l'auteur du mémoire : seulement je garantis l'exactitude des morceaux qu'il en a extraits et auxquels il ne s'est pas permis de changer un seul mot. J'ajoute que ces écrivains sont tous des hommes recommandables par leur talent et leur patriotisme ; et certes ils étaient bien loin de prévoir, en écrivant, qu'on se prévaudrait un jour de leur opinion pour enfreindre des lois que, sans doute, ils respectent, tout en n'en partageant pas l'esprit.

Il faut cependant l'avouer : il est impossible que les faux raisonnements des écrivains n'aient pas pour résultat d'accroître la contrebande. La fraude, répondent-ils, n'est pas déterminée par des écrits que les contrebandiers ne lisent point : pauvre objection, certes ; car il n'y a de bandes de contrebandiers que parce qu'il existe de gros spéculateurs qui les payent, et il n'existe de tels spéculateurs que parce qu'ils sont bien assurés du débit de leurs marchandises. Or, vous ne pouvez que le favoriser ce débit, et considérablement l'accroître, vous qui présentez l'introduction des marchandises

étrangères, *comme un bienfait public*, que dis-je ? comme le seul moyen de prévenir *la crise la plus violente, et le renversement de l'ordre social*. Ainsi vous affranchissez le consommateur de ses scrupules ; ainsi le négociant se détermine à enfreindre une loi que, sans vous, il eût respectée. Quel bien produiront vos ouvrages, pour compenser de si grands maux ?

Le mémoire, très-curieux sans doute, dont je viens de donner un extrait, n'avait rien emprunté à M. Say, qui n'avait pas encore publié son traité d'Économie politique ; sans cela M. Say aurait eu l'honneur d'être cité comme l'autorité la plus imposante. En effet, M. Say ne voit dans les prohibitions « que l'inconvénient de créer un crime » de plus, la contrebande, c'est-à-dire, de rendre » criminelle, par les lois, une action qui est innocente en elle-même, et d'avoir à punir des » gens qui, dans le fait, travaillent à la prospérité » générale (1). »

La conséquence de ce chapitre est que, si le commerçant français n'observe pas très-fidèlement les lois de douanes, c'est moins à lui qu'il en faut faire le reproche qu'aux écrivains. Ces lois l'obligent à des formalités gênantes ; elles le forcent à sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt

(1) 3.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 209.-4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 224.

de tous. Comment les aimerait-il, quand il n'a même pas la satisfaction de pouvoir les croire utiles à l'État ? Les négociants judicieux disent bien avec Montesquieu, que *si les lois gênent le commerçant, c'est en faveur du commerce* ; et Montesquieu a cela de bon du moins qu'il inspire l'amour du pays ; mais Montesquieu n'est plus lu ; on lit les écrivains anti-administratifs : or, ces écrivains nous apprennent qu'il est de l'intérêt national d'acheter au-dehors ce qui coûte moins à faire venir qu'à fabriquer ; que l'argent n'est pas plus précieux que toute autre marchandise ; qu'il ne faut ni règlements, ni douanes, ni prohibitions. Toutes ces institutions sont présentées comme des monopoles odieux ; c'est à qui les tournera en ridicule. Que voulez-vous que dise le commerce ? Le commerce ne prétend pas en savoir plus que des corporations savantes ; et plusieurs corporations savantes professent cette doctrine.

---

 CHAPITRE VIII.

*De la France et de l'Angleterre comparées  
dans leur esprit commercial.*

On a mille fois comparé l'Angleterre et la France dans leur esprit commercial; et presque toujours ce parallèle, quoique fait par des Français, n'a conduit qu'à des conséquences désavantageuses pour la France. Que dit-on en faveur de l'Angleterre? D'abord on trouve étonnant qu'elle ait des exportations annuelles qui passent un milliard en valeur, tandis que la France, dont le territoire est quadruple et la population triple, n'a jamais exporté au-delà de 3 à 400 millions; et on fait honneur de cette différence à l'administration britannique.

Il est impossible de juger plus mal. C'est précisément parce que la France est trois fois plus peuplée que l'Angleterre, c'est parce que son territoire est beaucoup plus étendu, que son commerce extérieur est si peu considérable. La France a chez elle les consommateurs que l'Angleterre est obligée d'aller chercher bien loin; et, tandis que le commerce de la Grande-Bretagne est sans cesse menacé de révolutions qui feraient perdre à l'Angleterre sa prépondérance politique, la

France, livrée à elle-même, trouverait encore dans son industrie, ses capitaux et sa population, les moyens de conserver le rang qu'elle occupe. Comment ne pas voir que, dans cette comparaison, tout l'avantage est pour nous?

Les Anglais, nous dit-on ensuite, ont le génie du commerce dans la plus grande acception du mot: le commerce est le sujet de toutes leurs méditations, le but de toutes leurs entreprises: chez eux, tout se rapporte au commerce, la politique, les arts, les sciences, la guerre; jusqu'à la religion; et en effet, on se rappelle ce que disait un de leurs hommes d'État, à propos des missionnaires de l'Amérique: « quand ils ne réussiraient » qu'à faire habiller les sauvages, ils auront toujours servi très-utilement nos manufactures. »

Je ne nie point que l'esprit commercial ne soit l'esprit prédominant d'un pays qui n'a d'existence politique que par le commerce, et je n'en suis pas plus disposé à approuver un mot inconvenant dont la France ne revendique point l'honneur. La question n'est d'ailleurs pas de savoir si l'Angleterre a éminemment l'esprit commercial, mais bien si cet esprit suppose chez les Anglais plus de vrai patriotisme qu'il n'y en a chez nous. Or, c'est là ce que beaucoup d'écrivains ont soutenu. Ainsi la manie d'établir des comparaisons conduit aux rapprochements les plus faux et les plus disparates.

A une nation insulaire, qui ne peut avoir d'existence politique que par sa marine, on oppose une nation continentale, pour laquelle la marine ne doit être qu'un objet secondaire; ensuite on reproche à celle-ci de n'avoir point une marine aussi formidable que l'autre : n'est-ce pas absolument comme si on reprenait celle-là de ne point entretenir des armées de trois ou quatre cent mille hommes!

Les nations ont toutes des moyens particuliers de prospérité, vers lesquels elles sont entraînées par la nature même des choses et la force des événements : ces moyens de richesse et de puissance tiennent au sol, à l'industrie, à la constitution politique, au caractère national, et surtout à la situation du pays. On peut, avec beaucoup de persévérance, d'art et de génie, entraîner une nation dans une route différente de celle qui lui est naturellement tracée; mais c'est la dernière qu'elle préférera d'abord, jusqu'à ce que sa propre expérience, ou l'exemple de nations rivales, lui aient fait sentir la nécessité d'en ouvrir de nouvelles.

Il n'y a pas de nation à laquelle on ne puisse faire l'application de ces vérités : on va voir quelle force elles reçoivent de l'exemple de la France comparée à l'Angleterre.

D'abord, il suffit de savoir que l'Angleterre est une île, pour concevoir que le soin de se créer une marine imposante l'aît occupée en tout temps.

Ainsi, l'Angleterre a dû se livrer au commerce extérieur, puisqu'il n'y a que le commerce extérieur qui fournisse les moyens de former des matelots. De cet enchaînement de vérités est née l'opinion, générale en Angleterre, que le commerce seul fait la splendeur de l'État; et quiconque, en Angleterre, aurait écrit pour décrier soit le commerce, soit la marine, aurait nécessairement passé pour un fou, parce qu'en effet il n'y aurait eu qu'un fou capable de se laisser entraîner, chez un peuple insulaire, à un semblable écart.

Il est donc tout naturel qu'en Angleterre, l'esprit public se soit, de préférence, tourné vers le commerce et la marine : cela ne prouve ni pour l'Angleterre, ni contre nous. Et voyez à quel point la prospérité de la Grande-Bretagne tenait à celle de sa marine : l'extension de son commerce et de sa puissance se lie précisément à l'époque où elle a cessé d'avoir des possessions sur le continent.

La nécessité d'une marine pour la France n'étant point le résultat de sa position, mais bien la conséquence des progrès d'une nation rivale qui menacé de tout envahir, n'a pu être aussi généralement sentie. Immédiate pour l'Angleterre, cette nécessité n'était pour nous que de simple raisonnement : il fallait un homme comme Colbert pour deviner à quel point elle serait un jour impérieuse. Ainsi, lorsqu'en Angleterre il n'y avait qu'une seule voix

sur l'importance de la marine et du commerce, nous étions, jusqu'à un certain point, excusables de prêter l'oreille aux déclamations des écrivains, qui nous parlaient de l'agriculture, et voulaient tout sacrifier à l'agriculture. Voilà comment les esprits se partagèrent, comment les mauvais raisonnements se répandirent; et cependant nous augmentions notre puissance continentale en reculant nos limites, parce que, de même que l'Angleterre était naturellement appelée à devenir puissante par sa marine, nous étions, nous, appelés à nous agrandir par la force de nos armées, résultat nécessaire de la différence de situation des deux pays.

Mais, si l'on peut reprocher, avec raison, aux écrivains d'avoir égaré l'opinion publique pendant le dernier siècle, au point que le Gouvernement et la nation avaient fini par ne plus attacher d'importance à la marine, leur influence dans les matières commerciales a été bien plus grande encore : je n'en veux d'autre preuve que le fameux traité de 1786; que ce traité, qui fut rédigé à l'insu du commerce et contre le commerce, par quelques hommes à systèmes, dont le Gouvernement eut l'inconcevable faiblesse d'adopter les idées. Qu'arriva-t-il ? Nous continuâmes de vendre aux Anglais les marchandises qu'il leur était impossible de se procurer ailleurs; ils nous vendirent, eux,

ce que, jusque-là, nous avions fabriqué chez nous, ou ce dont nous pouvions très-bien nous passer. Nous perdîmes ainsi de l'argent et du travail : l'Angleterre, au contraire, gagna du travail et de l'argent.

De 1781 à 1787, les manufactures de coton de l'Angleterre avaient employé, année commune, seize millions de matières brutes.

De 1787 à 1792, elles en employèrent vingt-huit !

C'est précisément à cette époque que le goût des marchandises anglaises s'accrut si rapidement en France. Les femmes mirent en vogue le basin, le piqué, la mousseline : les ouvriers anglais se multipliaient, s'enrichissaient; les nôtres allaient mourir à l'hôpital.

Cette anglomanie fut poussée si loin que des ouvriers français, ne trouvant plus à placer les produits de leur travail, se virent contraints de les revêtir du nom de fabricants de Londres; et c'est un fait constant que les Anglais, ne pouvant suffire aux demandes, se procurèrent en France de la coutellerie, de la fourbisserie, etc., qu'ils nous renvoyaient ensuite avec les noms de leurs ouvriers.

On se rappelle encore ce qui arriva au duc d'Orléans, après un de ses voyages à Londres. Il avait rapporté de cette ville une épée dont la



poignée excitait l'admiration générale : on n'avait rien fait de plus fini ; c'était un chef-d'œuvre. Toutefois il avait payé ce chef-d'œuvre fort cher, et il s'en dédommageait en le produisant partout. L'épée arrive dans les mains d'un étourdi ; l'arme glisse, elle tombe, et voilà la poignée brisée : le duc d'Orléans témoigne beaucoup d'humeur : l'ouvrier anglais n'avait réussi au même degré que cette seule fois ! Quelqu'un propose d'appeler un ouvrier de Paris dont l'habileté était connue : l'ouvrier est mandé ; il examine l'arme, la tourne, la retourne, et déclare qu'il la réparera très-bien, parce que c'est lui qui l'a faite. En effet, il la démonte, et, sur la principale pièce de l'ouvrage, il montre son nom qu'il avait eu la précaution d'y graver.

Lorsqu'une nation est indifférente sur ses vrais intérêts au point de préférer, à qualité inférieure, les productions de l'industrie étrangère, uniquement parce qu'elles sont étrangères, il n'est pas très-étonnant que cette nation ne se soit jamais beaucoup occupée du soin d'étendre son propre commerce ; mais on ne comprend point que des écrivains blâment le Gouvernement de s'opposer à ce que des goûts aussi anti-nationaux se propagent ; et je ne me lasse point de le dire, quoique, probablement, le lecteur se lasse de me l'entendre répéter.

Il ne faut pas croire que le goût des marchandises anglaises n'ait duré qu'un moment ; il existe encore : il est peut-être un peu moins aveugle ; mais il est tout aussi général ; et si demain nous avions avec l'Angleterre un traité de commerce dont l'une des conditions fût l'admission des étoffes de laine et de coton, des faïences, de la quincaillerie, de la sellerie, de la bonneterie, etc., toutes ces parties de notre industrie seraient à jamais ruinées.

Il est digne de remarque que le Français, en préférant, pour son usage, des marchandises étrangères, ne diminue point la production intérieure seulement de ce qu'il aurait consommé, mais encore d'une grande partie de ce qui aurait été vendu au-dehors : c'est que le Français fait loi dans tout ce qui tient à la mode et au goût. Lors donc qu'il s'habille avec du basin, du piqué et du casimir, il faut que toute l'Europe s'habille avec du basin, du piqué et du casimir. N'est-il pas désolant qu'un moyen aussi simple de faire prospérer notre industrie, soit précisément, dans nos mains, un instrument favorable à l'industrie étrangère !

C'est une vérité reconnue que, pendant tout le dernier siècle, l'opinion publique en France a été égarée dans tout ce qui a rapport au commerce et à la marine : c'en est une également incontestable que, si l'on avait suivi avec persévérance le

système d'administration de Colbert, la France, augmentant progressivement sa puissance maritime, serait devenue souveraine des mers et la première nation commerçante du monde. Je ferai remarquer, à cette occasion ; que la France est, de tous les pays de l'Europe, celui qui a le plus de moyens de prospérité ; les productions de son territoire sont recherchées dans les deux mondes ; son industrie ne redoute qu'une seule concurrence, et, dans plus d'une sorte de fabrication, elle la brave ; sa situation entre les deux mers facilite ses relations avec tout le continent ; il n'y a point de commerce lointain auquel elle ne puisse se livrer avec succès. Qu'on juge par là du rôle qu'elle aurait été appelée à jouer, si l'Administration avait été secondée par les écrivains, qui, depuis Colbert, l'ont, au contraire, toujours entravée dans sa marche. Sous ce rapport, la Révolution nous a été fort utile ; les expériences qu'on a faites ont refroidi les plus intrépides novateurs ; et nous ne sommes plus au temps où la France entière prenait parti pour le produit net. Smith et M. Say sont venus cinquante ans trop tard.

Il existe aujourd'hui, contre le système commercial, deux oppositions qu'il ne faut pas confondre. L'une est celle des écrivains de l'école économique ; elle fait beaucoup de bruit, parce qu'elle dispose des trompettes de la renommée ;

c'est ainsi qu'elle remplit les journaux du récit de ses découvertes. Tout cela se borne, pour l'Europe entière, à vingt-cinq écrivains qui se copient, se contredisent ; se réfutent, et toute fois se proclament réciproquement immortels, et à quatre cents lecteurs dont le nombre diminue tous les jours, parce que l'on commence à s'apercevoir que des écrivains qui ne prennent la plume que pour se combattre, n'ont encore rien de bien utile à offrir au public. L'autre opposition est celle d'un très-petit nombre de négociants de nos ports, qui croient, mal-à-propos, que la prospérité du pays repose entièrement sur le commerce extérieur, et qui supportent avec quelque impatience les gênes d'un régime dont le principe est le sacrifice des intérêts locaux, toutes les fois qu'ils sont en opposition avec l'intérêt général. On ne peut nier que si le commerce étranger était libre, d'immenses profits ne vinsent enrichir nos armateurs ; par l'intermédiaire desquels la France entière aurait prochainement à s'approvisionner ; et l'on a ainsi le secret de la fameuse maxime *laissez faire et laissez passer* qu'imagina M. de Gournay, fils d'un négociant maritime, et long-temps négociant maritime lui-même. Avouons-le cependant : nos ports, toujours assez peu épris du système commercial, dont, en réalité, ils recueillent les fruits bien moins que les fabricants de l'intérieur,

ont encore plus de motifs aujourd'hui pour en méconnaître les avantages. La guerre les a tellement maltraités, leur détresse est si grande, et, dans l'état actuel du commerce de l'Europe, ils ont si peu de moyens de recouvrer leur splendeur, que beaucoup de regrets leur sont permis. Cette légère dissidence des négociants maritimes français tient, comme on le voit, à des causes qui n'existent point en Angleterre, où elle n'a pas lieu, non pas parce que l'esprit public y est meilleur, mais parce que l'intérêt privé s'y trouve mieux d'accord avec l'intérêt général. En effet, sur quoi portent les spéculations des négociants maritimes anglais? sur les produits de l'industrie indigène qu'ils envoient au loin. Il est naturel qu'ils favorisent cette industrie par une entière soumission aux réglemens commerciaux. En France, au contraire, nos négociants maritimes spéculent généralement sur des marchandises étrangères qu'ils livrent à la consommation intérieure. Ce qui favorise l'industrie nationale diminue donc leurs bénéfices; et cela est tellement vrai que, si l'industrie indigène venait à bout de suffire aux besoins intérieurs, ou bien que, d'un commun accord, on consentît à se passer de denrées coloniales, de tabac, etc., nos villes maritimes seraient ruinées pour la plupart; malheur affreux, sans doute, mais qui n'empêcherait pas que le pays ne pût encore prospérer.

J'ai dit que ce n'était pas absolument sans raison, du moins par rapport à eux, que nos négociants maritimes réclamaient contre les entraves dont on charge le commerce d'importation. En effet, le commerce des colonies leur procurait, naguères, des bénéfices énormes, soit par une réexportation, à l'étranger, de sucre et de café, de plus de 100 millions en valeur, soit par l'envoi annuel, aux colonies, de 70 millions de marchandises. Ce commerce n'existe plus; nos exportations sont diminuées par l'effet de la guerre, qui a changé les relations de peuple à peuple; enfin on a prohibé beaucoup de produits étrangers. Le commerce de nos ports ne trouve donc même pas un dédommagement à ses pertes dans la consommation intérieure, que le Gouvernement, avec beaucoup de raison, réserve à l'industrie nationale. Faut-il s'étonner qu'il se plaigne?

Mais ces plaintes, et l'opposition qu'elles manifestent, ne prouvent absolument rien. C'est la lutte de l'intérêt privé contre l'intérêt général: aucune sorte d'esprit public ne saurait la prévenir; et si elle n'a pas lieu en Angleterre, c'est, je le répète, qu'en Angleterre l'intérêt du commerce extérieur se confond avec celui du commerce intérieur, tandis qu'en France, ils restent presque toujours distincts.

Un négociant français qui fait le commerce de

sucre, supporte impatiemment de gros droits qui diminuent la consommation de cette denrée et, par conséquent, ses bénéfices. Ainsi, de concert avec les écrivains, il demande qu'on supprime ou qu'on modère ces droits, sans penser qu'une grande consommation de sucre est un malheur quand il faut le tirer de l'étranger, et donner en échange un capital circulant *servant à former et à entretenir des capitaux productifs*, c'est-à-dire, payer en argent.

L'opposition qu'éprouve en France le système commercial vient donc, d'une part, de quelques négociants maritimes, dont l'intérêt privé détermine seul les réclamations, et cette opposition est elle-même peu considérable; de l'autre, des écrivains, que de fausses idées ont séduits, et qui veulent substituer aux leçons de l'expérience les théories qu'il leur a plu d'imaginer dans le cabinet. De tels écrivains ne peuvent faire beaucoup de mal sous un Gouvernement où tous les intérêts sont représentés : aussi n'amèneront-ils aucun changement dans l'Administration. Leur influence sur le public est sans doute plus dangereuse. Cependant la plupart des individus qui raisonnent sur ces matières, sont encore à concevoir la possibilité de soutenir qu'il est utile au pays de salarier l'industrie étrangère de préférence à l'industrie nationale; car c'est toujours à cela que se réduit la question, qui se trouve ainsi résolue en

faveur du système commercial par l'immense majorité de ceux qui s'en occupent (1).

(1) Un négociant de Nantes, homme de savoir et d'esprit, M. de Tollenare, vient de publier un ouvrage où il justifie, par de très-bonnes raisons, les principales dispositions de notre système commercial. (*Essai sur les entraves que le commerce éprouve en Europe*, 1 vol. in-8.°, 1821). « Les entraves qu'éprouve le commerce, comparées aux chaînes que reçoivent tous les autres emplois de la société, sont les moindres de toutes : elles ne se manifestent presque par aucun impôt spécial; elles ne comportent ni exclusion des personnes, ni réglemens dans les méthodes de travail, ni hiérarchie de pouvoirs, ni discipline incommode. Le commerce est essentiellement libre aux yeux de la politique; il n'est captivé qu'accidentellement par les mesures qui maintiennent la nationalité, et qui le protègent en cela même. » Ce morceau, qu'on peut considérer comme le résumé du livre, est bien pensé et bien écrit; mais M. de Tollenare, qui craint de se commettre avec l'Économie politique, se prosterne devant les écrivains de la nouvelle école : il les appelle *illustres!* il les croit *au-dessus de l'hommage qu'il leur adresserait!* il les associe à *Montesquieu!* Tout cela n'empêchera pas les écrivains de l'école économique de regarder en pitié un livre où ils ne trouveront de bon que leur éloge. C'est, du reste, avec des louanges ainsi prodiguées qu'on accoutume le public à prendre des pygmées pour des géants; car il suffit d'imprimer qu'un écrivain est illustre pour qu'à l'instant, bon nombre de lecteurs le croient tel; ce qui mène loin dans un siècle où personne ne

Il est vrai que ce n'est point assez. Il importe que des hommes, encore plus recommandables par leurs intentions que par leur talent, ne croient pas bien mériter de leur pays en se mettant en opposition avec le Gouvernement. Et n'est-il pas triste que les nations étrangères, qui ne peuvent juger de notre esprit public que par nos livres et par nos journaux, trouvent, dans nos livres et dans nos journaux, la satire constante des principes que professe la très-grande majorité des Français ? L'influence des livres est d'ailleurs incalculable; ce qu'ils n'ont point encore fait, ils peuvent le faire avec le temps, et, quand ils seront parvenus à rompre tout accord entre l'opinion publique et l'Administration, quel moyen restera-t-il à l'Administration d'opérer le bien ? Faudra-t-il alors tenter l'épreuve de la liberté illimitée du commerce, pour en apprécier tous les fâcheux résultats, comme il a fallu traverser la Révolution, pour nous faire revenir, en matière de Gouvernement, à des idées d'ordre et au principe éternel de toute stabilité ?

Je finis ce chapitre par une observation qui frappera les bons esprits. Avant la Révolution, les écrivains pouvaient attaquer justement les douanes

---

meurt sans se donner le plaisir de corriger une épreuve, et de faire au moins une réputation. (*Note de la seconde édition.*)

de province à province, que l'Administration blâmait autant qu'eux, et quelques abus qui tenaient à l'existence des grandes compagnies financières. Toutes ces choses ont disparu. Le système commercial, épuré, perfectionné, n'a donc plus que des bienfaits à répandre. Telle est certainement l'opinion de la France entière; et comment le révoquer en doute, quand on voit les deux Chambres voter les lois de douanes à l'unanimité ? A quel point la conviction des services qu'elles rendent doit être profonde ! car l'habileté très-remarquable avec laquelle on les défend à la tribune, n'amènerait pas seule ce concert d'assentiments : et plutôt au ciel que, sur les intérêts qui sont encore en discussion, toute la France s'entendît aussi bien !

---

---

 CHAPITRE IX.

*De ce que serait l'Europe sans le Système commercial.*

Quand le doute s'introduit dans les esprits et qu'il en devient la disposition habituelle, il les énerve : il arrive alors qu'on ne croit plus à rien, et que, dans tout ce qui est de controverse, le motif qui fait, non pas adopter une opinion, mais pencher en sa faveur, n'est, le plus souvent, qu'une sorte de transaction avec l'opinion contraire. Concéder un principe coûte peu quand on se croit autorisé à soutenir ensuite que l'application n'en est pas possible, et l'on crie victoire au moment précis où l'on a perdu ou du moins gâté une très-belle cause.

Il faut du raisonnement et, peut-être, quelques connaissances positives, pour montrer en quoi les écrivains qui ont attaqué le système commercial se sont trompés : il ne faut ni l'un ni l'autre pour soutenir que, puisque ce système est suivi par tous les peuples de l'Europe, chaque nation est maintenant dans l'obligation d'y persévérer ; et j'avoue que je ne puis approuver cette manière de résoudre le problème, quoique l'argument me paraisse de nature à entraîner les esprits paresseux

## DU SYSTÈME COMMERCIAL. 549

et la plupart des hommes qui n'ont pas fait de ce sujet l'étude de toute leur vie.

L'objet essentiel du système commercial est de compenser, pour chaque nation, le désavantage auquel la condamneraient sa position, la nature de son sol ou de son industrie. Dans ce partage très-inégal d'éléments de richesses, il est évident que les barrières ne pourraient se rompre sans que les peuples qui ont le sol le plus fertile, les colonies les plus nombreuses et les plus productives, les procédés de fabrication les plus économiques et les plus perfectionnés, n'arrivassent prochainement à subjuguier tous les autres. L'Europe offrirait alors en grand, ce que chacun des États qui composent l'Europe nous présente maintenant en petit, c'est-à-dire, d'immenses territoires sans industrie ni population. La population refluerait insensiblement vers les lieux où l'attireraient un sol plus fertile, de meilleurs procédés de travail, ou plutôt, la population et l'industrie périraient partout où elles ne trouveraient pas, dans la nature même des choses, cet appui qu'elles devaient auparavant à de bienfaisantes institutions. Ainsi la France voit languir quelques-unes de ses provinces à côté de provinces très-florissantes, sans que d'ailleurs sa richesse en souffre, parce qu'il s'agit d'un tout homogène dont on doit considérer l'ensemble sans s'inquiéter de chacune de ses parties. Mais, si l'Eu-

rope, divisée, comme elle l'est aujourd'hui, en vingt États indépendants dont les intérêts sont très-divers, adoptait cette liberté de commerce si indiscretement réclamée, où serait, pour chaque pays, la compensation des sacrifices qu'il aurait à subir? Sans doute la France, qui est très-riche par son sol, ne serait pas, dans ce bouleversement général, la nation qui perdrait le plus; mais enfin elle perdrait, à coup sûr, une bonne partie de son industrie; elle perdrait donc aussi de sa richesse. Cet effet serait bien plus prompt pour les autres peuples du continent. La tendance générale serait alors de s'approvisionner de tout chez les Anglais, qui fabriquent mieux et à meilleur marché; de sorte que la prospérité d'une nation entraînerait la ruine de presque toutes les autres.

Les barrières de province à province qui existaient naguères en France, et dont nous avons vu opérer la suppression, faisaient d'un seul État une multitude d'États; elles séparaient des intérêts qu'une même agrégation politique et que tant d'autres causes rendaient communs; elles empêchaient surtout la France d'avoir un bon système commercial avec l'étranger, puisque la base d'un tel système est le sacrifice de tous les intérêts privés à l'intérêt général, et que les provinces, aussi bien que les villes, fières de ce qu'elles nommaient leurs droits, refusaient obstinément toute

espèce de concession, dès qu'il était question de porter la moindre atteinte à leurs privilèges. On comprend tout ce qu'il y avait d'avantages à recueillir de l'abolition d'un régime que je ne qualifie pas trop durement en l'appelant monstrueux; mais ce que l'on ne concevra point, c'est que les écrivains se soient prévalus du profit que la France a retiré de la suppression de ses douanes intérieures, pour soutenir que l'Europe entière gagnerait à supprimer aussi les barrières qui la divisent. M. Say ne dit même pas l'Europe, il dit *le monde*; et *le monde gagnerait beaucoup plus encore à la suppression des barrières qui tendent à séparer les États qui composent la république universelle* (1). Le monde, la république universelle ne sont ici que des mots. Quand il est question d'une mesure commerciale assez grande pour exercer de l'influence sur tout l'univers, ce qui m'importe c'est de savoir ce qu'elle produira pour mon pays. Avant d'être citoyens du monde, avant d'être membres de la république universelle, soyons Français. Souvenons-nous que le soin de concilier les intérêts qui divisent les peuples a fait naître une science, et même la plus difficile de toutes les sciences, la Diplomatie, tant ces intérêts se compliquent de circonstances diverses, tant ils sont parfois opposés entre eux.

(1) 4.<sup>me</sup> édit., t. I.<sup>er</sup>, p. 224.

Ce n'était donc point de l'Europe prise en masse, et, à bien plus forte raison, du monde entier, que M. Say avait à s'occuper. C'était de tel ou tel pays; et la spéculation, ainsi restreinte, était encore assez haute, elle offrait encore d'assez belles questions à traiter pour satisfaire un esprit aussi distingué que le sien. M. Say parle de l'accroissement de commerce auquel donna lieu la réunion successive à la France, des pays conquis, et il s'en fait une nouvelle arme contre les barrières fiscales. C'est toujours la même erreur. Puisque les États dont nous nous emparions devenaient aussitôt provinces françaises, puisqu'ils étaient régis par les mêmes codes, défendus par les mêmes capitaines, gouvernés par le même souverain, l'intérêt industriel de la France devenait aussi le leur propre. L'agrégation au système commercial découlait nécessairement de l'agrégation politique; et quels qu'aient été ensuite les résultats de cette libre communication, sous les rapports du commerce, il n'y a rien à en induire pour ou contre les barrières qui divisent l'Europe, positivement parce que l'Europe est une collection de peuples qui se croisent, se traversent, s'entrechoquent, tandis que la France n'était alors, comme elle l'est encore aujourd'hui, qu'une confédération de provinces, se devant et se prêtant un mutuel appui.

Si la Bourgogne formait, comme dans l'origine

de la Monarchie, un royaume séparé; si la Guyenne appartenait encore à l'Angleterre, il serait de l'intérêt de la France de se contenter des vins de la Champagne, qui en récolterait alors de bien plus grandes quantités, et qui gagnerait elle-même à ce nouvel ordre de choses, puisqu'elle aurait plus de consommateurs à pourvoir; mais, dès que la Bourgogne et la Guyenne font, avec la Champagne, partie d'un même État, qu'importe au bien de l'ensemble que ce soit telle ou telle province qui prospère? Il est évident que, dans ce cas, les localités privilégiées ne peuvent profiter de leurs avantages naturels sans que la totalité du pays n'en recueille le fruit, et que, par conséquent, il est sage de leur en abandonner la pleine jouissance. La France n'est pas riche en vins de liqueur; elle le serait beaucoup moins si les vins d'Espagne n'étaient grevés, à l'entrée, d'un droit très-fort (1 fr. 10 c. le litre), qui laisse du moins à ceux de Lunel et de Frontignan l'avantage du bon marché. Admettons qu'Alicante, Malaga, Xères, soient tout à coup cédés à la France; à l'instant, le but commercial du droit disparaît, et la barrière tombe. Ce que je viens de dire de quelques provinces de la France s'applique à l'Europe, prise dans les relations réciproques des États qui la composent. Ces États n'en forment-ils qu'un seul, il ne faut pas de douanes; restent-ils séparés, elles de-



viennent indispensables, à moins qu'épris de cet amour du genre humain qui embrasse et confond tous les peuples, on ne soutienne qu'il faille sacrifier nos propriétaires de Lunel à ceux de Malaga; philanthropie qui peut convenir à un écrivain, mais que n'avouera jamais un administrateur. En prenant des vins pour exemple, j'ai d'ailleurs fort affaibli mon raisonnement, car chaque espèce de vin ayant des qualités qui lui sont propres, la liberté générale des communications nuirait bien moins à cette sorte de richesse agricole, qu'à tous les produits de l'industrie. On conçoit parfaitement que les vins de Lunel trouvent des consommateurs, même à côté des vins de Chypre et de Madère, tandis qu'il est impossible d'admettre que des mousselines françaises se vendent, quand on pourra librement leur préférer les tissus de l'Angleterre et de l'Inde, dont la qualité est ordinairement supérieure et le prix moins élevé.

Les résultats commerciaux qu'a produits la réunion d'une partie de l'Europe au gigantesque Empire, et ceux qui ont suivi sa dislocation, sont très-dignes d'être observés. Il y a là de grandes leçons, et une expérience très-propre à répandre la lumière sur le sujet qui nous occupe. La Belgique, dont l'ancienne prospérité industrielle avait depuis long-temps disparu, n'était guère riche que

de son sol, lorsqu'en 1795, nous en fîmes une province française : dès qu'elle put disposer d'un marché dont les produits de l'industrie anglaise seraient exclus, des milliers de fabriques s'y établirent et prospérèrent. Séparée de la France, exposée de nouveau à tous les dangers d'une concurrence qu'elle ne peut pas soutenir, la Belgique voit maintenant tomber une à une ces belles manufactures dont notre système commercial l'avait enrichie; l'Angleterre est à ses portes et l'Angleterre la tue, comme elle tue l'industrie de tous les pays qui salarient la sienne. L'Italie, placée sous la protection de nos lignes de douanes, sortit elle-même de sa torpeur. Saisie de cette émulation qui était alors générale, et qui de toutes parts tendait à produire, elle éleva des manufactures : il s'en forma jusque dans Rome, où l'administration française ne vit pas sans étonnement, je dirai même sans orgueil, fabriquer des cotonnades et des nankins qu'auparavant Rome tirait d'Angleterre; et cependant les oisifs disparaissaient peu à peu des places publiques pour entrer dans les ateliers. Nous faisons, en Belgique et en Italie, ce que, 130 ans auparavant, Colbert avait fait en France, ce même Colbert dont tous les efforts tendirent à l'augmentation des produits du travail, et auquel on ose reprocher aujourd'hui de n'avoir pas su que le travail enrichit les États!

Mais ces fabriques qui s'élevèrent en Italie sous nos yeux, il ne faut plus les y chercher. Le système *mercantile* qui en avait favorisé l'établissement, qui en aurait éternisé la durée, y est tombé; elles sont tombées avec lui; les fainéants ont repris leurs manteaux troués, aussi bien que leur place au soleil, et l'Angleterre est là pour approvisionner le pays de nankins et de cotonnades, sans crainte, de la part des capitalistes indigènes, des essais que l'appui de nos lois tutélaires pouvait seul rendre fructueux.

« Dans un système d'entière liberté de commerce (1), chaque pays consacre son capital et son industrie à tel emploi qui lui paraît le plus utile. Les vues de l'intérêt individuel s'accordent parfaitement avec le bien universel de toute la société. C'est ainsi qu'en encourageant l'industrie, en récompensant le talent, et en tirant tout le parti possible des bienfaits de la nature, on parvient à une meilleure distribution et à plus d'économie dans le travail: en même temps, l'accroissement de la masse générale des produits répand partout le bien-être; leur échange lie entre elles toutes les nations du monde civilisé, par les nœuds communs de

(1) Principes de l'Économie politique, par M. Ricardo, t. I.<sup>er</sup>, p. 203.

» l'intérêt et des relations amicales, et en fait une  
 » seule et grande société. C'est ce principe qui  
 » veut qu'on fasse du vin en France et en Por-  
 » tugal, qu'on cultive du blé en Pologne et aux  
 » États-Unis, et qu'on fabrique de la quincaille-  
 » rie et d'autres articles en Angleterre. »

Ce tableau que fait M. Ricardo des résultats de la liberté illimitée du commerce, me plaît infiniment; à cause du trait qui le termine; car ce serait maintenant abuser de la patience du lecteur que de revenir sur l'intérêt individuel toujours d'accord avec l'intérêt universel de la société, et sur ce touchant accord des nations qui ne formeraient plus qu'une famille, peinture digne de l'Astrée. A ces petits ornements près, M. Ricardo va droit au but: il dit à la Pologne et aux États-Unis: Vous vendrez du grain, car votre sol étant beaucoup plus fertile que celui de l'Angleterre, nous ne pouvons produire le blé aussi facilement que vous; il dit à la France et au Portugal: Nous n'avons point de vignobles; nous n'en pouvons point avoir; vous en avez! vous vendrez donc du vin; et il ajoute: Quant à nous, nous fabriquerons la quincaillerie et d'autres articles, c'est-à-dire, tout ce qui est du domaine de l'industrie. Vous produirez, vous, nations de l'Europe, tout ce que les avantages d'un meilleur sol, tout ce qu'une localité privilégiée ne permet qu'à vous de produire, c'est-

à-dire, très-peu de choses; et nous, nous fabriquons *la quincaillerie et d'autres articles*, c'est-à-dire, la presque généralité des produits industriels que l'univers consomme, parce que nous fabriquons mieux et à moindre prix. Il faut remercier M. Ricardo d'avoir parlé avec cette franchise. Je n'ai jamais dit plus, et je m'estimerais fort heureux d'avoir dit si bien.

Si l'on considère à quel point le besoin de certaines consommations est devenu impérieux pour les peuples modernes, à raison des progrès continus de la civilisation, on reculera d'épouvante devant les résultats possibles d'un ordre de choses qui livrerait à l'intérêt individuel, toujours avide, toujours exclusif, les intérêts généraux de la société, si difficiles à préserver, même dans le système actuel. Quand nous pourrions librement commercer avec l'Inde, qui donne plutôt qu'elle ne vend ses tissus de coton, ses soieries, ses nankins, et cela par des raisons de localité qui jamais ne seront vraies de nos climats, que deviendra l'industrie européenne, privée d'ailleurs de son capital circulant, de ce capital *réellement productif* qu'il faudra porter aux Indiens, puisque rien de ce que créent notre industrie et notre sol n'est à leur convenance? Il existe, sur un point du globe, plusieurs nations où le goût des productions étrangères a pu s'introduire ainsi sans obstacle; et ces

peuples, qui cherchent jusque dans les eaux de leurs rivières les parcelles d'or qu'elles roulent, ne trouvant point là de quoi payer l'industrie de l'Europe, ont été réduits à trafiquer de l'espèce humaine! Éprise de nos fabrications les plus grossières, de verroteries, bonnes tout au plus pour amuser nos enfants, l'Afrique vend des hommes! Exemple terrible que le ciel a permis dans sa colère, pour montrer aux nations qu'il y a des besoins suborneurs, et qu'elles doivent apprendre à se suffire à elles-mêmes.

Le but auquel il faut, ce me semble, que les nations sages tendent désormais, c'est de fabriquer chez elles la plus grande partie possible des choses qu'elles consomment. Elles ne renonceront pas pour cela au commerce extérieur, dont le véritable domaine est l'échange des productions que l'homme ne peut également fabriquer ou récolter partout, soit parce que le sol ou le climat s'y refuse, soit par tout autre motif; mais ces productions seront du moins les seules dont elles auront à se pourvoir à l'étranger, et elles ne s'en pourvoiront que dans la juste proportion de l'excédant des produits qui leur appartiennent, et qu'elles donneront en retour, sans confondre avec ces produits, fruits du travail quotidien, la monnaie qui a servi à les créer et qui doit perpétuellement servir à en créer d'autres. Ainsi réduit à l'échange

des productions que j'appelle privilégiées, parce qu'il n'est pas au pouvoir des nations à qui elles manquent, de se les rendre propres, le commerce extérieur engendrera moins de rivalités; il favorisera moins d'usurpations; surtout, il amènera moins de ces splendeurs rapides et éphémères qui, n'ayant d'autre base que la paresse et l'imprévoyance des autres peuples, exposent le monde à changer perpétuellement de face. Que reste-t-il de Venise, des villes anséatiques, de la Hollande? Qui sait ce que deviendra l'Angleterre elle-même? L'Angleterre n'est pas, à beaucoup près, un modèle qu'on puisse indistinctement proposer à tous les peuples, non que je veuille blâmer ce que l'Angleterre a fait pour étendre ses débouchés; il y allait de sa prospérité et peut-être même de sa conservation, puisque son existence repose sur le commerce étranger, sans lequel elle n'aurait ni richesses au-dedans, ni moyens de prépondérance au-dehors: il faut que l'Angleterre cherche des consommateurs au loin; tel est le malheur de sa position. Le système commercial de l'Angleterre tend à l'envahissement de tous les marchés. Que la France, que les autres peuples de l'Europe cherchent à défendre, à conserver le leur. Cette politique, qui n'est point hostile, ne portera jamais de fruits amers. Méfions-nous de tous ces éloges fastueusement donnés au commerce, qui

établit, dit-on, de solides liens entre les peuples. Le commerce divise plus de peuples qu'il n'en rapproche; il excite plus de guerres qu'il n'en prévient: voilà la vérité. S'il était possible que les nations n'eussent entre elles d'autres rapports que ceux que les arts et les sciences peuvent former et entretenir, il y aurait plus de repos, plus de bonheur sur la terre, et sans doute aussi plus de cette vraie gloire que la raison avoue, parce qu'elle honore l'humanité et la console. La plaie de l'Europe aujourd'hui, c'est l'élévation de l'impôt. Tous les peuples plient sous le fardeau des contributions, résultat, pour la plupart, de la nécessité des emprunts: c'est là le mal auquel il faut porter remède; et, quand vous aurez soustrait les diverses classes de producteurs aux exigences désordonnées du fisc, vous aurez mieux servi la richesse que ne ferait la conquête de plusieurs provinces, et même la découverte d'un nouveau monde.

Je prie qu'on se rappelle ce que j'ai dit ailleurs de l'état actuel du commerce de la France relativement aux colonies. Le système colonial tire à sa fin. Ce n'était point un système injuste, comme on l'a prétendu mal-à-propos; mais c'est un système usé; il n'est plus selon les idées du siècle, bonnes ou mauvaises; et c'est le fait même que j'établis, sans m'inquiéter de ses causes, car ni mon livre ni bien d'autres n'y feront rien. Que les

colonies à sucre des Antilles trouvent leur perte dans leur affranchissement, comme j'ai déjà montré que, très-probablement, cela arriverait, ce n'est pas une raison de croire que toutes ne le souhaitent et n'y marchent. Dans les temps de révolution, il n'est pas vrai que les opinions soient toujours d'accord avec les intérêts. Il existe une autre chance encore pour que les Antilles cessent d'appartenir aux puissances de l'Europe. Si, comme tout l'annonce, de grandes souverainetés se forment sur le continent américain, il est bien à croire que les îles qui l'avoisinent passeront, un jour ou l'autre, sous la domination de ces États nouveaux; bien mieux placés pour les défendre, les gouverner, les approvisionner. L'Europe perdra donc ses colonies: alors qui la pourvoira de sucre et de café? L'Angleterre sans aucun doute. Il y a pour cela deux raisons. De tout temps l'Angleterre a eu l'interlope des colonies: pendant la dernière guerre maritime, elle a achevé de se l'approprier, ou plutôt, à l'interlope clandestin ont succédé des relations publiques, avouées, relations qui ne peuvent plus se rompre. Il faut qu'elles aient jeté de bien profondes racines, puisqu'elles ont survécu à la reprise de possession de nos îles, que six années d'essais n'ont point encore replacées sous le régime exclusif. On en doit conclure que, si les colonies étaient indé-

pendantes, elles ne commerceraient qu'avec l'Angleterre, ce que l'Angleterre sait bien, témoin la protection qu'elle accorde secrètement aux insurgés de l'Amérique espagnole. L'Angleterre servirait donc de premier débouché aux productions coloniales, dont Londres deviendrait le grand marché européen; mais l'Angleterre qui, en politique commerciale, a toujours l'œil de l'aigle, et parfois la serre du vautour, s'est, dès long-temps, précautionnée contre la chance possible de la ruine des Antilles; et c'est en effet une très-grande question que celle de savoir si la culture s'y maintiendra, et pourra prospérer partout, sans l'auxiliaire des nègres. Alors même l'Europe n'en tombera que plus infailliblement dans la dépendance de l'Angleterre, qui tirera de ses comptoirs de l'Inde toutes les denrées coloniales nécessaires à notre consommation. Déjà le Bengale en récolte d'immenses quantités. On fait grand bruit du bel exemple qu'a fourni l'Angleterre au monde, en donnant le signal de l'abolition de la traite. Le soin avec lequel ses bâtiments de guerre gardent les abords de nos colonies pour empêcher qu'elles ne se recrutent de nègres, en contrebande, prouve effectivement combien l'amour de l'humanité la domine. Cependant, cette philanthropie aurait à mes yeux un caractère plus auguste si, au moment même où les Anglais se produisaient ainsi

à l'admiration de l'univers, ils n'avaient trouvé, dans leurs possessions de l'Inde, un dédommagement contre les pertes dont ils couraient la chance; et que dis-je, un dédommagement? l'Inde sera pour eux une mine bien plus riche que les Antilles; car ils n'auront pas dans l'Inde, comme aux Antilles, de rivalité à craindre, de concurrence à écarter. L'Europe entière liguée contre eux, tenterait vainement de les déposséder de ce commerce, le plus avantageux qu'ils puissent faire dans l'intérêt de leur marine. Dominateurs des mers, pourvoyeurs exclusifs de l'Europe, dès qu'ils le voudront, pour tout ce qui doit franchir la Ligne, riches enfin d'une industrie dont les produits satisfont tous les goûts et se proportionnent à toutes les facultés, les Anglais auront, prochainement, un autre signal à donner : c'est celui de la liberté illimitée du commerce. L'Économie politique l'attend avec impatience comme l'aurore d'un nouveau jour qui fera de toutes les nations une famille; l'Administration avec anxiété, parce qu'elle n'y peut voir qu'un appel à l'imprévoyance et qu'un piège tendu à la bonne foi (1).

(1) Le signal dont je parlais ici ne sera pas donné aussi prochainement que l'avaient pu faire craindre certaines pétitions au Parlement. La liberté illimitée du commerce nuirait peu à l'industrie de l'Angleterre, mais beaucoup à son agriculture, dont les produits ne peuvent

soutenir la concurrence de l'étranger. Il y a là de quoi rassurer, et pour long-temps.

Ce que j'ai dit, dans le chapitre qu'on vient de lire, et dans tout l'ouvrage, de la politique commerciale de l'Angleterre, n'attaque pas plus la nation anglaise que son gouvernement. Depuis deux siècles cette politique est assez à découvert pour qu'il soit permis de la juger. La qualifier n'est d'ailleurs pas la blâmer; car l'Angleterre ne pouvait grandir comme puissance qu'en sortant des voies communes. Se faire une existence politique est le premier besoin des peuples. De là naissent les rivalités, que les bons esprits ne cherchent point à perpétuer, mais qu'ils signalent parce qu'elles existent, et aussi parce qu'elles sont inhérentes à la vie des nations; dont les seuls faiseurs d'utopies veulent que les intérêts soient pareils. Dans l'état actuel de l'industrie en Europe, l'Angleterre, forte de sa marine, riche des nombreux comptoirs qu'elle possède d'un pôle à l'autre, menace tous les marchés. Si ce n'était pas l'Angleterre, probablement ce serait la France, parce que la France est, immédiatement après l'Angleterre, le pays qui a le plus de moyens d'exportation. Énoncer de telles vérités, ce n'est pas écrire contre l'Angleterre; c'est montrer, pour tous les peuples, l'utilité des principes généraux de l'administration commerciale, principes mal connus et mal défendus jusqu'ici. Quant aux haines nationales, je les déplore, quoiqu'elles n'empêchent nullement les individus de s'estimer et de se rechercher. Les Français qui, dans ces derniers temps, ont voyagé en Angleterre se louent tous de l'accueil qu'ils y ont reçu; et la France est maintenant remplie d'Anglais qui y prolongent leurs jours, ou même s'y établissent, uniquement parce qu'ils s'y sont fait des amis.

---

 CHAPITRE X ET DERNIER.

*De la doctrine des Économistes comparée à celle de Smith. — Résumé de la doctrine de cet Écrivain.*

Le point fondamental de la doctrine des économistes français est que toutes les richesses viennent de la terre. Suivant Smith, la source unique des richesses est le travail. Cette différence très-importante dans la base des deux doctrines n'en amène presque point dans les résultats; aussi n'y a-t-il véritablement d'opposition, entre les Économistes et Smith, que pour la théorie de l'impôt.

En partant de ce principe, qui est vrai, on a essayé de prouver que Smith, en combattant les Économistes, avait moins attaqué le fond de la doctrine que quelques-unes des expressions qu'elle a consacrées. Ceci va nous conduire à des rapprochements curieux.

Qu'a dit Smith? que les Économistes s'étaient écartés du bon sens et de la vérité, en comparant le travail des manufacturiers à celui des domestiques, qui ne produit rien, et en l'appelant, par cette raison, *travail stérile*. L'observation de Smith est, certes, très-fondée. M. Garnier interprète

le mot stérile, et il en résulte que, par *travail stérile*, les Économistes ont entendu un travail productif, quoiqu'*improductif de produit net*: ce n'est pas là répondre à Smith.

M. Garnier s'efforce de prouver que l'erreur de la doctrine économique est dans les mots. C'est une singulière tentative aujourd'hui. L'erreur de la doctrine économique était dans les choses, et non dans les mots. On aurait pardonné aux partisans de cette doctrine leurs subtilités, s'ils n'en avaient point tiré des conséquences destructives de la prospérité des États; mais quand ils appelaient le travail des manufactures *travail stérile*, c'était uniquement pour en induire qu'il fallait cesser de s'y livrer; et cela est si vrai que, dans tous leurs livres, ils conseillent sérieusement de renoncer aux manufactures, dont les produits, selon eux, ne peuvent jamais rien ajouter à la masse des richesses nationales. Est-ce là ce que M. Garnier appelle *une erreur de mots*?

Ce qui suit mérite une attention particulière :  
 « Les Économistes (c'est M. Garnier qui parle)  
 » se sont occupés de la science d'une manière tout  
 » à fait abstraite et absolue (1), sans avoir égard  
 » à la séparation d'intérêts des différentes nations.  
 » Ainsi, ils ont recherché les causes de la formation et de l'accroissement des richesses, comme

---

(1) Note 29, tome V, p. 271.

» s'il n'y avait au monde qu'une seule société  
 » d'hommes; ou bien comme s'il n'existait entre  
 » les différents peuples aucune rivalité politique,  
 » quant à la puissance et à la richesse nationale.»

Et l'on voit par là, j'espère, combien les Économistes ont dû être utiles à leur pays!

En défendant ainsi les Économistes (car il est bon qu'on sache que M. Garnier a prétendu les défendre), son seul but a été de montrer la supériorité de Smith, dont il préfère cependant la doctrine; mais c'est en vain qu'il cherche à le ranger dans une catégorie particulière, puisque, de son propre aveu, *les Économistes et Smith s'accordent sur les mêmes principes, qu'ils terminent par les mêmes résultats, et qu'il n'y a de différence entre eux que par la route qu'ils ont tenue.*

On pourrait croire que, dans la comparaison que fait M. Garnier de la doctrine des Économistes avec celle de Smith, il a, pour rehausser les premiers, un peu forcé le rapprochement; ce serait une erreur: les deux doctrines s'accordent dans leurs résultats, parce que, le plus souvent, elles reconnaissent les mêmes principes. Smith a beaucoup emprunté aux Économistes, ce qu'on ne sait pas assez, et ce dont les écrits de M. Turgot offrent la preuve matérielle. On y trouvera, comme dans Smith, comme dans M. Say, que c'est l'économie

qui fonde les capitaux (1); que la valeur vénale de tout produit se règle sur le rapport de l'offre à la demande (2); principes vrais, mais que *l'école moderne* a rendus dangereux par les conséquences forcées qu'elle en a déduites. On y trouvera aussi que « l'or et l'argent sont des marchandises comme » les autres, et même moins précieuses que beau- » coup d'autres, *parce qu'elles ne sont d'aucun usage » pour les véritables besoins de la vie* (3), c'est-à-dire, parce qu'on ne peut ni les boire, ni les manger, ni en faire des habits ou des maisons, ce qui n'empêche pas M. Turgot de remarquer ailleurs (4), à propos des Américains, à qui l'argent manquait pour acheter des armes, que ce défaut d'argent était un malheur, et qu'il fallait, pour s'en procurer, tolérer la contrebande avec les colonies espagnoles; ce qui ne l'empêchait pas non plus, chaque fois que sa province avait éprouvé une disette, d'écrire à Paris que l'achat des grains l'avait appauvrie d'argent, et de solliciter de forts dégrèvements, parce que le paiement de l'impôt était devenu impossible (5). On trouvera encore dans M. Turgot, comme dans Smith, surtout

(1) Œuvres de Turgot, t. IV, p. 216.

(2) Idem, t. IV, p. 338; t. VI, p. 197.

(3) Idem, t. V, p. 32.

(4) Idem, t. VIII, p. 487.

(5) Idem, t. VI, p. 76, 78, 432.



comme dans M. Say, que le taux de l'intérêt, à quelque point que la cupidité l'élève, n'est ni nuisible au pays, ni contraire à la morale; et M. Turgot remarquait, 35 ans avant M. Say, que, si le mot *usure* était devenu odieux, c'était par suite des fausses idées qu'on s'était faites de l'intérêt de l'argent (1). Enfin M. Turgot ne voyait de bonne garantie de la prospérité générale que dans l'intérêt privé laissé à lui-même (2), principe qui le conduisit à frapper de la plus absolue réprobation les opérations du Gouvernement, toujours fautive, et nécessairement dirigées par une théorie vague et incertaine. »

Il est donc constant que la doctrine de Smith, abstraction faite de l'impôt, est exactement conforme à celle des Économistes, du moins quant aux résultats. Toutes deux conduisent au même but, et ce but est la liberté du commerce.

Or, Smith a presque toujours raisonné comme les Économistes, sans avoir égard à la séparation d'intérêts des différentes nations, et dans la supposition où il n'existerait au monde qu'une seule société d'hommes. C'est de ce point de vue faux qu'il est parti quand il a posé les principes suivants, que je cite pour la dernière fois.

(1) Œuvres de Turgot, t. V, p. 84, 86, 291.

(2) Idem, t. III, p. 344.

#### DU SYSTÈME COMMERCIAL. 571

*Tout commerce à l'étranger est avantageux. — Tout commerce avec l'étranger est avantageux, même à la nation qui paye avec sa monnaie. — L'argent n'est jamais rare. — On achète l'argent, quand on en manque, tout aussi aisément que d'autres marchandises; etc. etc.*

Il n'y a pas un de ces principes que l'expérience ne contredise, parce que les nations sont séparées d'intérêts; et il n'y en a pas un qu'elle ne confirmât, si tous les peuples ne formaient qu'un seul peuple.

Smith est donc parti, comme les Économistes, d'une supposition fautive; et cette première méprise en a entraîné mille autres qui font absolument méconnaître l'écrivain profond. Où le trouver, par exemple, quand il dit :

*L'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les possesseurs de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale. — Il n'y a de travail productif que celui qui crée des objets matériels. — Si une nation ne trouve point à acheter de l'argent, elle y suppléera par des trocs en nature ou par du papier-monnaie. — Le papier de banque n'est utile que parce qu'il permet aux nations d'envoyer leur monnaie de métal à l'étranger. — Un capital de cent mille francs en tabac sert autant l'industrie qu'un capital de cent mille francs en or. — L'argent est la partie du capital national qui profite le moins à la société.*

Et remarquez bien qu'il n'était pas possible que Smith évitât de pareils écarts. Ces écarts étaient indispensables pour arriver aux résultats de sa doctrine; et ces résultats existaient dans son imagination bien avant les principes, c'est-à-dire que ce ne sont pas les principes qui ont amené les résultats, mais bien les résultats qui ont fait poser les principes.

Il était évident, par exemple, que la liberté du commerce pourrait diminuer le numéraire d'une nation. Eh bien ! Smith commence par établir que *l'argent est, de tous les capitaux, celui qui profite le moins à la société*. Il n'y a donc point d'inconvénient à l'échanger contre des marchandises du dehors : donc rien ne s'oppose à la liberté du commerce.

Mais avec la liberté du commerce, des spéculateurs avides sacrifieront le bien du pays au leur propre; pour s'enrichir, ils l'appauvriront des matières premières les plus indispensables; ils les vendront à l'étranger. — Point du tout, vous dit Smith; *l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les possesseurs de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale, parce qu'il est toujours le plus profitable pour eux*.

Le poussez-vous jusque dans ses derniers retranchements? lui montrez-vous le numéraire qui s'écoule, les ouvriers qui manquent de travail,

les terres qui restent en friche? Smith vous arrête: *on remplace le numéraire par des trocs en nature. On y supplée par du papier-monnaie*.

Cependant il était impossible qu'un homme qui avait beaucoup observé, se tint toujours à côté de la vérité sans jamais la saisir. Smith n'a pas montré le premier, comme on l'a prétendu, que la richesse des peuples consistât dans le travail; mais, le premier, il a expliqué comment la division du travail avait successivement donné à chaque branche d'industries des développements qu'elle pouvait atteindre. Les quinze pages où il signale les effets de cette division sont, sans comparaison, les meilleures de son ouvrage, dans lequel on peut lire encore avec fruit plusieurs dissertations sur des matières de pure théorie, absolument étrangères à l'administration pratique, et qui, par cette raison, ont une même face pour tous les peuples; de bons détails historiques sur les banques, sur les colonies, sur les variations des monnaies. Un ou deux chapitres, ou plutôt quelques raisonnements épars dans tout l'ouvrage sont vrais de l'Angleterre, mais de l'Angleterre seule. Le reste, c'est-à-dire, deux volumes sur quatre, est sans application, ou serait de l'application la plus dangereuse, non pas peut-être pour l'Angleterre, mais certainement pour toutes les autres nations commerçantes. Il y a donc deux hommes dans Smith, et deux ouvrages dans son ouvrage.

Cette distinction de deux écrivains dans Smith, les Anglais l'ont toujours faite : aussi les principes de l'Administration n'ont-ils pas varié chez eux, malgré son livre, qu'ils considèrent, à quelques chapitres près, comme un roman. Un Anglais, homme de sens et de savoir, avec lequel j'ai été quelque temps très-lié, il y a plusieurs années, m'en parlait souvent ainsi. Mon opinion sur Smith était, dès-lors, absolument formée ; cependant je le citais volontiers comme un écrivain célèbre dont l'Angleterre pouvait s'enorgueillir. « Le plus grand bien que » Smith fera à mon pays, me dit un jour cet » Anglais, sera de détraquer beaucoup de têtes » dans le vôtre. » Ce mot est de ceux qu'on n'oublie point.

Je ne saurais me défendre d'une réflexion. Est-il possible qu'en entassant tant de raisonnements faux en faveur de la liberté du commerce, Smith ait été de bonne foi ? Les contradictions dont son ouvrage fourmille, l'extrême faiblesse du raisonnement, le défaut absolu d'ordre qui y règne, et qui semble avoir été calculé tout exprès pour faire du livre *de la Richesse des nations* un labyrinthe sans issue ; enfin, l'excessive fatigue qu'il a coûtée à l'auteur, et que chacun de ses arguments décèle, tout tendrait à prouver que Smith avait pour but secret de répandre, en Europe, des principes dont l'adoption livrerait infailliblement à son pays le marché

de l'univers. Une pareille conception ne serait pas sans exemple dans l'histoire de la rivalité des peuples. Il n'y a que le caractère personnel de l'écrivain qui doive faire repousser cette idée ; car qui croira qu'un homme d'honneur, tel que l'était Smith, plus estimable encore par ses mœurs que par ses ouvrages, ait pu se rendre l'instrument d'une si noire manœuvre ? Smith avait vécu parmi les économistes français : peut-être il se sera laissé entraîner à leurs déclamations ; mais, comme les déclamations échauffent sans persuader, j'oserais affirmer que jamais Smith n'a été convaincu. C'est dans son livre, c'est dans l'embarras manifeste de l'écrivain toutes les fois qu'il s'écarte de la vérité, c'est là qu'il faut chercher la preuve de cette assertion : on est même autorisé à penser que Smith n'avait pas toujours professé la même doctrine ; et comment expliquer d'une autre manière les tourments que lui fit éprouver, au lit de la mort, la crainte que les manuscrits de ses cours ne lui survécussent. Dix-sept ans auparavant, il avait écrit à son ami *Hume* d'en jeter plusieurs au feu *sans les regarder*. Depuis, ses inquiétudes allèrent toujours croissant ; et, malgré la promesse qu'il avait arrachée à ses amis de détruire les manuscrits qu'il laisserait, il ne put recouvrer la tranquillité qu'après les avoir fait brûler en sa présence.

Le traducteur de Smith, auquel j'emprunte ces

détails, se demande quel fut le motif d'une pareille résolution, qu'il semble ensuite attribuer, soit à la crainte qu'avait Smith qu'on n'abusât de quelques-unes de ses opinions, soit au soin de sa gloire littéraire. Ni l'une ni l'autre de ces interprétations n'est plausible. Assurément Smith n'a pu professer, dans ses cours, une doctrine plus dangereuse que celle de son livre, dont chaque page contient une erreur sur la liberté du commerce; il n'est pas plus présumable que le soin de sa gloire littéraire l'ait fait agir. Smith a prouvé, par son ouvrage de *la Richesse des nations*, qu'il y tenait très-peu; et les défauts de composition dont il est rempli le témoignent sans doute assez. D'ailleurs, de pareils motifs ne causent point les cruelles anxiétés dont Smith paraît avoir été la proie; il n'y a que la crainte de perdre en un moment, pour avoir soutenu deux doctrines contraires, tout moyen de faire autorité un jour, et, par suite aussi, sa réputation d'observateur exact et consciencieux; il n'y a, dis-je, qu'un motif de cette force qui explique la grande importance qu'il attachait à la destruction de ses manuscrits; et je m'arrête avec confiance à cette opinion, dont tout lecteur impartial peut apprécier la justesse.

Je crois avoir établi dans ce livre les vérités suivantes :

L'institution du système commercial a pour objet la prospérité du commerce.

Les douanes servent le commerce, le consommateur et l'État.

Les douanes servent le commerce,

1.° En empêchant, par la prohibition à la sortie, que l'étranger ne s'empare de nos matières premières, soit pour nous les revendre telles qu'elles sont, soit pour nous obliger à les racheter manufacturées;

2.° En donnant aux manufacturiers français, par des droits sur les productions de l'industrie rivale, l'avantage de la concurrence dans le marché intérieur;

3.° En écartant absolument cette concurrence par des prohibitions à l'entrée, toutes les fois qu'il serait impossible de la soutenir.

Les douanes servent le consommateur en lui procurant, à moindre prix, les marchandises qui se fabriquent intérieurement avec des matières premières indigènes dont l'étranger s'emparerait sans la prohibition.

Elles le servent aussi lorsqu'elles l'obligent à se pourvoir, dans l'intérieur, de marchandises qu'il aurait pu acheter de l'étranger à meilleur marché, parce que ce léger sacrifice augmente le nombre des travailleurs nationaux, ce qui n'arrive jamais sans profit pour la société entière.

Les douanes servent l'État,

- 1.° En lui faisant connaître l'étendue du commerce extérieur ;
- 2.° En lui donnant la facilité de le diriger de la manière la plus utile au pays ;
- 3.° En lui permettant de mettre des bornes à la prodigalité de la nation ;
- 4.° En lui procurant des moyens de puissance extérieure fondée sur la marine ;
- 5.° En lui fournissant accessoirement un revenu.

Les douanes assurent à l'État une partie de ces avantages par le moyen de la balance du commerce. La balance du commerce est l'une des meilleures institutions administratives des peuples modernes.

La fraude est un délit très-grave. Les déclamations des écrivains contre le système commercial sont très-propres à la multiplier : elles corrompent l'opinion publique, et il n'y a que l'opinion publique qui puisse faire justice de la fraude.

C'est à sa situation insulaire que l'Angleterre doit son esprit commercial et sa marine. L'infériorité naturelle de la France, sous ce double rapport, aurait disparu, si l'esprit et les institutions de Colbert eussent survécu à ce grand homme. En le dépréciant, les écrivains ont paralysé l'Administration, qui s'énerve et languit partout où l'opinion ne la seconde pas.

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE.

La richesse des peuples consiste dans l'abondance des choses consommables.

Cette richesse reconnaît trois éléments fondamentaux : la terre, le travail et la monnaie.

La terre est la source de tous les produits ; le travail, l'instrument qui leur donne de la valeur ; la monnaie, l'agent qui les met en circulation.

Les doctrines économiques qui placent la richesse exclusivement dans la terre, ou dans le travail, ou dans la monnaie, sont fausses : elles sont fausses, parce qu'elles reposent sur une vérité relative dont elles font, mal-à-propos, une vérité absolue.

C'est à tort que les écrivains reprochent aux gouvernements de faire consister la richesse nationale dans l'argent. Les gouvernements ne prisent dans l'argent, que son influence sur la production ; multiplier les choses consommables a toujours été l'objet de leurs efforts ; les ordonnances de nos Rois le témoignent sans réplique : c'est là que Smith a puisé l'idée-mère de son livre.

La propriété de pouvoir servir de monnaie n'appartenant qu'à l'argent, il est absurde de le confondre, pour l'utilité, avec les autres valeurs échangeables, et de l'appeler marchandise comme elles.

Les peuples riches employent, relativement, moins d'argent que les autres peuples; ils y suppléent par le crédit et par les institutions qu'il facilite : tel est l'objet des banques d'escompte ou de circulation. Un seul peuple a su se passer tout à fait de monnaie de métal; et ce peuple lui-même n'est arrivé à la suprématie commerciale et maritime qu'en attirant toujours à lui la plus grande partie de l'argent que fournissait l'Amérique.

L'abondance de l'argent n'a jamais d'inconvénient pour le pays; elle vivifie tous les canaux de la production et de la circulation; elle a aussi de l'influence sur la baisse de l'intérêt, parce qu'elle est, pour les capitalistes, un moyen de réaliser facilement des valeurs qui ne seraient pas susceptibles de prêt si elles n'étaient converties en monnaie.

L'intérêt n'est qu'une délégation sur le profit qu'on peut faire loyalement avec le capital emprunté. Tout intérêt supérieur, ou même égal à ce profit, est contraire aux lois de l'équité. Il n'y a point de prime d'assurance dans l'intérêt, qui peut n'être payé qu'une fois, et qui, par conséquent, n'assure rien.

L'agriculture et le commerce intérieur sont, pour chaque nation, les véritables bases de sa prospérité matérielle. Le commerce extérieur a

plus d'éclat; mais il est sujet à plus de révolutions. Le commerce de transport ne convient qu'aux peuples dont le territoire est ingrat et l'industrie languissante. Le système colonial repose sur des conventions d'utilité réciproque; il n'a rien d'odieux. Le commerce de l'Inde est ruineux pour l'Europe, dont il tend sans cesse à diminuer les travailleurs.

L'épargne ou l'économie accumule les capitaux; une plus grande consommation utilise les produits que de nouveaux capitaux créent : sans qu'on doive ériger en principe de richesse, ni la consommation ni l'épargne, parce qu'en séparant l'une de ces choses de l'autre, on les tue toutes deux.

L'économie enrichit les nations comme les particuliers. La prodigalité les ruine de même.

Mais une nation n'est prodigue ou économe que dans ses relations extérieures.

L'Europe est prodigue en achetant des marchandises de l'Inde; la France est économe en s'interdisant les marchandises anglaises.

L'économie politique procède, dans ses spéculations, comme si chaque nation n'avait pas des intérêts distincts; comme si tous les peuples ne formaient qu'un seul peuple: elle admet que l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les propriétaires de capitaux à en tirer le parti le plus avantageux pour le pays.

L'Administration suit d'autres règles ; elle se propose un autre but.

L'Administration ne passe point de la théorie à la pratique ; elle remonte de la pratique à la théorie.

Elle n'admet donc de théorie qu'autant que la pratique en a fait reconnaître la justesse.

L'Administration ne prétend point à la réforme des peuples, ou, si elle y prétend, c'est en les prenant d'abord comme la nature et les institutions les ont faits.

Elle a ainsi créé le système commercial.

Le système commercial est né de l'expérience, qui apprend que l'intérêt privé prévaut toujours sur l'intérêt public, et qui malheureusement montre les peuples, non-seulement comme séparés d'intérêts, mais comme rivaux, trop souvent comme ennemis.

Le système commercial procure à tous les peuples de l'Europe, des moyens de prospérité fondés sur l'économie et le travail :

Sur l'économie, parce qu'il empêche les acquisitions de productions exotiques dont on peut se passer, ou auxquelles on peut suppléer ;

Sur le travail, parce qu'il l'encourage en lui assurant au moins le marché intérieur.

Sans le système commercial, il n'y aurait en Europe qu'un seul peuple manufacturier : toutes

les autres nations dépendraient de ce peuple ; leurs moyens d'échange seraient réduits aux productions du sol. Elles perdraient ainsi, à la fois, leur industrie et leur marine ; elles seraient subjuguées.

F. I. N.

# T A B L E.

Avertissement.....	Page v
Introduction.....	ix

## L I V R E I<sup>er</sup>

### De la Richesse des Peuples.

CHAPITRE I. <sup>er</sup> Ce que c'est que la richesse pour les nations.....	Page 3
CHAP. II. De la terre, premier élément de la richesse des peuples.....	7
CHAP. III. Du travail, second élément de la richesse des peuples.....	11
CHAP. IV. De la monnaie, troisième et dernier élément de la richesse des peuples.....	22
CHAP. V. Des divers systèmes d'Économie politique.....	29
CHAP. VI. Du travail intellectuel, et des produits immatériels relativement à la richesse.....	49
CHAP. VII. Confirmation des principes sur la richesse des peuples. — Éléments du prix des choses. — Valeur et richesse sont-ils synonymes? — Salaires et profits.....	70

## L I V R E I I

### De l'Argent considéré dans son influence sur la Reproduction.

CHAP. I. <sup>er</sup> Révolutions dans le système des échanges.....	92
CHAP. II. De la circulation de l'argent. — En quel sens l'argent est richesse. — Digression sur Steuart.....	96
CHAP. III. De l'argent, signe, gage ou mesure des valeurs. — En quel sens l'argent est marchandise.....	120



CHAP. IV. De l'effet de l'abondance ou de la rareté de l'argent relativement à sa valeur.....	139
CHAP. V. Du prêt à intérêt.....	164
CHAP. VI. Des banques et du papier-monnaie....	183

## L I V R E I I I.

## Du Commerce.

CHAP. I. <sup>er</sup> Des capitaux. — De la consommation...	208
CHAP. II. Le Gouvernement doit-il encourager le commerce et les fabriques de préférence à l'agriculture?.....	241
CHAP. III. Du commerce intérieur.....	266
CHAP. IV. Du commerce extérieur.....	284
<i>Section I.<sup>re</sup></i> Échange de marchandises contre marchandises.....	286
<i>Section II.</i> Échange de marchandises contre de l'argent.....	290
<i>Section III.</i> Échange de l'argent contre des marchandises.....	295
<i>Section IV.</i> Économie des nations. — Traités de commerce. — Commerce extérieur comparé au commerce intérieur.....	310
CHAP. V. Du commerce de transport.....	330
CHAP. VI. Du commerce de l'Inde.....	338
CHAP. VII. Du commerce des colonies.....	354

## L I V R E I V.

## Du système commercial.

CHAP. I. <sup>er</sup> Des douanes.....	382
CHAP. II. Blocus continental. — Changements qui ont été faits au tarif de 1791. — Système actuel.	396

CHAP. III. Entrepôts. — Transit. — Ports francs. — Primes. — Crédit des droits. — Cabotage.....	408
CHAP. IV. Des prohibitions.....	420
CHAP. V. De la balance du commerce.....	468
CHAP. VI. Du système commercial dans ses rapports avec la marine. — Acte de navigation.....	493
CHAP. VII. De la fraude et de la contrebande....	515
CHAP. VIII. De la France et de l'Angleterre, comparées dans leur esprit commercial.....	532
CHAP. IX. De ce que serait l'Europe, sans le système commercial.....	548
CHAP. X ET DERNIER. De la doctrine des Économistes, comparée à celle de Smith. — Résumé de la doctrine de cet écrivain.....	566
Résumé général de l'ouvrage.....	579

FIN DE LA TABLE.

